

L'ÂGE INDUSTRIEL EN FRANCHE-COMTÉ

Une publication des services éducatifs d'Archives de l'académie de Besançon et de différents services départementaux et municipaux d'archives de Franche-Comté

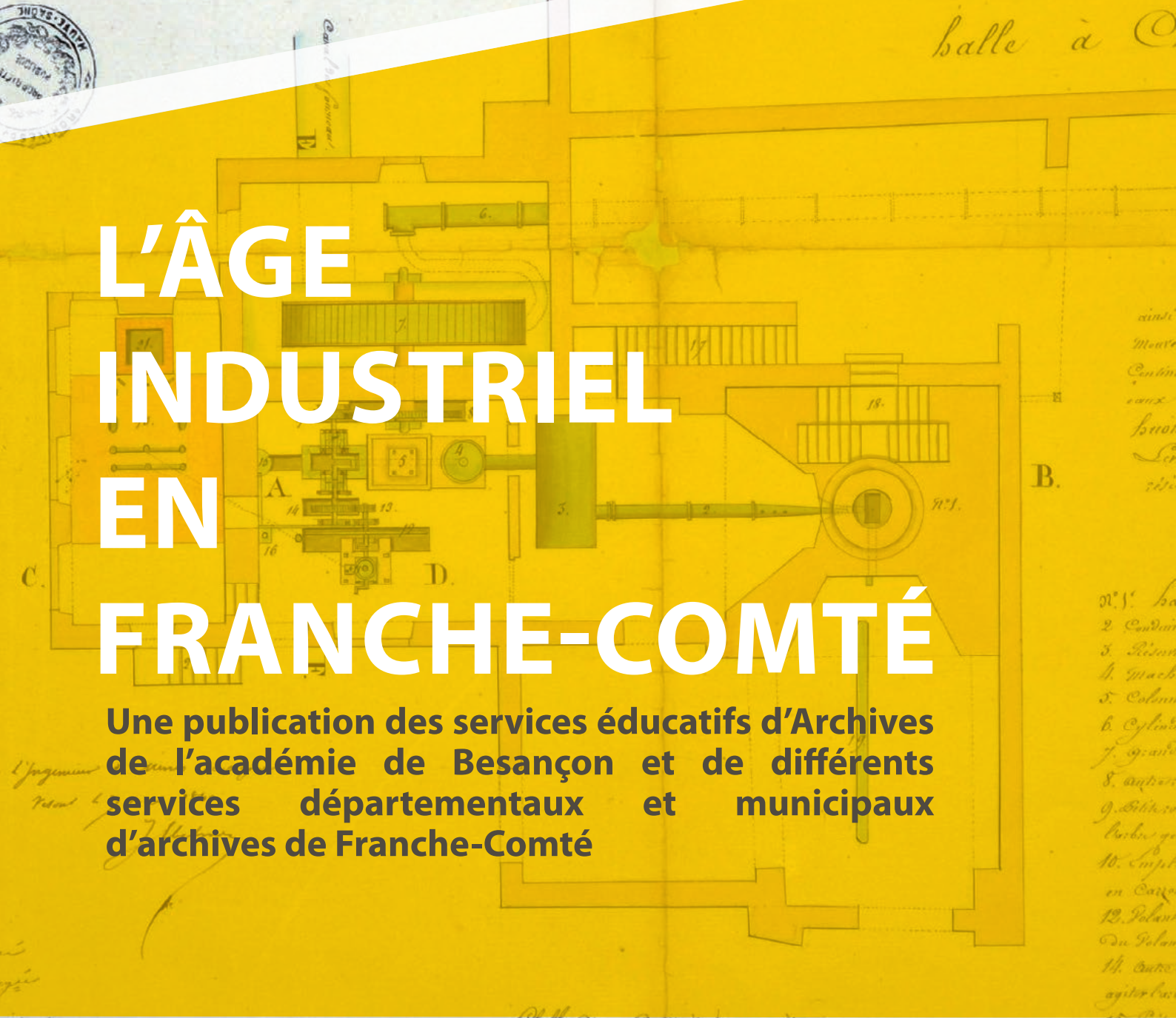




Illustration de couverture : Plan, élévation et coupe du haut-fourneau d'Autrey-lès-Gray, 1834.

AD 70, 301 S 2

L'ÂGE INDUSTRIEL EN FRANCHE-COMTÉ

Une publication des services éducatifs d'Archives de l'académie de Besançon et de différents services départementaux et municipaux d'archives de Franche-Comté

Ont contribué à cet ouvrage

Les Archives départementales du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône et du Territoire de Belfort

Les Archives municipales de Belfort, Besançon, Dole, Montbéliard, Pontarlier et Saint-Claude

Coordination de l'ouvrage

Archives départementales de la Haute-Saône

Catherine Chapuis,
Responsable de la médiation et des recherches

Didier Roux,
Professeur d'histoire-géographie missionné pour le service éducatif

sous la direction de Romain Joulia,
Conservateur du patrimoine
Directeur des Archives départementales de la Haute-Saône

Conception graphique

Service communication du Département de la Haute-Saône



Préface

Depuis tout juste 70 ans, les services d'archives français ont noué de fructueuses relations avec l'Éducation nationale en permettant la mise en place de services éducatifs au sein même des institutions patrimoniales.

Si l'accueil des classes dans ces établissements singuliers reste la formule privilégiée pour en découvrir les richesses, la mise à disposition de ressources pédagogiques figure aussi au menu de l'offre des services éducatifs d'archives.

Depuis 2010, les archivistes francs-comtois se sont donc associés aux enseignants missionnés par le rectorat de Besançon pour approfondir cette collaboration singulière et profitable aux deux parties.

Avec ce septième numéro, la vivacité de cette initiative locale est à nouveau démontrée et offre au lecteur une publication de qualité aux formes et contenus renouvelés sur un thème fédérateur.

Le mérite en revient aux archivistes engagés dans l'aventure au côté des enseignants-relais des services d'archives de l'académie.

Qu'ils soient chaleureusement remerciés pour leur investissement au service de l'histoire à partir de sources originales qu'ils ont su sélectionner et mettre en valeur tout en veillant à la nécessaire articulation avec les programmes en vigueur.

Ce volume souligne, s'il en était besoin, combien le recours aux sources d'archives éclaire et facilite l'apprentissage de la matière historique pour les plus jeunes.

Il ne reste qu'à souhaiter la poursuite de cette collaboration désormais « historique » grâce à des efforts et talents conjugués.

Bonne lecture !

Françoise CLAUS
IA-IPR Histoire et Géographie
Déléguée académique à l'action culturelle
Académie de Besançon

Romain JOULIA
Conservateur du patrimoine
Directeur des Archives départementales
de la Haute-Saône

Introduction

Entre 1820 et 1830, la Franche-Comté connaît une proto-industrialisation assez tardive fondée essentiellement sur la force hydraulique et sur une main-d'œuvre rurale abondante et qualifiée. Les raisons du développement industriel de la Franche Comté dans la seconde moitié du XIX^e siècle sont multiples : la présence de nombreux gisements métalliques exploités depuis le Moyen-Âge, d'importantes ressources forestières et la présence de nombreux cours d'eau. Aux alentours de 1800, la Franche-Comté se place déjà au premier rang des régions françaises pour sa production métallurgique stimulée par les guerres de la Révolution et de l'Empire. Pourtant, dès la seconde moitié du XIX^e siècle, la métallurgie lourde est déjà en déclin. Elle tente pourtant de résister à la concurrence avec la création en 1854 de la Société des Hauts-fourneaux, fonderies et forges de Franche-Comté qui regroupe alors les usines du Doubs, du Jura et de la Haute-Saône. A la fin du XIX^e siècle, le gisement de Ronchamp est activement exploité mais la houille qui remplace le bois comme indispensable combustible va elle aussi rapidement s'épuiser.

L'extraordinaire impulsion économique initiée sous le Second Empire va se manifester dans tous les secteurs de l'économie comtoise. Outre la métallurgie, d'autres secteurs traditionnels en Franche-Comté comme l'horlogerie ou la lunetterie dans le Jura sont en pleine expansion. La région restée jusque-là un peu en marge de la révolution industrielle subit des transformations radicales. A partir des années 1850, les trois départements comtois connaissent une forte évolution démographique passant de 795 956 habitants en 1801 à 954 447 en 1851. L'exode rural se fait alors sentir d'abord vers les agglomérations de la province mais de plus en plus aussi en dehors de la région. Les villes comtoises souvent peu importantes ne sont pas en mesure de fournir du travail à tous les habitants et la Haute-Saône, département le plus peuplé mais aussi le plus pauvre de la province, est le plus touché par cette dépopulation.

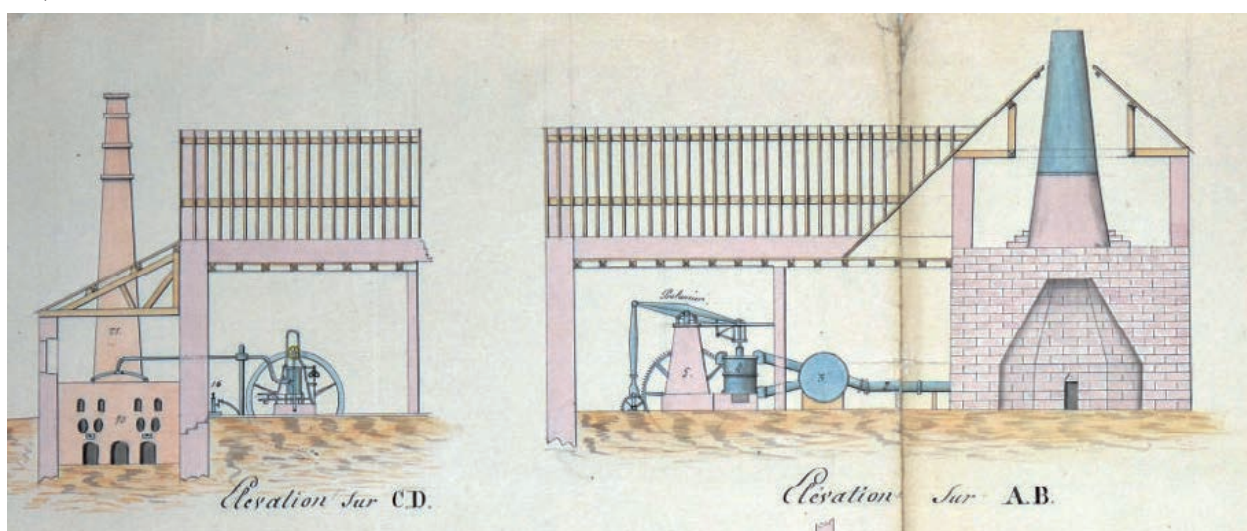
Cette industrialisation même timide provoque d'importantes mutations dans la société comtoise encore fortement marquée par l'Ancien Régime. L'artisan est encore le plus souvent un paysan qui trouve dans une activité industrielle ponctuelle et à domicile un apport de salaire non négligeable. Ce sont des commerçants qui distribuent la matière première et qui viennent ensuite collecter la production. Cependant, la misère ouvrière est bien présente en Franche-Comté. Le syndicalisme, même s'il apparaît comme marginal par rapport à d'autres régions françaises, se développe et ceci malgré le paternalisme très marqué des grands industriels comtois comme Peugeot ou Japy dans le pays de Montbéliard qui veillent sans partage au bien-être de leurs ouvriers de diverses manières. Les grèves se déclenchent à plusieurs reprises comme en 1899 dans l'industrie mécanique du pays de Montbéliard ou encore à Besançon entre 1902 et 1908 où 1 200 ouvriers des soieries des Près de Vaux conduisent une grève pendant 62 jours. En réalité, la dispersion des entreprises sur le territoire, l'absence de grandes agglomérations et l'action sociale active des grands patrons expliquent en partie la faiblesse des mouvements revendicatifs ouvriers en Franche-Comté.

Ce dossier très riche est le fruit de la collaboration entre les services d'archives départementales du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône et du Territoire de Belfort auxquels se sont associés les services d'archives municipales de Belfort, Besançon, Dole, Montbéliard, Pontarlier et Saint-Claude. Cette collaboration fructueuse nous a conduits à présenter ce regard local sur les considérables transformations économiques et sociales liées à l'industrialisation en Franche-Comté. Loin d'être exhaustif, ce travail offre une sélection de documents significatifs de la période regroupés dans sept grands thèmes susceptibles de guider les enseignants dans la recherche de documents pour la construction de leurs séquences depuis les transformations de la production jusqu'aux limites. En plus de nos numéros précédents, des sujets d'étude introductifs pour chaque thème ont été réalisés par les enseignants-relais des services d'archives afin d'offrir quelques pistes pédagogiques pour aborder le thème de l'Âge industriel au collège et au lycée. Il est aussi possible pour les enseignants de cycle 3 d'adapter ces ressources avec des élèves plus jeunes. La richesse et la précision des sources présentées permettent des cheminements variés. Nous souhaitons ainsi que les élèves guidés par leurs professeurs y trouvent la matière de travaux riches et passionnants et abordent ainsi l'histoire autrement.

Didier ROUX

Professeur d'histoire-géographie
missionné pour le service éducatif
aux Archives départementales de la Haute-Saône

AD 70, 30152



Sommaire

Préface	5
Introduction	6
Chapitre 1- Une nouvelle organisation de la production	12
Sujet d'étude n°1	13
1.1 La révolution du machinisme	16
1. Installation d'une machine à vapeur à Gouhenans, 1859	16
2. Atelier des grandes dynamos de la SACM, 1911	17
1.2 De l'atelier à l'usine	18
3. Usine électrifiée au village de Cinquétral, vers 1910 (cliché J. E. Mandrillon)	18
4. Parc aux fontes des Établissements Millot de Gray, vers 1910	19
5. Intérieur de l'usine Peugeot-Sochaux (forge), 1930	20
6. École d'apprentissage Alsthom à Belfort, 1946	21
1.3 Une révolution scientifique et technique	22
7. Produits industriels du Doubs à l'Exposition universelle de Paris, 1867	22
8. Intérieur de la distillerie Pernod de Pontarlier, 1910	23
9. Châssis de voiture Zedel, 1910	24
10. Publicité pour une cuisinière Baudin, 1933	25
Chapitre 2 - Des paysages métamorphosés	26
Sujet d'étude n°2.1	27
2.1 Une urbanisation galopante	30
11. Plan de Dole dit Berger-Budin, 1874	30
12. Plan de Belfort, 1889	31
13. Plan d'urbanisme de Belfort : le quartier neuf, 1900	32
Sujet d'étude n°2.2	35
2.2 La naissance d'un bâti industriel	38
14. Usine de tréfilerie à Lods sur la Loue, 1852	38
15. Les usines Roux à Montbéliard, seconde moitié du XIX ^e siècle	39
16. Gravure de l'usine de Seveux, fin du XIX ^e siècle	40
17. Usine Édouard Pernod de Pontarlier, vers 1900-1915	41
18. Implantation des usines alsaciennes à Belfort, 1913	42
19. Plan du site de l'usine des Prés à Beaucourt, société Japy, 1919	43
20. Les aciéries de Champagnole, années 1920	44
21. Bonneterie Achtnich de Belfort, vers 1930	45
22. Plan de la cité ouvrière de l'usine Solvay de Tavaux, 1946	46
23. Usine Graf de Dole, 1947	47
24. Photographie promotionnelle du hall de montage des locomotives Alsthom à Belfort, 1953	48
2.3 L'exploitation des ressources naturelles et ses limites	50
25. Création de hauts-fourneaux à Rans, 1854	50
26. Coupe de la concession de Ronchamp, 1859	51
27. Contamination des eaux du Doubs par des usines, 1900	52
28. Usine électrique du Refrain, 1906	53

Chapitre 3 - Les grandes dynasties industrielles	54
Sujet d'étude n°3	55
3.1 Un rôle économique et politique prépondérant	58
29. Construction d'une maison pour le maître de forges à Baignes, début XIX ^e siècle	58
30. Rapport du sous-préfet sur la réussite d'un pharmacien de Saint-Claude, 1864	59
31. Affiche électorale, 1869	60
32. Buste d'Émile Peugeot à Valentigney, 1904	61
3.2 Des affaires en famille	62
33. Contrat de mariage entre Juvénal Viellard et Laure Migeon, reçu par Maître Charles Keller, notaire à Belfort, 20 décembre 1835	62
34. Portrait de Jules Japy (1846-1917)	63
35. Conseil d'administration de la société LIP, 1930	64
36. Photographie de la salle du conseil d'administration Japy, à Beaucourt, 1949	65
Chapitre 4 - La naissance du prolétariat	66
Sujet d'étude n°4.1	67
4.1 Le travail des femmes et des enfants	70
37. Accident du travail d'un enfant à la tuilerie de Passavant, 1873	70
38. Horaires hebdomadaires de travail d'enfants, filles mineures et femmes à Besançon, 1898	72
39. Procès-verbal concernant le travail des enfants dans une imprimerie de Belfort, 1899	73
40. Conférence pour des ouvrières à Pontarlier, 1919	74
Sujet d'étude n°4.2	77
4.2 L'évolution des conditions de travail	80
41. École municipale d'horlogerie à Morteau, 1836	80
42. Salaires par types d'ouvriers et d'industrie à Dole, 1877	81
43. Assurance des accidents du travail, 1898	82
44. Première loi sur les retraites, 1910	83
45. Aide médicale de l'entreprise Zedel de Pontarlier, 1911	84
4.3 Le rôle des acteurs du monde du travail	86
46. Entente entre les maîtres de forges de Fraisans et du Creusot, 1870	86
47. Propositions d'emploi de la mairie de Besançon pour lutter contre le chômage, 1884	87
48. Secrétariat ouvrier de Belfort, 1898	88
49. Aide aux grèves des typographes de Besançon, 1905	90
50. Affiche pour les élections au Conseil supérieur du Travail, 1909	91
51. La Fraternelle de Saint-Claude, 1913	92
52. Demande d'intervention dans un conflit social à Clerval, 1919	93
53. Livret de la Société de secours mutuels Alsace-Lorraine des ouvriers de toutes les professions de Belfort, 1922	94
54. Demande de subvention pour l'agrandissement des jardins ouvriers de Belfort, 1938	95

Chapitre 5 - Les transports et les échanges	96
Sujet d'étude n°5	97
5.1 La révolution du chemin de fer	100
55. Présentation d'une locomotive Decauville, XIX ^e siècle	100
56. Création d'une ligne de chemin de fer entre Ougney et Rans, 1854	101
57. Lettre du préfet de la Haute-Saône Hippolyte Dieu, 1852	102
58. Appel du comité de Saint-Claude en faveur du chemin de fer, 1852	103
59. Chemin de fer industriel de Belfort à Rouffach, 1861-1865	104
60. Accident de train en Haute-Saône, 1895	105
61. Gare de Salins, vers 1900	106
62. Premier passage du tramway à Vesoul, 1910	107
5.2 La diversification des modes de transport	108
63. Projet d'aménagement du port de Bourogne, 1832	108
64. Statistiques du roulage à Belfort, 1845	109
65. Taxation des industriels bisontins pour l'entretien des chemins, 1892	110
66. Desserte des usines de Besançon, 1950	111
5.3 Les télécommunications	112
67. Équipement du téléphone à Besançon, 1888	112
68. Tarifs du radio-télégraphe avec les colonies françaises, 1923	113
Chapitre 6 - Les mutations des campagnes	114
Sujet d'étude n°6	115
6.1 L'exode rural	118
69. Affiche électorale, 1877	118
70. Diplôme des comices agricoles de Vesoul, 1880	119
6.2 Le recours à la main-d'œuvre étrangère	120
71. Installation de l'usine suisse des Tricotages Mécaniques, 1891	120
72. État nominatif des ouvriers d'une fabrique d'horlogerie, [1892]	121
73. Décompte des étrangers de Pontarlier par nationalité, 1898	122
74. Article du <i>Jura socialiste</i> sur la main-d'œuvre immigrée, 1914	123
75. Recensement des ouvriers polonais dans le Territoire de Belfort, 1909	124
76. Parcours d'un Italien demandant à la nationalité française, 1928	125
Chapitre 7 - La croissance et ses limites	128
Sujet d'étude n°7.1	129
Sujet d'étude n°7.2	133
7.1 Un moteur économique fragile	136
77. Brevet de pendule, 1830	136
78. Bilan de situation des forges d'Audincourt, 1871	137
79. Propositions pour développer l'industrie horlogère, [1891-1892]	138
80. Tonneliers à Dole, 1916	139
81. Discours du sénateur Louis Viellard lors de l'inauguration de la Chambre de Commerce de Belfort, 21 juin 1931	140

7.2 Le chômage : un phénomène nouveau qui s'installe	142
82. Appel du maire de Saint-Claude au sujet des manifestations ouvrières, 26 novembre 1831	142
83. Demande d'aide des chômeurs de Vieux-Charmont, 1862	143
84. L'exode sur Paris, 1899	144
85. Chantiers nationaux de lutte contre le chômage, 1941	145
7.3 Le choc de la crise de 1929	146
86. Une de <i>L'Œuvre sociale</i> sur la crise, 1931	146
87. Les effets de la « Grande dépression » dans le pays de Montbéliard, 1931	147
88. Appel de l'Union commerciale et industrielle de Saint-Claude au sujet des grèves et du chômage, 1932	148
89. Requête de l'Union départementale des Syndicats ouvriers, 1937	149

Sigles

AD 25 : Archives départementales du Doubs

AD 39 : Archives départementales du Jura

AD 70 : Archives départementales de la Haute-Saône

AD 90 : Archives départementales du Territoire de Belfort

AM : Archives municipales suivi du nom de la commune concernée

Les références qui figurent avec les sigles des dépôts d'archives correspondent aux cotes des documents originaux conservés dans ces institutions.

Chapitre 1

UNE NOUVELLE ORGANISATION DE LA PRODUCTION



Sur

l'aller à Charbon

Coupe Sur E.F.

B.

Plan, Elevations et Coupe du haut Fourneau d'Indre
ainsi que de la Machine soufflante, Composée d'un piston foulant et aspirant, qui est mis en
mouvement par une grande roue hydraulique qui reçoit les eaux de l'Angon par un cylindre en fonte de
Centimètres de diamètre placé dans un Canal souterrain et par une Pompe à Vapeur lesque
eaux de l'Angon ne sont pas suffisamment abondantes; le tout appartenant à Messieurs
Léon et Petitjean, maître de forge Domercq à Gray.
Ceci sur la demande des propriétaires Etienne Domercq par le géomètre Besancenot
résident à Doubs, le 15 Décembre 1854. Besancenot

Légende indicative.

- 1. Haut Fourneau, (la tour)
- 2. Conduite d'air depuis le réservoir au fourneau.
- 3. Réservoir d'air de forme circulaire en tôle.
- 4. Machine soufflante de même forme et même matière.
- 5. Colonne sur laquelle se trouve placé le balancier de la machine soufflante.
- 6. Cylindre en fonte de 53 Centimètres de diamètre qui amène les eaux de l'Angon sur la roue.
- 7. Grande roue hydraulique dans les angles sans en tôle.
- 8. Autre roue en fonte de 112 centimètres adaptée à la roue de la roue précédente.
- 9. Petite roue en fonte de 22 centimètres qui s'engrène dans celle de la précédente et qui fait tourner
la roue qui agit le balancier de la machine soufflante.
- 10. Emplacement de deux Chaudières à eau bouillante réservées dans un massif de maçonnerie
en Carreau pour faire mouvoir la Pompe à Vapeur. — 11. Pompe à Vapeur.
- 12. Peloton en fonte de la Pompe à Vapeur. — 13. Petite roue en fonte de 25 centimètres adaptée à
du Peloton et agité ainsi que le Peloton par l'effet de la Vapeur dans la Pompe.
- 14. Autre roue en fonte de 60 centimètres en bois qui s'engrène dans celle de la précédente pour
agiter la roue qui fait mouvoir le balancier de la machine soufflante quand la roue hydraulique en marche.
- 15. Petit pour alimenter la pompe à eau froide. — 16. Pompe à eau froide.

centimètres pour mètres.

Problématique

Quels changements dans l'organisation de la production apparaissent avec le développement de l'industrialisation ?

Contexte

Pour obtenir des améliorations significatives de la productivité, de nouveaux principes s'affirment dans l'organisation de la production. Si la division du travail était déjà mise en œuvre dans certains ateliers dès le XVIII^e siècle, elle est poussée à l'extrême dans les années 1880 par un ingénieur américain, F. W. Taylor, dont les méthodes commencent à se diffuser dans les ateliers européens à la fin du XIX^e siècle. Le travail est divisé entre les différents acteurs, rationalisé, optimisé, les postes de travail eux-mêmes sont réaménagés. Sa principale application dans l'industrie est la création de chaînes de montage où des ouvriers peu qualifiés interviennent dans des tâches très spécifiques et répétitives.

Documents

Document 1 : Article du journal *La Frontière* sur le taylorisme, 22 mars 1914

AD 90, 413A

Beaucourt. — A propos du système Taylor
— On nous écrit :

Monsieur le Rédacteur,

J'ai lu avec intérêt, dans la *Frontière* de dimanche dernier, la lettre que vous adressez M. Debourgogne, à propos d'une prétendue conférence sur le système Taylor que j'aurais faite à la section beaucourtoise de la Ligue des Droits de l'Homme.

Sans vouloir, (en ce moment du moins), entamer une controverse avec votre correspondant occasionnel, je tiens à rectifier certaines allégations de M. Debourgogne, mal renseigné, m'accusant d'avoir déformé par des développements tendancieux la but de la méthode Taylor.

Saisi par la section d'Audincourt de la L. D. H. C. qui demandait à la section de Beaucourt de s'y associer, d'un vœu demandant au Comité Central de la Ligue, la mise à l'étude, avec l'impartialité et l'esprit de justice qui sont la règle et l'honneur de notre association, de cette question qui « ainsi que le fait remarquer lui-même honorable critique » a jeté l'alarme dans le personnel des ateliers, j'ai été amené à faire un exposé succinct du système Taylor.

Pour faire cet exposé, je me suis inspiré, non d'un article du *Matin*, comme il veut le croire (article que d'ailleurs j'ignore), mais de deux articles : l'un signé de M. A. Le Chatelier, professeur au Collège de France ; l'autre de M. Marc de Mons, paru dans la revue : *Le Succès* et préconisant cette méthode (1).

Puisque M. Debourgogne a jugé à propos de porter cette question devant les lecteurs de *La Frontière*, je me permets de vous demander l'hospitalité pour quelques extraits de l'article de Marc de Mons.

Auparavant je ferai remarquer que l'expression « machine humaine » est de Frédéric W. Taylor lui-même.

Auparavant je ferai remarquer que l'expression « machine humaine » est de Frédéric W. Taylor lui-même.

— « Les ingénieurs se sont attachés à réaliser des perfectionnements et des simplifications dans la machine-outil ; mais peu d'industriels, de commerçants ont songé, avant M. F. W. Taylor, à appliquer des principes semblables à la « machine humaine », et à transformer, d'une façon méthodique, les pertes de temps préjudiciables à tous ; la maladresse, la flânerie ou le manque d'initiative, en vue d'obtenir des résultats meilleurs.

« C'est une véritable technique du travail qui doit venir à bout de ce problème. M. Taylor affirme que l'ouvrier et surtout le manoeuvre ne saurait avoir, dans une exploitation bien organisée « la responsabilité de faire son travail comme il l'entend et sans qu'il ait, en général, de conseil à recevoir de la direction », mais qu'au contraire « il a besoin de la coopération d'un homme plus habile que lui à découvrir les lois à les développer, et chargé de lui apprendre à travailler conformément à ces lois. »

« Voyons maintenant qu'elle est la façon la plus simple de mettre en pratique la méthode Taylor et formulons-en les règles principales selon l'avis et les recherches de son inventeur :

(1) *Le Succès*, revue internationale de Progrès et de Pratique des affaires, 29, Boulevard Poissonnière, Paris. — N° du 27 juillet 1912 et 1^{er} février 1913.

1° Choisir une équipe d'ouvriers parmi les plus habiles de l'exploitation.
2° Etudier la suite d'opérations et de mouvements auxquels chacun d'eux se livre.
3° Etudier les outils qu'ils emploient en vue de faire un choix entre plusieurs modèles et noter les modifications à y apporter.
4° Calculer au chronomètre le temps nécessaire à chaque mouvement.
5° Eliminer les mouvements inutiles et modifier ceux qui sont trop lents.
6° Enfin grouper en série les mouvements les plus rapides et les plus utiles et adopter les outils les plus pratiques.

« Il reste à motiver le personnel à cette méthode de travail. Il faut établir des instructions, les lui communiquer et s'assurer qu'il les suit avec exactitude. On n'obtiendra ce résultat qu'en créant des « moniteurs » recrutés parmi les ouvriers les plus habiles, que l'on aura, au préalable, initiés aux principes de la méthode Taylor ».

Il me semble, qu'après la lecture attentive de cet extrait d'un article recommandant l'application de ces procédés, toute personne de bonne foi qui voudra bien admettre qu'à l'ouvrier-machine se superpose un être pensant et réfléchissant, comprendra que l'application de ce système puisse causer des inquiétudes dans le monde des travailleurs, et ne trouvera rien de paradoxal et d'excessif dans le vœu émis par les sections de Beaucourt, Audincourt et Delle, demandant la mise à l'étude de cette méthode par des gens impartiaux, n'étant pas parties dans ce débat, qui ne sont guidés que par le souci de l'équité, ligne inflexible de la Ligue.

M. Debourgogne offre tous les renseignements nécessaires à ce sujet. A la section de Beaucourt, nous acceptons, nous sollicitons même le concours, par causeries et conférences, de toutes personnes ayant quelque chose d'intéressant à nous dire, pourvu qu'elles observent les règles élémentaires de la correction, et se soumettent aux principes de courtoisie et libre discussion.

Nous acceptons donc avec empressement la contribution à nos entretiens que nous offre M. Debourgogne, nous réservant la faculté d'accueillir, en réplique à son plaidoyer en faveur du système Taylor, dans les mêmes conditions, qui apportera une thèse différente.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de ma particulière considération.

A. MATHÉY,
Président de la section beaucourtoise de la L. D. H. C.,
Chef d'équipe chez M.M. Japy frères et C^o à Beaucourt.

sujet d'étude

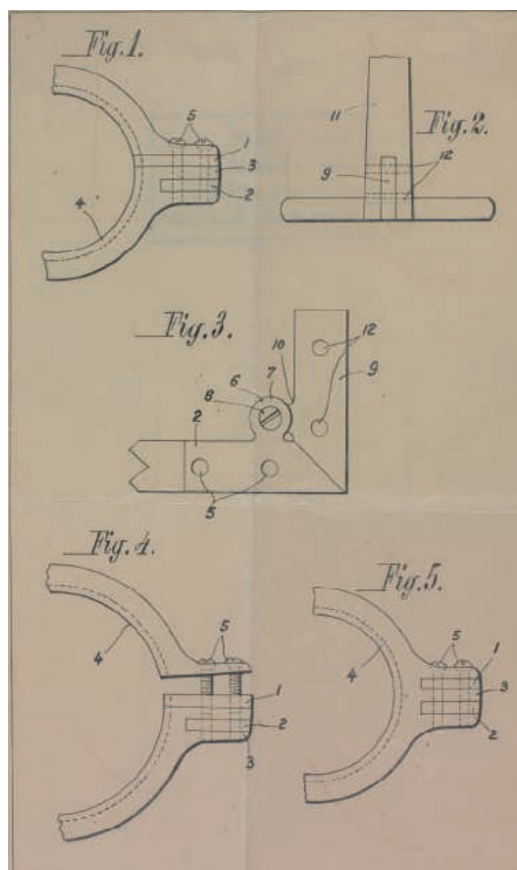
Document 2 : Carte postale d'un atelier de terminage de montres bracelets LIP, vers 1910

AM Besançon, CP-B-P19-0088



Document 3 : Brevet d'invention pour l'amélioration de montures de lunettes, 1925

AD 39, 30 J 27



Que ce soit pour une petite innovation technique ou une invention révolutionnaire, le dépôt auprès de l'État, des brevets d'invention dont l'origine remonte à 1791, attribue aux dépositaires un titre de propriété industrielle qui les protège juridiquement de la concurrence durant plusieurs années. Il s'agit d'enregistrer à l'aide de plans, de descriptions ou de formules, un nouveau produit ou un nouveau procédé industriel permettant d'améliorer la productivité et la rentabilité de l'entreprise. Souvent le fruit du travail d'artisans astucieux ou de petits entrepreneurs géniaux, ces brevets sont à l'origine et l'enjeu majeur de toutes les aventures industrielles.

Questions

1/ (Document 1) *Quelle est l'origine de cette nouvelle organisation du travail ? Qui cherche à la mettre en place en Franche-comté ? Pour quelles raisons ?*

2/ (Document 1) *Qui semble y être opposé ? Pour quelles raisons ?*

3/ (Document 2) *Décrivez cet atelier. Quels indices permettent de supposer qu'il tend à mettre en œuvre les principes du taylorisme ?*

4/ (Document 3) *Quel rôle peut jouer l'innovation dans cette nouvelle organisation du travail ?*

Expression écrite

Dans un court paragraphe, vous expliquerez en quoi consiste la nouvelle organisation du travail qui se met en place dans les ateliers avec le développement de l'industrialisation et vous en présenterez quelques aspects positifs et négatifs.

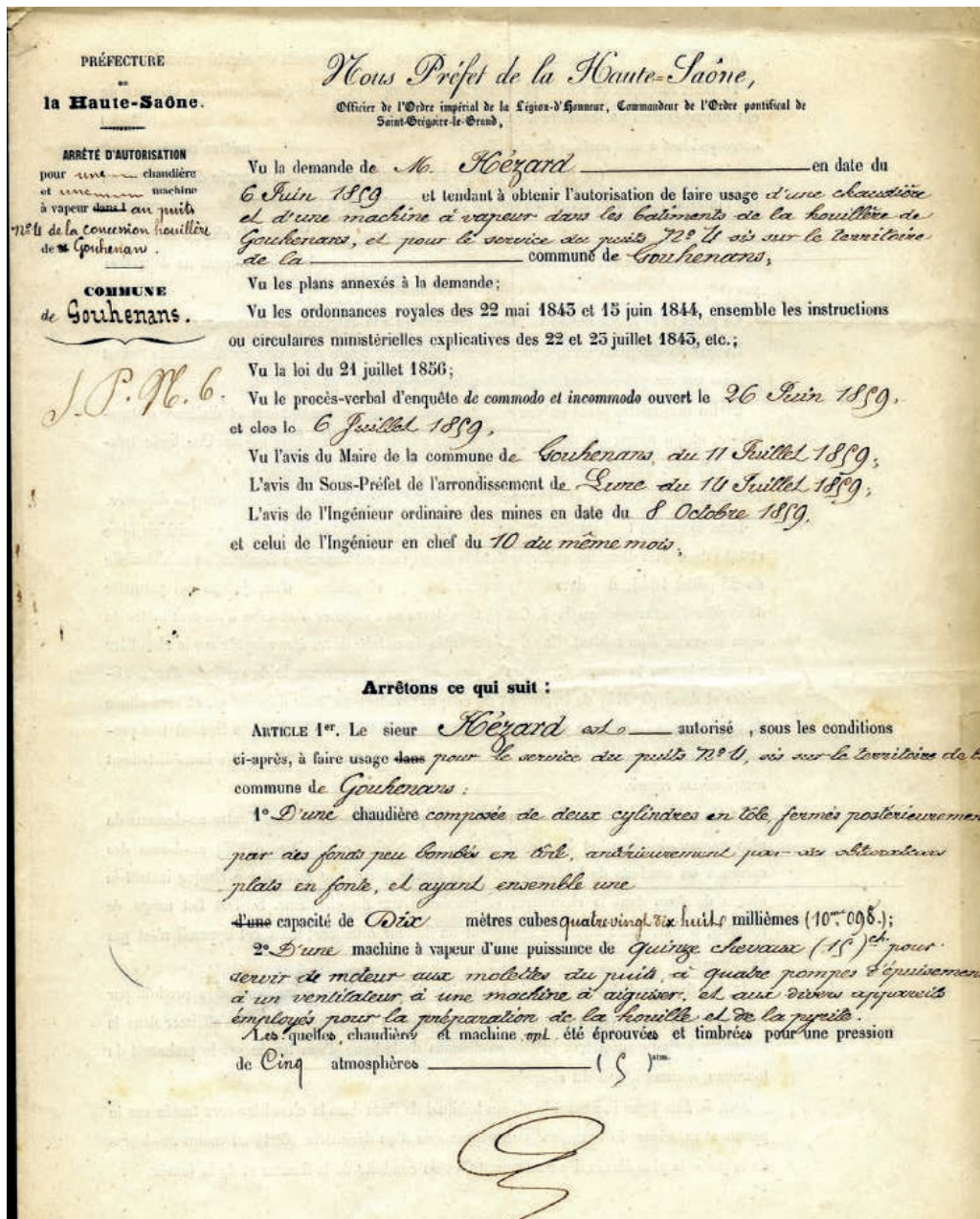
Chapitre 1 // Une nouvelle organisation de la production

1.1 La révolution du machinisme

1 Installation d'une machine à vapeur à Gouhenans, 1859

La saline de Gouhenans est mise en service en 1831. En 1843, la société Parmentier, Grillet et Compagnie obtient la concession d'une mine de sel gemme sur les communes de Gouhenans, Athesans, Villafans et Longevelle. Elle poursuit l'exploitation de la houille et entreprend la fabrication de produits chimiques. En 1857, l'autorisation est donnée par le préfet à M. Hézard, directeur des salines, houillères et fabrique de produits chimiques de Gouhenans d'établir une machine à vapeur d'une puissance de six chevaux pour servir de moteur aux deux pompes d'eau salée. En 1864, la saline fournit 102 000 quintaux de sel et en 1875, les usines emploient 242 hommes, 5 femmes et 30 enfants. L'exploitation houillère cesse définitivement en 1916 et la saline ferme ses portes juste après la Seconde Guerre mondiale.

AD 70, 271 E-dépôt 40



2 Atelier des grandes dynamos de la SACM, 1911

Cette photographie est extraite des albums réalisés par Ernest Mesière à la demande de la direction de la SACM (Société alsacienne de Constructions Mécaniques), implantée à Belfort depuis 1879, spécialisée dans la production de machines textiles, de locomotives et de matériel électrique. Les ouvriers élaborent des pièces à l'aide de machines-outils pour l'assemblage des dynamos ; celles-ci sont conçues pour un usage industriel ainsi que pour le fonctionnement des centrales électriques.

La SACM applique la parcellisation des tâches entre opérateurs, rejoignant les travaux théoriques de F. W. Taylor développés dans le cadre de l'organisation scientifique du travail.

AD 90, D 2206



E. Mesiere

Reproduction interdite

Atelier des Grandes Dynamos — Tournage et visserie

Chapitre 1 // Une nouvelle organisation de la production

1.2 De l'atelier à l'usine

Usine électrifiée au village de Cinquétral, vers 1910 (cliché J. E. Mandrillon)

L'usine de Cinquétral, dite « La Fabrique », a été construite en 1896 pour regrouper des artisans et ouvriers pratiquant l'activité traditionnelle du village : la tournerie de tuyaux de pipes en corne pour les industriels pipiers de Saint-Claude. Fonctionnant d'abord avec une machine à vapeur, elle est alimentée à partir de 1909 en électricité d'origine hydraulique par la société des Forces motrices de la Bienne et peut dès lors accueillir également des diamantaires.

L'électrification précoce du département du Jura a permis de maintenir en milieu rural un régime de pluriactivité agriculture et industrie auquel les habitants de la montagne étaient très attachés.

AM Saint-Claude, 10 Fi 237



4

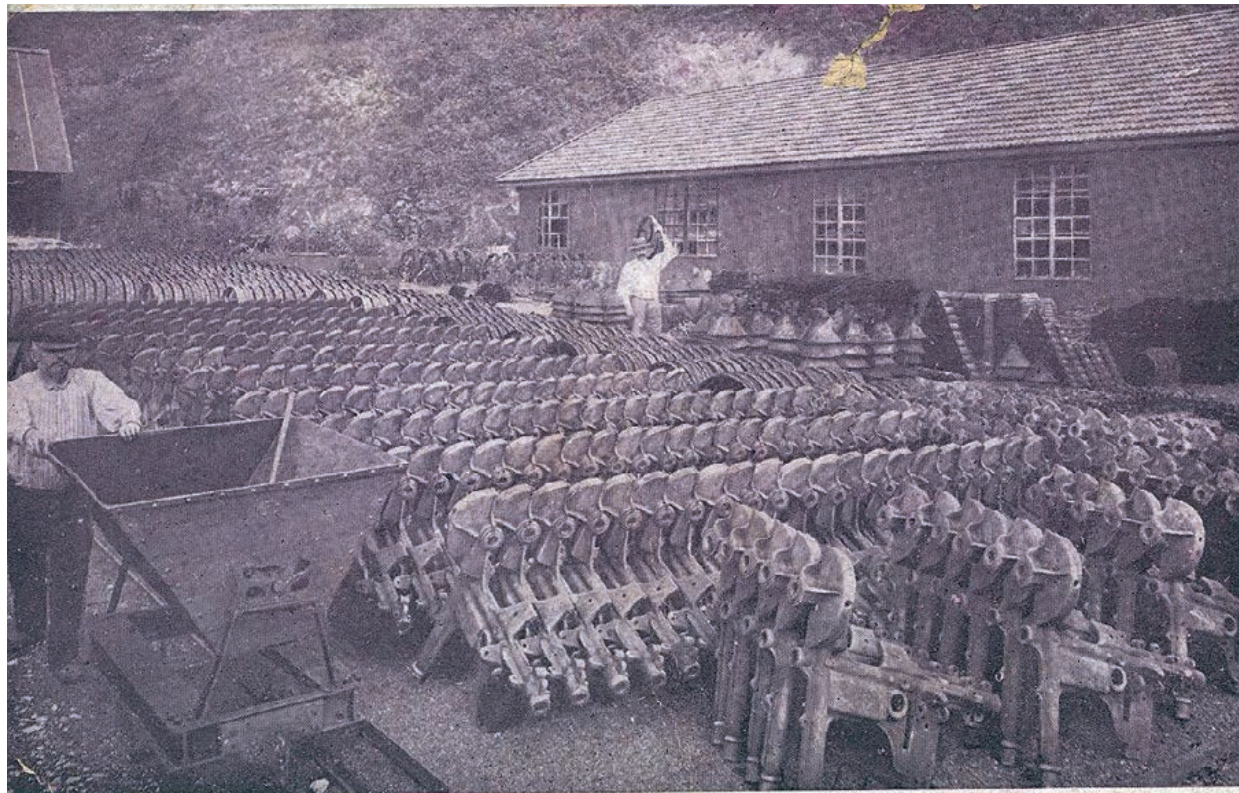
Parc aux fontes des Établissements Millot de Gray, vers 1910

La « fonderie de seconde fusion mue par machine à vapeur » est établie dès 1843. En 1856, Charles Millot établit à Gray une usine de matériel agricole approvisionnée en châssis de fonte par la fonderie d'Arc-lès-Gray. En 1893, la fonderie emploie alors 30 hommes et 3 enfants. Elle devient l'usine Millot frères à la fin du XIX^e siècle.

À cette époque, l'entreprise se lance avec succès dans la production de moteurs à essence. Au début du XX^e siècle, elle se hisse au 4^e rang français pour la mécanique après Peugeot, Japy et Donge. Une voiture automobile est même réalisée à cette époque et commercialisée sous le label Millot.

Très vite, l'activité diminue sur le site d'Arc-lès-Gray trop exigü, au profit de l'usine de Gray qui sera dotée d'un nouvel atelier de fonderie en 1926. Après la Seconde Guerre mondiale, l'usine s'oriente vers la mécanique générale, la fonderie et la tôlerie. En 1981, le dernier cubilot s'arrête.

AD 70, 11 Fi279_296



Anciens Etablissements MILLOT, à Gray. — Le Parc aux Fontes

5 Intérieur de l'usine Peugeot-Sochaux (forge), 1930

En 1912, la nouvelle usine des Automobiles et Cycles Peugeot, située dans la plaine entre Montbéliard et Sochaux, est inaugurée. A la fin des années 1920, le site est déjà restructuré pour prendre en compte une nouvelle organisation de la production, d'autant que tout le secteur automobile est regroupé sur ce site.

En 1930, la photographie de la forge de l'usine, bâtie en 1916-1917, révèle le gigantisme des ateliers pour assurer une production croissante de véhicules. Les ouvriers sont placés devant leur poste de travail où ils effectuent une tâche répétitive, consacrant ainsi les modèles économiques développés par Taylor et Ford.

AM Montbéliard, 1 Fi 661/2



6

École d'apprentissage Alsthom à Belfort, 1946

Au début du XX^e siècle, les ouvriers employés à Belfort par la SACM sont majoritairement d'origine rurale, peu qualifiés. Cette situation est problématique pour l'entreprise dont la production ne cesse de s'accroître, tant en quantité qu'en technicité. En 1923, elle fonde sur son site une école d'apprentissage où près de 150 jeunes gens sont formés pendant 4 années dans des ateliers spécialisés (ajustage, tournage, fraisage, électricité, etc.). La main-d'œuvre ainsi formée est parfaitement rompue aux méthodes de production et à la culture de l'entreprise.

En 1947, l'école s'installe dans les anciennes usines Kœchlin sur près de 4 500 m². Elle ferme ses portes en 1961 lors de l'ouverture du lycée technique d'État de Belfort.

AM Belfort, 7 Fi 440



Chapitre 1 // Une nouvelle organisation de la production

1.3 Une révolution scientifique et technique

Produits industriels du Doubs à l'Exposition universelle de Paris, 1867

Jusqu'aux années 1880, la métallurgie est le secteur industriel le plus représenté dans le pays de Montbéliard où se concentrent les trois-quarts des sites de production régionaux. Les principaux haut-fourneaux, installés à Audincourt et Pont-de-Roide, produisent de la gueuse de fonte. Ils sont la propriété de la Société des Forges d'Audincourt qui, au milieu du XIX^e siècle, compte quelques 1 500 salariés sur ses différents sites. Si initialement, la matière première est essentiellement d'origine locale ou régionale, son épuisement à partir de 1850 et le procédé de la transformation au bois, plus onéreux que celui à la coke, contribuent au déclin de l'activité dès les années 1860. Pour y remédier, la société diversifie ses approvisionnements mais surtout sa production, qu'elle décrit à l'occasion de l'Exposition universelle de 1867. En effet, sur le modèle du reste de la sidérurgie franc-comtoise, elle délaisse la métallurgie lourde et se spécialise dans des travaux de forgeage (laminage, tréfilage, emboutissage...) et de produits finis ou d'équipements industriels (chaudronnerie, cuisines roulantes, conditionnement d'air...) à forte valeur ajoutée qui sont au fondement des réussites futures de Peugeot ou d'Alsthom.

AD 25, M 2389

N° 4.

Objets divers envoyés à l'Exposition Universelle de 1867.

Nombre.	DÉTAIL.	POIDS K°
MINES.		
d'Audincourt.		
	Argile à Mine (dit Grabon), rouge, rendant au lavage en mine claire 1/10 ^e à 1/12 ^e en volume, c'est-à-dire que 10 à 12 mètres cubes de cette argile produiraient 1 mètre cube de mine lavée.	
	id. à Mine (Grabon) jaune, rendant au lavage 1/7 ^e à 1/8 ^e	
	id. id. rouge, id. 1/3 ^e	
	Filon blanc, rendant 1/2 ou 50 p. 0/0 au lavage.	
	id. rouge id.	
	id. jaune à grains fins, rendant 1/2 ou 50 p. 0/0 au lavage.	
	id. id. à gros grains, id.	
	Mine lavée et tamisée, à gros grains, rendant 45 0/0 en fer, pesant k° 2000 le mètre cube.	
	id. lavée et tamisée à grains fins, même poids et rendement que la précédente.	
de Suisse. (Val-de-Daléman).		
	Mine lavée de Sepsais, rendant 42 p. 0/0 en fer, pesant 2000 k° le mètre cube de la H ^e -Saône (Chapelle-St-Quillain-près-Gy).	
	Mine lavée de La Chapelle, rendant 36 0/0 en fer, pesant 1650 k° le mètre cube de Chamesol (Doubs).	
	Mine en roche de Chamesol, rendant 20 0/0 en fer, pesant 1500 le mètre cube.	
	Conglomerat de grains, bloc de Mine pesant 200 kilog.	
FONTES BRUTES ET MOULÉES.		
Fonte brute.		
2	Cassures de fonte noire	64
1	id. blanche	28
	Tournure de fonte trempée	2
Fonte trempée en cylindres.		
1	Cylindre dur tourné de 1,700 millimètres de table et 583 millimètres de diamètre.	3885
1	id. 1,000 id. 500 id.	1962
1	id. avec cannelures	376
1	id. 0 ^m 150 millimètres de table et 100 millimètres de diam.	65
Fonte trempée en croisements.		
1	Croisement Ouest 5° 30'	602
1	id. Orléans 3° 8'	536
1	id. Suisse 8°	310

8

Intérieur de la distillerie Pernod de Pontarlier, 1910

L'industrie de l'absinthe est l'activité principale qui emploie le plus d'ouvriers à Pontarlier au début du XX^e siècle. C'est une filière complète qui comprend la culture de la plante, la distillation et la commercialisation. Près de 400 salariés travaillent dans les distilleries. Indirectement, cette activité emploie également des ouvriers pour la fabrication de caisses de transport, de tonneaux et de bonbonnes. Ce produit est exporté en Europe, en Afrique, en Asie, en Amérique et jusqu'en Océanie.

Sa production passe de 450 litres en 1855 à 10 millions de litres en 1911 à la veille de son interdiction de fabrication qui stoppe cette production en 1915.

AM Pontarlier, 4 Z 181



9 Châssis de voiture Zedel, 1910

Proche de la frontière, bénéficiant d'un réseau ferré adapté, Pontarlier accueille les industriels suisses qui contournent ainsi les lois protectionnistes adoptées en 1892 et bénéficient d'une ouverture sur le marché français.

L'usine Zedel, installée en Suisse depuis 1896, s'implante en 1905 à Pontarlier pour continuer de développer sa fabrication de moteurs automobiles. Rapidement, Zedel construit de véritables modèles automobiles. L'excellente finition et la robustesse de ces modèles lui assurent une renommée internationale. L'usine possède ainsi sa propre école d'apprentissage.

En 1924, elle prend le nom de Donnet-Zedel et compte alors plus de 900 salariés. Mais l'année suivante, la production est déplacée à Nanterre, dans une nouvelle usine mieux adaptée et le site de Pontarlier est fermé en 1929.

AM Pontarlier, 4 Z 183



10

Publicité pour une cuisinière Baudin, 1933

Les premières réclames, à partir des années 1830, accompagnent le développement de la presse qu'elles financent en partie, et reflètent l'augmentation de la production et l'élargissement des marchés grâce au chemin de fer, aux grands magasins et aux catalogues de vente par correspondance. Elles permettent de faire connaître du grand public de nouveaux produits, des marques ou des entreprises. Au milieu du XIX^e siècle, ces réclames trouvent de nouveaux supports plus artistiques et attirants comme les affiches.

Les forges de Baudin qui produisent des objets en fonte de la vie courante, des poêles et des fourneaux n'échappent pas à cette nouvelle tendance, publiant des catalogues vantant les différents modèles de leur production adaptés à tous les besoins et à tous les budgets.

AD 39, 110J625



Chapitre 2

DES PAYSAGES MÉTAMORPHOSÉS



Plan, Elevations et Coupe du haut Fourneau d'Indre
ainsi que de la Machine soufflante, Composée d'un piston volant et aspirant, qui est mis en
mouvement par une grande roue hydraulique qui reçoit les eaux de l'Indre par un cylindre en fonte de
Centimètres de diamètre placé dans un canal souterrain et par une Pompe à Vapeur lesque
eaux de l'Indre ne sont pas suffisamment abondantes; le tout appartenant à Messieurs
Léves et Petitjeuget, maître de forge Domercq à Gray.
Ceci sur la demande des propriétaires Etienne Domercq par le géomètre Savignat
résident à Doubs, le 15 Décembre 1854. Desancesotz

Légende indicative.

- 1. haut Fourneau, (la tour)
- 2. Conduite d'air depuis le réservoir au fourneau.
- 3. Réservoir d'air de forme circulaire en tôle.
- 4. Machine soufflante de même forme et même matière.
- 5. Colonne sur laquelle se trouve placé le balancier de la machine soufflante.
- 6. Cylindre en fonte de 53 Centimètres de diamètre qui amène les eaux de l'Indre sur la roue.
- 7. grande roue hydraulique dans les angles sans en tôle.
- 8. autre roue en fonte de 112 centimètres adaptée à la roue de la roue précédente.
- 9. Piston en fonte de 22 centimètres qui s'élève dans l'axe de la précédente et qui fait tourner la roue qui agit le balancier de la machine soufflante.
- 10. Dispositif en fonte de deux chaudières à eau bouillante et fermées dans un massif de maçonnerie en Carreau pour faire mouvoir la Pompe à Vapeur. — 11. Pompe à Vapeur.
- 12. Peloton en fonte de la Pompe à Vapeur. — 13. Piston en fonte de 28 centimètres adapté à l'axe du Peloton et agité ainsi que le Peloton par l'effet de la Vapeur dans la Pompe.
- 14. Chaudière en fonte de 60 centimètres en bois qui s'élève dans l'axe de la précédente pour agiter le bois qui fait mouvoir le balancier de la machine soufflante quand la roue hydraulique marche.
- 15. Puits pour alimenter la pompe à eau froide. — 16. Pompe à eau froide.

centimètres pour mètres.

sujet d'étude

Document 2 : Proposition d'électrification de l'éclairage public à Montbéliard, 1911

AD25, Sp 82

- 17 -

PONTS ET CHAUSSEES A Montbéliard, le 2 Juin 1911

DÉPARTEMENT Rue _____ N° _____
du Doubs.

SERVICE
du Contrôle des
distributions d'énergie
électrique.

ARRONDISSEMENT
de Montbéliard.

M. Vagneux
INGÉNIEUR ORDINAIRE

M. Mouret
INGÉNIEUR EN CHEF

RAPPORT DE L'INGÉNIEUR

A la date du 2 Juin 1911, nous recevons la

N° d'ordre }
du }
registre. }

lettre jointe émanant de la Société des Forces Motrices du
Refrain tendant à ce que l' Administration accorde à la dite
Société l'autorisation d'installer dans les rues de la Ville
de Montbéliard, des conducteurs d'énergie électrique de 1ère
catégorie (alternatif 120 V) pour l'illumination de cette
Ville lors des fêtes des 4 et 5 courant.


Les Conducteurs seront isolés. La Société des Forces
motrices du Refrain étant autorisée par permission de voirie
à établir des canalisations d'énergie électrique dans les
rues ou chemins de la Ville de Montbéliard, l'autorité com-
pétente pour autoriser l'exécution des lignes provisoires
susvisées, qui ne figuraient pas au projet d'exécution ap-
prouvé et y lancer le courant est M. l' Ingénieur en Chef du
Contrôle.

Demande d'au- }
torisation }
de la Société }
du Refrain }

Nous avons l'honneur de proposer qu'il veuille bien
eu égard à l'urgence de la demande jointe, accorder cette au-
torisation à la Société pétitionnaire.


L'Ingénieur Ordinaire,

L. Vagneux



*Rien de bien voulu si possible en présence pour
l'élection de la Société intéressée.*

Inz. N° 82. — Instr. du 22 mai 1905. Mod. N° 12 (10). — Paris. Imp. Administratives Central (Am. Mabou Rogard).



Document 3 : Vue aérienne des cités ouvrières belfortaines, vers 1960

AM Belfort, 4 Fi 864



Questions

1/ (Document 1) Citez les diverses infrastructures de transport et les activités industrielles visibles sur le plan. Quelles relations peut-il exister entre les unes et les autres ?

2/ (Document 2) Quelle nouveauté survient à Montbéliard en 1911 ? En quoi cela peut-il changer le quotidien des habitants de cette ville ?

3/ (Document 3) Quel est, selon vous, le lien entre le lotissement de maisons du premier plan et les grands bâtiments placés à l'arrière ?

4/ En vous appuyant sur des documents de votre manuel ou sur vos connaissances, dites si cette modification des paysages liée à l'industrialisation est propre à la Franche-Comté ou bien s'il s'agit d'un phénomène plus général ?

Expression écrite

Rédigez un court paragraphe expliquant en quoi les paysages et la vie quotidienne de la population ont été transformés par l'industrialisation des économies.

Chapitre 2 // Des paysages métamorphosés

2.1 Une urbanisation galopante

11 Plan de Dole dit Berger-Budin, 1874

La ville de Dole ancrée sur son centre ancien s'ouvre peu à peu sous la pression démographique et le développement industriel depuis le milieu du XIX^e siècle. Le chemin de fer force la cité à chercher de nouveaux horizons et des quartiers industriels se dessinent.

En 1874, les architectes Berger et Budin proposent un projet se voulant être un outil pour le développement de la ville, un document utile à tous les habitants et aux administrations.

Inspiré des aménagements et de la pensée du baron Haussmann, ce projet urbain ne verra jamais le jour. Les édiles municipaux sont réticents à ces changements qui allaient modifier en profondeur le paysage. Toutefois, certaines réalisations vont voir le jour quelques années plus tard.

AM Dole, 31 Fi 15

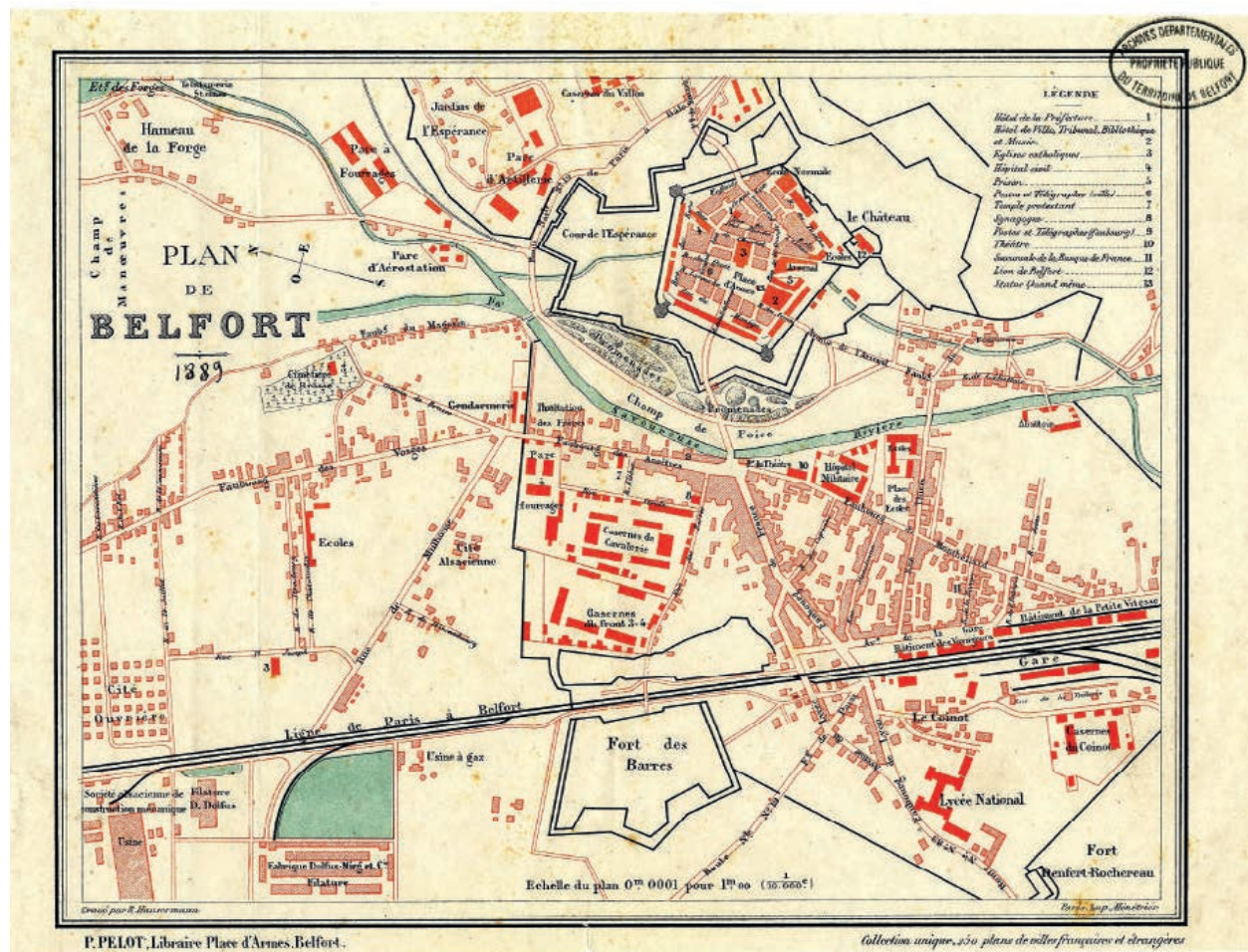


12

Plan de Belfort, 1889

Deux « villes » se côtoient en 1889 : l'une se caractérise par son statut de ville de garnison, délimitée à l'est par le mur des Faubourgs. Elle prend de l'ampleur avec l'ajout de nouvelles casernes, Bougenel et Béchaud. La seconde, à caractère « industriel », naît à proximité des usines alsaciennes (SACM – Société alsacienne de Constructions mécaniques – et DMC – Dollfus-Mieg et Compagnie–). L'immigration de travailleurs alsaciens vers le Territoire de Belfort nécessite l'implantation des premières cités ouvrières dans ce qui va devenir le faubourg des Vosges ; celles-ci sont facilement identifiables par leur plan en damier (46 maisons à logements multiples). C'est également dans ce contexte qu'est construit le Lycée national, dont la première rentrée s'effectue le 4 novembre 1873.

AD 90, 2 Fi 1

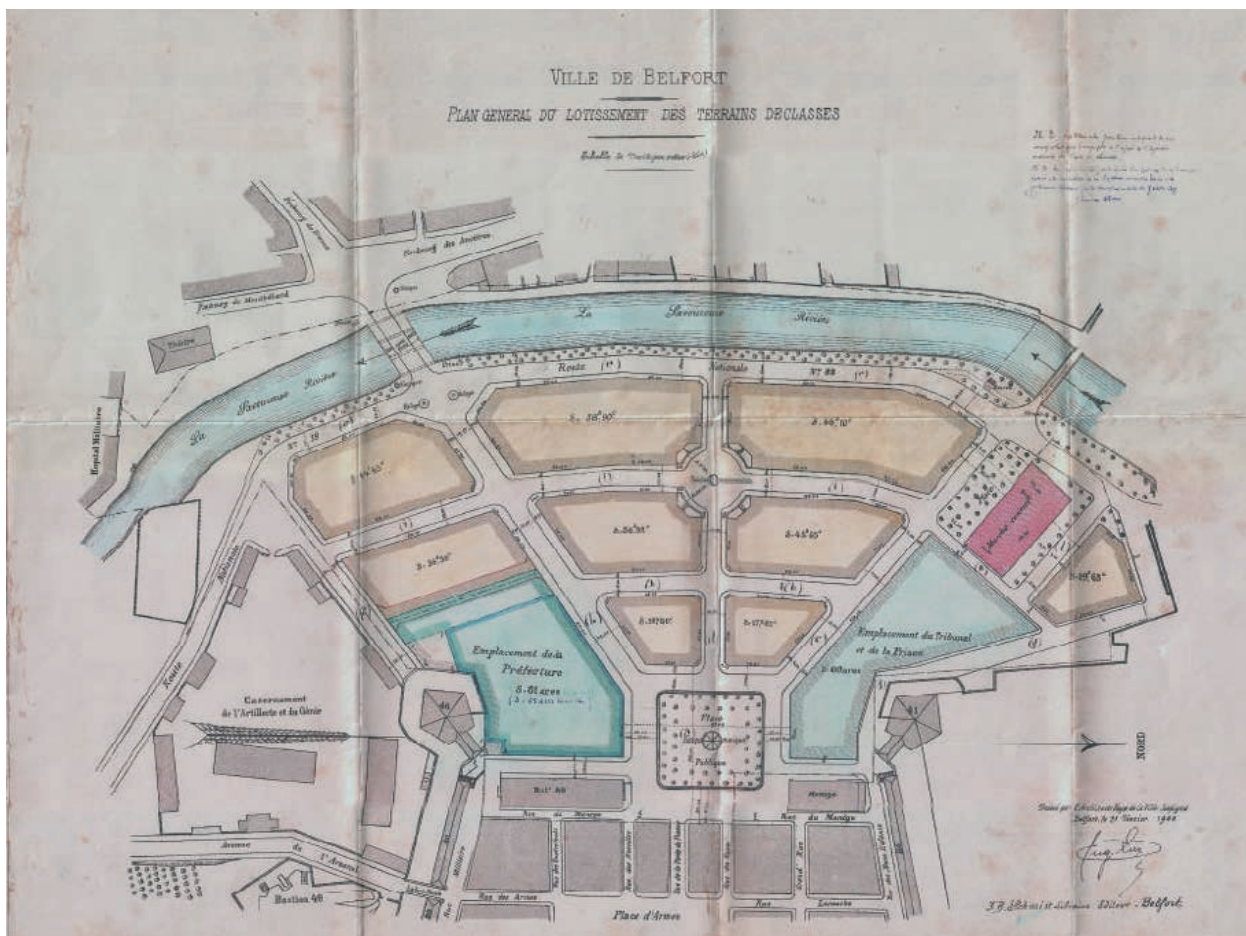


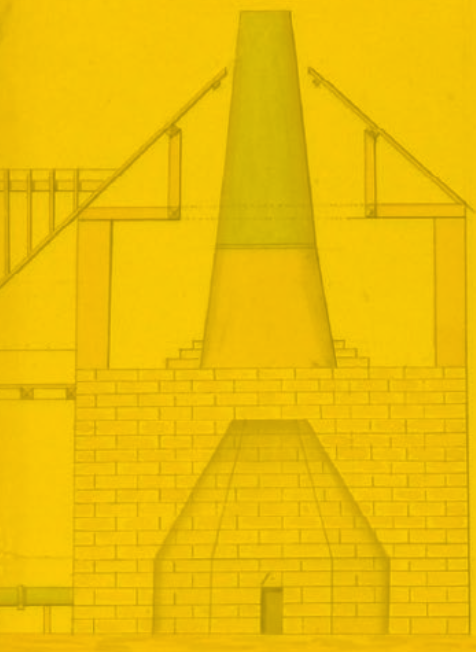
13

Plan d'urbanisme de Belfort : le quartier neuf, 1900

Après le siège de 1870 et l'explosion démographique qui en découle, Belfort étouffe dans son carcan de murailles. En 1897, la municipalité acquiert des terrains militaires et obtient l'autorisation de déraser les fortifications. Pour la première fois, elle met en place un plan de développement urbain : le quartier neuf est un éventail, aux immeubles élégants, dont le cahier des charges très strict supporte la comparaison avec les immeubles haussmanniens de Paris. Le quartier accueille des établissements prestigieux : le Grand hôtel du Tonneau d'or (1907), de grands magasins (Galeries Modernes, Au Bon Marché), un café glacier. La place de la République devient le cœur administratif de Belfort et de sa région avec la construction de la préfecture et du palais de justice en 1903.

AM Belfort, 1 N 20



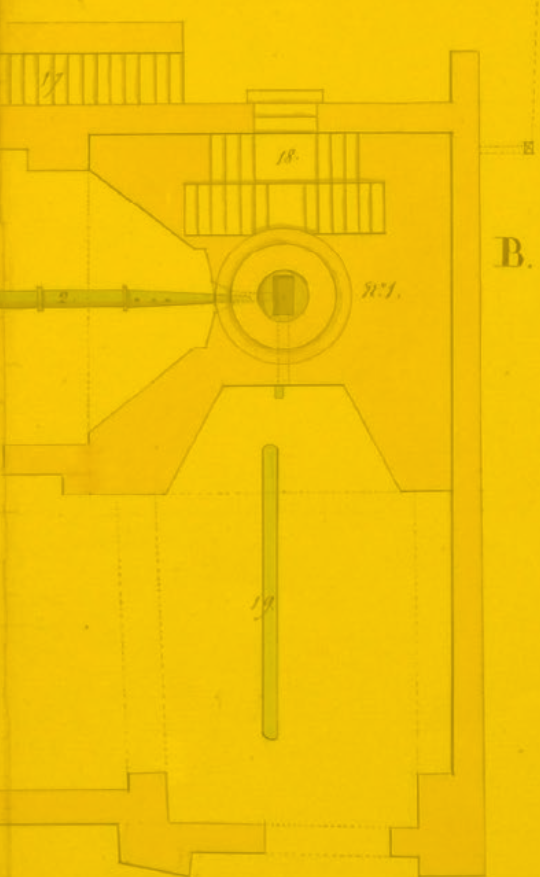


Sur A.B.



Coupe Sur E.F.

halle à Charbon



Plan, Elevations et Coupe du haut Fourneau d'Indre

ainsi que de la Machine soufflante, Composée d'un piston volant et aspirant, qui est mise en mouvement par une grande roue hydraulique qui reçoit les eaux de l'Orang par un cylindre en fonte de 53 centimètres de diamètre placé dans un canal souterrain et par une pompe à vapeur les eaux de l'Orang ne sont pas suffisamment abondantes; le tout appartenant à Messieurs Louis et Petitqueux, maître de forge Domercq à Gray.
 Cédé sur la demande des propriétaires Etienne Domercq par le géomètre Savignat résidant à Doubs, le 15 Décembre 1854. Desancesatz

Légende indicative.

- 1. haut Fourneau, (la tour)
- 2. Conduite d'air depuis le réservoir au fourneau.
- 3. Réservoir d'air de forme circulaire en tôle.
- 4. Machine soufflante de mêmes forme et mêmes matières.
- 5. Colonne sur laquelle se trouve placé le balancier de la machine soufflante.
- 6. Cylindre en fonte de 53 centimètres de diamètre qui amène les eaux de l'Orang sur la roue.
- 7. grande roue hydraulique dans les angles sans en tôle.
- 8. autre roue en fonte de 11 centimètres adaptée à l'axe de la roue précédente.
- 9. petite roue en fonte de 22 centimètres qui s'engrène dans celle de la précédente et qui fait tourner l'arbre qui agit le balancier de la machine soufflante.
- 10. emplacement de deux chaudières à eau bouillante et fermées dans un massif de maçonnerie en Carreau pour faire mouvoir la pompe à vapeur. — 11. Pompe à vapeur.
- 12. Peloton en fonte de la pompe à vapeur. — 13. Piston en fonte de 25 centimètres adapté à l'axe du peloton et agité ainsi que le peloton par l'effet de la vapeur dans la pompe.
- 14. Cylindre en fonte de 60 centimètres en bois qui s'engrène dans celui de la précédente pour agiter l'arbre qui fait mouvoir le balancier de la machine soufflante quand la roue hydraulique marche.
- 15. Piston pour alimenter la pompe à eau froide. — 16. Pompe à eau froide.

centimètres pour mètres.

Problématique

En quoi l'industrialisation va-t-elle profondément bouleverser les paysages comtois ?

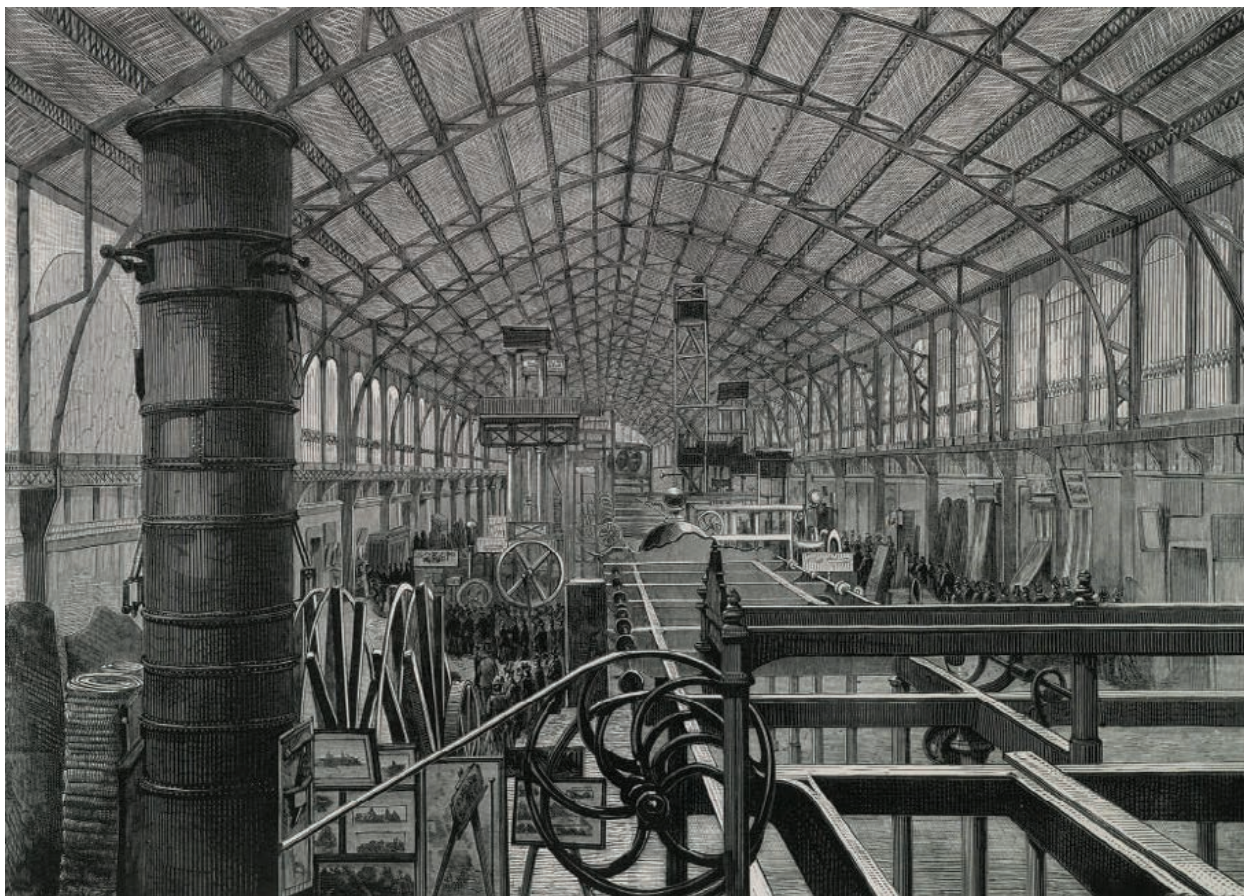
Contexte

Les nombreuses friches industrielles encore présentes sur l'ensemble du territoire comtois témoignent de la forte industrialisation de la Franche-Comté au XIX^e siècle. Le bâti industriel comtois montre à la fois une activité riche et variée depuis les mines de houille autour de Ronchamp jusqu'à la fabrication de pièces d'horlogerie au sud. Ce patrimoine longtemps délaissé est aujourd'hui progressivement réhabilité et mis en valeur en tant que richesse culturelle et architecturale.

Documents

Document 1 : La « cathédrale DMC », gravure, 1927

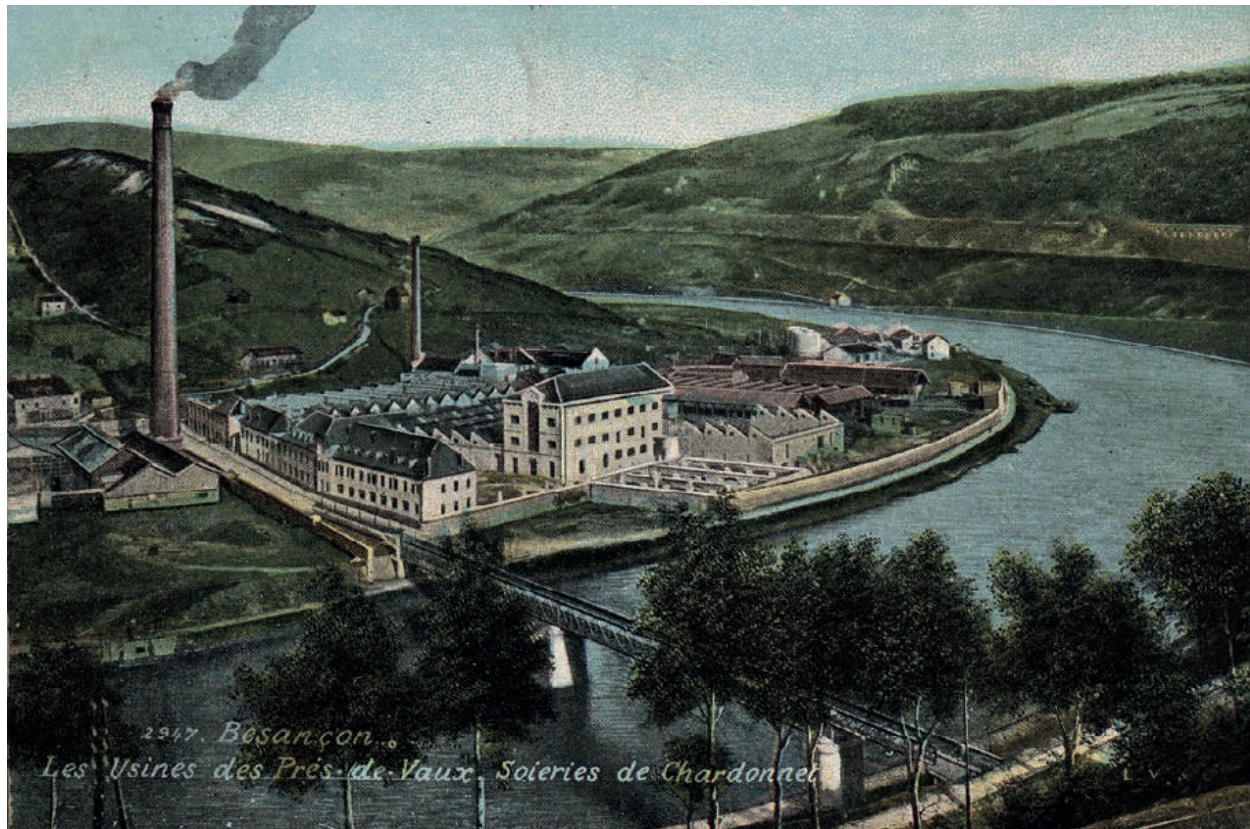
AM Belfort, 10 66



sujet d'étude

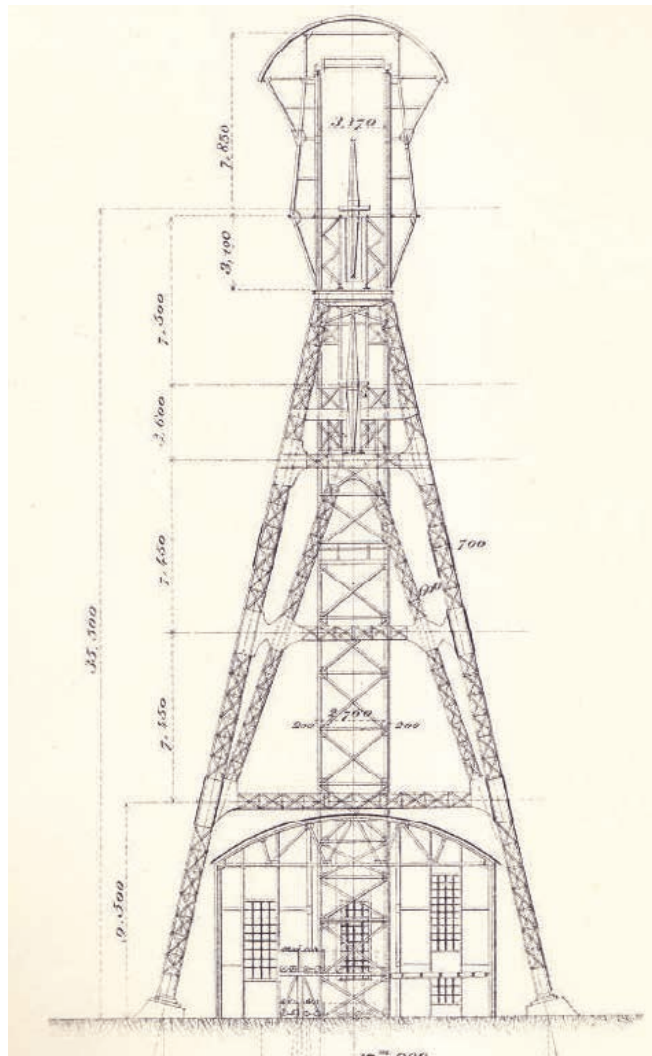
Document 2 : Carte postale représentant les soieries Chardonnet des Près-de-Vaux, 1904-1907

AM Besançon, CP-B-P4-0354



Document 3 : Plan du premier puits de 1 000 m creusé en France à Ronchamp, 1908

AD70, 54J136



Questions

- 1/ (Documents 1 et 3) Quels sont les matériaux utilisés pour l'édification de ces structures ? En quoi constituent-ils une révolution dans les techniques de construction ?
- 2/ (Document 2) Relevez les éléments caractéristiques du bâti industriel du XIX^e siècle.
- 3/ (Documents 1, 2 et 3) Quels sont les buts recherchés dans la construction de ces bâtiments ?
- 4/ En vous appuyant sur des documents de votre manuel ou sur vos connaissances, relevez d'autres exemples de la modification des paysages liés à l'industrialisation à l'échelle de la France ? Sont-ils de même nature ? Justifiez votre réponse.

Expression écrite

Rédigez un court paragraphe qui montre en quoi la révolution industrielle a transformé les paysages comtois au XIX^e siècle.

Chapitre 2 // Des paysages métamorphosés

2.2 La naissance d'un bâti industriel

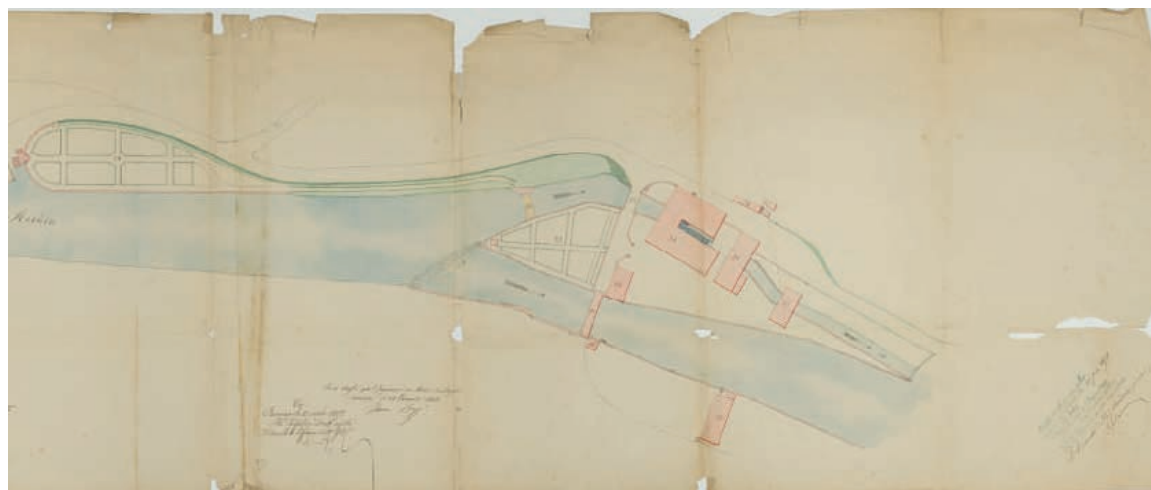
14 Usine de tréfilerie à Lods sur la Loue, 1852

En 1852, Jules Vautherin, ingénieur centralien et héritier d'une usine de tréfilerie à Lods, dans la haute vallée de la Loue, demande à la préfecture l'autorisation d'exhausser l'un des barrages qui alimente son usine en énergie. C'est à cette occasion qu'est réalisé le plan de l'ensemble industriel qui borde la rivière. L'implantation est ancienne, puisque l'emplacement d'un martinet est attesté dès le milieu du XVI^e siècle, mais l'activité prend son essor dans le dernier tiers du XVIII^e siècle lorsque Noël Fleur y implante une forge. Dès lors, la production de fil de fer, de clous et d'épingles ne cesse de croître et l'usine de s'agrandir.

Comme on le voit sur le plan, cinq cents mètres en aval du premier site, un second est aménagé au début du XIX^e siècle et la demeure des propriétaires, le « château des forges », est construite entre les deux.

Au milieu du siècle, l'usine, avec une autre construite en aval à Vuillafans, fabrique plus de 750 tonnes de fil de fer, dont 250 t sont converties en clous et en aiguilles. Elle emploie près de 500 ouvriers dont beaucoup vivent sur place. La mécanisation précoce et le choix de la valeur ajoutée (fabrication de 36 grosseurs différentes de fil) fondent le succès de cette entreprise jusqu'au lendemain de la Première Guerre mondiale.

AD 25, 42854



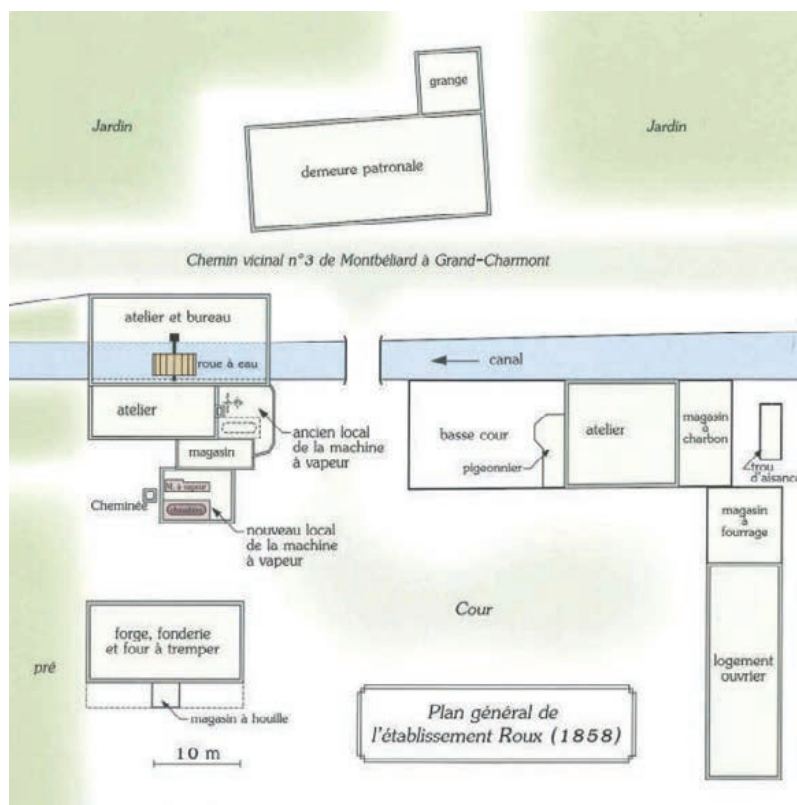
15

Les usines Roux à Montbéliard, seconde moitié du XIX^e siècle

En 1834, Albert Roux installe une usine d'horlogerie à Montbéliard au lieu-dit « la Prairie ». Plus de 300 ouvriers y travaillent en 1859, et l'entreprise connaît un certain succès jusque dans les années 1920.

Bâtie sur le canal pour faire fonctionner une roue hydraulique, l'usine est agrandie au fil des années et la demeure patronale est construite vers 1853. Le plan et la restitution de l'usine témoignent de l'organisation de la production, avec un logement pour les ouvriers à proximité des ateliers et la résidence du chef d'entreprise sur l'autre rive du canal. Le logement patronal et ouvrier est donc intégré au bâti industriel.

AM Montbéliard, Images du patrimoine - Plan général des usines, 1858



AM Montbéliard, Images du patrimoine - Restitution des usines, vers 1890



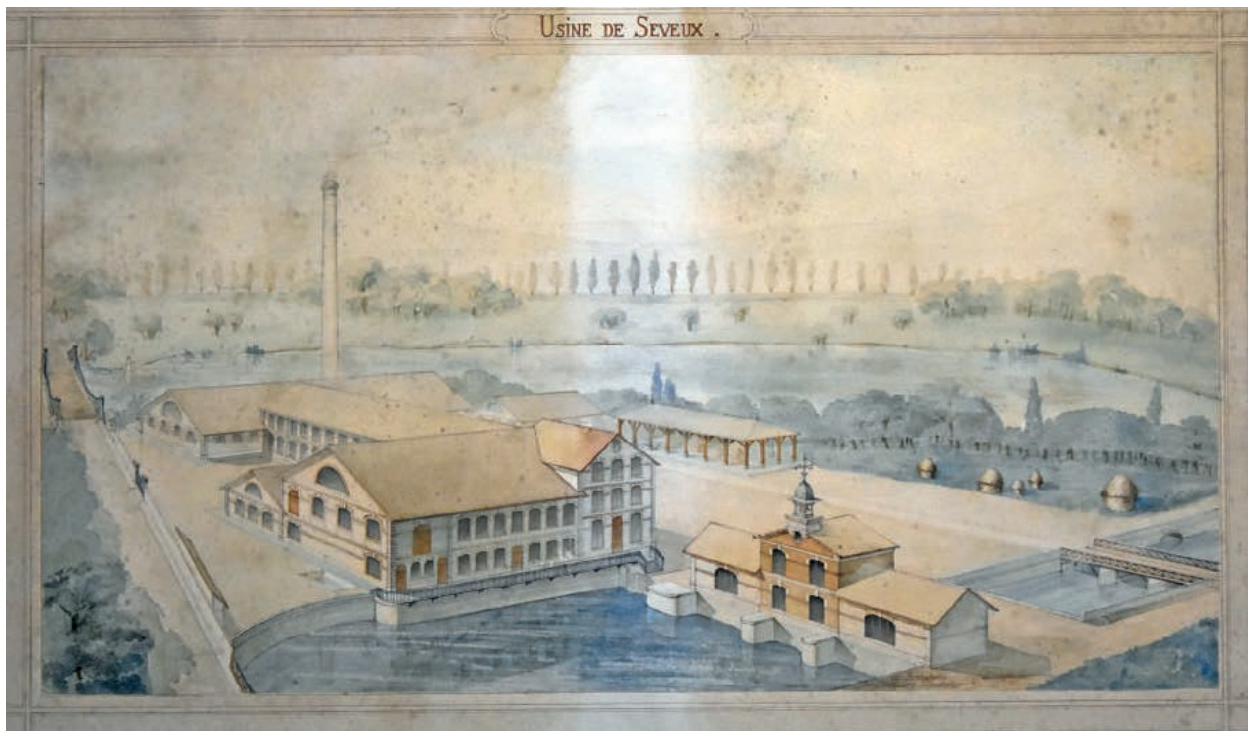
16

Gravure de l'usine de Seveux, fin du XIX^e siècle

Une fabrique de pâte à papier est établie dès 1877 sur le site de l'ancien haut-fourneau exploité de manière industrielle depuis la fin du XVII^e siècle. Cette gravure de l'usine de Seveux réalisée à la fin du XIX^e siècle montre l'importance du site et ses différents agrandissements réalisés entre 1890 et 1892 avec ses bâtiments de production, ses hangars et les logements ouvriers.

Vers 1900, la production quotidienne de pâte à papier avoisine les 15 t. Elle culmine avec 300 à 400 t en 1918. L'usine ferme définitivement ses portes en 1931.

AD 70, 4 Fi 1



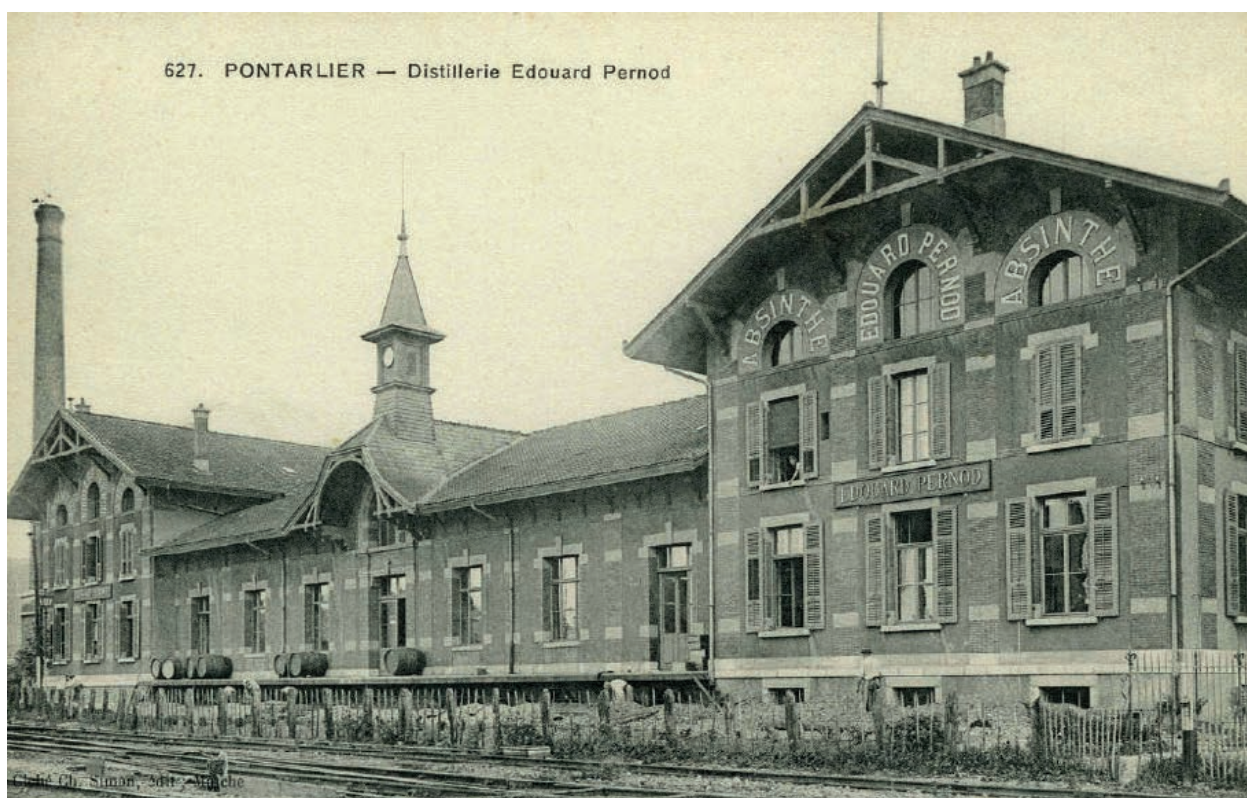
17

Usine Édouard Pernod de Pontarlier, vers 1900-1915

Le développement industriel de Pontarlier, sous l'impulsion d'entrepreneurs suisses, entraîne la construction d'usines modifiant le paysage urbain de façon particulière. À l'inverse des usines classiques de briques rouges, les distillateurs et industriels suisses privilégient la construction de bâtiments en pierre de taille présentant de larges ouvertures. Les façades des usines Schrader, Nestlé et de l'ex-distillerie Junod en gardent encore le souvenir.

La distillerie Pernod fils est citée en exemple après sa reconstruction en 1901 pour le bien-être et le respect du personnel. Les ateliers sont vastes, aérés, chauffés en hiver et disposent de vestiaires spacieux.

AM Pontarlier, 4 Fi 15



18

Implantation des usines alsaciennes à Belfort, 1913

Après 1870, l'arrivée de grandes firmes alsaciennes modifie profondément la physionomie de l'industrie belfortaine jusque-là caractérisée par de petits établissements implantés au cœur du tissu urbain. Cette carte postale datée de 1913 situe, de gauche à droite, les Établissements Kœchlin (tissage), la Société alsacienne de Constructions Mécaniques (future Alsthom) et la filature Dollfus-Mieg et Compagnie.

La standardisation et la spécialisation du bâti industriel est bien visible : le regroupement des ateliers par types dans un plan élaboré montre combien les processus de production ont été réfléchis de manière à rationaliser l'ensemble de la fabrication, maîtriser les coûts et augmenter la productivité des usines.

AM Belfort, 4 Fi 542



19

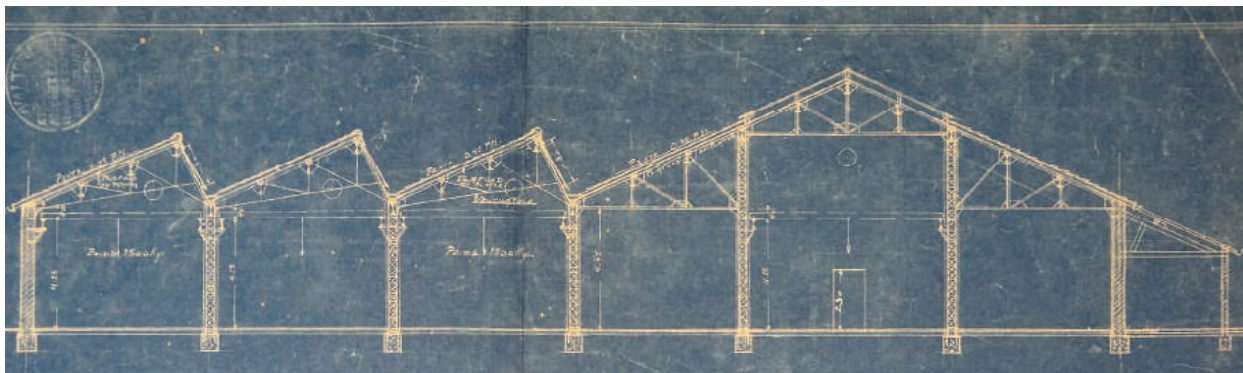
Plan du site de l'usine des Prés à Beaucourt, société Japy, 1919

Les plans, reproduits avec la technique de diazographie, sont dessinés en 1919 par le cabinet d'architectes Walter et Thierry de Montbéliard. Il s'agit d'un nouveau site de production, implanté au cœur de la cité, qui verra le jour en 1921.

Il est construit selon le modèle anglais du Shed, qui marque les paysages industriels par son architecture spécifique. Succession d'ateliers en rez-de-chaussée, surmontés d'une toiture en dents de scie, il permet d'amener la lumière au cœur des usines ; il est ici accolé à une halle, de volume plus conséquent, permettant le montage du gros matériel électrique.

Cette technique de construction, avantageuse en termes de coût, répond également à une logique de gain de temps et de flexibilité dans l'assemblage des différents éléments.

AD 90, 38 J 161

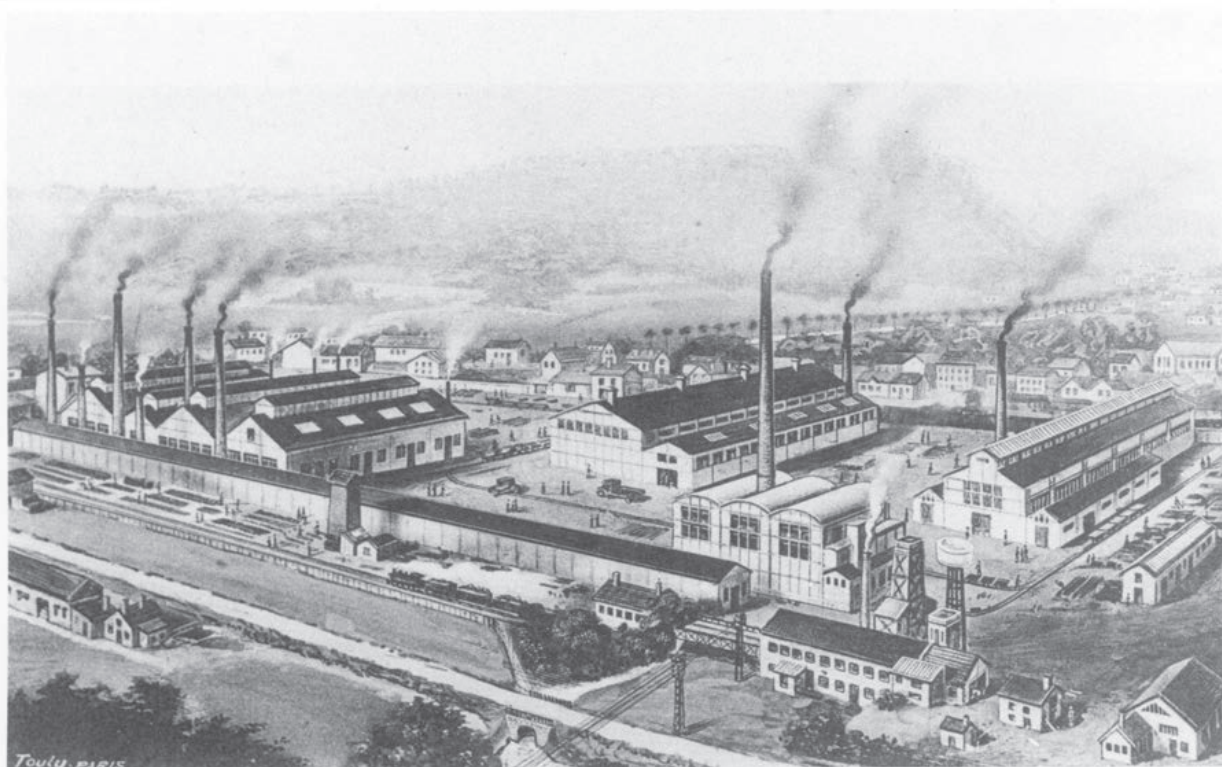


Les aciéries de Champagnole, années 1920

En 1912, une première aciérie qui fabrique des aciers spéciaux voit le jour à Champagnole. En 1916, elle devient la Société anonyme des Aciéries de Champagnole et connaît un développement rapide stimulé par la guerre en produisant des aciers rapides en barres. Elle se dote de fours électriques à arc et d'un marteau-pilon et travaille avec les forges de Syam qui sont chargées du laminage.

Elle compte plus de 200 ouvriers en 1923. Dans les années 1930, elle construit une cité ouvrière à proximité pour loger ses ouvriers et maintient son activité jusqu'à aujourd'hui.

AD 39, 31 Fi 567



Vue Générale des Aciéries de Champagnole (Jura)

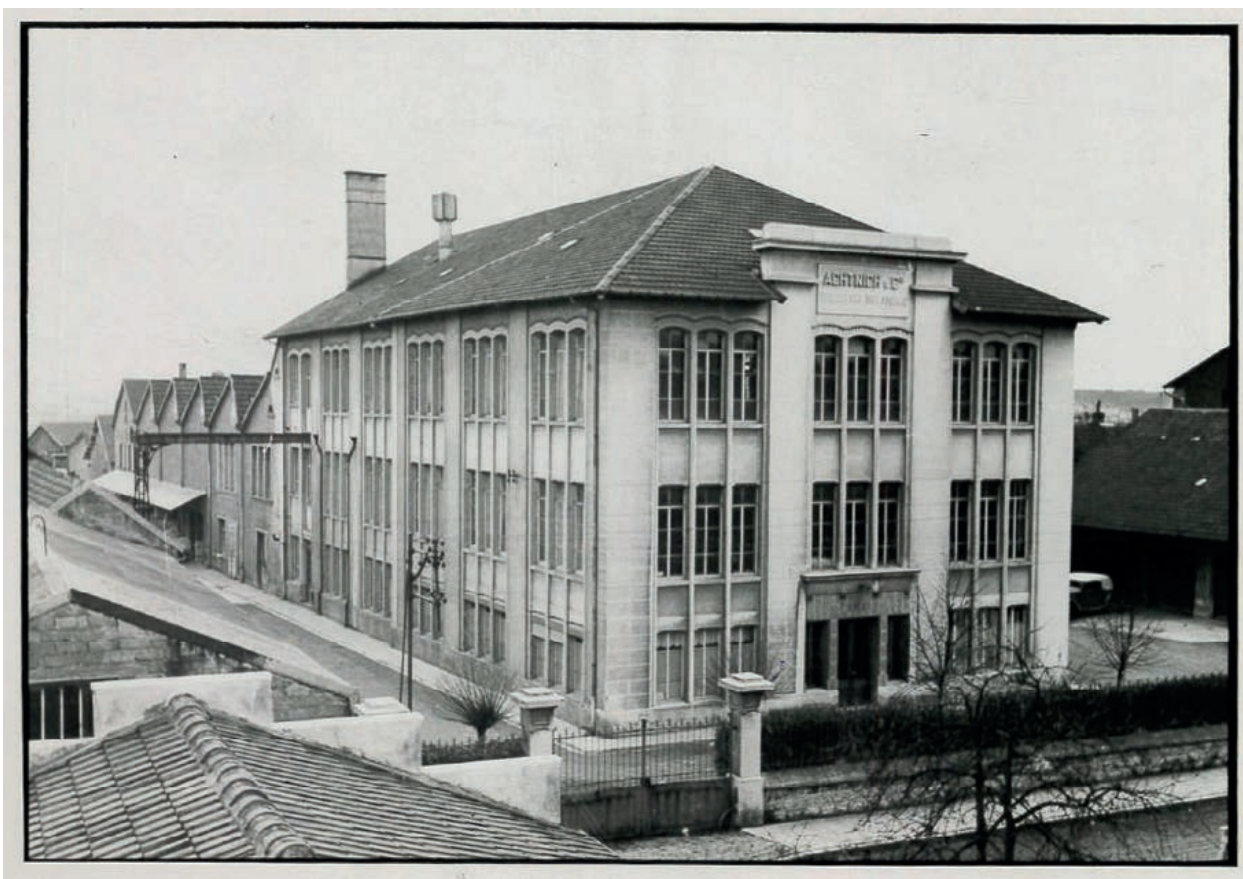
21

Bonneterie Achtnich de Belfort, vers 1930

En 1910, les Tricotages Mécaniques Achtnich et C^{ie} sont fondés à Belfort par un industriel suisse. On y fabrique du linge de corps en laine, coton et soie. Jusqu'à sa fermeture en 1994, le site ne cessera de connaître les modifications nécessaires aux choix industriels, aux nouvelles méthodes de fabrication et aux quantités produites.

Un bâtiment sur trois niveaux est édifié entre 1921 et 1923. Un nouvel atelier de fabrication est construit entre 1945 et 1949 dans le prolongement du précédent. En 1958-1959, un nouveau bâtiment est érigé, perpendiculairement au premier. Cet édifice est composé de parpaings de béton et de béton armé, matériaux indispensables à la solidité de l'usine qui accueille de lourdes machines de production.

AM Belfort, 1 Z 179



Plan de la cité ouvrière de l'usine Solvay de Tavaux, 1946

Compte tenu des risques liés à l'activité de l'entreprise Solvay qui produit notamment du chlore, l'usine chimique de Tavaux, le site industriel le plus important du Jura, est implantée en 1930 à l'écart des villages existants.

À proximité, l'entreprise construit pour ses salariés une véritable ville sur plus d'une cinquantaine d'hectares, où la hiérarchie de l'entreprise est reproduite. Ingénieurs, contremaîtres, ouvriers et employés disposent de maisons individuelles ou jumelées avec jardin, ou de logements dans des immeubles d'habitation selon leur statut, et bénéficient de tout ce qui est nécessaire : une école, des commerces, des installations sportives et même un centre de soins et une église. L'œuvre sociale de l'entreprise crée un entre-soi confortable et envié du voisinage.

AD 39, 213 W 1



23

Usine Graf de Dole, 1947

En 1917, les trois frères Graf, d'origine suisse, créent une fabrique de fromage de gruyère fondu à Dole. Ce produit innovant, de fabrication économique et d'usage pratique, se conserve très bien et répond aux goûts nouveaux et aux habitudes des consommateurs du XX^e siècle. Le succès arrive vite et l'usine située à proximité du centre-ville s'agrandit.

Cette représentation imaginaire de l'usine de Dole illustre ce développement.

L'association avec l'entreprise Bel en 1960 permet aux établissements Graf de dépasser largement le cadre régional.

AM Dole, 9 Z 23/14

FROMAGES EN GROS
 SOCIÉTÉ ANONYME DES ANCIENS ÉTABLISSEMENTS
GRAF FRÈRES
 AU CAPITAL DE ~~5.000.000~~ FRANCS
 15.050.000





DÉPÔTS
PARIS
 44, RUE SAINT-DENIS
 Téléph. GUTENBERG 87-84
 & DANS LES PRINCIPALES
 VILLES DE FRANCE

*Dole les marchandises
 suivantes payables dans Dole
 expédiées par l'entremise de*

Dole, le 1er Avril 1947.
 Monsieur SAUVAGE
 beurres et fromages
 POLIGNY
 -:-:-:- (Jura)

DOLE DU JURA
 5, RUE du CHATEAU d'EAU
 CC POSTAUX DIJON 11908
 Code A.B.C. 5th Edition
 R.C. DOLE 80
 TÉLÉPHONE 114 & 124
 TÉLEG: GRUYERO-DOLE

COMMANDE N°

MARQUES DES COLIS	QUANTITÉS	PRIX	MONTANT	TOTAUX

A V O I R

pétis gation me en

IMP. POLIGNY, DIJON

24 Photographie promotionnelle du hall de montage des locomotives Alstom à Belfort, 1953

Depuis 1881, la SACM (devenue Alstom) fabrique des locomotives à Belfort. Au lendemain de la Libération, l'usine reprend sa production et agrandit le site. Construit en rez-de-chaussée, le hall de montage des locomotives, constitué d'un volume unique et monumental, est pourvu d'une ossature et d'une charpente métalliques.

Il est destiné à la fabrication des locomotives électriques (BB 8100 puis CC 7100) ; en 1955, Alstom remporte un grand succès avec le record du monde de vitesse sur rail réalisé par la locomotive CC 7107 (331 km/h).

AD 90, 96 J 81



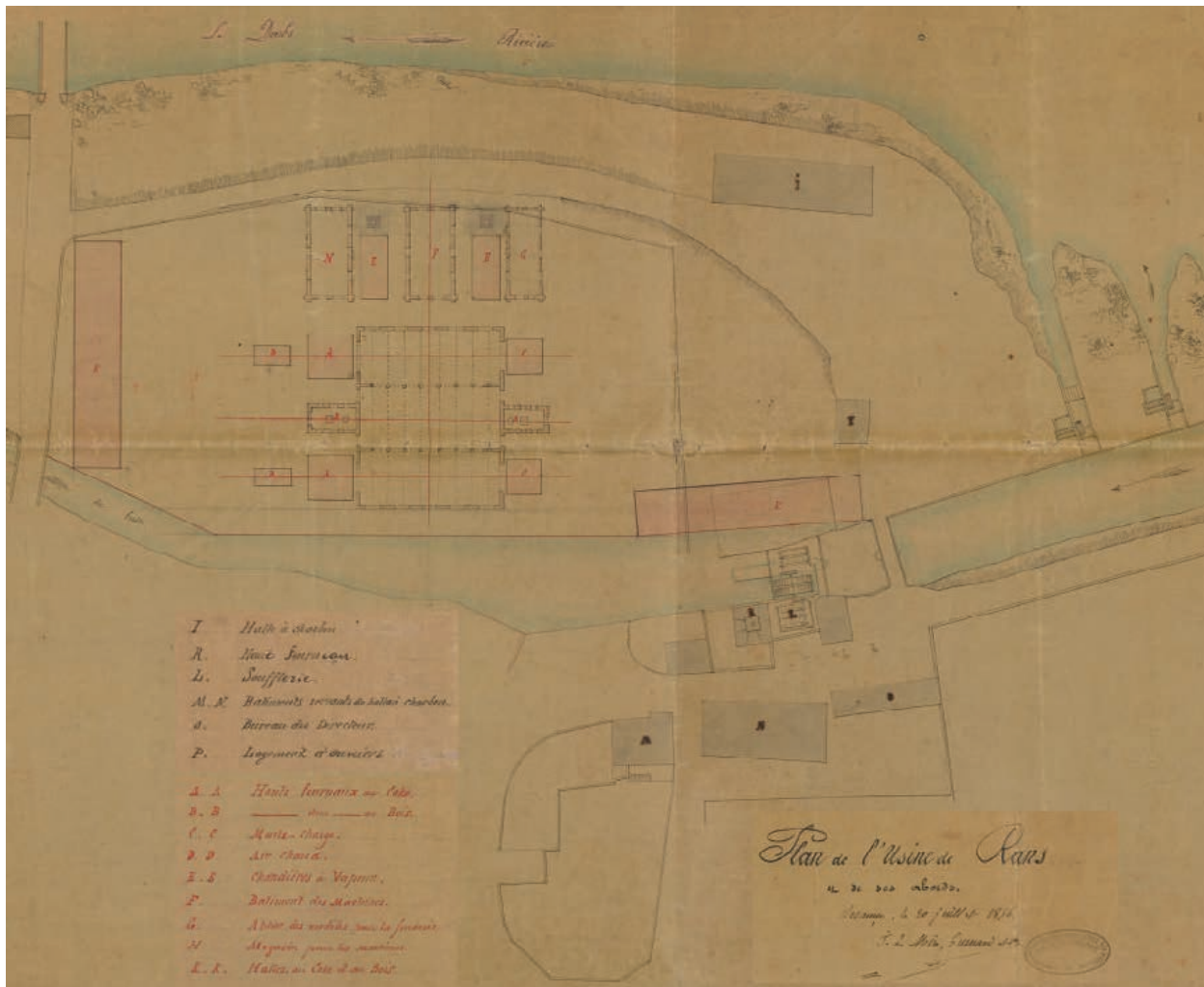
Chapitre 2 // Des paysages métamorphosés

2.3 L'exploitation des ressources naturelles et ses limites

25 Création de hauts-fourneaux à Rans, 1854

En 1854, la Société des Forges de Fraisans décide de moderniser les forges de Rans, implantées depuis 1705 sur les rives du Doubs. Elles transforment le minerai de fer des mines d'Ougney situées à une dizaine de kilomètres, dans des hauts-fourneaux alimentés au charbon de bois provenant de la forêt de Chaux toute proche. Ces forges ne sont plus assez rentables face à la concurrence anglaise qui produit le fer avec du coke. Quatre nouveaux hauts-fourneaux alimentés au coke sont construits, dont deux de plus grande capacité. Une machine à vapeur actionne leur soufflerie, remplaçant la prise d'eau sur le Doubs soumise aux aléas climatiques. La rivière devient la principale voie d'acheminement des matières premières et des productions de l'usine. La création d'une voie ferrée entre Ougney et Rans, pour remplacer efficacement les charrettes dans le transport du minerai, complète cette transformation.

AD 39, Sp 3415

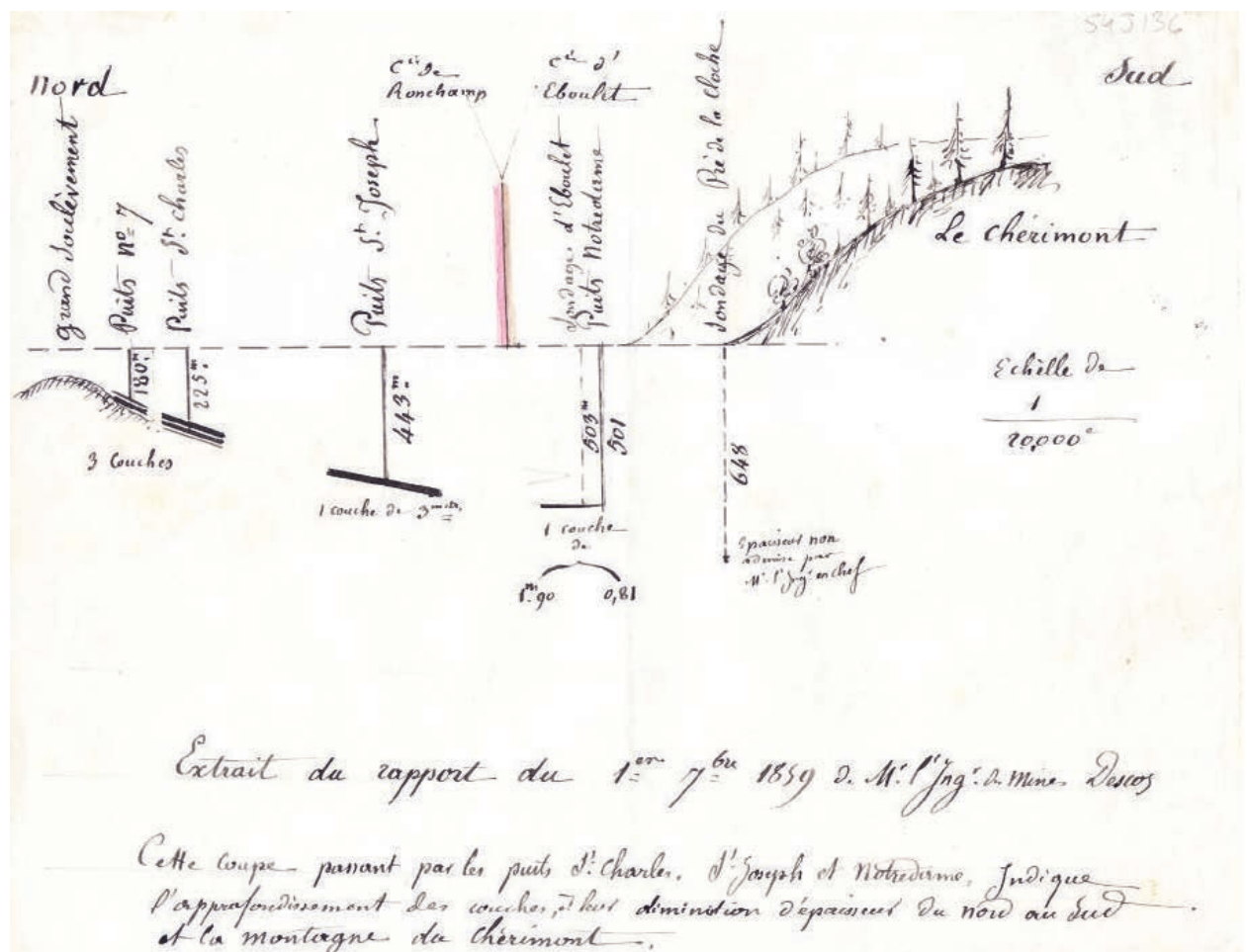


26

Coupe de la concession de Ronchamp, 1859

Cette coupe à travers les concessions de la compagnie de Ronchamp-Champagne et de la compagnie concurrente d'Éboulet est extraite du rapport de l'ingénieur des mines Descos daté du 1^{er} septembre 1859. On remarque les noms des différents puits ainsi que les différents niveaux d'approfondissement des couches. Le puits Saint-Joseph, qui est l'un des plus productifs du bassin houiller durant la seconde moitié du XIX^e siècle, est le théâtre d'un terrible coup de grisou le 10 août 1859 qui va provoquer la mort de 29 mineurs.

AD70, 54J 136

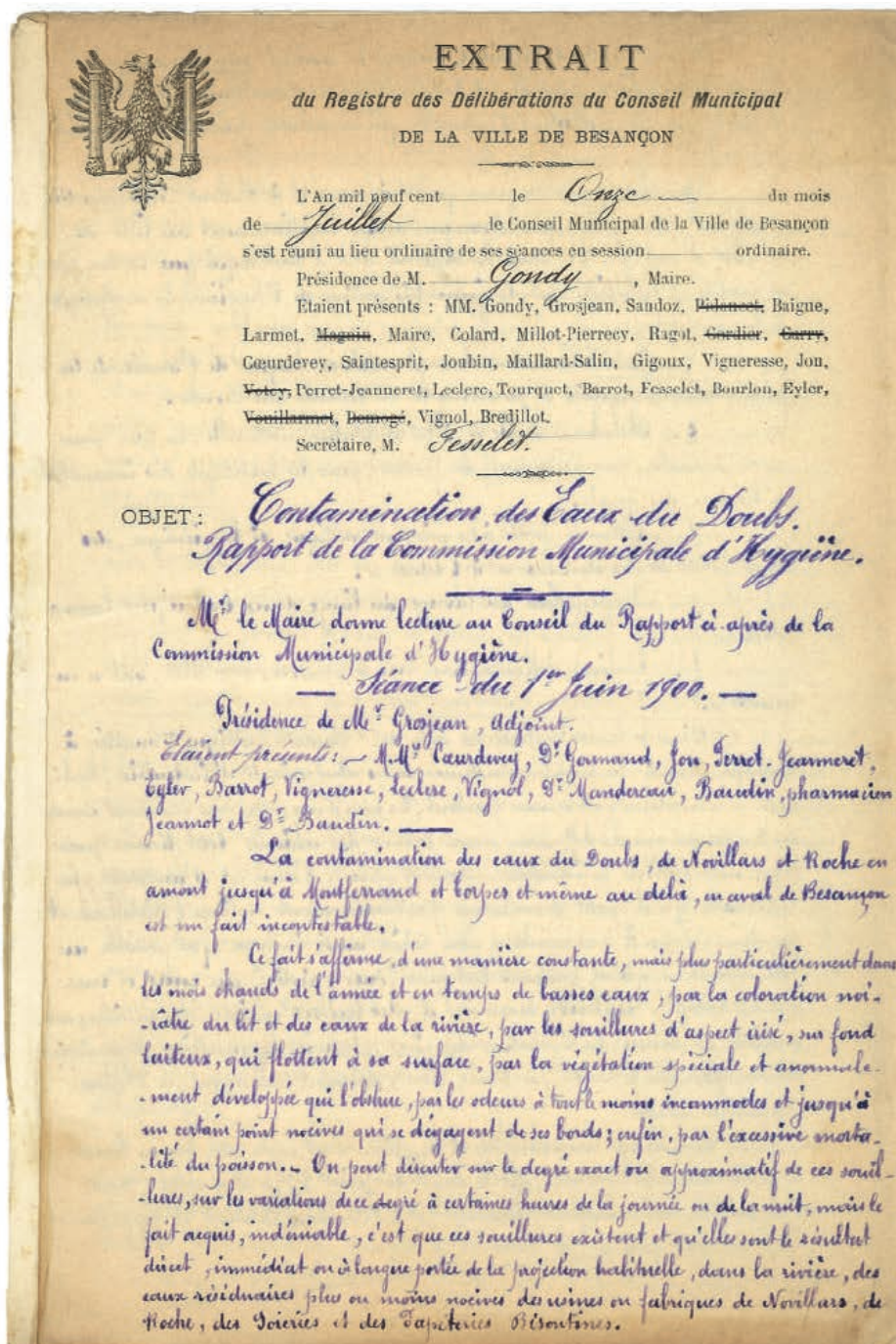


Contamination des eaux du Doubs par des usines, 1900

A Besançon et aux environs, certaines usines importantes polluent le Doubs. Les eaux utilisées pour leurs activités sont directement rejetées dans la rivière et provoquent sa contamination.

Ce document, daté de 1900, nomme les coupables : la papeterie de Novillars, la distillerie de Roche-lez-Beaupré, la papeterie et les soieries Chardonnet de Besançon (quartier des Prés-de-Vaux). Leur localisation, en amont de la ville, empêche toute utilisation du Doubs comme source d'eau potable. La pollution de la rivière, connue de tous, est visible à l'œil nu : couleur noirâtre, fond laiteux, végétation dense, odeurs nauséabondes et mortalité excessive des poissons.

AM Besançon, 4 D 4



28

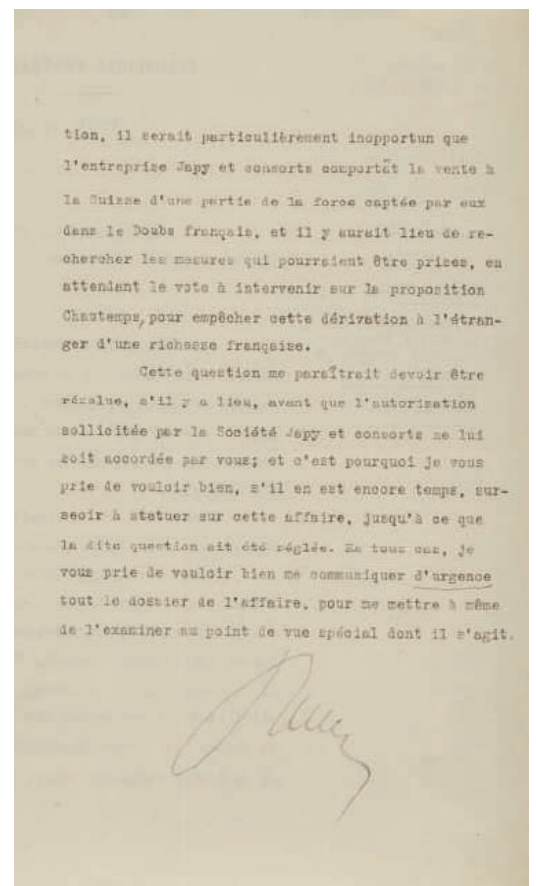
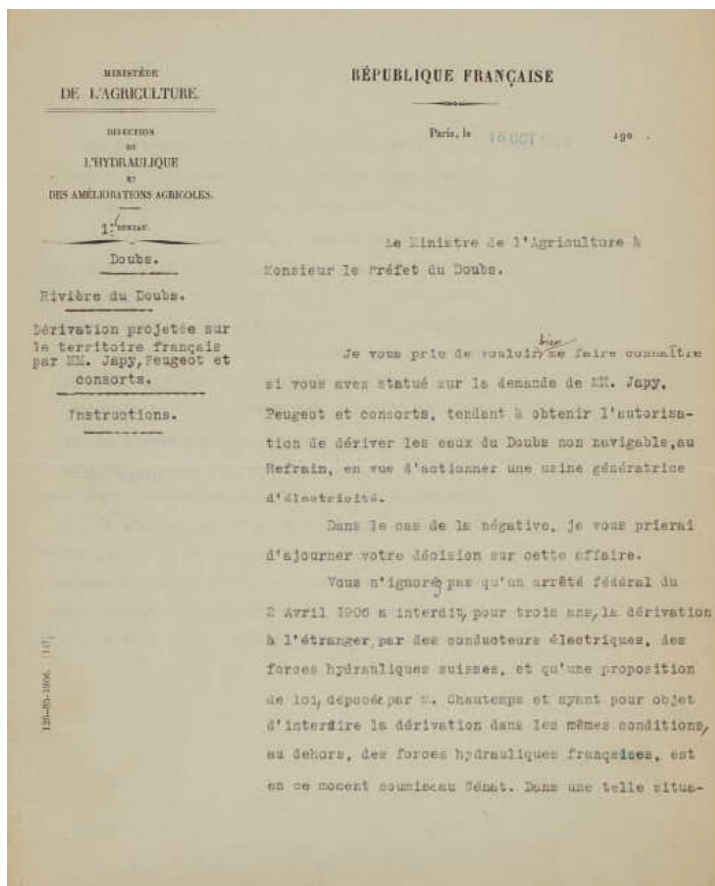
Usine électrique du Refrain, 1906

En 1906, l'électricité est déjà un bien stratégique dont les États souhaitent jalousement conserver le bénéfice. Ce sont pourtant des industriels cherchant à pourvoir leurs usines d'une source d'énergie nouvelle qui sont à l'initiative des premières centrales hydroélectriques.

Celle située à l'entrée de gorges accidentées du Doubs, au Refrain, sur le territoire de Charquemont, est inaugurée en septembre 1909, trois ans après la fondation d'une société dont les membres du conseil d'administration sont des entrepreneurs suisses et doubiens comme Japy ou Peugeot. Son bâtiment principal, qui illustre par son architecture palatine le culte du progrès, abrite trois groupes turbo-alternateurs placés à la sortie d'une conduite forcée de 115 m de long et qui atteint la centrale au terme d'une chute de 62 m.

La diffusion de l'électricité par voie aérienne vers quatre sous-stations du pays de Montbéliard, contribue au développement des entreprises de mécanique de ce territoire dans le premier tiers du XX^e siècle.

AD 25, 401 S 1



Chapitre 3

LES GRANDES DYNASTIES INDUSTRIELLES



Sur

l'alle à Charbon

Coupe Sur E.F.

B.

Plan, Elevations et Coupe du haut Fourneau d'Indre
ainsi que de la Machine soufflante, Composée d'un piston foulant et aspirant, qui est mis en
mouvement par une grande roue hydraulique qui reçoit les eaux de l'Ang par un cylindre en fonte de
Centimètres de diamètre placé dans un canal souterrain et par une pompe à vapeur lesque
eaux de l'Ang ne sont pas suffisamment abondantes; le tout appartenant à Messieurs
Léon et Petitjean, maître de forge Domercq à Gray.
Cédé sur la demande des propriétaires Etienne Domercq par le géomètre Sussign
sit. Dans à Doubs, le 15 Décembre 1854. Desancesoff

Légende indicative.

1. haut Fourneau, (la tour)
2. Conduite d'air depuis le réservoir au fourneau.
3. Réservoir d'air de forme circulaire en tôle.
4. Machine soufflante de même forme et même matière.
5. Colonne sur laquelle se trouve placé le balancier de la machine soufflante.
6. Cylindre en fonte de 53 Centimètres de diamètre qui amène les eaux de l'Ang sur la roue.
7. grande roue hydraulique dans les angles sans en tôle.
8. autre roue en fonte de 112 centimètres adaptée à la roue de la roue précédente.
9. Piston en fonte de 22 centimètres qui s'engage dans l'axe de la précédente et qui fait tourner la roue qui agit le balancier de la machine soufflante.
10. Emplacement de deux chaudières à eau bouillante réservées dans un massif de maçonnerie en Carreau pour faire mouvoir la pompe à vapeur. — 11. Pompe à vapeur.
12. Peloton en fonte de la pompe à vapeur. — 13. Piston en fonte de 28 centimètres adapté à la roue et agité ainsi que le peloton par l'effet de la vapeur dans la pompe.
14. Cylindre en fonte de 60 centimètres en bois qui s'engage dans l'axe de la précédente pour agiter le bois qui fait mouvoir le balancier de la machine soufflante quand les eaux hydrauliques manquent.
15. Piston pour alimenter la pompe à eau froide. — 16. Pompe à eau froide.

centimètres pour mètres

Le comte de Chardonnet, un exemple d'entrepreneur industriel en Franche-Comté

Problématique

En quoi le comte de Chardonnet illustre-t-il la figure de l'entrepreneur industriel ?

Documents

Document 1 : Brève histoire de l'invention de la soie artificielle et photographie de l'usine des Prés-de-Vaux à Besançon, article paru dans *Le Doubs industriel*, 4 août 1923

AM Besançon, 15Z1

94

L'ILLUSTRATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

4 août 1923



VUE GÉNÉRALE DE L'USINE

Société de la Soie artificielle de Besançon

La Soie artificielle — Industrie d'origine française

Un des titres de gloire, et non des moindres, de la ville de Besançon, est d'avoir donné le jour à l'industrie de la soie artificielle, d'un essor aujourd'hui prodigieux. Ce titre, elle le doit à son illustre fils, le comte Hilaire de Chardonnet, né à Besançon le 1^{er} mai 1839.

Il y a maintenant près de deux siècles que l'idée a été émise de produire par un moyen chimique un filamen-
t qui puisse remplacer celui du ver à soie; le problème était cependant d'une difficulté inouïe. Le fil de soie grège n'a pour diamètre qu'un centième de millimètre environ, pour le rompre, il faut une force de près de 50 kilos par millimètre carré, après tissage il donne des étoffes d'une souplesse et d'une élégance admirées depuis des milliers d'années — Il est établi que 3000 ans avant l'ère chrétienne, les Chinois filaient le cocon du bombyx mori.

Songer à fabriquer par voie de synthèse une matière de sécrétion animale, c'est-à-dire non pas une substance unique, mais un mélange complexe de corps dont la nature chimique est encore incertaine, eût été trop ambitieux; l'état actuel de la science ne permet encore pas de supposer que ce résultat puisse être jamais obtenu. Résumant, dans son « Mémoire pour servir à l'histoire des insectes », indique en 1734 comment il entrevit la solution :

« Une autre vue que la nature semble nous donner ici, dit-il, c'est que la soie n'étant qu'une gomme li-
quide qui se dessèche, ne pourrions-nous pas nous-
mêmes faire de la soie avec nos gommes et nos
résines ou avec leurs préparations? Cette idée, qui
pourroit d'abord paroître chimérique, ne semblera pas
si vaine lorsqu'on viendra à l'approfondir. »

Bien des années devaient s'écouler avant qu'un indus-
triel osât entreprendre la réalisation de cette conception.
En 1855, Audemars de Lausanne prend un brevet pour
la fabrication d'un produit qu'il appelle « Soie artifi-
cielle ». Il fait une pâte de jeunes pousses de mûrier
transformées en collodion et d'une solution de caoutchouc,
en extrait un fil visqueux avec une pointe d'acier et ce
fil, desséché dans l'air, il l'enroule sur une bobine. Une
méthode était posée mais, quant à l'application, elle ne
dut jamais avoir lieu, on ne trouve nulle part la trace
d'un textile ainsi obtenu. Pour faire aboutir une réali-
sation vraiment industrielle, il fallait un savant, aussi
capable de vaincre les difficultés d'ordre chimique que
de construire l'appareillage mécanique le plus délicat. Il
se trouva dans le comte Hilaire de Chardonnet.

Sorti de l'École Polytechnique en 1861, dans le corps
des Ponts et Chaussées, pourvu, par suite, de l'Instruc-
tion générale la plus étendue, il se consacre tout d'abord à
l'étude de l'optique et de la physiologie. Parmi de nom-
breux sujets, le célèbre travail de Pasteur sur le ver à
soie fixe son attention. Il analyse la formation de la soie
au cours de la sécrétion du bombyx, le phénomène de
coagulation, l'influence de la forme du filament dans le
jeu de lumière qui donne le chatoyement et enfin, la
reproduction synthétique de la séricine étant pour le
moment hors du moyen de l'homme, il étudie par des
méthodes scientifiques rigoureuses les matières pouvant
la remplacer et s'arrête à la cellulose, encore aujour-
d'hui seule matière première de cette industrie.

Ces premières recherches du comte de Chardonnet
demandèrent plusieurs années. Elles commencent en 1878
et le 12 mai 1884 il dépose à l'Académie des Sciences un
pli cacheté contenant l'essence de son invention. Un
collodion, additionné d'un chlorure métallique et chassé
à travers un orifice d' $\frac{1}{10}$ de millimètre dans de l'eau
légèrement acidulée, donne un filament qui se solidifie
progressivement dans cette eau puis dans l'air. Ces fila-
ments continus, groupés en nombre proportionné à la
grosseur du fil à obtenir, donnent un textile transparent,
souple, de toucher et d'aspect soyeux, leur résistance à la
rupture atteint jusqu'à 30 kilos par millimètre carré, celle
d'un fil d'acier, celle également des soies de Canton et
du Japon.

Le comte de Chardonnet construit alors un petit atelier
de fabrication de cette nouvelle soie et à l'Exposition
universelle de 1889, dans la Galerie des Machines, pré-
sente des étoffes, notamment des ornements d'église tissés
avec son produit; sous les yeux du public sa petite
machine de laboratoire fonctionne jusqu'à la clôture de
l'Exposition.

Le Jury décerne un Grand Prix au Comte de Chardon-
net qui, chose prodigieuse, n'avait en aucun collabora-
teur. Puis, dans un banquet de la Société d'Emulation du
Doubs, le maire de Besançon, au nom de la municipalité,
invite le comte de Chardonnet à réserver à sa ville natale
l'industrie qui allait se créer. De son côté, M. Weibel,
avocat ayant opté pour la France en 1871, venait d'éta-
blir avec succès la fabrique de cellulose de Novilars et la
papeterie de Besançon; il joint ses sollicitations à celles
des édiles, offrant de s'entremettre pour le côté financier
de l'entreprise. Ces propositions sont acceptées.

Les compatriotes de l'inventeur répondent à son appel;
à Besançon même, on trouve immédiatement beaucoup
plus que les trois millions demandés. En 1890, sous la
présidence du marquis Terrier de Loray, conseiller gé-
néral, se fonde la Société anonyme pour la fabrication de
la Soie de Chardonnet.

L'usine commençait à peine à se mettre en marche
lorsque l'administrateur délégué, M. Weibel, mourut su-
bitement. Il est remplacé par M. Trincano, homme d'une

sujet d'étude

Document 2 : Couverture d'une biographie du comte de Chardonnet, sans date

AM Besançon, 1521

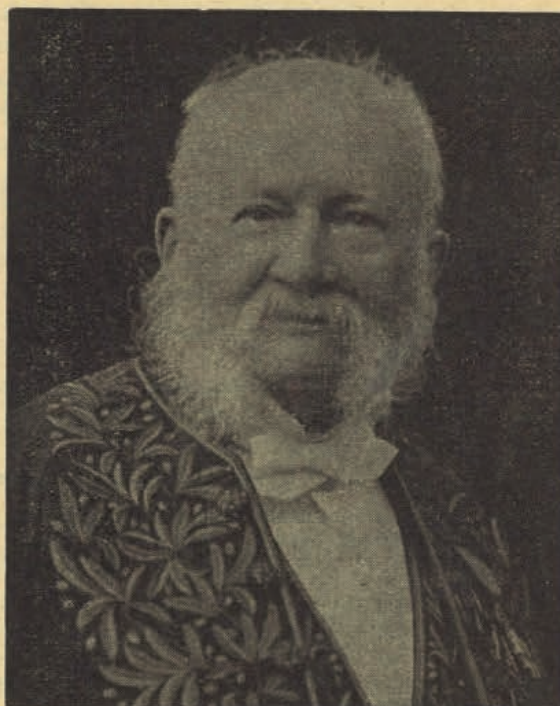
PRIX MONTYON, de l'Académie Française

AUGUSTE DEMOMENT

UN GRAND INVENTEUR

LE COMTE
DE
CHARDONNET

(1839-1924)



Ancien élève de Polytechnique, membre de l'Académie des Sciences, Chardonnet est l'auteur de travaux scientifiques variés (rayons ultraviolets, poudres sans fumée, photographie, radio...); il a pris une cinquantaine de brevets d'inventions et perfectionnements relatifs à l'aviation, la marine, l'automobile. Sa principale invention reste la soie artificielle (rayonne) dont il fonda des usines en France, Suisse, Belgique, Italie, Hongrie, Angleterre. Sa

Document 3 : Monument élevé en hommage au comte de Chardonnet à Besançon

AD 25, 6 Fi 25056

Hilaire de Chardonnet fut à la fois un ingénieur et un industriel. Né à Besançon en 1839, il intègre l'École polytechnique dont il sort ingénieur des Ponts-et-Chaussées. Monarchiste légitimiste, il refuse alors de prêter serment à Napoléon III et renonce ainsi à son rêve de devenir officier d'artillerie. Après avoir fréquenté la cour du prince de Chambord en Autriche et participé à l'insurrection pour rétablir Don Carlos sur le trône d'Espagne, il abandonne



401. BESANÇON-les-BAINS — Monument Chardonnet

ses engagements politiques pour se consacrer à la science à partir de 1883. Touche-à-tout de génie, à la fois chimiste et physicien, il ne cesse les expériences. Intéressé par le téléphone, la photographie ou les moteurs d'avion, il dépose 48 brevets d'invention. Celle de la viscose ou soie artificielle, par filature des liquides à partir de cellulose, permet, en 1885, d'apporter une réponse à la maladie du ver à soie qui menaçait l'industrie lyonnaise. La fondation en 1890 de la Société de la Soie Chardonnet, dont l'usine fut implantée deux ans plus tard aux Prés-de-Vaux, près de Besançon, constitua sa première exploitation industrielle. Rapidement écarté de l'entreprise, mais copié partout dans le monde dans l'entre-deux-guerres, il meurt ruiné en 1924. L'usine de Besançon compte alors 750 ouvriers et, rachetée en 1951 par Rhodiacéta, restera le premier employeur de la ville jusqu'à sa fermeture en 1981. Le monument en l'honneur de Chardonnet, élevé en 1936 à l'initiative des sociétés savantes locales à l'entrée du pont de la République, érige « l'homme illustre » en exemple et constitue un reflet du culte alors rendu à la science et au progrès industriel.

Questions

- 1/ D'après les documents, pour quelle raison principale le comte de Chardonnet est-il connu ?
- 2/ En quoi son invention répondait-elle à un besoin économique ?
- 3/ Comment s'est traduite l'application industrielle de son invention à Besançon ?
- 4/ En vous appuyant sur des documents de votre manuel ou sur vos connaissances, citez d'autres exemples de réussites industrielles à travers la France liées à des inventeurs.

Expression écrite

Rédigez un court paragraphe pour expliquer, à partir de l'exemple de Chardonnet, le rôle des entrepreneurs dans le processus d'industrialisation.

Chapitre 3 // Les grandes dynasties industrielles

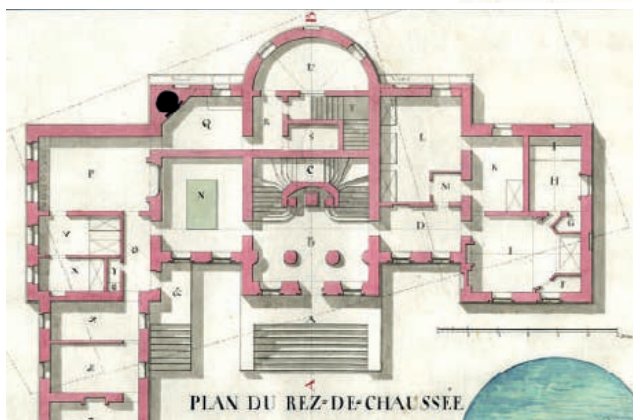
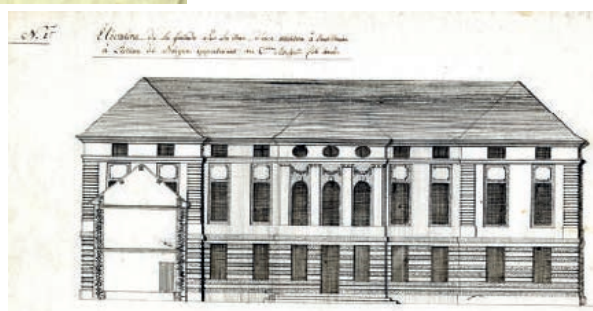
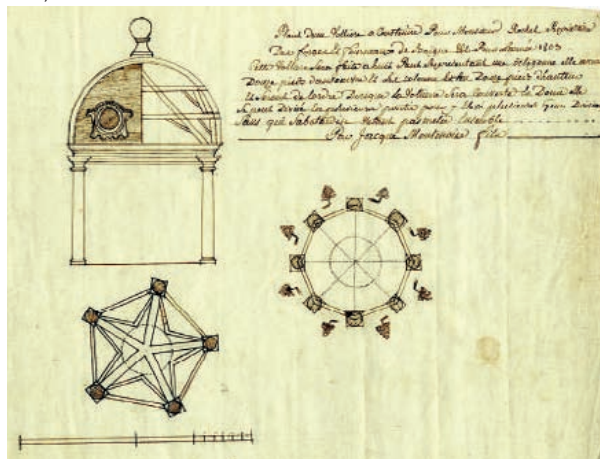
3.1 Un rôle économique et politique prépondérant

Construction d'une maison pour le maître de forges à Baignes, début XIX^e siècle

Ce plan de l'élégante et imposante maison du maître de forges de Baignes, le sieur Rochet, affirme la position sociale du maître des lieux avec en particulier la présence d'un pigeonnier, autrefois privilège seigneurial. La demeure se situe dans un cadre verdoyant, à l'écart du centre de production et témoigne de l'enrichissement considérable d'une véritable élite avec des fortunes fabuleuses qui se constituent autour de l'activité métallurgique.

Le site des forges de Baignes témoigne de la prospère activité métallurgique du département de la Haute-Saône au XIX^e siècle qui combine trois atouts majeurs : le fer, l'eau et le bois. Inspiré des salines royales d'Arc-et-Senans, le site témoigne d'une profonde recherche architecturale et esthétique qui rompt avec les sites industriels traditionnels.

AD 70, 11291



30

Rapport du sous-préfet sur la réussite d'un pharmacien de Saint-Claude, 1864

Ce pharmacien de Saint-Claude est un exemple typique du « *self-made-man* » qui doit sa réussite personnelle à ses qualités intellectuelles, à son esprit d'innovation et d'entreprise ou à son sens des affaires. Fier de son succès, il essaie de transmettre ces valeurs à ses héritiers qu'il envoie dans les meilleures écoles avant de les intégrer à différents postes au sein de l'entreprise familiale pour les préparer à la succession. Si les compétences, loin d'être héréditaires, sont réunies, on peut voir émerger ainsi de véritables dynasties industrielles qui assurent parfois la prospérité de villes entières.

AD 39, 1J 827

Fabrication de l'ambre, du corail, etc. - C'est là une industrie nouvelle qui s'est créée à St-Claude depuis peu de temps & qui jouit déjà d'une certaine prospérité. Elle ne paraît avoir de rivaux qu'en Angleterre; c'est de là qu'en est venue l'idée, & l'application faite en France a fourni, assure-t-on, des résultats bien supérieurs à ceux qu'est parvenue à obtenir l'industriel anglais.

Ainsi, un pharmacien de St-Claude, M^r Regad, qui passe pour avoir des connaissances chimiques fort étendues, s'est mis en devoir de chercher par quels procédés il parviendrait à obtenir des imitations de corail semblables à celles que fournissait l'Angleterre. On sait que la base est l'albâtre. Le difficile, c'est la coloration de la matière dans des conditions telles que la nuance soit partout homogène, à l'intérieur comme à l'extérieur, c'est, en un mot, d'arriver à ce que tout : la couleur, la dureté, la pesanteur soient en rapport parfait avec le corail vrai. M^r Regad y est parvenu, & comme je l'ai dit plus haut, ses produits passent pour supérieurs à ceux de son rival. Ses essais ont été étendus à l'ambre, qu'il fabrique dans des conditions analogues. Ses premières opérations ne remontent guère qu'à 3 ou 4 années; elles ont été tellement heureuses que, il y a 8 ou 10 mois à peine, M. Regad a vendu son fonds de pharmacie pour se livrer exclusivement à sa fabrication d'ambre & de corail, qui ont pris chez de développement pour occuper dès-à-présent une quarantaine d'ouvriers. Dans le principe, les placements de fabricants presque exclusivement pour l'exportation (il a un correspondant à Paris & un en Afrique). Mais des commandes qui ne manquent pas d'importance lui ont été récemment faites, surtout en faux corail, par des commerçants de la Capitale.

D'après certains renseignements que j'ai recueillis, cette industrie procure de très-beaux bénéfices à son auteur. Tout indique qu'elle est destinée à progresser.

M. Regad ne s'en tient pas là. Il poursuit ses recherches & veut étendre ses applications. Je crois savoir que déjà il a réussi à obtenir de fort belles imitations d'écume de mer pour la fabrication des pépés. Il a fait des essais pour produire aussi l'imitation du jais; le point où il en est déjà arrivé permet de n'éprouver aucun doute sur la réussite. Il y compte, & ceux qui connaissent son savoir & sa persévérance y comptent aussi.

31

Affiche électorale, 1869

Cette affiche électorale rappelle la fréquente implication des maîtres de forges dans la vie politique à l'échelon local ou national.

La famille Jobez de Syam a occupé les mairies de Syam et Morez et des sièges de conseiller général ou de député parmi les rangs républicains. Leur élection ou celle d'hommes qu'ils soutiennent leur permet de peser sur les décisions qui sont prises en matière de politique économique et sociale comme le développement des voies ferrées ou la législation du travail, et de faire appel à la force publique lors des conflits sociaux.

AD 39, 1 Fi 1235

ÉLECTION AU CORPS LÉGISLATIF
3^{me} CIRCONSCRIPTION

Alph. JOBEZ

ANCIEN REPRÉSENTANT

CANDIDAT LIBÉRAL

Forges de Syam, le 4 mai 1869.

Mes chers Concitoyens,

Si la majorité de la chambre, refusant de donner chaque année cent mille concerts au gouvernement, ne lui en accordait que la moitié; si la majorité de la chambre refusait désormais tout emprunt; savez-vous ce qu'il en adviendrait?

Les dépenses de l'Etat diminueraient de plus de 500 millions.

Le gouvernement ne pouvant plus nous surprendre par une guerre, nous ne serions pas sans cesse troubles dans nos travaux par la crainte de voir la paix compromise.

L'Europe, qui est pleine de défiance vis-à-vis de nous parce que nous la menaçons par nos armements, deviendrait bienveillante pour nous.

Les progrès que nous devons désirer dans nos institutions s'accompliraient sans trouble et sans révolution.

La paix, mes chers Concitoyens, je ne peux trop le répéter, est impossible avec 1200 mille soldats, est impossible avec des chambres qui accordent tous les emprunts qu'on leur demande.

Mes convictions à cet égard sont tellement arrêtées que je n'hésite pas à vous dire: Le député quel qu'il soit, qui prendra l'engagement formel et public de refuser tout emprunt et de réduire l'armée, sera un député utile à notre pays.

Je termine en disant à mes compatriotes que ne pouvant faire vingt-cinq mille visites aux Electeurs, je suis prêt à me rendre partout où ils m'appelleront pour m'expliquer avec eux.

Alphonse JOBEZ,
ancien représentant.

Artois, imp. d'Emir JAVEL.

Buste d'Émile Peugeot à Valentigney, 1904

Le buste en bronze d'Émile Peugeot (1815-1874) a été inauguré sur une place éponyme de Valentigney en août 1904. Sculpté par Georges Iselin, il fut commandé par un collectif d'habitants reconnaissants envers ce membre d'une grande dynastie d'entrepreneurs. Débutée dans la meunerie, l'activité industrielle des Peugeot s'oriente au début du XIX^e siècle vers la métallurgie, avec l'implantation d'une fabrique d'objets en acier laminé à Hérimoncourt.

Conjuguant innovation (par exemple, un brevet de laminage à froid des aciers en 1819) et diversification selon la mode et les besoins, ils fabriquent tour à tour de l'outillage, des articles de serrurerie, de quincaillerie, des pièces d'horlogerie ou des baleines de corset pour les femmes. La société « Peugeot Frères », fondée par Émile et son frère Jules en 1851, compte alors des usines à Hérimoncourt, Valentigney et Beaulieu. Elle se dote à cette époque d'un emblème, le lion, pour se distinguer de la concurrence.

C'est la génération suivante, et notamment Armand, le fils d'Émile, qui orientera l'entreprise vers la fabrication de vélocipèdes en 1880 d'abord, puis vers l'automobile à partir de 1896 et réalisera la transition vers la grande industrie. Pétris de culture protestante, les Peugeot administrent leur entreprise avec paternalisme et une réelle fibre sociale. Leurs salariés doivent notamment à Émile Peugeot diverses sociétés de secours, un système d'assurances sociales et de retraites ouvrières et, à Valentigney, un hôpital où les ouvriers et leurs familles étaient soignés gratuitement.

AD 25, 6 Fi 25580/9



553. - VALENTIGNEY (Doubs). - Place et Buste Emile Peugeot

Chapitre 3 // Les grandes dynasties industrielles

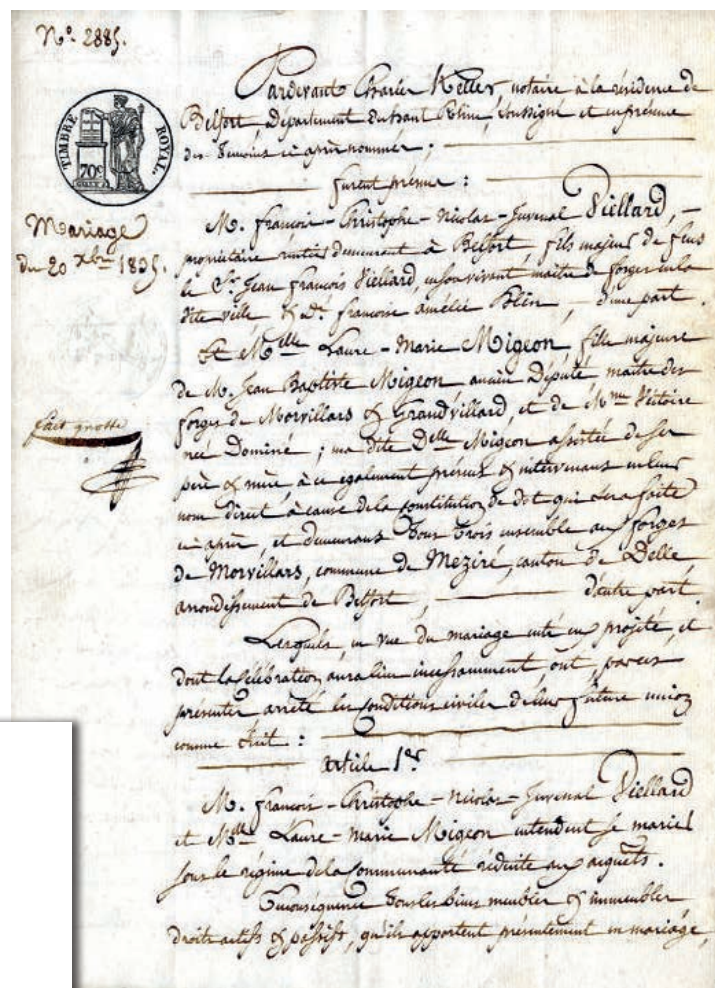
3.2 Des affaires en famille

Contrat de mariage entre Juvénal Viellard et Laure Migeon, reçu par Maître Charles Keller, notaire à Belfort, 20 décembre 1835

En 1807, l'association de Jean-Baptiste Dominé et Jean-Baptiste Migeon autour des forges de Grandvillars, Méziré et Morvillars, donne naissance à une société de construction mécanique. Ce mariage avec Laure Migeon permet à Juvénal Viellard de faire son entrée dans la société, l'enrichissant ainsi d'un nouveau capital (à hauteur probable de 100 000 francs).

Se constitue ainsi une véritable dynastie industrielle qui va dominer également la vie publique à tous ses échelons. Société en commandite, les membres de la famille sont actionnaires et ne peuvent céder leurs actions qu'à l'intérieur de cette dernière afin de la protéger. Cet exemple illustre le système capitaliste naissant.

AD 90, 2 E 8/452



Transcription

[...] « Article 2.

Le futur époux déclare se marier avec tous ses biens.

Ils consistent en :

1°. Un mobilier garnissant son appartement, voiture et autres effets évalués d'un commun accord entre les parties à la somme de six mille francs.

2°. Différents immeubles en nature de forêts, prairies et maison situés sur les Territoires de Belfort, Andelnans, Challonvillars, Frahier, L'Isle-sur-le Doubs, Blussan, Sourans, Chevremont, Bessoncourt et Offemont.

Sur lesquels immeubles le futur époux déclare recevoir néanmoins une somme de quatre vingt mille francs.

3°. Enfin un quart dans la concession de péage de deux ponts à Besançon résultant d'une ordonnance royale du vingt-cinq mai mil huit cent trente cinq et sur la construction desquels ponts le futur époux déclare n'avoir fait encore aucun débours. [...]

Portrait de Jules Japy (1846-1917)

La famille Japy est l'une des représentantes de ces grandes dynasties industrielles que le nord de la Franche-Comté a connues. Initiée par Frédéric Japy, propriétaire en 1777 d'un atelier d'horlogerie qu'il transforme en fabrique avec des machines-outils inventées par ses soins, cette dynastie de « grands patrons » compte de nombreuses ramifications.

Jules Japy, né et mort à Beaucourt où il est manufacturier, est le fils de l'ingénieur Adolphe Japy, marié avec Pauline Sahler, issue d'une grande famille d'industriels montbéliardais. L'endogamie au sein de ce groupe d'industriels protestants est forte : Jules Japy épouse sa cousine Jenny Japy en 1869. Il est photographié ici en 1905.

AM Montbéliard, 1 Fi 2369



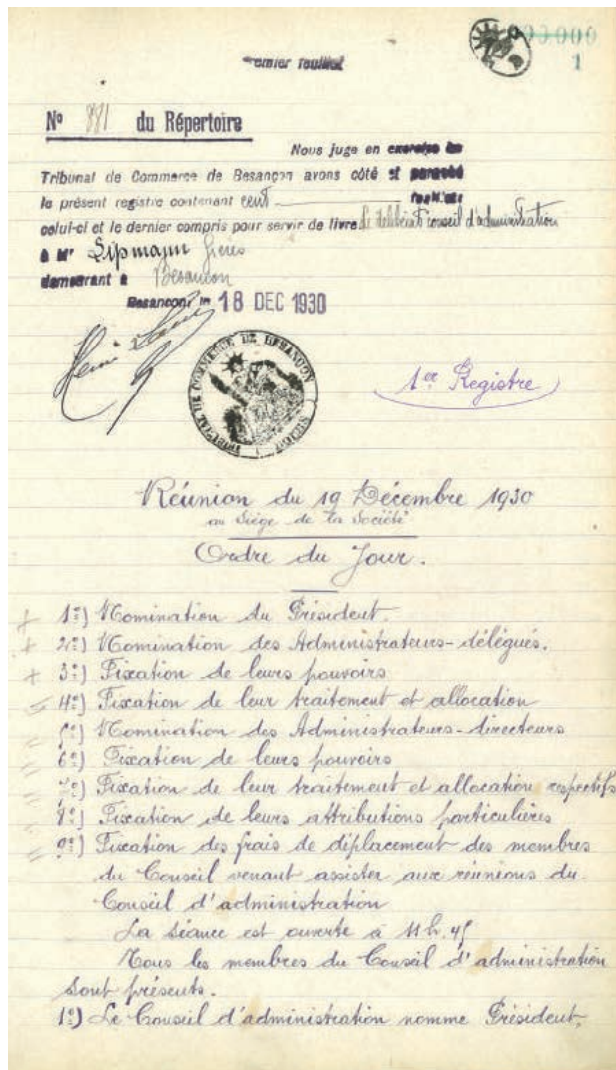
35

Conseil d'administration de la société LIP, 1930

Les établissements d'horlogerie LIP sont créés à Besançon par Emmanuel Lipman en 1867.

Lors du conseil d'administration du 18 décembre 1930, la nouvelle équipe dirigeante de cette entreprise qui emploie 350 personnes à Besançon est désignée : le petit-fils du fondateur Ernest Lipman est nommé président et son frère Camille administrateur délégué. Fred Lip(man), fils d'Ernest, intègre l'entreprise familiale à ce moment, avec la fonction d'administrateur-directeur. Il prend la direction de l'établissement en 1945. Sous son impulsion, LIP va devenir la plus grande entreprise horlogère française dès la fin des années 1950.

AM Besançon, 5Z1



Monsieur Ernest Lipmann, qui a été désigné à l'unanimité.

2^o) Le Conseil nomme aux fonctions d'Administrateurs-délégués de la société :

Monsieur Ernest Lipmann, demeurant à Paris, 81 Boulevard Saint Michel et
Monsieur Camille Lipmann, demeurant à Besançon, 7 Rue Beauvregard.

3^o) Il transmet à chaque Administrateur-délégué, les pouvoirs nécessaires pour l'administration de toutes les affaires de la société, sans déroger à l'article 21 et notamment pour :

toucher les sommes dues à la société et payer celles qu'elle doit,
utiliser tout découvert en banque ou ouverture de crédits,
souscrire, endosser, accepter et acquitter tous effets de commerce
et émettre les mandats et les chèques sur les banquiers, débiteurs et dépositaires.

Cependant, pour toute opération engageant la société pour une somme égale ou supérieure à 100.000, la signature de deux Administrateurs-délégués sera nécessaire.

4^o) Les appointements des Administrateurs-délégués sont fixés à 1.500.000 francs par an, payables par douzièmes échus et comprenant leurs frais d'inspection.

Le Conseil alloue, en outre, à chacun des Administrateurs-délégués, une somme forfaitaire annuelle de 25.000 francs, payables également par douzièmes échus, comme frais d'automobile, pour le service de la société ou comme indemnité de résidence. Ces décisions sont adoptées à l'unanimité.

36

Photographie de la salle du conseil d'administration Japy, à Beaucourt, 1949

Fondée par Frédéric Japy au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle, l'entreprise est une société familiale. Les trois fils qui lui succèdent vont constituer la société Japy frères.

Les clichés des hommes de la famille qui ont dirigé la société ornent la salle du conseil d'administration ; ils sont le reflet de l'âge d'or de cette dynastie industrielle, à la fois galerie de portraits et arbre généalogique.

Après avoir fait fortune dans l'horlogerie, des conflits d'intérêt conduisent la famille à perdre une partie de son capital ; elle doit se diversifier pour s'adapter au contexte économique, mais son déclin est d'ores et déjà amorcé.

AD 90, 911P3



Chapitre 4

LA NAISSANCE DU PROLÉTARIAT



Sur

Coupe Sur E.F.

Plan de l'usine à Orléans

Plan, Elevations et Coupe du haut Fourneau d'Orléans

ainsi que de la Machine soufflante, Composée d'un piston volant et aspirant, qui est mise en mouvement par une grande roue hydraulique qui reçoit les eaux de l'Orléans par un cylindre en fonte de 55 centimètres de diamètre placé dans un canal souterrain et par une pompe à vapeur lesque eaux de l'Orléans ne sont pas suffisamment abondantes; le tout appartenant à Messieurs Louis et Petitjeu, maître de forge Domercq à Gray. Ceci sur la demande des propriétaires Etienne Domercq par le géomètre Savignat et dans à Orléans, le 15 Décembre 1854. Besancenot

Légende indicative.

- 1. haut Fourneau, (la tour)
- 2. Conduite d'air depuis le foyer au fourneau.
- 3. Réservoir d'air de forme circulaire en tôle.
- 4. Machine soufflante de même forme et même matière.
- 5. Colonne sur laquelle se trouve placé le balancier de la machine soufflante.
- 6. Cylindre en fonte de 55 centimètres de diamètre qui amène les eaux de l'Orléans sur la roue.
- 7. grande roue hydraulique dans les angles sans en tôle.
- 8. autre roue en fonte de 11 centimètres adaptée à la roue de la roue précédente.
- 9. petite roue en fonte de 22 centimètres qui s'engrène dans celle de la précédente et qui fait tourner la roue qui agit le balancier de la machine soufflante.
- 10. emplacement de deux chaudières à eau bouillante et fermées dans un massif de maçonnerie en Carreau pour faire mouvoir la pompe à vapeur. — 11. Pompe à vapeur.
- 12. Pelane en fonte de la pompe à vapeur. — 13. Petite roue en fonte de 25 centimètres adaptée à la pelane et agitée ainsi que le pelane par l'effet de la vapeur dans la pompe.
- 14. autre roue en fonte de 60 centimètres en bois qui s'engrène dans celle de la précédente pour agiter la roue qui agit le balancier de la machine soufflante quand la roue hydraulique marche.
- 15. Petit pour alimenter la pompe à eau froide. — 16. pompe à eau froide.

centimètres pour mètres

Problématique

Quelles sont les conditions de travail des enfants pendant l'âge industriel ?

Contexte

Au XIX^e siècle, et depuis longtemps, le travail des enfants est habituel, non seulement car ils apportent à leur famille un complément salarial non négligeable, mais aussi car ils représentent une main-d'œuvre bon marché.

Cette situation tend à évoluer au cours de l'âge industriel, mais cela prend du temps et reste fragile jusqu'en 1959 (scolarisation obligatoire jusqu'à 16 ans).

Documents

Document 1 : État statistique par l'inspection du travail concernant la région de Montbéliard vers 1880

AD25, M 2477

Noms des communes	Nature de l'industrie	Nom du chef de l'établissement	Nombre des enfants au-dessus de 16 ans	Nombre des filles mineures de 16 à 21 ans	Nombre d'heures de travail par jour
Audincourt	Forge et tôlerie	Compagnie des forges d'Audincourt et dépendances Directeur Honoré Perrotton	17	.	10 ^h
Audincourt	Tissage et tissage de coton	Levy, Sahlter	107	79	12 ^h
Pradelval	Horlogerie	M. H. Japy, père et C ^{ie} Beauvaux	42	28	11 ^h
Prêche	Fonderie et émaillerie	Henri Seebler et C ^{ie}	6	7	12 ^h
Prêche	Fer brabbe et tôle	Japy, père et C ^{ie}	27	22	11 ^h
Pouzaugnon	Mécanisme talanquin	Compagnie des forges d'Audincourt et dépendances	18		12 ^h
Colombier font	Tissage et tissage	M. Japy, père et C ^{ie}	41	50	12 ^h
Coucellles les Montbéliard	Tissage et tissage	Sahlter, Frères Coussant et C ^{ie}	80	32	12

sujet d'étude

Document 2 : Travail des enfants dans le canton de Vauvillers, 1856

AD 70, 10 M 10

Communes ou villes situées sur les établissements.	Nature des établissements.	Noms des patrons.	Nombre d'enfants employés.	Nombre d'enfants employés.
Faigney, commune de Danjoux	Usines	M. Labet.	57	5
Pont-de-Bois	Id.	Fabriceux.	60	2
Falaise, commune de Montvauvillers	Id.	Id.	26	2
Bois-de-Moulin, commune de Danjoux	Id.	Id.	26	2
Fontenoy-la-Ville	Fabrique de couteaux et parades en fer battu	M. Herbet.	25	5
		Total	188	16

AD 39, M 3239

Le 10 mai 1882

À la fin de l'année dernière je vous signalais les améliorations constatées pendant la période de 1880-81. Les lois applicables, surtout dans les grandes usines comme dans les plus petits ateliers, les patrons comme les enfants plus instruits sur leurs devoirs et sur leurs droits respectifs, les parents comprenant mieux que par le passé qu'ils ne peuvent échapper à l'obligation morale d'instruire leurs enfants avant de leur donner un métier ou de les faire travailler à l'atelier, etc., etc.

Le progrès ne s'est pas ralenti depuis, et j'ai trouvé dans tous les établissements industriels le respect d'une prescription à jour, et bien tenue, et souvent des certificats de vaccine reçus des enfants et des jeunes filles avant de les admettre à l'atelier. D'un autre côté, le nombre des jeunes ouvriers ou apprentis possédant le certificat d'études primaires a augmenté dans une notable proportion. En outre, la plupart des enfants munis du certificat d'instruction délivré en vertu des circulaires ministérielles du 29 mai 1875, et du 20 février 1877, savent à peine lire et écrire.

Cet état de choses ne saurait durer longtemps, parce que la loi du 29 mai 1875 qui rend l'instruction obligatoire pour les enfants des deux sexes, de l'âge de 6 à 13 ans, augmentera nécessairement le niveau des études primaires ce qui permettra d'élargir le programme des connaissances à acquies pour obtenir le certificat susdit.

En attendant, il est à désirer que les instituteurs et les institutrices qui ont mission de délivrer ce certificat, le refusent impitoyablement à tout enfant qui ne possède pas, au moins, les matières énumérées dans la circulaire ministérielle du 29 mai 1875.

Il n'y a plus, dans l'arrondissement, que deux usines où l'on emploie, dans l'une deux, et dans l'autre un enfant de moins de 12 ans.

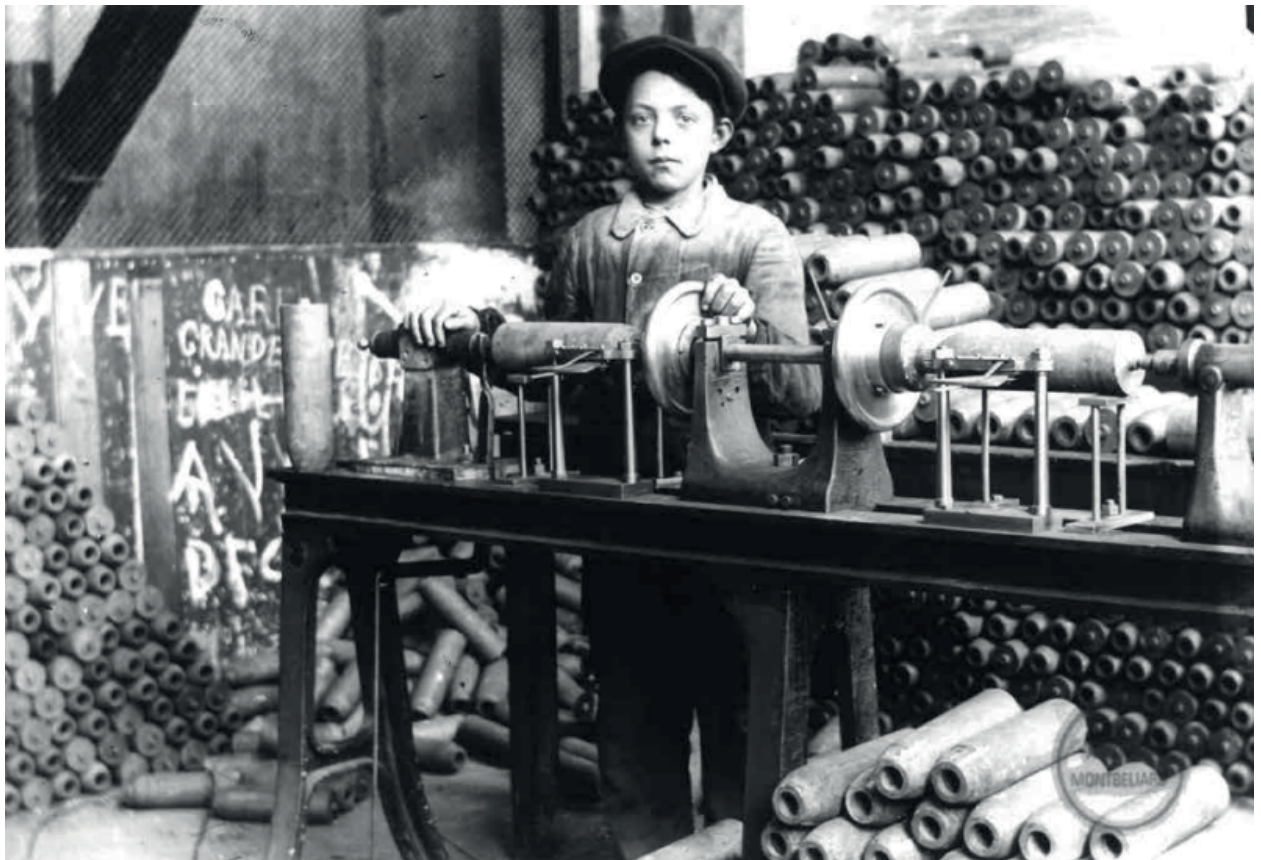
De ces trois enfants deux fréquentent l'école au moins deux heures par jour, et l'autre a le certificat d'instruction.

Document 3 : Rapport d'inspection sur le travail des enfants au préfet de l'arrondissement de Poligny, 1882

À partir de 1841, date de la première loi limitant le travail des enfants à 8 ans, l'État exerce un contrôle sur les industries employant cette main-d'œuvre bon marché avec le souci de voir ces enfants accéder à un minimum d'instruction. Des maîtres de forges vont jusqu'à créer des écoles dans les usines pour concilier ces deux objectifs. Plusieurs lois se succèdent, toujours plus contraignantes, mais les progrès sont lents en raison de la connivence entre les employeurs et les parents et la complaisance d'instituteurs prompts à donner les certificats d'instruction. Aussi les lois Ferry de 1881-1882 sont-elles porteuses de grands espoirs pour améliorer cette situation.

Document 4 : Atelier des usines Peugeot à Audincourt, 1915

AM Montbéliard, 1 Fi 4545



Questions

1/ (Documents 1 et 2) Relevez combien d'enfants de moins de 16 ans travaillent dans l'usine de filature de Léon Sahler à Audincourt. Combien d'heures de travail effectuent-ils chaque jour ? Relevez également combien d'enfants travaillent à l'usine Millerot de Fontenoy-la-Ville. Que peut-on en conclure sur le travail des enfants dans l'industrie et les commerces ?

2/ (Document 3) D'après ce document, quels progrès sont effectués en ce qui concerne les conditions de travail des enfants ? Relevez ce qui est rendu obligatoire par la loi du 28 mars 1882.

3/ (Document 4) Que fabriquent les usines Peugeot en 1915 ? Que peut-on dire de la personne présente sur cette photographie ? Pourquoi travaille-t-elle dans cette usine ?

4/ En vous appuyant sur des documents de votre manuel ou sur vos connaissances, donnez d'autres exemples qui démontrent que le travail des enfants a participé à l'essor de l'âge industriel.

Expression écrite

Rédigez un court paragraphe expliquant quelles sont les conditions de travail des enfants pendant l'âge industriel, et comment elles évoluent du XIX^e au XX^e siècle.

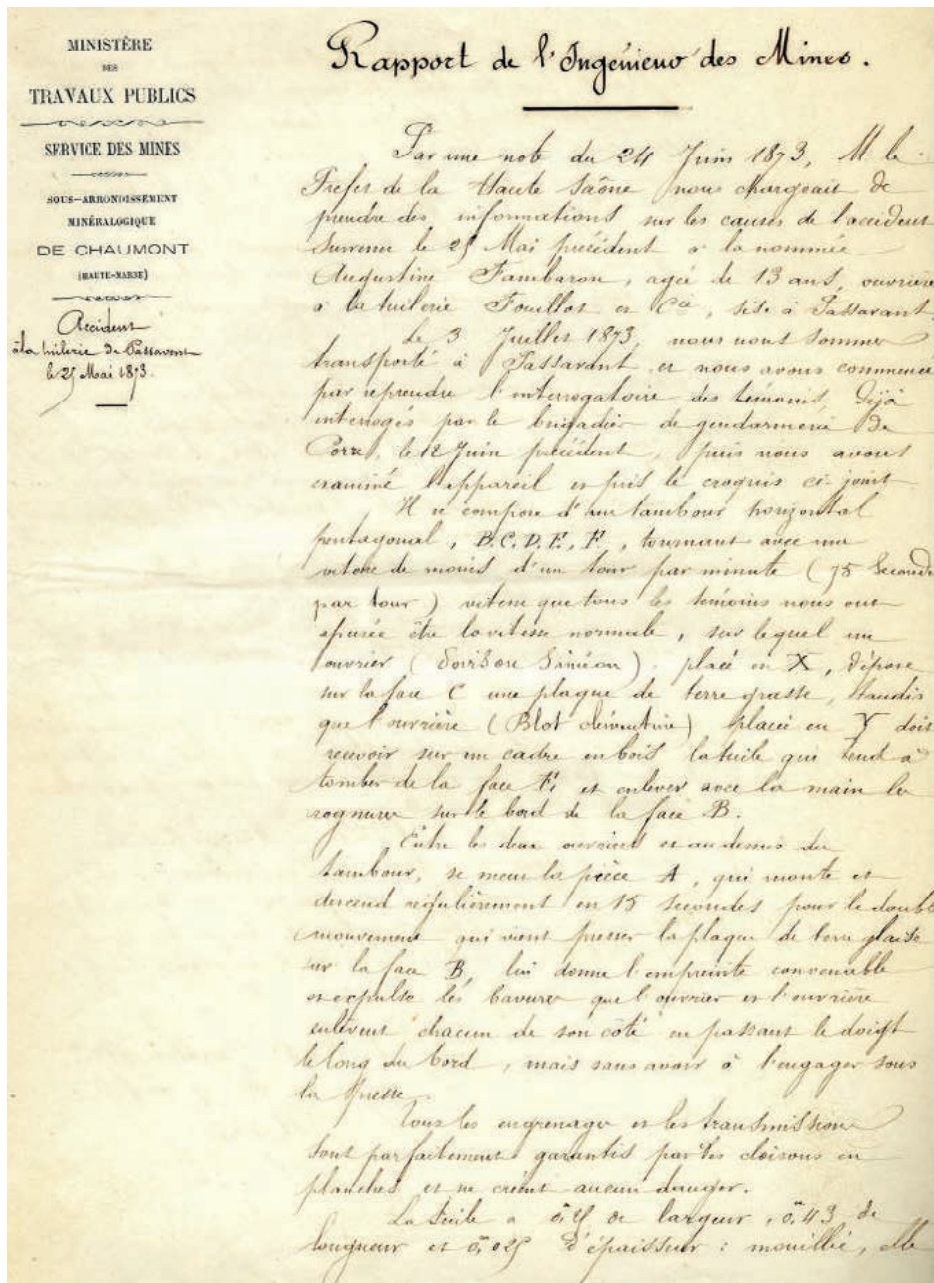
Chapitre 4 // La naissance du prolétariat

4.1 Le travail des femmes et des enfants

Accident du travail d'un enfant à la tuilerie de Passavant, 1873

Ce rapport de l'ingénieur des Mines daté de 1873 montre à quel point le travail des enfants sur les sites industriels est dangereux mais aussi de plus en plus surveillé et réglementé. En effet, l'ingénieur s'évertue à démontrer la non-responsabilité du patron croquis à l'appui en expliquant que cette machine qui fabrique les tuiles est « un appareil tout à fait inoffensif » et qu'un enfant est largement capable d'y travailler. La seule explication des deux accidents qui ont eu lieu sur cette machine résulte probablement de la « singulière maladresse de la part de l'ouvrier ». La tuilerie Fouillot établie à Passavant en raison de ses richesses minérales a remplacé les forges à partir de 1848. Elle comptait entre 38 et 40 ouvriers. Ce rapport, pourtant très détaillé, n'indique pas les blessures subies par la petite Augustine Fambaron alors âgée de 13 ans !

AD 70, 10 M 22



peut peser environ $4\frac{1}{2}$ et par conséquent une enfant
de 13 ans peut très bien la relever sur le cadre pour
la déposer ensuite sur la chaîne. On ne pourrait
donc pas reprocher aux usiniers d'abus de la force
d'une enfant de cet âge, même si le poste lui était
habituellement confié.

D'autre part, le mouvement de levée et d'écarts
effectués en 15 secondes, pour une hauteur de 0,20,
est assez lent pour qu'on puisse passer et repasser
la main à plusieurs reprises sur la face B.
Sans aucun danger, il suffit de ne pas l'y laisser
reposer, ce qui, aucune raison n'oblige à faire.

En somme l'appareil est tout à fait inoffensif,
les deux accidents du 11 Octobre 1872 et du 27 Mars
1873 ne peuvent s'expliquer que par une singulière
maladresse de la part de l'ouvrier: le premier est
un peu plus naturel, parce que l'ouvrier qui a posé
la plaque sur la face C peut être tenté de la
maintenir en place sans nécessité, et, passant à autre
chose la laisse accompagner la plaque jusqu'à la
position B; cependant, ce n'est pas le temps de
réflexion qui manque puisqu'il a 15 secondes
devant lui; mais le second est tout à fait inexplicable,
et nous n'avons rien pu obtenir de précis en interrogeant
l'enfant blessé, qui n'avait aucune raison pour passer
sa main sur la face B.

Nous sommes d'avis qu'il n'y a pas lieu
d'accuser le Sieur Fouillot ni d'imprudence ni de
manque de surveillance de fait de l'accident survenu
dans le travail. C'est seulement la question de
responsabilité civile, que nous n'avons pas à
examiner.

Chaumont, le 5 juillet 1873
L'Ingénieur des Min.
J. Prigent

N° 1553. - Vu et présentée
avec notre lettre en date de ce jour.
Dijon, le 9 juillet 1873.
L'Ingénieur en chef,

Chastagnier

38

Horaires hebdomadaires de travail d'enfants, filles mineures et femmes à Besançon, 1898

L'essor de l'industrialisation a eu pour conséquence l'emploi des enfants dans les usines. Ces derniers sont une main-d'œuvre bon marché et une source de revenus non négligeable pour les familles modestes. Au XIX^e siècle, des lois sont progressivement promulguées pour limiter puis interdire le travail des mineurs, tout en rendant l'école obligatoire. La loi du 2 novembre 1892 fixe à dix heures le temps de travail pour les enfants de moins de dix-huit ans. Mais sa mise en application reste très progressive, comme le montre cette déclaration du temps de travail des Établissements Froment, spécialisés dans la confection de vêtements militaires à Besançon.

AM Besançon, 2J85

Établissement A. Froment à Besançon

JOUR DU REPOS HEBDOMADAIRE le Dimanche


TABLEAU

des heures de travail des enfants, des filles mineures et des femmes.

JOURS	LE TRAVAIL						DURÉE DU TRAVAIL EFFECTIF			
	COMMERCE		FINET		TEMS DE REPOS		Observations	Enfants de moins de 10 ans	Enfants de 10 ans à 18 ans	Mines et carrières
	de moins de 15 ans	de 15 ans à 18 ans	de moins de 10 ans	de 10 ans à 18 ans	COMMENCE	FINIT				
LUNDI										
MARDI										
MERCREDI										
JEUDI										
VENDREDI										
SAMEDI										
DIMANCHE										

Signature du Chef de l'établissement : *A. Froment*

A Besançon, le 22 Octobre 1898.

40

Conférence pour des ouvrières à Pontarlier, 1919

Le travail des femmes est un dilemme entre le besoin de l'économie en emploi féminin et le discours familialiste qui s'appuie sur la femme au foyer. Le travail de la femme n'est pas un choix mais une nécessité. Elle perçoit un salaire très inférieur à celui des hommes et ses droits sont peu défendus par les syndicats.

Cependant, à Pontarlier, dans le milieu de la taille de pierres précieuses, l'emploi féminin est recherché. Les annonces dans la presse locale pour le recrutement de jeunes filles en apprentissage rémunéré sont fréquentes. Elles s'organisent elles-mêmes également pour parfaire leur formation.

AM Pontarlier, 7 F 47

Pontarlier 23 juin 1919

Demander à cette
conférence le dimanche
soir à 8 heures l'après-midi

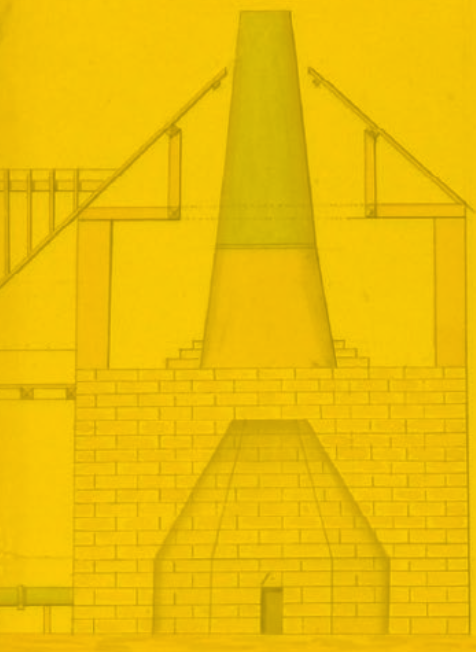
Monsieur le Maire

Les ouvrières lapidaires de Pontarlier ont l'honneur de
vous demander l'autorisation de disposer de la salle des Fêtes
le dimanche 29 juin dès 8 heures du soir pour une conférence
éducative faite par Madame Charret professeur agrégée des sciences
au lycée de jeunes filles de Besançon.

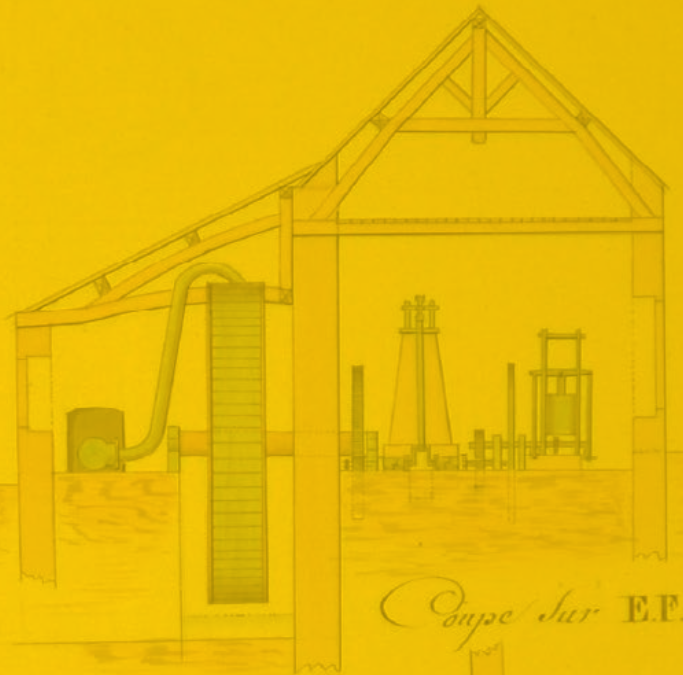
Pratiquez agréer Monsieur le Maire l'expression de nos respectueuses
salutations

Pour les ouvrières lapidaires
La déléguée
G. Moz

Mlle Germaine Moz
1. Rue St Paul
Pontarlier

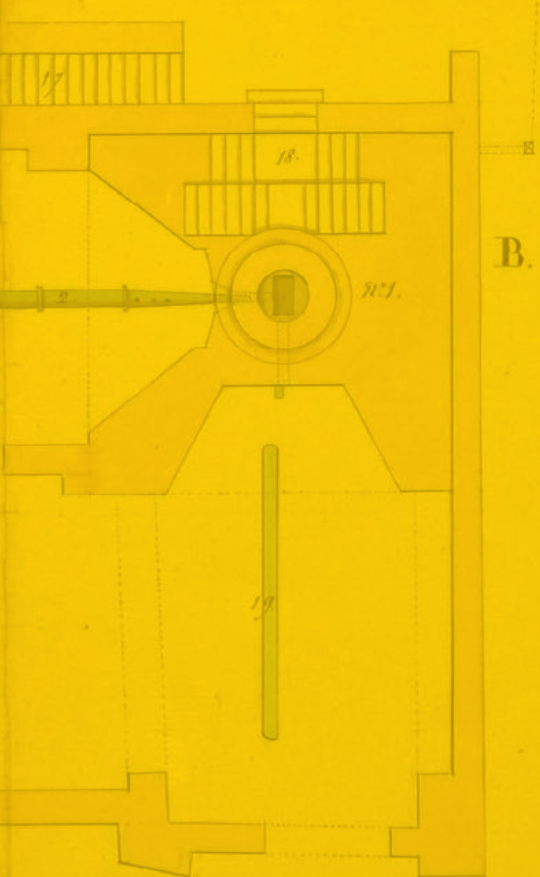


Sur A.B.



Coupe Sur E.F.

halle à Charbon



Plan, Elevations et Coupe du haut Fourneau d'Indre

ainsi que de la Machine soufflante, Composée d'un piston foulant et aspirant, qui est mise en mouvement par une grande roue hydraulique qui reçoit les eaux de l'Orang par un cylindre en fonte de 55 centimètres de diamètre placé dans un canal souterrain et par une pompe à vapeur les eaux de l'Orang ne sont pas suffisamment abondantes; le tout appartenant à Messieurs Louis et Petitqueux, maître de forge Domercq à Gray.
Ceci sur la demande des propriétaires Etienne Dumoulin par le géomètre Savignat résidant à Doubs, le 15 Décembre 1854. Desancesatz

Légende indicative.

- 1. haut Fourneau, (la tour)
- 2. Conduite d'air depuis le réservoir au fourneau.
- 3. Réservoir d'air de forme circulaire en tôle.
- 4. Machine soufflante de mêmes forme et mêmes matières.
- 5. Colonne sur laquelle se trouve placé le balancier de la machine soufflante.
- 6. Cylindre en fonte de 55 centimètres de diamètre qui amène les eaux de l'Orang sur la roue.
- 7. grande roue hydraulique dans les angles sans en tôle.
- 8. autre roue en fonte de 11 centimètres adaptée à l'axe de la roue précédente.
- 9. petite roue en fonte de 22 centimètres qui s'engrène dans celle de la précédente et qui fait tourner l'arbre qui agit le balancier de la machine soufflante.
- 10. emplacement de deux chaudières à eau bouillante et fermées dans un massif de maçonnerie en Carreau pour faire mouvoir la pompe à vapeur. — 11. Pompe à vapeur.
- 12. Peloton en fonte de la pompe à vapeur. — 13. Petite roue en fonte de 25 centimètres adaptée à l'axe du peloton et agitée ainsi que le peloton par l'effet de la vapeur dans la pompe.
- 14. autre roue en fonte de 60 centimètres en bois qui s'engrène dans celle de la précédente pour agiter l'arbre qui fait mouvoir le balancier de la machine soufflante quand la roue hydraulique marche.
- 15. Petit puits pour alimenter la pompe à eau froide. — 16. Pompe à eau froide.

centimètres pour mètres.

Problématique

Comment les ouvriers luttent-ils pour améliorer leurs conditions de vie et de travail au XIX^e siècle ?

Contexte

Au XIX^e siècle, la misère du monde ouvrier conduit à la montée en puissance des revendications du prolétariat, en particulier sur la durée du temps de travail et la faiblesse des salaires, à l'image du premier mouvement insurrectionnel à Lyon en 1831. À partir de 1850, la situation des ouvriers s'améliore progressivement avec le vote des premières lois sociales. Face à ces transformations de la société, des idéologies nouvelles se développent comme le marxisme et le socialisme. Les ouvriers s'organisent en syndicats (autorisés en 1884) pour mieux se faire entendre et ils utilisent la grève reconnue dès 1864 comme moyen de pression sur le patronat.

Repères : les principales lois sociales en France

1841 : interdiction du travail des enfants de moins de 8 ans

1848 : première loi qui limite la durée du temps de travail

1864 : reconnaissance du droit de grève

1884 : autorisation des syndicats

1892 : interdiction du travail des enfants de moins de 13 ans. Limitation de la durée de travail hebdomadaire à 10 heures pour les moins de 16 ans et à 11 heures pour les femmes avec interdiction du travail de nuit

1898 : obligation pour les patrons d'indemniser les ouvriers victimes d'accidents du travail

1900 : limitation de la journée de travail à 10 heures

1907 : obligation du repos hebdomadaire

1910 : création de retraites ouvrières

1919 : instauration de la journée de travail à 8 heures

sujet d'étude

AD 39, 1 Mi 902

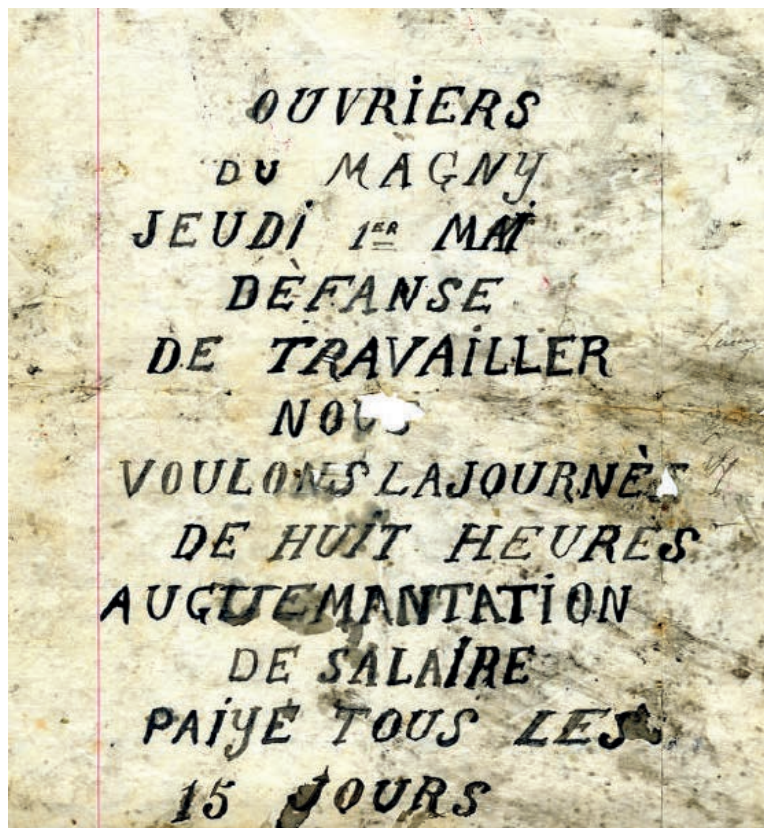
Documents

Document 1 : Chanson parue dans *Le Jura socialiste*, 1910

Ce poème parue le 25 juin 1910 dans le *Jura socialiste*, l'hebdomadaire de la Fédération socialiste du Jura édité à Saint-Claude, est l'œuvre d'Eugène Chatelain (1829-1902), un ouvrier ciseleur devenu journaliste qui a été de tous les combats ouvriers de 1848 à la Commune. Auteur de plusieurs recueils de poèmes et chansons, il évoque les misères, les luttes et les espoirs de la classe ouvrière. Le *Jura socialiste* reprend plusieurs de ses textes entre 1896 et 1910, dont celui-ci qui évoque les effets du libre-échange à la suite du traité de commerce conclu en 1860 entre la France et l'Angleterre. Ces textes chantés au moment des fêtes, des manifestations ou des grèves illustrent l'émergence d'une véritable culture ouvrière en rupture avec la société capitaliste, libérale et républicaine.

Document 2 : Affiche atypique pour la défense de la journée de 8 heures et l'augmentation des salaires, 1890

AD 70, 10 M 10



OUVRIERS
DU MAGNY
JEUDI 1^{ER} MAI
DÉFENSE
DE TRAVAILLER
NOUS
VOULONS LA JOURNÉE
DE HUIT HEURES
AUGMENTATION
DE SALAIRE
PAIÉ TOUTS LES
15 JOURS

Laissez faire, Laissez passer !

De tous les droits que l'homme exerce
Le plus légitime au total,
C'est la liberté du Commerce,
La liberté du Capital.
La loi ! c'est l'offre et la demande,
Seule morale à professer.
Pourvu qu'on achète et qu'on vende,
Laissez faire ! Laissez passer !

Et que rien ne vous épouvante ;
Y glisse t il quelque poison,
Si le marchand double sa vente,
Le succès lui donne raison.
Que ce soit morphine ou moutarde,
Truc chimique à manigancer,
C'est l'acheteur que ça regarde,
Laissez faire ! laissez passer !

Les travailleurs ont des cœurs,
Dont un savant n'est pas touché
Il faut bien couper les salaires !
Pour travailler à ton marché,
Par un rabais de deux sous l'heure
Des millions vont s'encaisser.
Et puis, croyez-vous qu'on en meure ?
Laissez faire ! Laissez passer !

Le marché pour l'article en vogue
Offre un rapide écoulement,
N'écoutez pas le démagogue
Qui nous prédit l'engorgement.
Il faut, malgré ces balourdises,
En fabriquant à tout casser,
L'inonder de nos marchan'ises.
Laissez faire ! Laissez passer !

Pour le bien être des familles
Doublons les heures du travail.
Venez, enfants, femmes et filles,
La fabrique est un grand bercail.
Négligez marmots et ménage,
Ça presse ! Et pour vous prélasser,
Vous aurez des mois de chômage.
Laissez faire ! laissez passer !

Qu'on accapare la denrée,
Qu'on brûle greniers, magasins,
Que pour régler les droits d'entrée
On se bombarde entre voisins,
Quitte à gémir sur les victimes
Qu'on voit s'écraser, détrousser.
L'Economie a pour maxime :
Laissez faire ! Laissez passer !

Eugène Chatelain.

Document 3 : Carte postale d'une grève des papeteries bisontines : soupes communistes, 1904-1907

AM Besançon, CP-B-P46-0111



Questions

- 1/ (Documents 1 et 2) Relevez les revendications des ouvriers dans les deux documents.
- 2/ (Documents 1, 2 et 3) Quels sont les principaux moyens d'actions des ouvriers pour faire entendre leurs revendications ?
- 3/ (Document 3) À quoi remarque-t-on la forte solidarité qui unit le monde ouvrier ?
- 4/ (Documents 1 et 3) Quelles sont les nouvelles idéologies qui soutiennent les revendications du prolétariat ?
- 5/ Ces revendications exprimées à l'échelle locale sont-elles identiques à celles du mouvement ouvrier dans le reste de l'Europe ? En vous appuyant sur des documents de votre manuel ou sur vos connaissances, relevez d'autres exemples des aspirations du prolétariat en France et en Europe durant cette période.

Expression écrite

Rédigez un court paragraphe expliquant quelles sont les principales revendications du prolétariat dès la seconde moitié du XIX^e siècle et les moyens d'action du monde ouvrier.

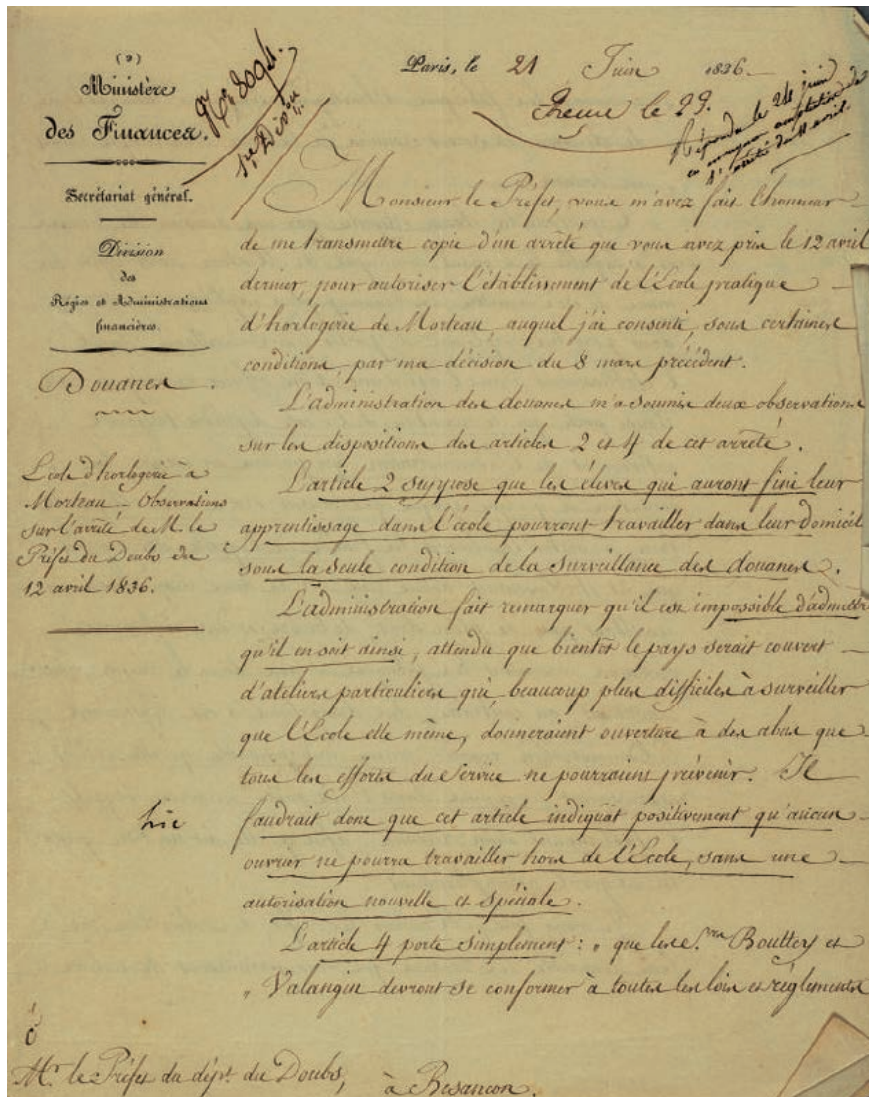
Chapitre 4 // La naissance du prolétariat

4.2 L'évolution des conditions de travail

École municipale d'horlogerie à Morteau, 1836

La tradition horlogère du Doubs date du XVIII^e siècle et s'est caractérisée par une « division départementale du travail » entre le pôle bisontin, où se font principalement l'assemblage et la finition, et le Haut-Doubs où un réseau diffus de petits ateliers se consacre au montage des ébauches. Dans ces montagnes rurales où les longs hivers pénalisent les récoltes et immobilisent les hommes, l'artisanat en sous-traitance fut très tôt un moyen de compléter les revenus des paysans. Ce travail à façon réalisé dans les fermes était toutefois très dépendant des commandes des horlogers suisses et français et sensible à la conjoncture. Ainsi, après une période de forte croissance, la Val de Morteau connaît un temps de crise au début du second tiers du XIX^e siècle. Il est alors décidé de lutter contre la paupérisation, le dépeuplement et l'exode vers la Suisse, ses formations et ses emplois d'horloger, en redynamisant l'industrie horlogère. À cet effet, une première école municipale d'horlogerie est fondée en 1836 et forme une cinquantaine d'élèves sur une période de trois ans. Placée sous la surveillance de l'administration des Douanes, opposée au projet par peur d'un risque accru de contrebande, elle est toutefois rapidement fragilisée et ferme ses portes dès 1850.

AD 25, M 2439



42

Salaires par types d'ouvriers et d'industrie à Dole, 1877

La condition des ouvriers à la fin du XIX^e siècle progresse lentement. Ce tableau met en exergue quelques industries doloises en distinguant le travail des hommes, des femmes et des enfants. Il permet de visualiser les conditions salariales des ouvriers donnant ainsi une idée de la société à cette période.

Le travail est payé à la journée, ainsi travaillent-ils 26 jours par mois. Les dimanches ne sont pas payés et les femmes sont deux fois moins rémunérées que les hommes. Ce salaire est destiné à fournir le strict nécessaire pour se nourrir, se vêtir, se loger et se chauffer pour se présenter à nouveau devant les portes de l'usine le lendemain.

AM Dole, 7F13

Salaires des ouvriers de la grande Industrie non compris les Industries Extractives et Métallurgiques (année 1877)

Designation des Industries	Salaires journaliers, moyen de l'ouvrier non ouvrier							Nombres des journées de travail de l'ouvrier (1)	Observations
	Hommes				femmes	Enfants au-dessous de 14 ans			
	Centre-maitres	Surveillants	Ouvrier (2)	Manœuvre (3)		garçons	filles		
Tour à Chaux	4. ^t	3. ^{ts}	3.50	3.00	4	"	"	tous les jours	
Cuitiers et briquetiers	"	3.00	3.60	1.80	"	"	"	6 mois par an	
Scieries de bois	5. ^t	"	4.00	3.00	4.50	"	"	26 jours par an	
Canonniers	"	"	3.00	"	"	"	"	tous les jours	
Papiers Peints	"	"	"	"	"	"	"	"	
Usines à Gaz	"	"	4.00	2.25	"	"	"	tous les jours	
Boiseries mécaniques	4. ^t	"	3.00	1.00	2.50	3. ^{ts}	1.25	26 jours par an	
Savons	4. ^t	"	2.50	"	"	"	"	"	
Produit chimique ou 4. ^t	5. ^t	"	3.00	1.5	4.00	1.50	1.50	"	
Fabriques de Cordage	"	"	2.50	1.50	"	"	0.80	"	

(1) Les ouvriers proprement dits sont, sauf de rares exceptions, payés à la tâche. On paye l'ouvrier ouvrier plus cher que l'ouvrier ouvrier.
 (2) Les manœuvres n'ont pas de métier particulier et ne font usage que de leur force. Ils sont payés à la semaine ou à la journée.
 (3) Les ouvriers mécaniciens et chauffeurs chargés de la marche et de l'entretien des machines sont généralement payés au mois.
 Nota: Ces divers salaires doivent être rammenés au salaire d'un jour.

Assurance des accidents du travail, 1898

La loi du 9 avril 1898 a créé un régime spécial d'indemnisation des victimes d'accidents du travail. Auparavant, ces derniers relevaient du Code Civil avec nécessité pour le salarié de prouver la faute de son employeur. L'inégalité économique et culturelle des parties au procès faisait que le salarié abandonnait ses prétentions en cours d'instance, ruiné par les frais de justice et les délais.

Dorénavant, la victime peut demander une réparation, sans avoir à prouver la faute de son employeur. Celui-ci doit donc être assuré, alors auprès d'un assureur privé, afin de remplir son obligation de réparation. En contrepartie de la certitude d'obtenir celle-ci, les salariés durent accepter qu'elle fût forfaitaire, donc partielle.

Cette première loi d'assurance fonde le régime assurantiel en France et elle est pionnière dans la construction de l'État-providence. Elle sera d'ailleurs reprise par une loi de 1946 dans l'organisation de la Sécurité sociale.

AD 25, 24 Fi 175

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

ACCIDENTS DU TRAVAIL

(Loi du 9 avril 1898)

AVIS AUX CHEFS D'ENTREPRISE

LA CAISSE NATIONALE D'ASSURANCES EN CAS D'ACCIDENTS, garantie par l'État, consent aux **CHEFS D'ENTREPRISE VISÉS PAR LA LOI DU 9 AVRIL 1898** des contrats d'assurance pour une durée même inférieure à un an. — Des conditions spéciales sont faites **AUX EMPLOYANTS DE MACHINES A BATTRE** actionnées par des moteurs inanimés.

Son tarif de primes, approuvé par décret du Président de la République, est calculé de manière à couvrir exactement les risques et les frais d'administration, la Caisse nationale n'ayant pas à rechercher la réalisation de bénéfices.

L'établissement des polices est **GRATUIT**. — Il n'y a, en dehors des primes, **aucuns frais accessoires à acquitter**.

Pour tous renseignements, s'adresser ou écrire **SANS AFFRANCHIR** à la Direction générale de la Caisse des Dépôts et Consignations, rue de Lille, n° 56, à PARIS (VII^e arrondissement).

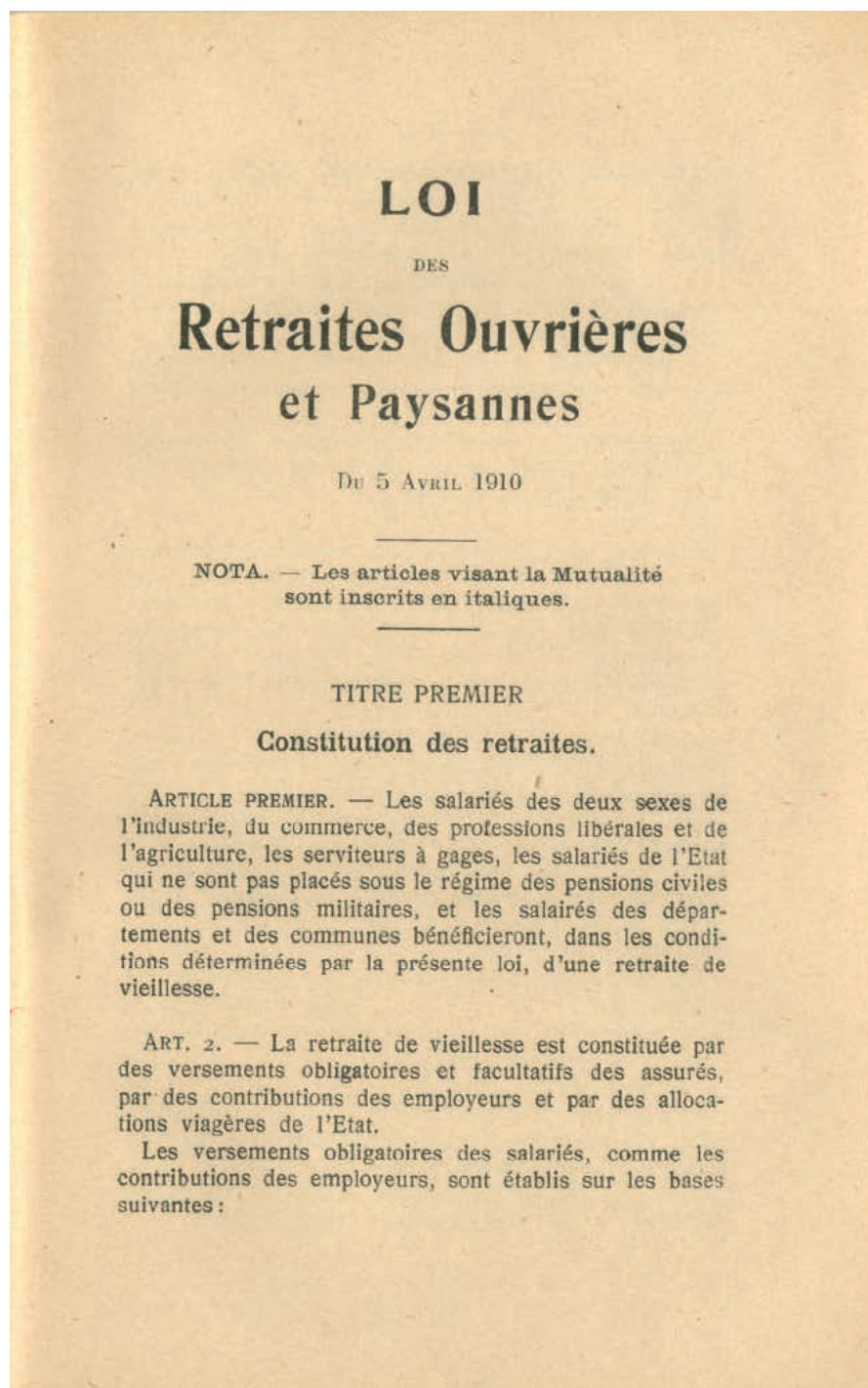
n° 180. (1900.) IMPRIMERIE NATIONALE — 1096-142-19.

44

Première loi sur les retraites, 1910

La première loi sur les retraites ouvrières et paysannes est promulguée le 5 avril 1910 à l'initiative de René Viviani, premier ministre du Travail et de la prévoyance sociale. Ce système de retraite est constitué par des versements obligatoires et facultatifs des assurés, mais aussi par des contributions patronales et par une allocation viagère de l'État. Sa mise en œuvre se heurte à des freins importants. Ainsi, dès 1911, en raison des difficultés des très petits salaires à verser une cotisation, le caractère obligatoire de cette loi est annulé. La mairie gère plus de 200 cartes de retraites pour des salariés pontissaliens en 1911.

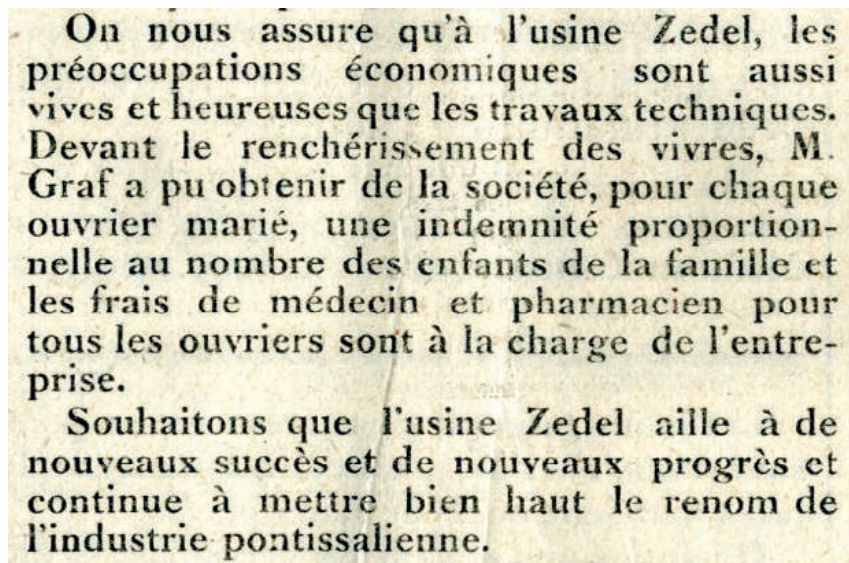
AM Pontarlier, Q 30



Aide médicale de l'entreprise Zedel de Pontarlier, 1911

Au niveau social à Pontarlier, l'entreprise Zedel fait partie des précurseurs. Dans cet article du *Journal de Pontarlier* on apprend que le directeur, M. Graf, obtient en 1911 que chaque ouvrier marié perçoive une indemnité proportionnelle au nombre d'enfants et que les frais de médecins et de pharmacie soient pris en charge par l'entreprise. Zedel verse également une indemnité mensuelle de cherté de vie à ses ouvriers chaque hiver : un franc par enfant, 5 francs par célibataire, 7 francs pour les hommes mariés. L'entreprise possède son propre terrain de sport et son club sportif où s'entraînent plusieurs équipes de foot, des gymnastes et des athlètes.

AM Pontarlier, 42 PER 43



On nous assure qu'à l'usine Zedel, les préoccupations économiques sont aussi vives et heureuses que les travaux techniques. Devant le renchérissement des vivres, M. Graf a pu obtenir de la société, pour chaque ouvrier marié, une indemnité proportionnelle au nombre des enfants de la famille et les frais de médecin et pharmacien pour tous les ouvriers sont à la charge de l'entreprise.

Souhaitons que l'usine Zedel aille à de nouveaux succès et de nouveaux progrès et continue à mettre bien haut le renom de l'industrie pontissalienne.

Chapitre 4 // La naissance du prolétariat

4.3 Le rôle des acteurs du monde du travail

Entente entre les maîtres de forges de Fraisans et du Creusot, 1870

Durant le XIX^e siècle, trouver une main-d'œuvre ouvrière qualifiée et la conserver est un défi majeur pour les maîtres de forges, quelle que soit la taille de leur entreprise. Pour contrer l'instabilité de cette main-d'œuvre prompt à changer d'employeur pour un meilleur salaire ou de meilleures conditions de travail, les industriels s'organisent, n'hésitant pas parfois à s'affranchir de la légalité comme le souligne le commissaire de police de Fraisans. Le livret d'ouvrier mis en place au début du XIX^e siècle a été un moyen de sédentariser par la contrainte les ouvriers. Le développement d'une politique paternaliste visant à améliorer la condition ouvrière au sein de l'entreprise donne de meilleurs résultats et fidélise parfois les ouvriers sur plusieurs générations.

AD 39, 6 M 1140

Compil^é de l'avis
du
Bureau
m

Fraisans le 31 Mars 1870.

Brigade
de
Fraisans
m

Mon Capitaine,

Copie

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance
que plusieurs Maîtres de forges, notamment ceux
de Fraisans & du Creusot se réunissent concertés
Dernièrement, pour se réunir dans leurs usines
respectives, aucun ouvrier quittant l'une ou l'autre
de ces forges.

J'ignore ce que une telle convention peut avoir
de légal ou d'arbitraire. Les ouvriers de Fraisans
pour la plupart en ont connaissance; ils ne paraissent
pas s'en émouvoir ni en tirer de conséquences sérieuses
pour le moment.

Je ferai mon possible pour vous tenir au
courant de l'opinion des ouvriers à ce sujet en cas
d'instabilité.

Je suis avec respect
Le Brigadier
Signé Regard

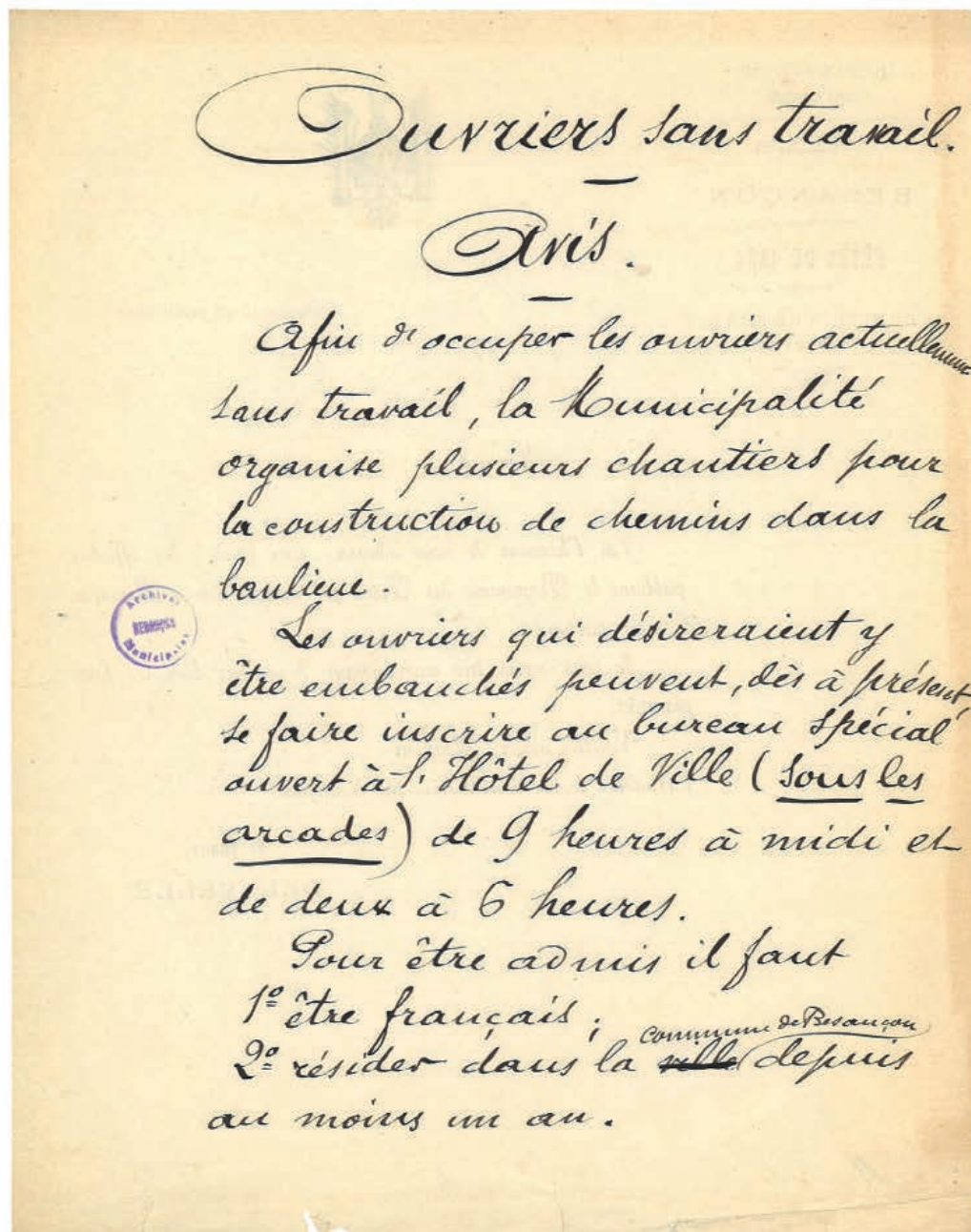
P.L.C. transmet en communication à M. le Préfet
de Jura, à titre de renseignements.

Fait le 2 Janvier 1870.
Le Capitaine
Creusot

Propositions d'emploi de la mairie de Besançon pour lutter contre le chômage, 1884

Ce document de 1884 s'inscrit dans le contexte de grande dépression économique européenne qui a débuté en 1873. En France, la crise industrielle est, à cette période, à son point culminant. À Besançon, le chômage est généralisé. Pour donner du travail aux ouvriers sans emploi, la Ville propose de faire réparer les chemins ruraux et urbains sur tout le territoire. Mais ce n'est pas suffisant et la municipalité incite également les propriétaires à confier aux chômeurs les travaux de ravalement de leurs habitations et de raccordement au réseau des égouts. Un comité est créé pour récolter de l'argent destiné à secourir les chômeurs les plus nécessiteux.

AM Besançon, 7 F 3



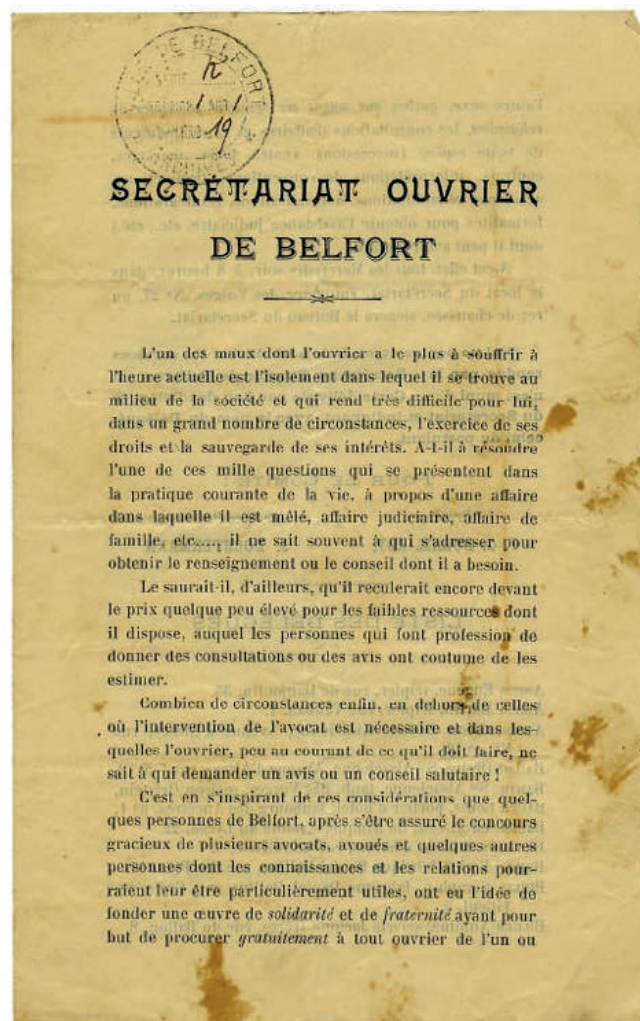
48

Secrétariat ouvrier de Belfort, 1898

Le monde ouvrier de la fin du XIX^e siècle se dote de divers services dédiés à la défense de ses intérêts : syndicats, caisses mutuelles, coopératives ou encore associations sportives. En 1898 est fondé le Secrétariat ouvrier de Belfort destiné à accompagner les ouvriers dans leurs démarches administratives et affaires familiales de toute nature, de manière « solidaire, fraternelle et gratuite » comme le précise ce feuillet de présentation.

Le président fondateur du comité est François Gustave Dubail-Roy, tonnelier et érudit belfortain, qui œuvra au sein de nombreuses organisations (Club Alpin, Société d'Embellissement, Souvenir français, etc.). Les bureaux du comité sont situés faubourg des Vosges, artère principale du quartier ouvrier de Belfort où résident la plupart des 70 délégués, eux-mêmes majoritairement ouvriers.

AM Belfort, 1 K 127



l'autre sexe, *quelles que soient ses opinions politiques ou religieuses*, les consultations d'affaires et renseignements de toute espèce (successions, ventes, baux, mariages, contrats, interprétations de conventions, transactions, accidents, réhabilitations, naturalisations, réintégrations, formalités pour obtenir l'assistance judiciaire, etc., etc.) dont il peut avoir besoin.

A cet effet, tous les Mercredis soir, à 8 heures, dans le local du Secrétariat, Faubourg des Vosges, N° 27, au rez-de-chaussée, siégera le Bureau du Secrétariat.

Nul ne pourra être admis à bénéficier des services rendus par le « Secrétariat Ouvrier de Belfort » s'il n'est muni d'une Carte délivrée par l'un des Délégués du Secrétariat et indiquant, avec le nom du Délégué, celui du postulant.

POUR LE COMITÉ :

<i>Le Président,</i>	<i>Le Vice-Président,</i>
F.-G. DUBAIL-ROY.	J. DOCHTERMANN

LISTE DES DÉLÉGUÉS

ABEGG Eugène, tripier, rue de Danjoutin, 33.
 ABEGG Martin, tripier, rue Vautan, 1.
 ARNOLD Léon, Société Alsacienne, Avenue d'Alsace, rue VI, n° 12.
 BAILLOT Désiré, S^{te} Alsacienne, Avenue d'Alsace, rue I, n° 12.
 BARTH, S^{te} Alsacienne, faub. des Vosges, maison Ortstein.
 BAUER Louis, portier d'hôtel, faubourg des Ancêtres, n° 1.
 BAUKA, encaisseur de banque, Avenue du Lycée, 22.
 BERMONT, tailleur d'habits, rue de l'Eglise, 3.
 BIEHLER Emile, fabrique Daniel Dollfus, rue des Prés, 16.
 BIEHLER Séraphin, fabrique Daniel Dollfus, rue Croix-du-Tilleul, 3.
 BURGER Antoine, scierie Jacquot frères, rue du Ballon, 8.

BIRLINGER Joseph, Société Alsacienne, faub. des Vosges, 33.
 BOEGLIN Alphonse, Société Alsacienne, rue du Berger, 46.
 BRUCKERT Joseph, Société Alsacienne, Avenue d'Alsace, Rue III, n° 20.
 CHEVILLON Antoine, fabrique G. Kœchlin, rue de l'Est, 7.
 CLAVREUX Jules, chef de train au chemin de fer, faubourg de Montbéliard, 68.
 DEER, plâtrier, rue du Magasin, 57.
 DEGEN Charles, fabrique Daniel Dollfus, rue des Prés, 3.
 DENU Laurent, usine à gaz, Cité Nord, 21.
 DOCHTERMANN Jean-Baptiste, Société Alsacienne, rue Saint-Joseph, 42.
 DOUILLET Joseph, S^{te} Alsacienne, rue Croix-du-Tilleul, 30.
 EMBET Jean, scierie Frey, rue de Châteaudun, 18.
 FARY Eugène, cordonnier, faubourg de Montbéliard, 36.
 FLESCH Joseph, usine G. Kœchlin, faub. des Vosges, 105.
 FOURTOT Henri, fabrique Dantel Dollfus, rue du Nord, 1.
 FURY Auguste, S^{te} Alsacienne, faubourg des Vosges, 134.
 GASSER, entrepreneur, rue du Canon-d'Or 1.
 GRAFF Eugène, usine Steiner, rue de la Forge, 4.
 GUNDELWEIN LÉON, Société Alsacienne, Avenue d'Alsace, rue III, n° 16.
 HABERKORN Charles, S^{te} Alsacienne, rue de Mulhouse, 41.
 HARTZ, relieur, rue de l'Etuve.
 ITENEY, fabrique Dollfus-Mieg, rue de la Miotte.
 KNECHT Virgile, S^{te} Alsacienne, faubourg des Vosges, 146.
 KUNTZ François, — rue de l'Est, 7.
 KUNTZ Oscar, — rue de l'Est, 7.
 KUNTZ Joseph, jardinier, rue de la Miotte, 15.
 LEMAIRE, employé au chemin de fer, rue Denfert, 19.
 LINDECKER Camille, usine Picard, Rue Dauphin, 18.
 LINGELSEN Joseph, Société Alsacienne, Avenue d'Alsace, rue VI, n° 3.
 LOEY Alphonse, Société Alsacienne, rue du Berger, 7.
 LORENTZ, horticulteur, faubourg des Ancêtres, 17.
 MEYER Charles, fabrique G. Kœchlin, faub. des Vosges, 142.
 MEYER Jean, Société Alsacienne, rue de la Sablière, 16.
 RENO Adolphe, — Cité Nord, 28.
 RIGOLLET Albert, employé de commerce, rue du Repos, 2.
 RIEBERT, S^{te} Alsacienne, Avenue d'Alsace, rue V, n° 10.
 RISER Alphonse, — — — — — rue I, n° 4.
 ROOS Eugène, usine Knellwolf, rue de Danjoutin, 21.

ROTH Edouard, S^{te} Alsacienne, faubourg des Vosges, 133.
 ROY François, fabrique Dollfus Mieg, Cravanche.
 RUEFF, ajusteur au chemin de fer, rue de la Banque.
 SAHOURIN, garde-frein au chemin de fer, rue de la Banque.
 SCHAEFER Henri, S^{te} Alsacienne, faub. des Vosges, 161.
 SCHLEIF Joseph, scierie Helbing, rue de Guebwiller, 9.
 SCHLICHENNEVER Maurice, fabrique Georges Kœchlin, rue de Cravanche, 5.
 SCHNEIDER Alexandre, S^{te} Alsacienne, r. de Châteaudun, 18.
 SCHLACHTER Aloise, S^{te} Alsacienne, Av. d'Alsace, rue IV, n° 16.
 SCHULLER Alphonse, — — — — — faub. des Vosges, 143.
 SCHÜLLER Emile, fabrique G. Kœchlin, rue du Barçot, 3.
 SCHWARTZ Henri, usine Picard, rue Foltz, 28.
 SCHWIBEL Henri, scierie Jacquot frères, fg des Vosges, 73.
 SEURE, tripier, place Grande-Fontaine, 2.
 SEVY Charles, tonnelier, rue des Capucins, 14.
 TALEY, menuisier, rue du Vieux-Marché, 4.
 FRANKER Etienne, peintre, rue du Colnot, 4.
 UFFENWILLER Georges, Société Alsacienne, Avenue d'Alsace, rue I, n° 3.
 WALTER Gustave, Société Alsacienne, rue de Strasbourg, 21.
 WILLAER Ernest, empl. au chemin de fer, rue Denfert, 6.
 WODEY Emile, menuisier, rue du Ballon, 3.
 ZUSCHMIDT Joseph, fabrique Georges Kœchlin, faubourg des Vosges, 143.

49

Aide aux grèves des typographes de Besançon, 1905

Lorsque les ouvriers d'une usine sont en grève, les municipalités peuvent leur venir financièrement en aide. Pratique aujourd'hui disparue, ce geste politique est fort puisqu'il soutient l'ouvrier contre le patron ou l'actionnaire.

Ce document de 1905 évoque également les conditions de travail des femmes au journal local *L'Éclair Comtois*. Leur emploi, essentiellement de typographe, ne respecte pas la loi en vigueur du 2 novembre 1892 sur le travail des enfants, filles et femmes dans les établissements industriels, leur interdisant le travail de nuit et rendant obligatoire le repos hebdomadaire.

AM Besançon, 7F3

EXTRAIT
du *Registre des Délibérations du Conseil Municipal*
DE LA VILLE DE BESANÇON

L'An mil neuf cent cinq le quatre du mois
de Décembre le Conseil Municipal de la Ville de Besançon
s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en session ordinaire.

Présidence de M. Baigue, Maire

Etaient présents MM. Saintesprit, Sandoz, Grosjean, Millot, Baudin,
Gondy, Maire, Baigue, Perreau, Laslandes, Bernard, Girardot, Rech, Gigoux,
Ubel, Guillemot, Fesselet, Schlumberger, Vignerresse, Jon, Perret-Jeanerret,
Garreau, Michel, Ondot, Martin, Cœurdevey, Leclerc, ~~Beuty~~, Bredillot,
Marconnet, Poirrey et Vignol.

Secrétaire, M. Poirrey.

OBJET 4829
Grève des typographes.- Secours aux grévistes.- Vœu du
Conseil.

*M. Robila
Sous-secrétaire
N. un de Charles
No. 4829
1905
à famille Lantouen 100*

Le Conseil municipal après délibération, désireux de
montrer sa sympathie aux typographes actuellement en grève et
à leur venir en aide dans la mesure du possible, vote en leur
faveur un secours de 500 frs à prélever sur le crédit des dé-
penses imprévues.

En outre, sur la proposition de M.M. les adjoints Perreau
et Grosjean, le Conseil considérant que la composition du jour-
nal *L'Éclair Comtois* est faite par des femmes, ce qui est de
notoriété publique que ce personnel, en violation formelle de
la loi du 2 Novembre 1892, fournit un travail de nuit et qu'il
ne jouit pas du repos hebdomadaire imposé par la même loi aux
femmes et aux enfants mineurs employés dans les ateliers et
manufactures,





Est à l'unanimité le vœu que la loi précitée soit ri-
goureusement appliquée et décide qu'un extrait de la présente
délibération soit transmis d'urgence à M. l'inspecteur du
travail dans l'industrie.

APPROUVÉ À CHARGE D'IMPUTER
LA DÉPENSE SUR LE CRÉDIT D'UN Vœu
À L'ARTICLE 100 DU BUDGET
DE L'EXERCICE COURANT.

BESANÇON, LE 30 DEC 1905

Les Membres présents ont signé.
Pour extrait conforme:
Le Maire,
Baigue

M. Baigue
M. Poirrey

50

Affiche pour les élections au Conseil supérieur du Travail, 1909

Comme dans tous les départements, le préfet du Territoire de Belfort doit organiser le scrutin pour désigner les représentants des syndicats ouvriers au Conseil supérieur du Travail. Ce conseil, instauré par décret en 1891, est en quelque sorte un « parlement social » associant patrons et ouvriers, dans le contexte des difficultés économiques des années 1880. Le choix des délégués ouvriers, dans un premier temps effectué par le gouvernement, fait très rapidement l'objet d'un suffrage. Organe consultatif, il pose avec l'Office du Travail, créé en 1892, les jalons du futur ministère du Travail, mis en place par René Viviani en 1906.

AD 90, 10 M 1

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA PRÉVOYANCE SOCIALE

DIRECTION DU TRAVAIL

CONSEIL SUPÉRIEUR DU TRAVAIL

ELECTIONS

EN 1909

DES REPRÉSENTANTS

DES SYNDICATS OUVRIERS

Les syndicats ouvriers sont prévenus qu'ils vont avoir à élire leurs représentants au Conseil supérieur du travail.

La liste électorale provisoire, dressée conformément à l'article 12 du décret du 14 mars 1903, modifié par les décrets des 27 janvier et 4 août 1904, 24 juin 1907 et 30 avril 1909, est déposée à la mairie de chacune des communes où elle mentionne des syndicats électeurs. En outre, elle a été adressée aux Bourses du travail et aux Conseils de prud'hommes.

Les intéressés sont invités à en prendre connaissance.

Les protestations seront reçues **PAR LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT** jusqu'au 15 juin 1909, délai de rigueur.

IMPRIMERIE NATIONALE — 4-148-1909.

La Fraternelle de Saint-Claude, 1913

En 1881, un groupe d'artisans et d'ouvriers de Saint-Claude fondent une société coopérative d'épicerie, « La Fraternelle », pour approvisionner à bon marché les ouvriers en produits de première nécessité. En 1896, ses membres font évoluer ses statuts de manière originale ; les bénéfices de la société servent maintenant à financer des œuvres sociales à travers la création de caisses de secours contre la maladie et la vieillesse, mais aussi à construire des logements modernes et sains pour les ouvriers. Inaugurée en 1910, « La Maison du Peuple » est un vaste bâtiment qui abrite la coopérative, un café et un restaurant, des salles de réunion pour les syndicats, mais aussi une imprimerie qui édite *Le Jura socialiste* (dont sont extraits cet article et cet encart publicitaire), le journal de la fédération du Jura, une salle de spectacles, des sociétés sportives et culturelles, un accueil pour les enfants...

AD 39, Pr 310

Bulletin Coopératif

ORGANISATION ET IMPREVOYANCE

Combien de fois avons-nous dit et répété que les travailleurs devaient songer à s'organiser puissamment pour arriver à leur émancipation définitive.

Ces conseils ont été plus ou moins suivis ; et nous avons constaté avec peine que les travailleurs lâchent souvent la proie pour l'ombre, partent en guerre pleins de courage et d'espoir et, au bout de quelques jours de lutte, sont obligés de reprendre le collier de misère sans avoir obtenu aucune satisfaction.

Il en serait tout autrement si, au lieu de passer leur temps en vaines discussions plus ou moins courtoises, ils décidaient, d'un commun accord, de faire trêve à leurs querelles plus apparentes que réelles et se mettaient à l'œuvre pour l'étude des questions susceptibles d'apporter un peu d'amélioration à leur état actuel.

Dans le numéro du 6 décembre, notre camarade Ponard, dans un article fort intéressant, a fait connaître l'effort de la Coopérative d'alimentation « la Fraternelle » pour l'amélioration du logement ouvrier à Saint-Claude. Cet effort fait n'est ni le premier ni le dernier ; la Coopérative de consommation de la M. D. P., qui continuera à fonctionner régulièrement sans bruit, sans cesse, avec la persévérance de quelques camarades, aura permis de doter les travailleurs d'une œuvre véritable de solidarité dont l'organisation loyale et équitable viendra assurer à ses adhérents une partie de leurs besoins en période de maladie.

Mais là où la société affirme son caractère vraiment philanthropique et social, c'est en accordant des pensions de vieillesse à tous ses adhérents.

Pour obtenir ces avantages, que demande-t-on aux sociétaires ? Souscrire une action de 50 francs, acheter pour une somme déterminée de marchandises, ce qui leur donne droit, en cas de maladie, à 1 fr. 25 de secours par jour et cela pendant un an ; ce n'est pas là un gros sacrifice que chaque travailleur ne puisse faire. Il faut aussi que les sociétaires achètent à la coopérative tout ce qu'elle vend ; non pas une fois et par occasion, mais par principe, par esprit coopérativeur.

C'est vous tous qui pouvez et devez faire la réclame de la coopérative en vantant les produits et les marchandises qu'elle vend, en signalant les satisfactions que vous en retirez, les avantages qu'elle vous procure. Visitez régulièrement nos magasins, ils sont votre œuvre ; amenez-y vos amis qui n'ont pas encore compris les bienfaits qu'ils peuvent retirer de la coopérative de consommation ; ceux-là, ce sont les imprévoyants.

Si vous agissez ainsi, nous avons la ferme conviction que, bientôt, nous pourrons être à même de faire de nouveaux efforts.

D. CHEVASSUS.

La Fraternelle
MAISON DU PEUPLE

Siège Social et Services Généraux : 12, Rue de la Poyat, SAINT-CLAUDE

ENTREPOTS, CAVES, BOULANGERIE, CAFÉ, RESTAURANT, SALLE DE SPECTACLE
CHAUSSURES EN TOUS GENRES, LINGERIE, ÉPICERIE, PAIN, VINS & SPIRITUEUX

Etablissements de Vente :
Magasin Central : 12, Rue de la Poyat. — Succursales : 6, Faubourg Marcel, Boulevard de la République
Lavans-St-Claude, Moirans, Champagnole
BOUCHERIES : Boulevard de la République, Rue de la Poyat

Produits alimentaires de 1^{er} choix
Café vert et torréfié par la Société
Chicorée, Sucre, Chocolat
Conserves et légumes secs nouveaux
Produits à la marque
du Magasin de gros

CHEZ NOUS
Restaurant de la Maison du Peuple
OUVERT AU PUBLIC
12, Rue de la Poyat, 1^{er} étage
PENSION — REPAS SUR COMMANDE
VIVRES À EMPORTER
Pension : 4 fr. 75 par jour
(Pain et Vin non compris)

VENTE AU DÉTAIL ET DEMI-GROS
Fournir les produits alimentaires de la marque M. D. P.

TRAVAUX COMMERCIAUX & ADMINISTRATIFS

Imprimerie de la Maison du Peuple
12, Rue de la Poyat, SAINT-CLAUDE (Jura)

LE JURA
Socialiste, Coopérateur, Syndical
Organe hebdomadaire
de la Fédération Socialiste du Jura
ABONNEMENTS ET ADRESSES :
MAISON DU PEUPLE — SAINT-CLAUDE (Jura)
Abonnement : 8 francs par an

Impression en Couleurs
Têtes de Lettres
Factures
Menus-cards
Enveloppes
Traités
Lettres de Décès
Cartes de Commerce
et de Visite

Impression en Noir
Affiches tous formats
Prospectus
Pis-courants
Journaux, Brochures
Registres
Statuts de Sociétés
Imprimées pour
les Administrations

52

Demande d'intervention dans un conflit social à Clerval, 1919


À Clerval, au bord du Doubs, diverses activités de fonderie, de tournage et de mécanique se sont progressivement implantées à côté d'un haut-fourneau construit en 1819. Acquis par la Société anonyme des Fonderies de Clerval en 1905, l'usine se spécialise dans la fabrication de petites pièces de fonte (poules, engrenages...), de brides forgées et de colliers-supports pour les canalisations. Elle emploie alors une petite centaine d'ouvriers.

La région n'a pas de tradition de luttes sociales parce que la concentration des hommes et des activités y est insuffisante et que le paternalisme patronal local, associé au réformisme des syndicats, fluidifie le dialogue social. Délégué permanent de l'Union de la métallurgie dans l'Est de la France, Léopold Cazals s'y conforme et sollicite ici, par l'entremise du sous-préfet de l'arrondissement de Baume-les-Dames, l'intervention de l'État comme acteur et arbitre du conflit. Pourtant, alors que se diffusent les échos des révolutions russe et allemande, le même militant, qui fut en 1922 l'un des premiers dirigeants de la CGTU, exprime ailleurs sa foi dans un syndicalisme révolutionnaire mais indépendant des partis politiques.

AD25, M 2500

19 Janvier 1919

UNION
DES
SYNDICATS OUVRIERS
Du Département du Doubs



Siège social :
BOURSE DU TRAVAIL
BESANCON

A Monsieur L. CAZALS, secrétaire de l'Union des
syndicats du Doubs, 25, Rue de Basles, Audincourt,
A Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement
de Baume les Dames.

Monsieur le Sous-Préfet,


A la suite de l'entrevue que nous avons eue - en votre absence - avec Monsieur le Secrétaire de Sous-Préfecture, nous avons l'honneur de vous adresser ci-joint un dossier des revendications présentées par le syndicat des ouvriers métallurgistes de Clerval à la Direction de la SOCIÉTÉ ANONYME DE FONDERIE ET DE FABRICATION DE BRIDES de cette même ville.

Malgré le bien fondé des réclamations formulées, malgré les multiples démarches et les concessions faites par le comité syndical en vue d'un accord possible, la Direction s'obstine dans une intransigeance systématique et refuse d'accéder la moindre satisfaction.

Confiants en votre esprit de justice et d'impartialité, nous vous demandons de vouloir bien arbitrer l'inévitable conflit et de nous tenir au courant des pourparlers qui pourraient être engagés.

Avec nos remerciements anticipés, espérons agréer, Monsieur le Sous-Préfet, l'assurance de nos sentiments les plus respectueux.

Pour l'Union des syndicats du Doubs,
Le Secrétaire:



53

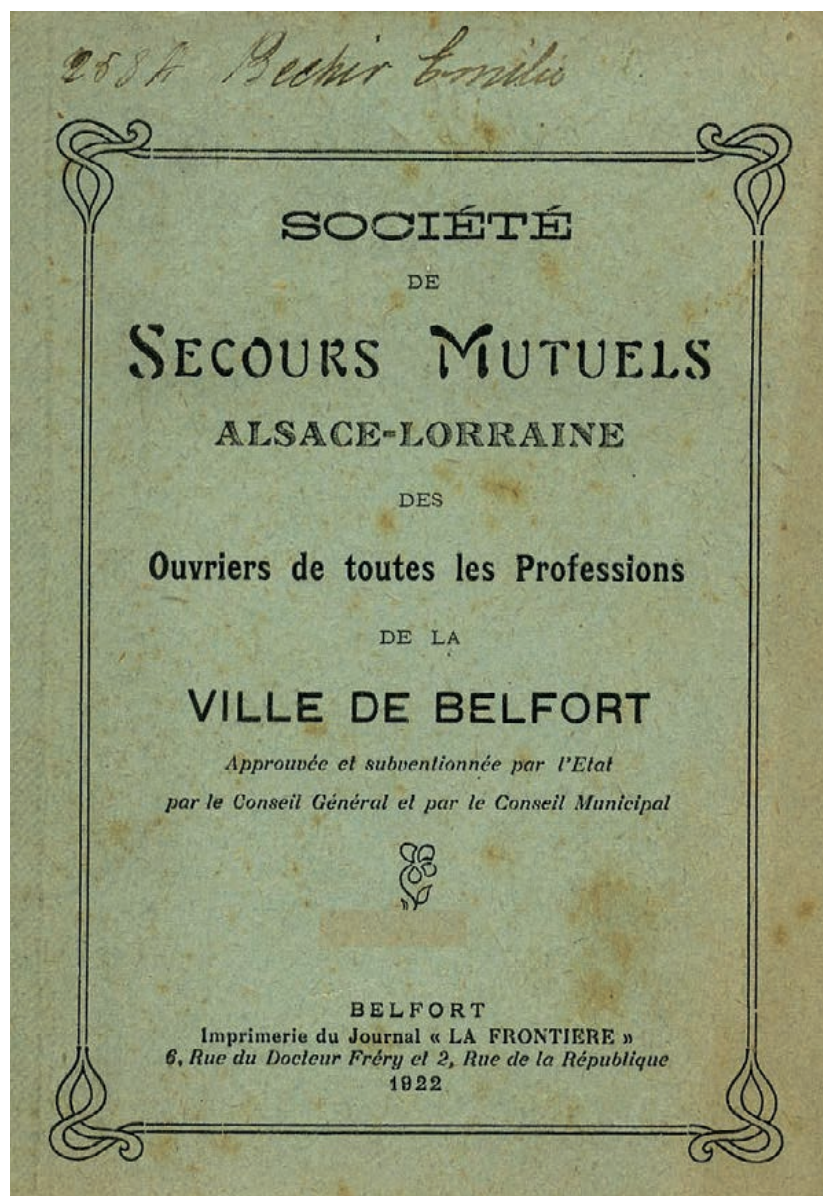
Livret de la Société de secours mutuels Alsace-Lorraine des ouvriers de toutes les professions de Belfort, 1922

À une époque où la Sécurité sociale n'existe pas encore, la question de la santé et de l'accès aux soins est essentielle pour les ouvriers, particulièrement exposés aux risques d'accidents et de maladies.

La Société de secours mutuels Alsace-Lorraine des ouvriers de toutes les professions de la ville de Belfort est fondée en 1883 par Aimé Géant, professeur au lycée et conseiller municipal de la Ville.

Ce livret, délivré en 1929, permet à la Société de suivre les cotisations de son titulaire. L'adhésion donne droit à une carte de malade permettant d'enregistrer les consultations. Une fois rétabli, l'adhérent remet sa carte au bureau de la Société qui prend en charge les frais médicaux, payés grâce aux cotisations.

AM Belfort, 1Z 164



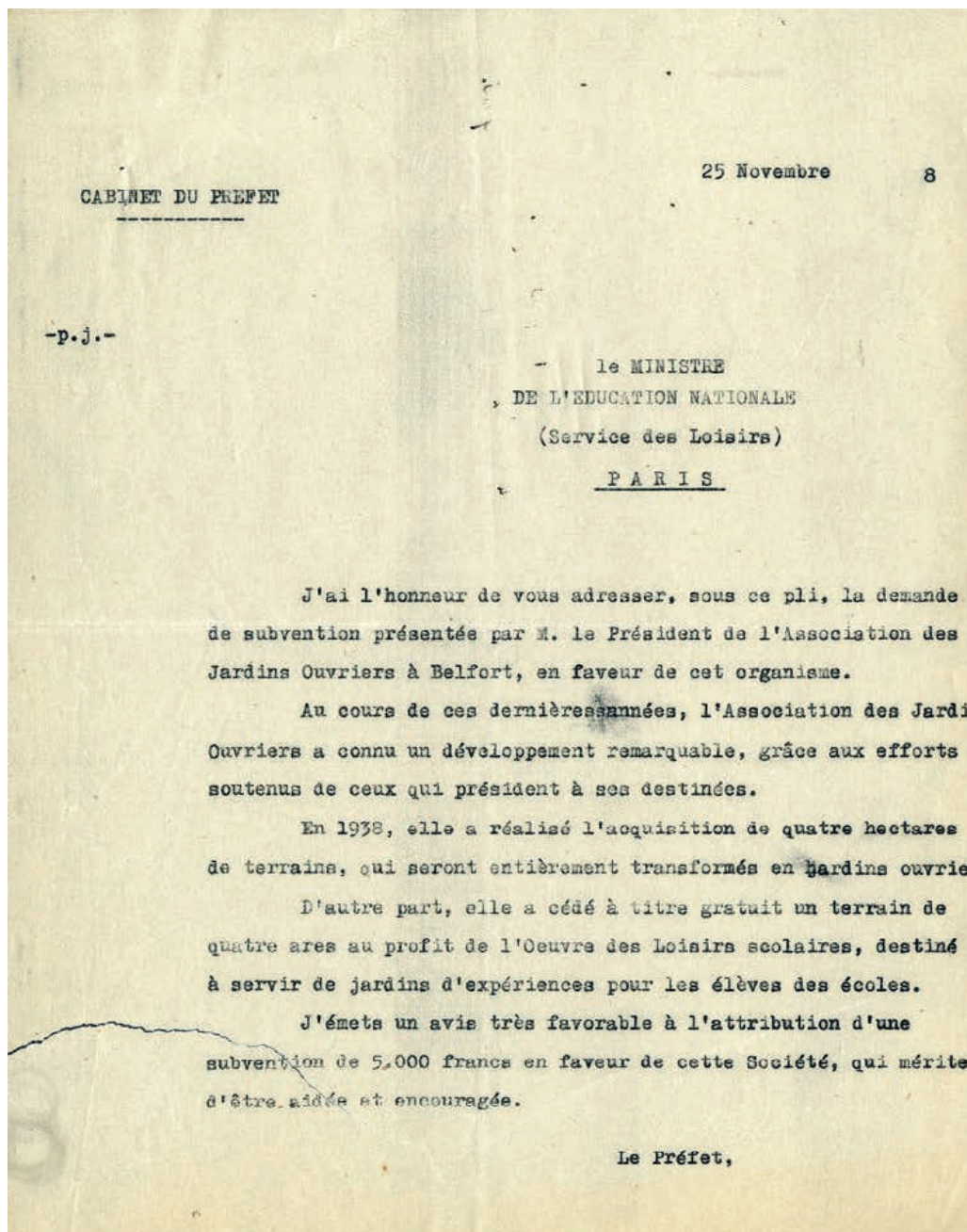
54

Demande de subvention pour l'agrandissement des jardins ouvriers de Belfort, 1938

C'est à l'initiative de l'abbé Lemire, député du Nord, que les jardins ouvriers voient le jour en 1896. L'Association belfortaine est fondée en 1920 avec l'aide du patronat local (SACM, Mieg...), de la municipalité et du directeur des services agricoles.

Quarante-huit hectares y sont consacrés, notamment au lieu-dit « Les Perches ». Des terrains sont concédés par la Société d'habitat à bon marché de Belfort. Projet ayant pour finalité prioritaire de remédier à la « vie chère », il devient très rapidement le lieu où s'épanouit une véritable vie sociale ouvrière. La construction de cabanes de jardin agrémentées de fleurs est recommandée ; en 1930, est ainsi organisé le premier concours de « gloriottes ».

AD 90, 4M 214



Chapitre 5

LES TRANSPORTS ET LES ÉCHANGES



Sur A.D.

Coupe Sur E.F.

balle à Charbon

B.

Plan, Elevations et Coupe du haut Fourneau d'Indre ainsi que de la Machine soufflante, Composée d'un piston foulant et aspirant, qui est mis en mouvement par une grande roue hydraulique qui reçoit les eaux de l'Orang par un cylindre en fonte de 53 centimètres de diamètre placé dans un canal souterrain et par une pompe à vapeur les eaux de l'Orang ne sont pas suffisamment abondantes, le tout appartenant à Messieurs Louis et Petitjean, maître de forge Domercq à Gray. Ceci sur la demande des propriétaires Etienne Domercq par le géomètre Desancesotz résidant à Doubs, le 15 Décembre 1854. Desancesotz

Légende indicative.

- 1. haut Fourneau, (la tour)
- 2. Conduite d'air depuis le foyer au fourneau.
- 3. Réservoir d'air de forme circulaire en tôle.
- 4. Machine soufflante de même forme et même matière.
- 5. Colonne sur laquelle se trouve placé le balancier de la machine soufflante.
- 6. Cylindre en fonte de 53 centimètres de diamètre qui amène les eaux de l'Orang sur la roue.
- 7. grande roue hydraulique dans les angles sans en tôle.
- 8. autre roue en fonte de 11 centimètres adaptée à la roue de la roue précédente.
- 9. petite roue en fonte de 22 centimètres qui s'engrène dans celle de la précédente et qui fait tourner la roue qui agit le balancier de la machine soufflante.
- 10. emplacement de deux chaudières à eau bouillante, se trouvant dans un massif de maçonnerie en carrière pour faire mouvoir la pompe à vapeur. — 11. Pompe à vapeur.
- 12. Peloton en fonte de la pompe à vapeur. — 13. Petite roue en fonte de 25 centimètres adaptée à la roue en fonte et agitée ainsi que le peloton par l'effet de la vapeur dans la pompe.
- 14. Cylindre en fonte de 60 centimètres en bois qui s'engrène dans celle de la précédente pour agiter la roue qui fait mouvoir le balancier de la machine soufflante quand la roue hydraulique en marche.
- 15. Petit pour alimenter la pompe à eau froide. — 16. Pompe à eau froide.
- 17. Peloton en fonte de 25 centimètres.
- 18. Peloton en fonte de 25 centimètres.

centimètres pour mètres

Problématique

Quels sont les conséquences économiques des innovations en matière de transport ?

Contexte

Les progrès technologiques permettent l'invention de la machine à vapeur, puis du moteur thermique et enfin du moteur électrique. Chacune de ces innovations donnera naissance à un nouveau mode de transport : le train à vapeur, la voiture, le tramway.

Les transports se développent tout au long de la deuxième moitié du XIX^e siècle, bouleversant les temps de trajet et les volumes transportés, ce qui fait naître un nouveau commerce. Le transport de passagers révolutionne également la société.

Documents

Document 1 : Carte postale du port de Dole, début du XX^e siècle

AM Dole, CP/VEL/12/110



sujet d'étude

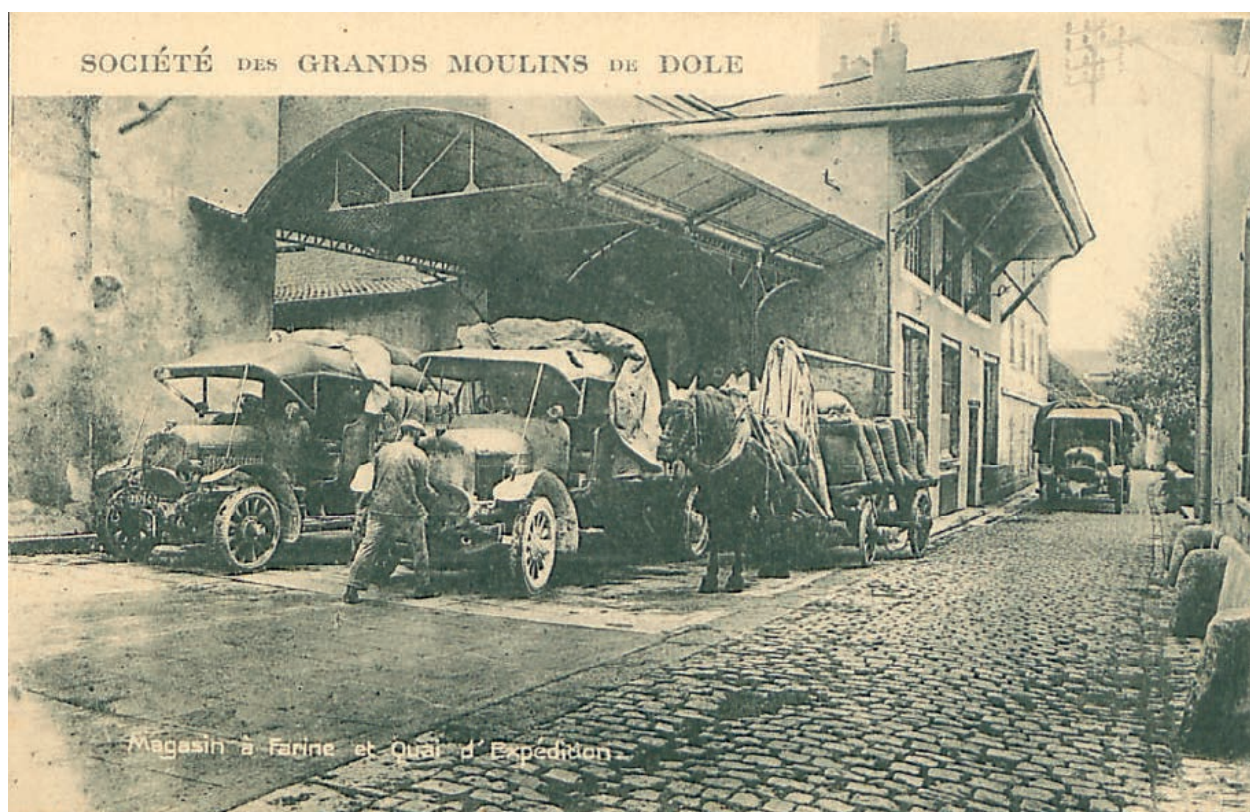
Document 2 : Percement du tunnel du Mont d'Or sur la ligne de Frasne à Vallorbe, 1913

AM Pontarlier, 4 Z 165



Document 3 : Carte postale des Grands Moulins de Dole, vers 1910

AM Dole, CP/VEL/21/66



Questions

1/ (Document 1) À quoi peuvent servir les péniches ? Quelle est leur limite ?

2/ (Document 2) Que sont ces nouveaux outils ? Que vont-ils permettre ?

3/ (Documents 2 et 3) Quelle différence évidente apparaît entre ces trois moyens de transport ? Qu'est-ce que cela va permettre pour les activités commerciales ?

4/ En vous appuyant sur des documents de votre manuel ou sur vos connaissances, apportez des exemples extérieurs à la Franche-Comté sur l'importance du développement des transports pour soutenir l'activité économique.

Expression écrite

A l'aide des documents et en pensant aux activités économiques évoquées par ailleurs, rédigez un court paragraphe expliquant comment les nouveaux modes de transports ont constitué une véritable révolution pour le développement économique de la Franche-Comté.

Chapitre 5 // Les transports et les échanges

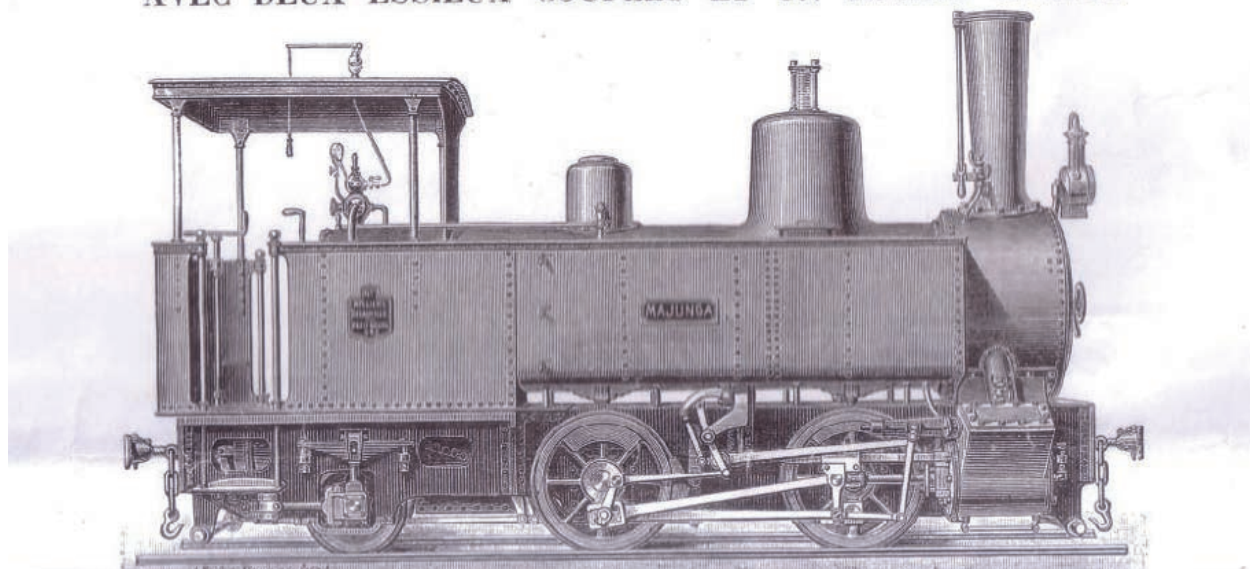
5.1 La révolution du chemin de fer

Présentation d'une locomotive Decauville, XIX^e siècle

Le développement du réseau ferré en Franche-Comté à partir du Second Empire s'accompagne d'une révolution technologique dans le domaine du matériel roulant. Cette brochure publicitaire de la Société nouvelle des Établissements Decauville présente la nouvelle locomotive à vapeur vendue au prix de 38 750 francs et pouvant tracter jusqu'à 19,5 t en marche qui équipera les lignes haut-saônoises.

AD 70, 22 J 1037

MATÉRIEL A VOIE DE 1^{mètre}
POUR CHEMINS DE FER ÉCONOMIQUES, DEPARTEMENTAUX, ETC.
LOCOMOTIVE TYPE N° 26
de 15 tonnes à vide (19 tonnes 1/2 en marche)
AVEC DEUX ESSIEUX COUPLÉS ET UN ESSIEU RADIAL

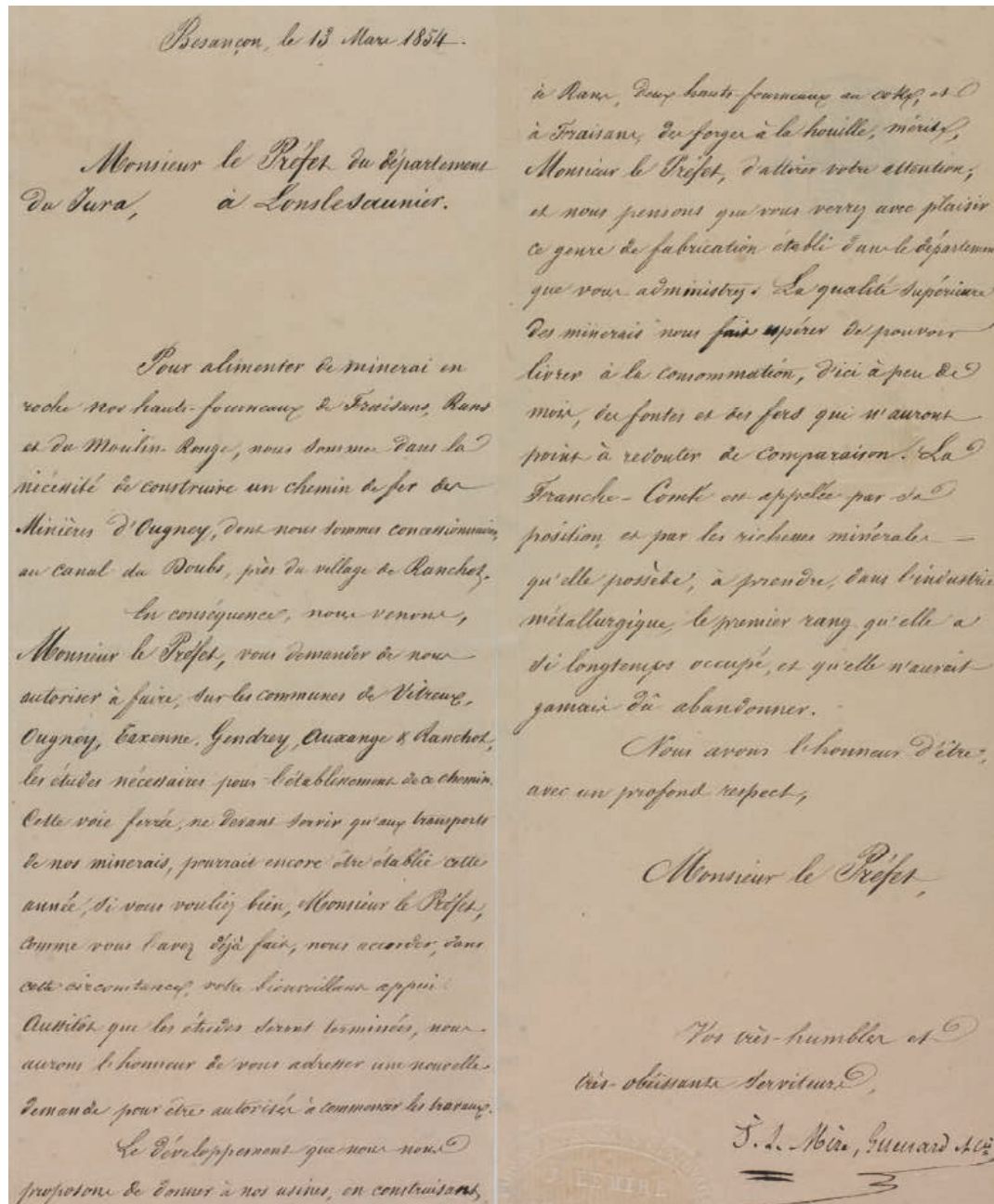


56

Création d'une ligne de chemin de fer entre Ougney et Rans, 1854

La création d'une ligne de chemin de fer entre Ougney et la vallée du Doubs à l'initiative de la Société des Forges de Fraisans s'intègre dans le grand projet de modernisation de la production de cette société qui possède plusieurs usines métallurgiques le long du Doubs. Cette entreprise, en quête de rentabilité face à la concurrence de plus en plus rude de l'industrie anglaise, cherche à réduire le coût de transport du minerai de fer qu'elle exploite dans les mines d'Ougney distantes d'une dizaine de kilomètres. Avant ce projet, le transport du minerai s'effectuait par roulage au moyen de charrettes, ce qui prenait du temps et nécessitait une importante manutention. Le développement du transport des pondéreux par voie ferrée est combiné à la voie fluviale que constitue le canal du Rhône au Rhin achevé deux décennies plus tôt.

AD 39, Sp 2191



Lettre du préfet de la Haute-Saône Hippolyte Dieu, 1852

Cette invitation du préfet adressée aux principaux industriels de la Haute-Saône en 1852 montre toute l'importance accordée à la création de nouvelles lignes de chemin de fer dès la seconde moitié du XIX^e siècle, en particulier celle qui doit relier Nancy à la ligne du Midi en passant par Épinal, primordiale pour l'écoulement des produits métallurgiques du département. Par ce courrier, le préfet sollicite le concours financier des principaux acteurs industriels de la Haute-Saône en leur montrant tout l'intérêt d'un tel projet pour le développement de leurs activités.

AD 70, 17751

PRÉFECTURE
de la
Haute-Saône.

CABINET
DU PRÉFET.

CONVOCATION.

Vesoul, le 29 novembre 1852.

MONSIEUR

Une compagnie s'est formée à Nancy pour l'exécution d'un chemin de fer de Nancy à la ligne du Midi, par Épinal, Vesoul et Gray.

Les maîtres de forges, les grands industriels, les grands propriétaires de la Haute-Saône sont intéressés au plus haut point, comme le département lui-même, à la réalisation de ce projet. Il a paru utile de les réunir tous ensemble pour examiner quel concours pourrait être offert à la compagnie qui doterait la Haute-Saône d'une voie aussi importante.

Je vous prie, Monsieur de vouloir bien assister à cette réunion, qui aura lieu *lundi 6 décembre, à une heure*, à Vesoul, à l'hôtel de la mairie. Les administrateurs de la compagnie dont il s'agit doivent y assister et se proposent d'y donner tous les renseignements qui leur seront demandés sur leur entreprise et sur les avantages qu'elle présente pour le département.

Agréés, Monsieur
considération distinguée.

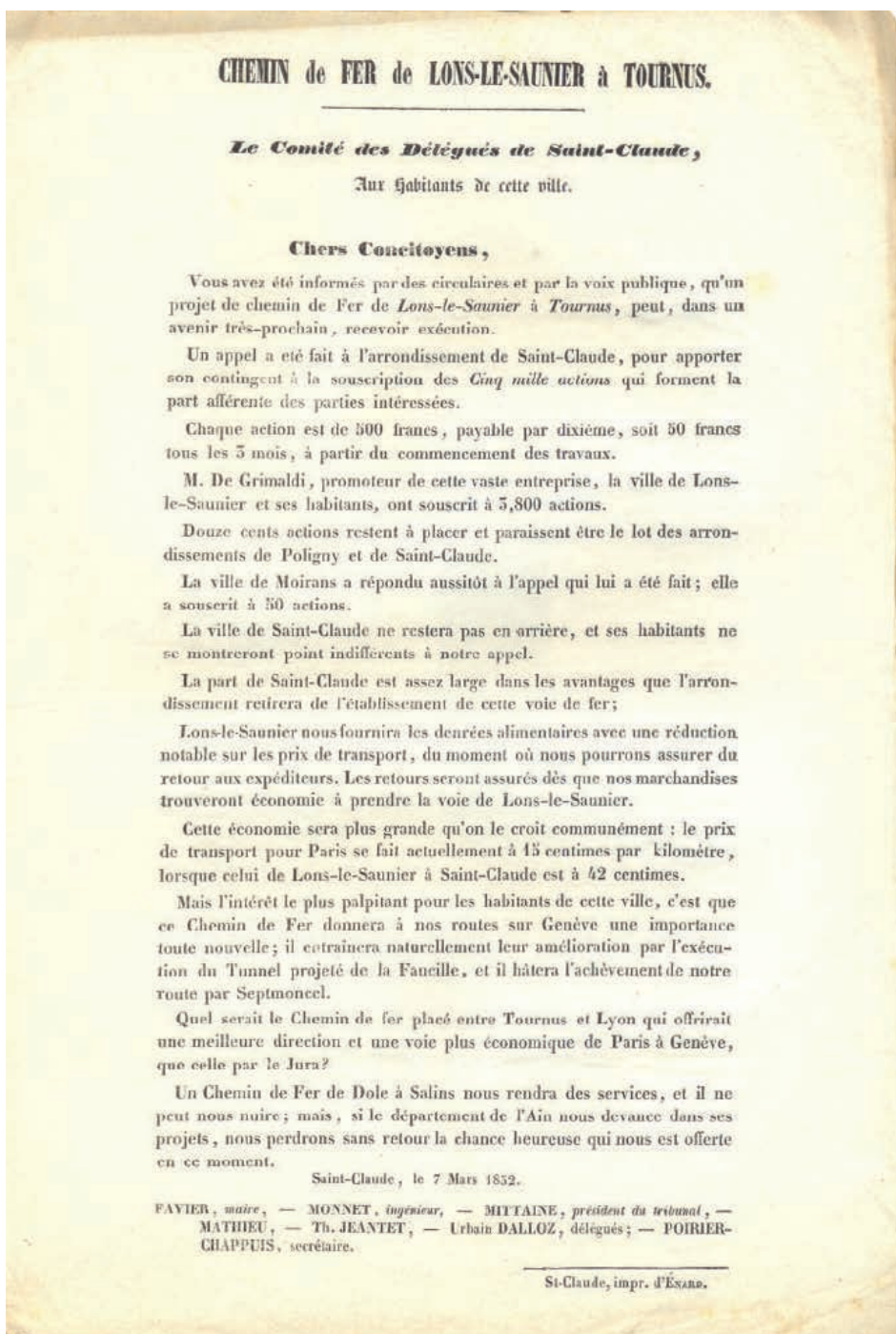
l'assurance de ma

Le Préfet de la Haute-Saône,
DIEU.

Appel du comité de Saint-Claude en faveur du chemin de fer, 1852

Le déploiement du chemin de fer s'accélère en France au début du Second Empire grâce à l'impulsion de ce qu'on appellerait aujourd'hui des « partenariats public-privé ». Des comités se constituent pour promouvoir leur projet, en mettant en avant leur intérêt économique. Dans cet appel à une levée de fonds, conservé dans les archives de la Chambre consultative des arts et manufactures de Saint-Claude, on note que les délégués et les souscripteurs se répartissent entre collectivités locales, notables et industriels (par exemple Poirier-Chappuis, propriétaire d'une papeterie et président de la Chambre consultative).

AM Saint-Claude, 2F 14

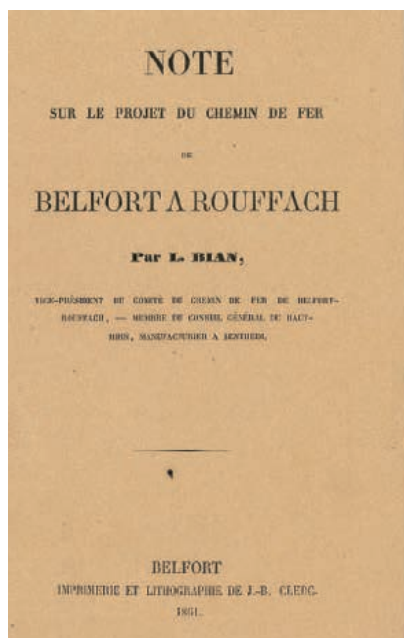


Chemin de fer industriel de Belfort à Rouffach, 1861-1865

Au milieu du XIX^e siècle, de nombreuses usines sont implantées dans les vallées des Vosges riches en cours d'eau. La question de la desserte de ces établissements difficiles d'accès se pose de manière cruciale pour les industriels qui rencontrent des problèmes tant d'approvisionnement que de distribution.

Les notes et plans du Comité du chemin de fer de Rouffach à Belfort publiés en 1861 et 1865 militent pour la création d'une ligne de chemin de fer (en rouge sur le plan) qui relierait l'ensemble des sites et ferait la jonction avec les grandes lignes de l'Est et du Sud. Le projet est soutenu par les pouvoirs publics qui octroient des subventions et concèdent la construction de la ligne à la Compagnie des Chemins de fer de l'Est en 1863. Malheureusement, la guerre franco-prussienne de 1870-1871 porte un coup d'arrêt définitif à ce projet.

AM Belfort, 201



Il ne manque en vérité qu'une chose aux vallées pour devenir l'un des centres où l'industrie française pourra et saura se défendre avec le plus d'énergie et d'ensemble; cette chose, on l'a dit déjà, c'est la facilité des communications; c'est avant tout un chemin de fer les reliant entre elles, les rattachant aux grandes voies de circulation, amenant, vite et à bon marché, les matières premières, et favorisant en même temps les débouchés.

Bibliothèque nationale de France/gallica.bnf.fr



60

Accident de train en Haute-Saône, 1895

Ce rapport de l'ingénieur des chemins de fer rapporte un accident survenu le 1^{er} septembre 1895 entre un troupeau de vaches et le train. Les Archives départementales de la Haute-Saône conservent de nombreux procès-verbaux de ce type. Au-delà de l'anecdote, ce document nous montre à quel point deux mondes cohabitent encore à la fin du XIX^e siècle, dans un département qui se transforme et qui malgré sa forte vocation industrielle conserve encore un monde rural très présent.

AD 70, 17652

MINISTÈRE
des
TRAVAUX PUBLICS

RAPPORT DE L'INGÉNIEUR

ATTACHÉ AU SERVICE DU CONTRÔLE DE L'EXPLOITATION ET DE LA TRACTION

CONTROLE ET SURVEILLANCE
DES CHEMINS DE FER DE L'EST
ET EMBRANCHEMENTS.

Lignes de Nancy à Vesoul
Départ de la Haute-Saône
Arrondissement judiciaire

de

OBJET:
(1) Accident
du 1^{er} septembre 1895
au Km. 123, 502.

(1) Accident ou contravention.

L'Ingénieur soussigné,

Vu le procès-verbal dressé le 5 septembre 1895
par M. Louvenard, Commissaire de surveillance administrative
des chemins de fer de l'Est, à la résidence de Lillovillers
pour constater que le 1^{er} septembre 1895 à 6 h. 36
du matin, une vache appartenant à M. Defferrière Léon,
de la ferme de Baslères, commune de Favermey, a été tuée
au passage à niveau n° 5, de la commune de Favermey, sur
la ligne de Nancy à Gray, par le train de marchandises 16778.

Considérant que le fil d'appel, du côté de la ferme, pour
demander, par la sonnette, l'ouverture de la barrière,
était rompu, et que la jeune fille qui conduisait le
bétail a dû traverser les voies pour aller tirer la poignée
du côté opposé;

Considérant que pendant qu'elle effectuait ce parcours,
ses vaches se sont introduites sur la ligne par le portil-
lon dont un montant démolí, empêchait la fermeture;

Attendu que, dans ces conditions, le Sr Defferrière ne
peut être inculpé d'introduction illicite de son bétail
sur la voie du chemin de fer, et taxi de négligence
ou de défaut de surveillance;

Est d'avis

DE LA HAUTE-SAÛNE
LE 25 SEPTEMBRE 1895

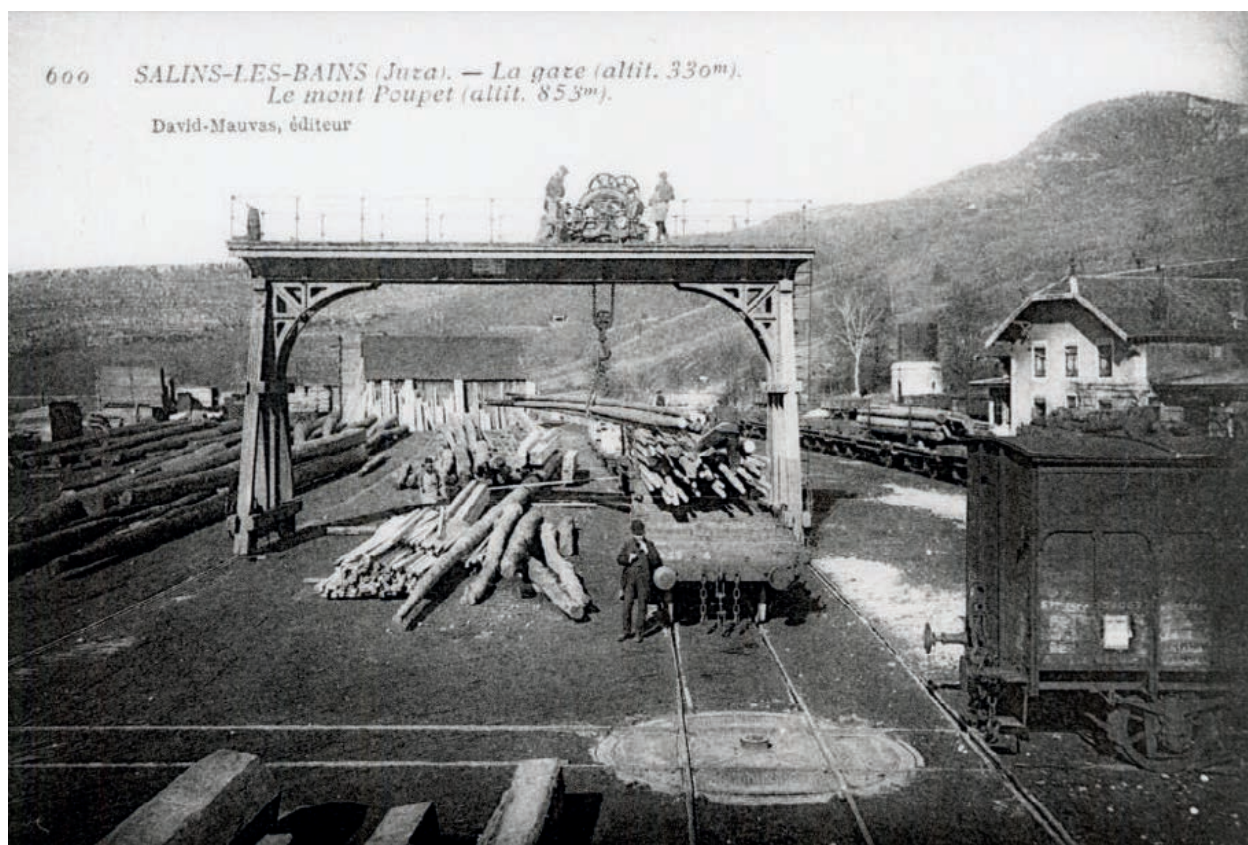
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS
LE 19 SEPT. 1895
CENTRÉ DE L'EXPLOITATION

10102 Conville. — Evais, Imp. Jouve.

Gare de Salins, vers 1900

La plaine jurassienne est la première à connaître le développement du chemin de fer dans les années 1850. Demandé à cor et à cri par les élus locaux et les entrepreneurs inquiets de la concurrence des régions mieux desservies, c'est une révolution tant pour le déplacement des voyageurs que pour le transport des marchandises dans ce territoire fortement rural. L'exploitation et la commercialisation des ressources locales, comme le bois, en est facilitée mais au détriment d'autres corps de métiers comme les rouliers, spécialisés dans le transport des grumes sur de longues distances, qui disparaissent au début du XX^e siècle avec l'ouverture de lignes desservant le Haut-Jura.

AD 39, 31 Fi 488



Premier passage du tramway à Vesoul, 1910

Cet extrait tiré de l'ouvrage de H. Rameau, *La Haute-Saône en tramway au début du siècle*, relate le premier passage du tramway à Vesoul avec toute l'émotion des Vésuliens devant ce progrès, qui n'est pas sans rappeler soixante ans plus tôt l'arrivée de la première ligne de chemin de fer dans la ville. La déclaration d'utilité publique pour les lignes de tramways partant de Vesoul est signée le 26 juin 1907. Plusieurs lignes ouvriront dans les années suivantes, mais fermeront à la veille de la Seconde Guerre mondiale, faute de rentabilité avec le développement progressif du réseau d'autocars.

AD 70, A 285-9

Vesoul (1/10/1910) : le premier passage du tramway de Molay à l'angle de la rue Carnot (Paul-Morel) et de la rue Noirot.

Pour voir passer le tramway. — La ville de Vesoul a senti passer sur elle un grand frisson d'orgueil, la semaine dernière, le jour où, pour la première fois, un tramway a sillonné ses rues.

On se serait cru à soixante ans en arrière, au temps déjà lointain des premiers chemins de fer.

Donc, vers neuf heures du soir, une foule compacte, je n'exagère pas en l'évaluant à 300 personnes, stationnait au coin de la rue Noirot et de la rue Carnot, attendant avec impatience l'arrivée de cette chose nouvelle, un train !

Il y avait de la gaieté dans cette foule et de l'orgueil aussi.

Tout à coup un long cri : « le voici » et dans le noir de la rue des Tanneurs, on aperçoit quelque chose de plus noir, qui crachent beaucoup de fumée blanche et vient lentement, très lentement, comme il convient à la majesté d'un tramway cependant qu'une cloche tinte sans discontinuer pour annoncer son arrivée.

Eufin voici la triomphatrice du jour. Tout le monde se précipite au risque de se faire écrasé. On admire, c'est curieux une machine ! et ces petits wagons coquets ! on les acclame tout simplement, ainsi que trois ou quatre voyageurs innocents qui les occupent et qui ne comprennent rien à cette ovation inattendue.

Après une pause de quelques minutes au coin de la rue, le convoi se remet en marche. Nombreux ceux qui s'y introduisent pour avoir le plaisir de se faire véhiculer jusqu'à la gare. C'est touchant !

La reste de la foule, ne croyez pas que je plaisante, se précipite par la rue Carnot, vers la gare pour assister à l'entrée solennelle de la machine en gare.

En vain on l'attend dix minutes ; dans le lointain on entend le petit tintement sinistre de la cloche d'alarme ; et c'est une explosion d'admiration naïve lorsque débarquent les voyageurs,

Chapitre 5 // Les transports et les échanges

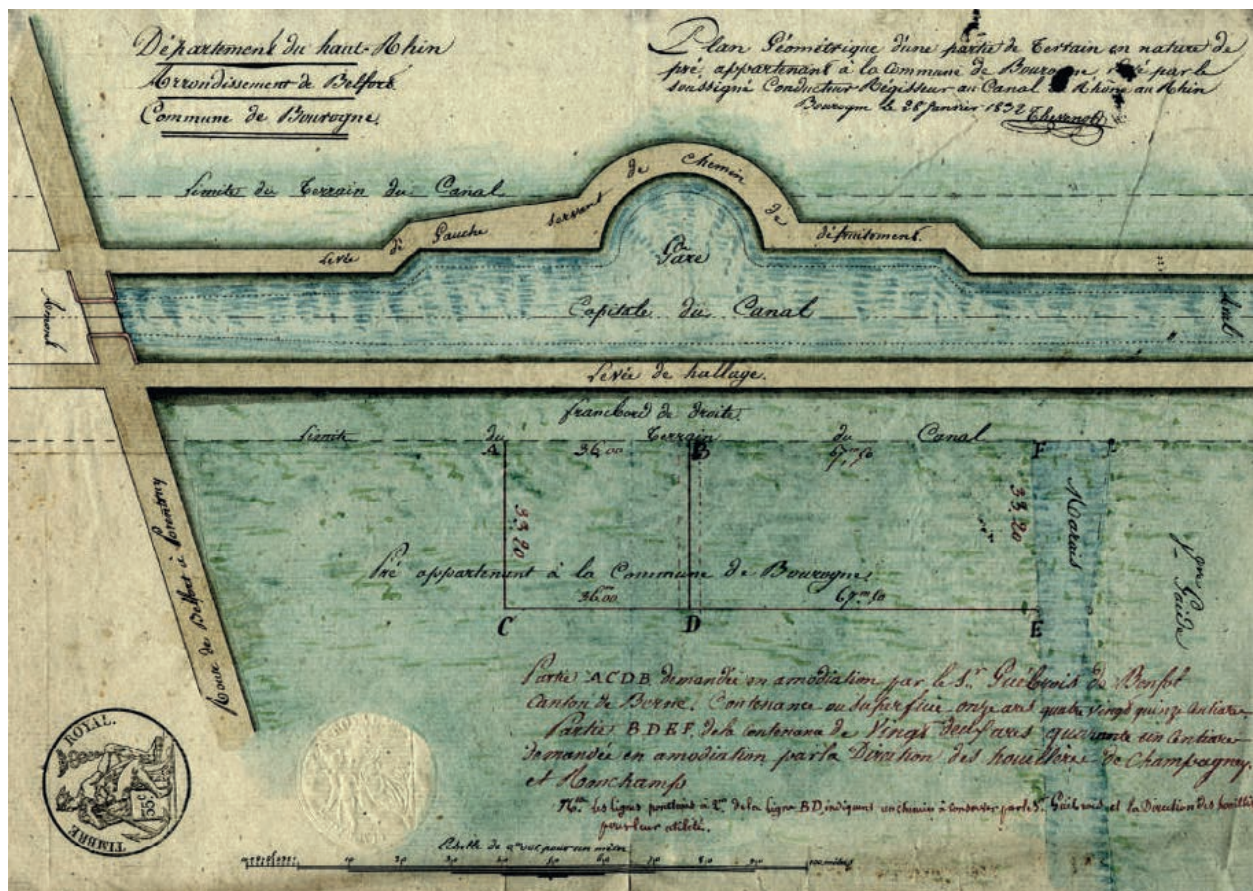
5.2 La diversification des modes de transport

Projet d'aménagement du port de Bourogne, 1832

Les travaux de la branche Mulhouse-Dole du Canal du Rhône au Rhin s'achèvent en 1833. L'intérêt d'un port à Bourogne est majeur pour le transport du charbon de Ronchamp vers les usines de Mulhouse. L'état des axes routiers à cette date ne permet pas le transport massif de matières premières sur de longues distances.

Il est spécifié, sur les plans établis en 1832, que le directeur des houillères demande à la commune de Bourogne de lui céder vingt neuf ares de terrain en amodiation ; ceux-ci ne donneront jamais lieu à une réalisation concrète. En revanche, un commerçant belfortain, possédant maison et hangar sur les bords du canal, obtient en 1834 l'autorisation d'édifier dans le talus un embarcadère de pierre de 45 m de long.

AD 90, 17E-dépôt 601



64

Statistiques du roulage à Belfort, 1845

Située au carrefour de nombreuses routes, Belfort n'est desservie par le train qu'en 1858. Avant cette date, des commissionnaires de roulage font quotidiennement partir des diligences vers Paris, Strasbourg, Lyon, Mulhouse et Bâle. Les produits qui arrivent ou partent sont de natures diverses : produits alimentaires ou manufacturés destinés à la consommation (café, vin, savon, ustensiles) et matières premières destinées à être transformées par les industries locales (balles de coton et garance pour l'industrie textile).

Les statistiques d'un commissionnaire pour l'année 1845 indiquent une balance négative de 70 tonnes entre les arrivées et les départs. Ce différentiel, confirmé chez ses concurrents, démontre que Belfort consomme plus qu'elle ne produit : elle n'est pas encore la ville industrielle qu'elle sera quelques décennies plus tard.

AM Belfort, 2 F 26

*Callan, représentant l'importance du roulage actuel, arrivant et partant de Belfort, suivant
Déclarations Certifiées par M. N. les Commissionnaires et négociants de la Ville de Belfort et Des environs
environs.*

<i>Noms des Commissionnaires ou négociants de Belfort</i>	<i>De Paris par la route de la Vallée</i>	<i>De Auxerre par la route de la Vallée</i>	<i>De Mulhouse, et de Sélestat par la route de la Vallée</i>	<i>De Bâle par la route de la Vallée</i>	<i>De Moutiers et des environs</i>	<i>Nature Des Marchandises</i>	<i>Quantité</i>
<i>Joseph Rocher Commissionnaire, Entrepreneur de roulage.</i>	<i>N° 980,000</i>	<i>N° 1,890,000</i>	<i>N° 900,000</i>	<i>N° 300,000</i>	<i>N° 1,350,000</i>	<i>Balles de coton, Savons, dragées, sucre, sel, café, café, sucre, vin de France, liquors, vinaigre, farine, etc. Moulin, papier, laine, etc.</i>	<i>N° 4,770,000</i>
	<i>N° 1,300,000</i>	<i>N° 1,600,000</i>	<i>N° 1,200,000</i>	<i>N° 350,000</i>	<i>N° 300,000</i>	<i>même nature que les marchandises qui arrivent.</i>	<i>N° 4,600,000</i>

Exportation

*Certifié Sincère à Belfort
le 30 Janvier 1845.*

J. Rocher

65

Taxation des industriels bisontins pour l'entretien des chemins, 1892

L'essor industriel a notamment pour conséquence une augmentation du trafic de marchandises sur la voirie. La loi du 21 mai 1836 relative à l'organisation de la voirie vicinale autorise les communes à instaurer des « subventions industrielles » pour l'entretien des chemins vicinaux : cela consiste à faire participer à l'entretien des chemins les corps de métier responsables de leur dégradation, via la mise en place d'une taxe réglable en argent par une prestation en nature. À travers cette affiche, la Ville de Besançon invite les industriels empruntant des chemins vicinaux à signaler leur état avant la mise en place de cette subvention.


AM Besançon, 1 O 402

VILLE DE BESANÇON

SUBVENTIONS INDUSTRIELLES

TABLEAU
des Chemins Vicinaux
A L'ÉTAT DE VIABILITÉ

AVIS

 Nous, MAIRE de Besançon, Chevalier de la Légion d'honneur,

Vu la délibération en date du 15 février 1892, par laquelle le Conseil municipal a déclaré que les chemins vicinaux ordinaires de la Commune classés sous les n° 1 à 16, 18 à 23, 25, 26, 28 à 33, 35 à 43, 47, 49, 50, 51 et 54 plus les chemins stratégiques n° 7, 8, 9, 10, 11 et 12 sont à l'état de viabilité dans les parties et sur les longueurs déterminées par le tableau de M. le Voyer de la Ville, et, comme tels, susceptibles de donner lieu à l'application de l'article 14 de la loi du 21 mai 1836 envers les industriels qui en feront usage;

Vu la loi du 21 mai 1836 et le règlement général pour l'exécution de cette loi;

DONNONS AVIS :

Que le tableau des chemins vicinaux ordinaires de la Commune de Besançon, déclarés à l'état de viabilité, est affiché à la porte de l'Hôtel de Ville pour être consulté par les intéressés ;

Et que les propriétaires, industriels ou entrepreneurs qui se servent desdits chemins pour leur exploitation sont admis à présenter leurs réclamations sur l'état de viabilité ou d'entretien de ces chemins, dans le délai de quinzaine à partir du 29 février courant, pour les établissements en activité, ou quinze jours au moins avant le commencement de l'exploitation, si l'exploitation n'est que temporaire.

Passé ce délai, les subventions spéciales à exiger des exploitants, pour l'entretien desdits chemins, seront réglées conformément à la loi.

Hôtel de Ville, le 27 février 1892.

Le Maire,
VUILLECARD.

Besançon. — Imp. DOUBLET Frères, Rue d'Arroux, 4.

66

Desserte des usines de Besançon, 1950

Au début des années 1950, la voiture n'est pas encore démocratisée : pour leurs déplacements, la majorité des personnes utilisent les transports en commun. Le réseau bisontin, alors géré par la Compagnie des tramways électriques de Besançon, est composé de bus et de tramways (jusqu'en 1952).

À cette période, le quartier des Quatre Vents (dans l'actuel quartier Saint-Claude) fait partie des axes en plein développement. Afin de faciliter les déplacements des ouvriers travaillant à l'usine Blondeau et à la demande de son directeur, la Compagnie envisage ici d'adapter la ligne de bus existante en proposant une desserte de cette usine.

AM Besançon, 2038

Compagnie des Tramways Electriques de Besançon
Société Anonyme : capital 1.660.000 francs

Siège Social :
156. rue de l'Université
PARIS (7^e)

Adresse Télégraphique
LESEXEL 27 - PARIS

Téléphone : { 26.00
 { 26.01
Invalides { 26.02

R. C. Paris Siège n° 120254 B

Exploitation :
Rue Isebart
BESANÇON

Téléphone : 30.69
R. C. Besançon n° 1.826

Besançon, le 27 Mai 1950 194

Monsieur le Maire
de la Ville de
BESANÇON

Monsieur le Maire,

Nous avons l'honneur de vous informer que nous avons été dernièrement saisi de la part de M. BLONDEAU industriel aux quatre Vents d'une demande de desserte de son usine par autobus.

Il serait possible d'allier à ce projet de desserte d'usine un service public autobus entre la Ville et le Quartier des Quatre Vents, le service spécial comblant les voyages de retour à vide du service public.

Nous envisageons donc, en attendant la décision du Conseil Municipal sur le projet d'avenant à la convention autobus de 1942 que nous vous avons soumis dernièrement, d'effectuer à titre d'essai un service autobus entre la ville et le quartier des Quatre Vents. Ce service pourrait débuter le lundi 5 Juin. Les itinéraires seraient les suivants:


1°/ pour la desserte d'usine
Aller: Place Victor Hugo - rue des Martelots - rue du Capitole - rue des Granges - place de la Révolution - pont Battant - rue de la Madeleine - rue de l'Ecole - place Marulaz - rue de Dôle - rue Pergaud - avenue Villarcéau - rue Leroy - avenue Georges Clémenceau - rond point Général Leclerc - chemin des Glacis - avenue de la Paix - gare Viotte - rue de la Viotte - rue du Chasnot - rue Lanchy - chemin de Vieilley - les quatre Vents.

Retour: par le même itinéraire.

2°/ service normal
Aller: Place du 8 Septembre - rue de la République - pont de la République - avenue Carnot - avenue de Fontaine Argent - rue du Repos - rue de l'Eglise - rue de Belfort - rue Marie Louise - rue des Gras - rue Paul Bert - rue Lanchy - chemin de Vieilley - embranchement avec chemin de Grange Marguet -

Retour: par le même itinéraire.

.../



Chapitre 5 // Les transports et les échanges

5.3 Les télécommunications

Équipement du téléphone à Besançon, 1888

Si l'invention de Graham Bell date de 1875 et si quatre ans plus tard elle fait déjà l'objet de sa première exploitation commerciale en France, à Paris, les villes de province tardent à s'équiper en téléphone et il lui faudra de longues années avant de détrôner le télégraphe. En 1888, au grand dam des Bisontins très envieux de leurs voisins suisses, le nouveau moyen de communication est toujours inaccessible dans la ville, comme le relate cet article paru dans *Le Petit Comtois*. C'est donc sous la pression des habitants que le conseil municipal bisontin s'engage en 1888 à pourvoir la ville d'un réseau local. Ce n'est qu'au début du XX^e siècle qu'une ligne directe est établie entre Besançon et Paris puis, sous l'impulsion du conseil général du Doubs, que les différentes localités de la région sont reliées entre elles. Jusqu'à l'orée des années 1970, les plus petites d'entre elles ne compteront d'ailleurs souvent qu'un seul poste, installé chez un particulier lié à l'État par une convention.

AD 25, 6 JI 12

Le téléphone à Besançon. — Un grand nombre de commerçants et d'industriels de notre ville ont souvent manifesté leur étonnement et leur regret d'être privés d'un réseau téléphonique, alors que les plus petites villes de la Suisse en sont pourvues depuis plusieurs années.

Le téléphone rend en effet à nos voisins d'immenses services, non seulement pour l'industrie et le commerce, mais aussi pour les besoins et le confort de la vie privée.

Les plus modestes commerçants sont reliés à la station centrale, toutes les familles aisées des villes ou des environs possèdent un téléphone. Les abonnés y trouvent non seulement des avantages précieux, en raison de la célérité de ce moyen de communication, mais aussi une économie réelle; certains commerçants peuvent facilement se passer de plusieurs commissionnaires ou placiers, d'autres d'un équipage, d'autres enfin peuvent surveiller à la fois leur usine et leur maison de vente ou bien jouir des agréments d'une résidence à la campagne sans négliger le soin de leurs affaires; certains ménages enfin peuvent supprimer un domestique ou un commissaire, en raison des facilités que le téléphone leur offre pour faire leurs commandes aux fournisseurs. Ces derniers y trouvent également leur avantage, la facilité de communication augmentant la consommation dans une sensible mesure.

En un mot, grâce au développement énorme qu'il a pris en Suisse dès le début, le téléphone est devenu un auxiliaire indispensable de la vie, tandis qu'il paraissait destiné à rester un instrument coûteux, utile seulement au grand commerce et à l'industrie.

Jusqu'à présent, il n'a pas pris en France un pareil essor, non pas que les besoins soient moindres, mais pour des raisons d'ordre administratif et législatif.

On s'est heurté à une question qui n'est pas encore résolue : Les téléphones seront-ils concédés à une compagnie ou exploités par l'État ?

Le Parlement est saisi d'un projet de loi à ce sujet, et on attend son vote. Néanmoins, M. Coulon, directeur général des postes et des télégraphes, a pensé qu'on ne devait pas différer devant un besoin public et est résolu à doter dès aujourd'hui d'un réseau téléphonique toutes les villes qui le désireront. Il demande seulement que les municipalités veuillent bien lui faire pendant deux ou trois ans l'avance des fonds nécessaires à cette construction.

Les conditions d'abonnement seraient les suivantes :

Toute personne reliée au bureau central par un appareil placé à son domicile aurait à payer pendant trois ou quatre ans (suivant son éloignement du poste central) une somme annuelle d'environ 300 francs.

Au bout de ce délai, 200 francs.

Ces deux sommes seraient d'ailleurs réduites de 25 francs dès que le nombre des abonnés atteindrait le chiffre de 300, c'est-à-dire dès l'origine, si on pouvait réunir immédiatement ce nombre de correspondants.

Ceci représente les conditions actuelles. Il est bien entendu que si des perfectionnements venaient à être apportés dans le mode d'exploitation ou si une convention avantageuse était signée avec une compagnie pour le rachat du réseau, les abonnés profiteraient aussitôt des réductions de prix qu'il serait possible de faire.

Moyennant la cotisation indiquée plus haut, l'abonné aurait droit de correspondre avec tous les abonnés du réseau et avec les cabines publiques établies aux divers bureaux télégraphiques de la ville.

Il pourrait en outre transmettre au télégraphe et recevoir sans augmentation de frais ses télégrammes et, par suite, gagner un temps notable. La copie lui serait d'ailleurs adressée, plus tard, comme pièce authentique.

Il pourrait demander du secours au bureau de police en cas d'accident, prévenir le poste de pompiers en cas d'incendie, etc.

Enfin, si dans l'avenir la ville était reliée à d'autres localités, il pourrait obtenir, de son domicile, la communication avec tous les abonnés des autres réseaux. Cette dernière partie nécessiterait une nouvelle taxe.

Les personnes qui auraient l'intention de prendre un abonnement au réseau téléphonique de Besançon sont priées de vouloir bien en informer, le plus tôt possible, le maire de la ville. Il est extrêmement important de fournir à bref délai ce renseignement, afin de permettre à l'administration des télégraphes d'évaluer dès à présent la dépense qui doit servir de base, le cas échéant, au contrat à intervenir entre la ville et l'État.

68

Tarifs du radio-télégraphe avec les colonies françaises, 1923

Les progrès de la T.S.F. (télégraphie sans fil) à partir des années 1920 permettent de mettre en relation plus rapidement et à moindre coût les industriels de métropole avec leurs fournisseurs mais aussi leurs clients situés dans les territoires français d'outre-mer. La présence, en plusieurs exemplaires, de ces nouveaux tarifs dans les archives de la Chambre consultative des arts et manufactures de Saint-Claude atteste de l'importance de ces relations pour les industries locales : les pipiers, par exemple, importent en partie leur matière première, la bruyère, d'Algérie, et vendent leur production de première gamme en Afrique.

AM Saint-Claude, 2F 14

Republique Française

Paris, le 17 FEB 1923

Sous-Secrétariat d'Etat
des Postes & des Télégraphes

Direction
de
l'Exploitation Télégraphique

3^e Bureau

Radiotélégraphie

102, rue de Grenelle (1923)

N^o _____

Monsieur,

Le commerce ne disposait jusqu'à ces derniers temps, pour communiquer de la Métropole ou de l'Afrique du Nord avec les Colonies françaises que de deux moyens: les paquebots-poste trop lents et les câbles télégraphiques trop chers.

L'ouverture des services par T.S.F. à tarif réduit a donné à la clientèle un nouveau moyen de communication rapide et avantageux.

Le station à grande puissance de Bordeaux-La Fayette, achevé en 1920, qui est entendue dans toutes les parties du monde et dont le débit moyen peut atteindre 1200 à 15 000 mots par 24 heures, a été affectée à ce service. Elle est commandée directement du Bureau Central Radiotélégraphique de Paris.

Bien que le service soit plus rapide que celui des câbles, ses tarifs spéciaux sont sensiblement inférieurs aux tarifs ordinaires, et viennent d'être encore récemment abaissés.

Tarifs par mot à partir de France⁽¹⁾

	Voie T.S.F.	par Câbles.
<u>Afrique Occidentale française:</u>		
Sénégal, Mauritanie.....	1,00	1,50
Tchad.....	1,50	2,10
<u>Afrique Equatoriale française:</u>		
Port-Gentil et bureaux de la 1 ^{re} zone.....	1,75	3,10
2 ^e zone (sans Port-Gentil).....	1,50	3,10
3 ^e zone.....	1,70	3,60
<u>Madagascar.....</u>	2,00	2,75
<u>Réunion.....</u>	2,25	2,75
<u>Côte française des Somalis.....</u>	1,45	2,55
<u>Martinique.....</u>	2,10	5,50
<u>Guyane française.....</u>	2,20	7,30
<u>Indo-Chine française.....</u>	2,30	3,80
	2,50	4,10

(1) En francs or. Le coefficient applicable au trafic franco-colonial est fixé uniformément à 18.

Chapitre 6

LES MUTATIONS DES CAMPAGNES



Sur 18.

Coupe Sur E.F.

balle à Charbon.

Plan, Elevations et Coupe du haut Fourneau d'Indre

ainsi que de la Machine soufflante, Composée d'un piston foulant et aspirant, qui est mis en mouvement par une grande roue hydraulique qui reçoit les eaux de l'Ang par un cylindre en fonte de 55 centimètres de diamètre placé dans un canal souterrain et par une pompe à vapeur les eaux de l'Ang ne sont pas suffisamment abondantes, le tout appartenant à Messieurs Louis et Petitjean, maître de forge Douvrière à Gray. Ceci sur la demande des propriétaires Etienne Douvrière par le géomètre Sarrigault, le 15 Décembre 1854. Desancesart

Légende indicative.

- 1. haut Fourneau, (la tour)
- 2. Conduite d'air depuis le foyer au fourneau.
- 3. Réservoir d'air de forme circulaire en tôle.
- 4. Machine soufflante de même forme et même matière.
- 5. Colonne sur laquelle se trouve placé le balancier de la machine soufflante.
- 6. Cylindre en fonte de 55 centimètres de diamètre qui amène les eaux de l'Ang sur la roue.
- 7. grande roue hydraulique dans les angles sans en tôle.
- 8. autre roue en fonte de 11 centimètres adaptée à la roue de la roue précédente.
- 9. petite roue en fonte de 22 centimètres qui s'engrène dans celle de la précédente et qui fait tourner la roue qui agit le balancier de la machine soufflante.
- 10. emplacement de deux chaudières à eau bouillante, se trouvant dans un massif de maçonnerie en Carreau pour faire mouvoir la pompe à vapeur. — 11. Pompe à vapeur.
- 12. Pelane en fonte de la pompe à vapeur. — 13. Petite roue en fonte de 25 centimètres adaptée à la pelane et agitée ainsi que le pelane par l'effet de la vapeur dans la pompe.
- 14. autre roue en fonte de 60 centimètres en bois qui s'engrène dans celle de la précédente pour agiter la roue qui agit le balancier de la machine soufflante quand la roue hydraulique marche.
- 15. Petit pour alimenter la pompe à eau froide. — 16. pompe à eau froide.

centimètres pour mètres.

Problématique

Quelles sont les raisons et les enjeux de l'installation des Alsaciens dans le nord de la Franche-Comté ?

Contexte

« L'industrialisation a sa géographie » (Éduscol) ; elle modifie les paysages en particulier par la croissance des villes et entraîne des mobilités. La France, contrairement à d'autres pays européens (Angleterre), reste cependant jusqu'aux années 1930 un pays majoritairement rural.

En Franche-Comté, les ouvriers de l'industrie poursuivant une activité agricole sont nombreux. En conséquence, l'impact de l'exode rural reste limité.

Le chemin de fer, en plein essor au milieu du XIX^e siècle, contribue à faciliter les déplacements et fait de Belfort et du nord de la Franche-Comté un carrefour et un foyer industriel dynamiques.

Une immigration « européenne » se développe ; elle concerne plus particulièrement les pays limitrophes, les Allemands, les Suisses très présents dans les villages frontaliers, puis les Italiens.

Liées au contexte politique, les migrations d'Alsaciens s'avèrent importantes après le traité de Francfort (1871). Elles seront un véritable accélérateur de l'urbanisation et de l'industrialisation belfortaine. Avant 1870, des entreprises alsaciennes viennent s'installer dans le nord de la Franche-Comté pour bénéficier de ses ressources énergétiques (l'eau pour les filatures par exemple) ; après 1871, afin de conserver leur marché français (par ex. la SACM – Société alsacienne de Constructions Mécaniques –) et profiter des avantages offerts par le chemin de fer.

Documents

Document 1 : Livret d'un ouvrier alsacien venant travailler aux tissages d'Anjoutey, 1890

AD 90, 3 E-dépôt 2 F 6

The image shows two pages of a handwritten work book (Arbeitsbuch) from 1890. The left page is titled 'Eintragungen' and contains two entries for employment dates and locations. The right page is titled 'Arbeitsbuch' and contains personal details of the worker, Jean-Baptiste Luyet, born in 1850 in Willbach, Alsace.

Left Page (Eintragungen):

- 5. Eintritt am: 21. Juli 1890
- Beschäftigung: Schaufel
- Unternehmen: J. M. Kuhn & Co.
- Gemeinde: Willbach
- Bezirk: Colmar
- 6. Eintritt am: 16. April 1890
- Beschäftigung: Linier
- Unternehmen: J. M. Kuhn & Co.
- Gemeinde: Willbach
- Bezirk: Anjoutey

Right Page (Arbeitsbuch):

- Arbeitsbuch für
- Jean-Baptiste Luyet
- geboren am 11. Januar 1850
- in Willbach
- Bezirk Colmar

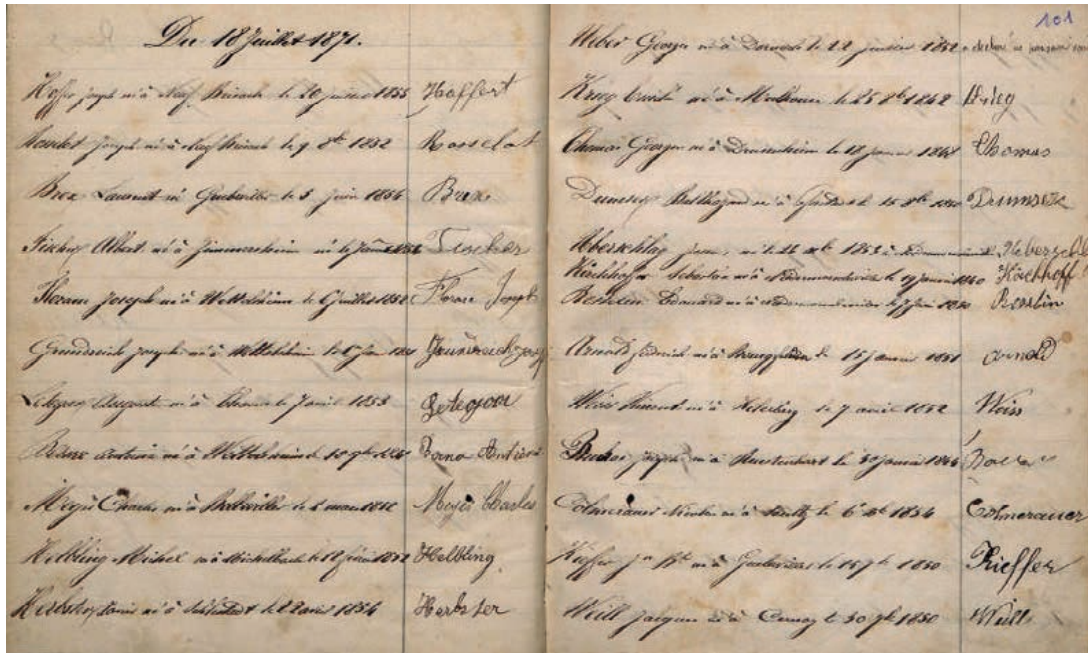
sujet d'étude

Document 2 : Enregistrement des « optants » alsaciens, 1871

Après le traité de Francfort, les Alsaciens et les Mosellans ont le choix de rester sur leur terre natale et devenir Allemands ou d'opter pour la nationalité française et s'installer dans ce pays. Les « optants » doivent se décider avant le 1er octobre 1872 pour le choix de la nationalité française ; toutefois, ils ont par la suite la possibilité de faire une demande pour réintégrer la nationalité française.

A Belfort, la mairie ouvre des registres permettant l'enregistrement de ces vœux.

AM Belfort, 1 F 56



Document 3 : Alsaciens électeurs : affiche Schneider (législatives), 1902

AM Belfort, 5 Fi 3625

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ALSACIENS

Electeurs du Faubourg des Vosges et vous tous mes Concitoyens

Votre honnêteté et votre loyauté ont déjà fait justice de la HONTEUSE MANŒUVRE à laquelle, dans son affolement, le parti de toutes les réactions a osé se livrer. Quand on a recours à de pareils procédés, quand on abuse d'une signature pour chercher à tromper les électeurs, QUAND ON VOLE UN NOM on a peu le respect de soi-même, on n'a aucun respect pour les autres. Je me réserve de donner devant les tribunaux, à l'acte au bas duquel je regrette de trouver le nom de M. Armand Viellard, la suite qu'il comporte.

Alsaciens et vous tous Electeurs,

Ce que j'étais en 1888, je le suis toujours. Les sentiments qui m'animaient alors, je les ressens aujourd'hui plus vivement peut-être et vous les ressentez comme moi en présence des ODIÉSES CALOMNIES auxquelles nous sommes en butte, des INSULTES QUE M. LEMAITRE, défenseur à jamais illustre de la candidature réactionnaire et nationaliste de M. Viellard, nous a, je vous l'affirme, CHACHE AU VISAGE, des tentatives de pression qui s'étaient cyniquement au grand jour dans le Territoire et dans cette vaillante cité de Belfort, grande déjà de toute manière, et qu'ensemble nous avons agrandie.

ALSACIENS & VOUS TOUS ELECTEURS,

qui voulez qu'on respecte votre patriotisme et votre indépendance VOUS FEREZ A NOTRE INSULTEUR LA SEULE REPONSE DIGNE DE NOUS ; vous ferez aux jesuites, sans épithète, ceux là, qui ont cherché à vous abuser à l'aide d'une MANŒUVRE FRAUDULEUSE, la seule réponse digne d'eux. Cette réponse est bien simple : Respectueux de leurs droits de réunion et de parole, comme vous devez desirer qu'on respecte ces mêmes droits chez vous, vous éviterez le désordre, vous ne tomberez pas dans les pièges que vous tendent leurs provocations. Mais le 27 Avril, nous montrerons à nos tristes adversaires que le parti républicain lui seul est le commandant l'intérêt supérieur de la Patrie, la défense de nos libertés, le respect de nos consciences et de notre dignité, et nous aurons la victoire en déposant dans les urnes, sans abstention, le nom du candidat de la concentration républicaine, le nom de M. SCHNEIDER, maire de Belfort, Président du Conseil Général.

VIVE LA FRANCE !
VIVE L'ALSACE !
VIVE LA REPUBLIQUE !

CH. SCHNEIDER

Georges KOECHLIN

Belfort - Imprimerie Naudin

Document 4 : Extrait du recensement de Montbéliard, cité Bourcart, 1881

AM Montbéliard, 1 F 12

Cité	N°	Nom	Prénom	Âge	Lieu de naissance	Profession
Bourcart	4	Koch	Jean	30	Le Loc	ouvrier
	5	Gege	Karl	30	Montbéliard	ouvrier
	6	Schickelmaier	Karl	33	Le Loc	ouvrier
		Peter	Ernest	34	Montbéliard	ouvrier
		Schickelmaier	Karl	39	Le Loc	ouvrier
		Schickelmaier	Ernest	41	Le Loc	ouvrier
		Schickelmaier	Ernest	41	Le Loc	ouvrier
		Schickelmaier	Ernest	46	Le Loc	ouvrier
		Schickelmaier	Ernest	41	Le Loc	ouvrier
		Prachtler	Jules	33	Le Loc	ouvrier
		Briz	Jean	15	Le Loc	ouvrier
	7	Sanderson	Jules	30	Le Loc	ouvrier
		Beise	Karl	44	Le Loc	ouvrier
		Sanderson	Jules	3	Le Loc	ouvrier
		Sanderson	Karl	1	Le Loc	ouvrier
		Sanderson	Karl	3	Le Loc	ouvrier

La cité Bourcart est construite à l'initiative de Jules Bourcart, directeur de la filature du même nom, dans le cadre de sa politique paternaliste. A la tête d'une entreprise familiale à Guebwiller, l'industriel alsacien s'implante à Montbéliard en 1875.

Questions

1/ (Document 1) Quelle est la nature de ce document ? Quelle était son utilité ? Dans quelle langue est-il rédigé et pourquoi ?

2/ (Document 2) Qui sont les « optants » ? Pourquoi s'installent-ils en territoire français après 1871 ? Relevez quelques patronymes qui vous aideront à répondre à cette question.

3/ (Documents 3 et 4) D'après le recensement de 1881, où s'installent les Alsaciens à Montbéliard ? Pour quelles raisons ? Ce phénomène est-il observable à Belfort ?

4/ (Document 3) Quelle est la nature du document ? A qui s'adresse-t-il et en quels termes ?

5/ (Documents 1, 2, 3 et 4) Quels enjeux économiques et politiques sont engagés avec l'installation des Alsaciens dans le nord de la Franche-Comté ?

6/ Le phénomène étudié dans le Territoire de Belfort peut-il constituer une des caractéristiques de l'industrialisation en France ?

Expression écrite

Rédigez un court paragraphe expliquant comment l'installation des Alsaciens dans le nord de la Franche-Comté a contribué à son développement économique.

Chapitre 6 // Les mutations des campagnes

6.1 L'exode rural

Affiche électorale, 1877

À partir des années 1870, les villages du Haut-Jura commencent à se dépeupler. Le développement de l'industrialisation dans les centres urbains proches comme Saint-Claude et Morez attirait déjà une main-d'œuvre rurale saisonnière mais les progrès de l'électrification suppriment les aléas climatiques que subissaient les ateliers dépendant de l'énergie hydraulique et fixent progressivement cette main-d'œuvre en ville. Le chemin de fer est vu par les élus comme la solution pour redynamiser l'économie rurale en désenclavant le Haut-Jura mais il arrive trop tard pour stopper l'exode rural, qu'il a tendance au contraire à amplifier.

AD 39, 1 Fi 1338

**LETTRE
AUX ÉLECTEURS
DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-CLAUDE**

MES CHERS CONCITOYENS,

Choisi par les Candidats conservateurs de l'arrondissement de Saint-Claude comme candidat à la députation, agréé par le Gouvernement du Maréchal, je viens me présenter à vos suffrages avec ce double appui.

Dans la lutte qui s'engage et dont l'issue ne peut laisser indifférent aucun d'entre nous, je ne voulais être qu'un soldat dans le parti de l'ordre. Vos délégués en ont décidé autrement. En me chargeant de l'honneur de soutenir le combat, ils m'imposent le devoir de vous donner l'exemple du dévouement et de faire appel à votre énergie pour écarter les dangers de l'heure présente.

Répondons à l'appel du Chef illustre qui tient ses pouvoirs de la Constitution et qui ne veut en faire usage que pour arracher la France aux catastrophes qui la menacent. Ne nous faisons pas illusion et n'oublions pas que nous serions frappés dans nos intérêts les plus sacrés si la victoire restait au radicalisme.

Vous ne vous laisseriez pas tromper par des paroles de modération qui sont contredites par les engagements pris et par les alliances contractées; rappelez-vous que la paix, l'ordre, la confiance, le développement de la prospérité publique sont des biens que la Révolution peut détruire, mais qu'elle est impuissante à nous restituer.

Évoque les souvenirs récents et l'histoire même de nos derniers malheurs.

Quand la France a nommé ses députés en 1871, c'est en cri de la paix contre la folie furieuse de la guerre à outrance que les élections ont été faites. L'état lamentable de nos troupes, l'incertitude qui présidait à toutes les résolutions, nos mobiles mal armés, mal vêtus, livrés sans défense à l'ennemi et dont les sentiers de carton sont encore dans vos foyers la légende de cette triste campagne, l'armée de l'Est oubliée dans l'armistice, voilà des faits qui parlent assez haut à tous les cœurs français. Dans les dangers d' alors, vous n'avez pas hésité et vous avez sauvé la patrie. Ne vous infligez pas aujourd'hui au dément en vous laissant égayer et en vous rappelant, par des votes irréfléchis et inconséquent, des malheurs conjurés, mais toujours imminents.

Vous voulez la paix à l'extérieur, l'ordre et la sécurité à l'intérieur, le Maréchal seul peut vous les garantir.

C'est à peine si, devant ces questions vitales où la religion, la famille et la société sont en jeu, et sur lesquelles nos convictions sont inébranlables, il est permis d'appeler votre attention sur les intérêts matériels, même les plus graves.

Je vous dirai cependant qu'avec une Chambre prête à rétablir l'harmonie entre les différents corps de l'Etat et dont le concours loyal mettrait fin aux conflits, il sera facile de donner une impulsion féconde et durable aux travaux du commerce et de l'industrie. Nous devons alors insister pour que le département du Jura obtienne enfin le chemin de fer qui sera la condition essentielle de sa prospérité future. Sous ce rapport, notre arrondissement est absolument déshérité. Les communications y restent très-difficiles, quelquefois impossibles. Cet état d'infirmité cause le rachetissement des denrées, des matières premières et des matières ouvrées. Notre commerce en ressent les effets sur tous les marchés de l'Europe et de la France, et nos produits de Saint-Claude et de Morez ne pourront plus bientôt soutenir la concurrence venant de centres plus favorisés.

La dépopulation des campagnes, l'abandon par les classes agricoles de la culture des champs, tout de fermes de nos montagnes, jardins frustes, et rejetés, faute de bras, dans l'aridité, sont les indices d'une situation à laquelle il conviendrait de porter un prompt remède.

Un chemin de fer allant de Champagnolle à la Cluse, en passant par Morez et Saint-Claude, est pour nous d'un intérêt de premier ordre. Nous devons le réclamer avec d'autant plus d'insistance qu'il est demandé par l'armée militaire et classé dans les rapports officiels comme ligne stratégique urgente. Son exécution rendrait plus sensible encore la nécessité de relier l'arrondissement de Saint-Claude à Lons-le-Saunier par Moirans et d'obtenir de ce côté des moyens de transport plus rapides et moins dispendieux.

F'appartiens à l'arrondissement de Saint-Claude par ma famille et par mes intérêts. Fixé au milieu de vous, je me présente à vos suffrages comme homme pratique et d'affaires. Je suis prêt à vous servir et à vous apporter le concours de mon expérience et de mon activité, pour arriver à l'exécution de plans soigneusement étudiés, mais qui restent depuis trop longtemps à l'état de projets.

À l'appel de ce que l'avenir, qu'il me soit permis de dire que j'ai contribué à doter de plus de 100 kilomètres de chemins de fer le département compte à mon administration.

Mes chers concitoyens, repoussez les hommes qui flatter les mauvaises passions pour surprendre vos suffrages, ou se présentent à vous avec des promesses irréalisables; croyez les hommes gens et faisons triompher ensemble les grands principes conservateurs sans lesquels il n'y a aucun progrès à espérer.

GUIGUE DE CHAMPVANS,
ancien député, ancien préfet,
Candidat du Gouvernement.

Maisod, le 1^{er} octobre 1877.

Saint-Claude. — Impr. de v. EXARD.

70

Diplôme des comices agricoles de Vesoul, 1880

Les comices agricoles jouent un rôle fondamental dans la sociabilité villageoise. Ils sont l'occasion de présenter les progrès techniques et de récompenser les meilleures exploitations, comme ce prix remis à Ernest Goux pour le village de Noroy-le-Bourg en 1880.

Pourtant cette période est surtout marquée par la chute des cours des produits agricoles qui entraîne la disparition de nombreuses exploitations surtout dans les régions marquées par la polyculture comme la Haute-Saône.

AD 70, 1 Ph 36



Chapitre 6 // Les mutations des campagnes

6.2 Le recours à la main-d'œuvre étrangère

Installation de l'usine suisse des Tricotages Mécaniques, 1891

Difficultés économiques, faillites et hausse du chômage sévissent en France entre 1873 et 1896. Le gouvernement, pour pallier ces maux, pratique le protectionnisme pour protéger le marché intérieur de la concurrence étrangère. Craignant de ne plus être compétitifs sur le marché français, les industriels suisses implantent des filiales en France et notamment à Pontarlier toute proche de la frontière. Avant de se lancer sur le marché français, ils questionnent le maire de Pontarlier afin de rentabiliser leurs nouvelles implantations.

AM Pontarlier, 2F37

11

répondre le 11. 95

Berne le 9 Nov 1891

Monsieur le Maire de N. Pontarlier
France

Monsieur

Puis-je monter un atelier de tricotage
à la machine dans votre localité, je ne ferais
d'abord qu'une demande quelques renseignements
Mon intention est de faire une grande installation
si la chose se présente favorablement, c'est-à-dire
si la main-d'œuvre n'est pas chère & si il y a
facilité d'avoir des ouvrières tant pour un
travail à la maison qu'à l'atelier, auparavant
j'aurais fait un essai en petit.

Mais m'obligeriez-vous de me dire
quelle est le prix de journée d'ouvrières & si
il n'est pas en train de baisser & si il y a
quelque chose de ce genre & si les locaux sont
chers & si vous croyez que votre administration
communale aurait un petit local à disposition
à des conditions favorables pour faire l'essai
à cette entreprise

Dans l'espoir, Monsieur le Maire, que vous voudrez
bien m'honorer d'une réponse je vous présente mes
excuses & respectueuses salutations

A. Magea Effingerstrasse 56
Berne

72

État nominatif des ouvriers d'une fabrique d'horlogerie, [1892]

L'entreprise des frères Geismar, créée en juillet 1890, est l'une des premières manufactures horlogères de Besançon : les montres sont entièrement fabriquées au sein de l'usine, contrairement à ce qui existait jusqu'alors. Cette liste nominative d'ouvriers en témoigne : les professions sont variées, les perceurs côtoient les pivoteurs, acheveurs ou encore sertisseurs.

Elle révèle surtout que l'industrie horlogère est un facteur important d'immigration : aux côtés d'ouvriers suisses (presque une tradition dans l'horlogerie bisontine depuis le XVIII^e siècle), on retrouve beaucoup d'hommes et de femmes qui ne résident à Besançon que depuis quelques années voire quelques mois.

AM Besançon, 2F9

23 personnes installées depuis 1890

État nominatif
des ouvriers
de la Fabrique d'Horlogerie Taragnoz
B Geismar & C^{ie}

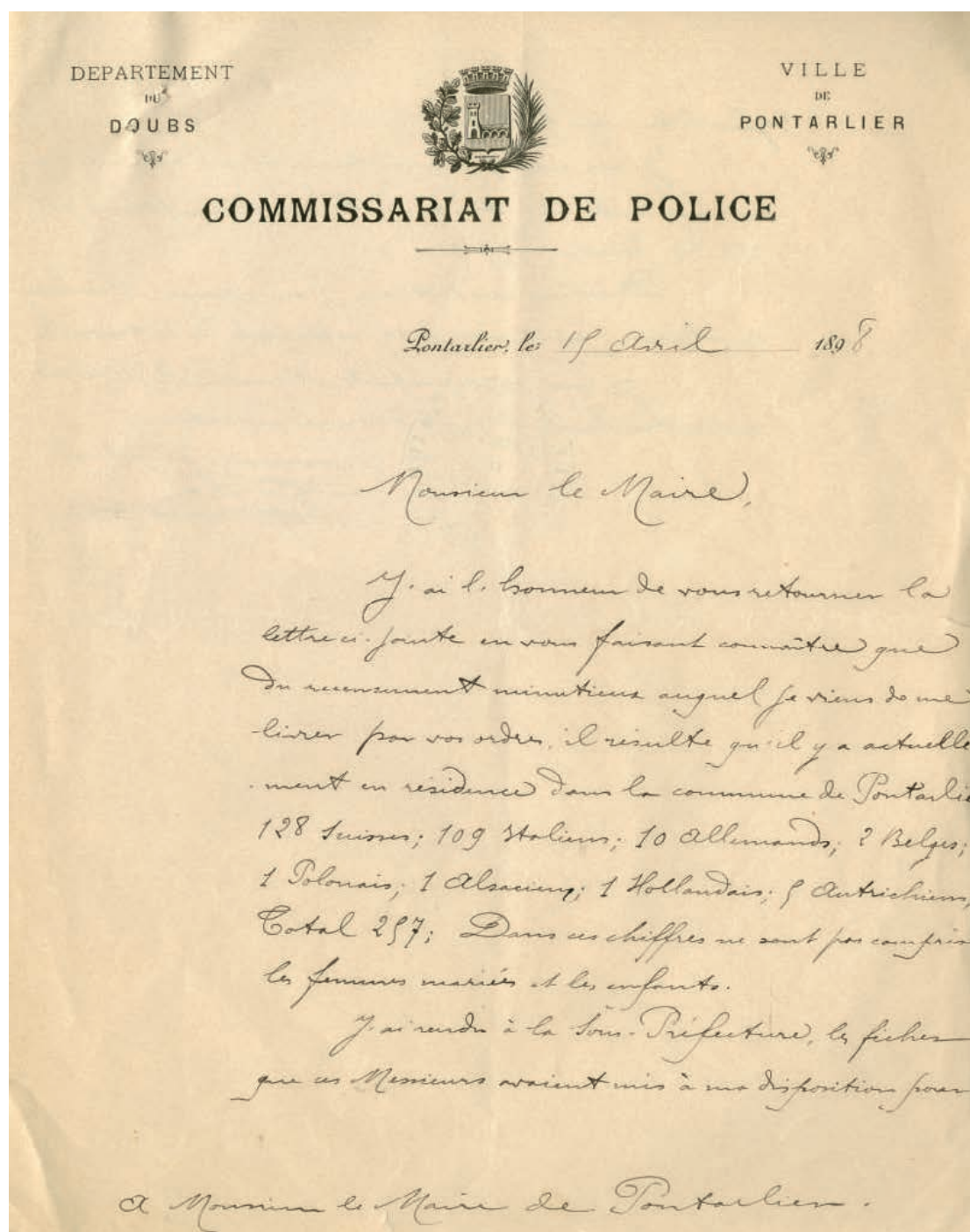
Somme.	Date d'arrivée à Besançon	Entrée	Profession	Provenance	Pays	Prénoms	Noms		Nombre d'enfants
							Mariés	ou non	
Rue Bonchans 8	2 Mars 1892	Avril	Comptable	Suisse	Helvète	Henri	Philippe	célibataire	
Rue Bonchans 5	-	"	Châssisier	d.	Autrichien	Jean	Maximilien	marié	2 enfants
Rue de la Providence depuis Août 91		"	Monteur	d.	Autrichien	Paul	Paul	d.	1 "
Rue de la Providence 71	14 Mars 1892	Sept	Monteur	français	Alsacien	Louis	Louis	d.	1 "
Rue de la Providence 21	29 Mars 1891	"	Monteur	Suisse	Autrichien	Jean	Jean	d.	2 "
Ch. Noire 30	11 Août 1891	Avril	Perceur	Suisse	Autrichien	Paul	Paul	d.	
Rue d'Amélie 11	-	"	Perceur	français	Alsacien	Jules	Jules	célibataire	
" d'Amélie 10	-	Sept	Pivoteur	d.	Autrichien	Paul	Paul	d.	
" d'Amélie 10	-	"	Pivoteur	d.	Autrichien	Paul	Paul	d.	
" d'Amélie 10	-	"	Pivoteur	d.	Autrichien	Emile	Emile	d.	
Ch. Noire 30	depuis Août 91	Avril	Monteur	d.	Autrichien	Alphonse	Alphonse	marié	3 enfants
Casamini	-44-	"	Monteur	d.	Autrichien	Joseph	Joseph	d.	2 "
Bonchans 13	depuis 1886	"	Appareilleur	d.	Autrichien	Ursula	Ursula	d.	3 "
Rue de la Providence 4	depuis Août 1890	"	Commissaire	d.	Autrichien	Julien	Julien	célibataire	
Rue de la Providence 67	9 Mars 1891	"	Monteur	Suisse	Autrichien	Ernest	Ernest	marié	2 enfants
Rue de la Providence 1	depuis 1890	Sept	Monteur	Suisse	Autrichien	Eugène	Eugène	célibataire	
Ch. Noire 30	29 Août 1891	Avril	Perceur	"	Autrichien	Antoine	Antoine	"	
Rue de la Providence 24	depuis 1886	Sept	Monteur	"	Autrichien	Constant	Constant	"	
Rue de la Providence 14	depuis 1890	"	Monteur	"	Autrichien	Marie	Marie	marié	
" d'Amélie 9	depuis 1888	"	Monteur	français	Alsacien	Charles	Charles	célibataire	
Ch. Noire 30	15 Mars 1891	Avril	Perceur	"	Autrichien	Marie	Marie	"	
Rue de la Providence 69	depuis 1888	"	"	"	Autrichien	Marie	Marie	"	
Ch. Noire 30	depuis 1891	Sept	"	"	Autrichien	Juliette	Juliette	marié	
Rue de la Providence 101	30 Juin 1890	"	"	"	Autrichien	Anna	Anna	célibataire	
Rue de la Providence 31	en Juillet 1891	Avril	Monteur	Suisse	Autrichien	Ernest	Ernest	marié	2 enfants
Vieille Montreuil 26	depuis 1891	Sept	Monteur	français	Alsacien	Ernest	Ernest	marié	2 "
Casamini	depuis 1888	"	Appareilleur	"	Autrichien	Ernest	Ernest	célibataire	
Ch. Noire 30	depuis Août 91	Avril	Perceur	"	Autrichien	Ernest	Ernest	marié	2 enfants

73

Décompte des étrangers de Pontarlier par nationalité, 1898

L'emplacement géographique de Pontarlier et ses besoins en main-d'œuvre dans le domaine industriel et dans le bâtiment expliquent la présence de migrants suisses et italiens. Ils représentent 92 % de la population étrangère de Pontarlier à la fin du XIX^e siècle. La quasi-totalité des entreprises appartient à des Suisses qui apportent capitaux, savoir-faire et emplois. L'immigration helvétique concerne une majorité de cadres et d'ouvriers qualifiés. Les Italiens arrivent essentiellement d'Italie du Nord. Ils travaillent comme manœuvres dans de petites entreprises du bâtiment.

AM Pontarlier, J 23



Article du *Jura socialiste* sur la main-d'œuvre immigrée, 1914

Les campagnes françaises, majoritairement peuplées de petits propriétaires, peinent à répondre à l'important besoin de main-d'œuvre durant la période d'industrialisation. C'est pourquoi nombre d'entrepreneurs font appel à une main-d'œuvre immigrée en provenance d'Europe de l'Est ou du Sud où les salariés agricoles sont pléthoriques et bien souvent dans la misère. C'est ainsi qu'une importante colonie italienne s'implante à Saint-Claude attirée dans le Haut-Jura par les chantiers du chemin de fer dans les années 1880. En période de crise, cette main-d'œuvre étrangère devient vite un bouc-émissaire, ce que dénonce *le Jura socialiste* qui rappelle à la classe ouvrière l'importance de rester unie dans l'action syndicale.

AD 39, Pr 310

BOURSE DU TRAVAIL

A propos de la main d'œuvre étrangère. — L'appel de la Bourse du Travail à la conscience des ouvriers français et étrangers, signalant le danger d'une main-d'œuvre importée pour l'opposer aux revendications formulées au capital par le travail et menaçant la vie même des travailleurs de ce pays en les acculant au chômage, semble avoir produit une certaine émotion.

Certains journaux bourgeois, à qui le Comité de la Bourse avait demandé l'insertion d'un appel qui touche toute la population par la vitalité de la question posée, l'ont accompagné de commentaires. Nous nous y attendions un peu. Ils ne sont point pour nous déplaire et ne nous embarrassent en aucune façon. Merci d'abord pour l'hospitalité accordée et la plus grande publicité donnée au cri d'alarme poussé.

L'*Indépendant* ne publie de l'appel que la phrase finale le condensant en entier. Merci aussi. Disons-lui cependant que certain passage de ses commentaires surprend un peu et nous fait regretter encore plus le rude adversaire que nous avions en son défunt directeur qui, peut-être, à l'instar du *Petit Montagnard*, eût précisé le principe qui le séparait de nous, mais aurait publié tout au long le communiqué de la Bourse.

Et maintenant, en quelques mots, voyons si l'opinion syndicaliste sur la main-d'œuvre étrangère permet au *Petit Montagnard* de lui trouver un caractère nationaliste.

Il est entendu — et de cela nul ne peut s'en étonner — que la conception socialiste du syndicalisme est anticapitaliste au premier chef : que sur ce point doctrinal elle est à l'antipode du *Petit Montagnard* et qu'il ne pourrait nous venir à l'idée de nous étonner que les capitalistes la combattent à outrance.

Mais si nous ne nous étonnons pas des moyens employés par le capitalisme pour asservir la main-d'œuvre, c'est-à-dire le « capital-travail », nous avons le droit de faire tomber l'auréole nationale et de dénoncer le mensonge d'un patriotisme qui s'arrête au fermoir du porte-monnaie.

Et où voit-on qu'en prévoyant un danger dans l'opposition de la main-d'œuvre étrangère à la main-d'œuvre française et en dénonçant le péril, nous fassions du nationalisme ?

Nous dénonçons la duperie des compagnies d'émigration ; nous constatons l'isolement de nombreux travailleurs étrangers, la crainte — entretenue par les employeurs — du renvoi brutal et de la misère noire s'ils s'organisent et la dualité que cette situation crée entre eux et les travailleurs français. Nous montrons que cette dualité peut s'effacer dans l'organisation syndicale en substituant l'entente et la solidarité à la pré-

concurrence des salaires et de la servilité pouvant ranimer chez les sans-travail les mauvais instincts de la bête affamée. Nous faisons, aux travailleurs français, le même appel à l'organisation. A tous nous parlons de devoir et montrons ce que doit être la solidarité internationale et ses nécessités.

Nous faisons donc, non pas acte de nationalisme, mais au contraire montre de prévoyance internationaliste.

La main-d'œuvre étrangère est un danger pour les travailleurs français parce qu'elle est inorganisée.

Et nos ennemis, les ennemis de la classe ouvrière, sont toujours le capitalisme et son esclave conscient ou inconscient : le jaune, le sarrazin, le kroumir.

Pour conserver sa dignité, pour améliorer sa situation d'exploité, pour ne point réveiller les préventions de nationalité qui ont pu exister, le travailleur étranger n'a qu'à se syndiquer.

Au Syndicat, il rencontrera la Fraternité. Son adversaire deviendra celui du travailleur français organisé : le non syndiqué français ou étranger.

Ce n'est pas « l'étranger » qui est dénoncé actuellement par le syndicalisme, mais le « supplanté ».

Et nos adversaires auront beau chercher à déformer notre pensée, nous avons l'assurance de faire en l'occurrence œuvre utile et d'être approuvés par l'Internationale des travailleurs organisés.

Arthur DAREZ.

75

Recensement des ouvriers polonais dans le Territoire de Belfort, 1909

Ce questionnaire, établi à la demande de la préfecture du Territoire de Belfort dans le but de dénombrer les ouvriers étrangers, fournit des informations très précises sur les modalités de recrutement et les emplois occupés par ces personnes. Il prouve l'existence de véritables filières de recrutement de main-d'œuvre à l'étranger en réponse à de nouveaux besoins, gracieusement ou en contrepartie de services non précisés dans cette enquête. Ces prestations sont dans ce cas précis offertes à la famille Viellard ; quarante Polonais sont ainsi employés dans le secteur de Grandvillars : les uns à la tuilerie de Froidefontaine, les autres dans une ferme.

AD 90, 7 M 123

TERRITOIRE DE BELFORT.

QUESTIONNAIRE.

1.-- Depuis quelle époque y a-t-il dans votre département, immigration d'ouvriers agricoles polonais?

R. Depuis 1909.

2.-- Par quels procédés les agriculteurs se procurent-ils ces ouvriers polonais?

R. Par l'intermédiaire d'un professeur d'agriculture d'Altkirch (Alsace)

3.-- Quels sont les intermédiaires ou les agences qui font venir ces ouvriers et qui se chargent de leur embauchage?

R. C'est un nommé Schalek, professeur d'agriculture à Altkirch (Alsace) qui est en relations avec la maison Viellard à Grandvillars (Terr. de Belfort).

4.-- Quelle rétribution ces intermédiaires ou ces agences exigent-ils soit des agriculteurs ou des ouvriers qu'ils leur procurent?

R. Monsieur Schalek rend ce service gratuitement à la maison Viellard.

5.-- Ces intermédiaires ou ces agences ne commettent-ils aucun abus et leurs agissements n'ont-ils donné lieu à aucune plainte, tant de la part des agriculteurs que de celle des ouvriers?

R. Aucune plainte n'a encore été formulée à ce sujet.

6.-- Renseignements qui auraient pu être obtenus, par année, sur le nombre et le sexe de ces ouvriers polonais qui sont embauchés?

a/ Pour une saison;
b/ Pour une année ou davantage;
Indications sur la répartition topographique de ces ouvriers dans le département.

R. En 1909 40 polonais dont 4 femmes ont travaillé dans le territoire de Belfort, pour le compte de la maison Viellard (Alsace). Leur contrat était pour une saison; du 2 Avril au 16 Octobre
18 hommes et 2 femmes ont été occupés dans une ferme à Grandvillars à des travaux agricoles
18 hommes et 2 femmes ont travaillé dans la tuilerie Viellard à Froidefontaine à la fabrication des tuiles.

PRÉFECTURE DU
- 3 JAN. 1911
TERRITOIRE DE BELFORT

76

Parcours d'un Italien demandant à la nationalité française, 1928

Même si l'émigration italienne en Franche-Comté n'était pas négligeable auparavant, le lendemain de la Première Guerre mondiale constitue le début de son âge d'or. Dans la région, les Transalpins, venus pour la plupart du nord de la péninsule (Piémont, Frioul, Vénétie...), représentent successivement 20 % des 27 000 étrangers en 1901 puis 40 % des 50 640 nouveaux arrivants de 1931. La majorité d'entre eux se concentre dans les départements du Territoire de Belfort et du Doubs, particulièrement dans les foyers de Besançon, Pontarlier et Audincourt. Ainsi, à la date de ce document, ils sont quelques 850 à habiter cette dernière ville (soit 8,5 % de ses habitants et 58 % de sa population étrangère) et la plupart, comme Louis Vola, y travaillent comme ouvriers dans l'industrie mécanique (Peugeot, Japy) et métallurgique (forges). L'État développe alors pour la première fois une véritable politique migratoire, en signant des conventions avec plusieurs pays européens (garantissant un contrat de travail initial d'un an et la garantie de l'égalité des salaires avec les Français) et en simplifiant les procédures de naturalisation pour faciliter l'intégration. Ainsi, en 1931, 3 112 des 24 552 étrangers du Doubs obtiennent la nationalité française.

DEPARTEMENT du Doubs
Sous-Préfecture de MONTBÉLIARD

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Montbéliard, le 18 Août 1928.

Police Générale)
sujet de la demande
de naturalisation formée
par le nommé VOLA Louis
Sébastien, sujet italien,
domicilié à Arbouans.

Le Sous-Préfet de Montbéliard
à Monsieur le PREFET DU DOUBS - Besançon.

En vous ~~renvoyant~~ le dossier ci-joint concernant
la demande de naturalisation du nommé VOLA Louis Sébastien, sujet
italien, ouvrier de forges, domicilié à Arbouans, j'ai l'honneur de
vous fournir les renseignements suivants :

VOLA Louis Sébastien, né le 22 Mars 1878 à Rocchetta Belbo, prov. de Cuneo (Italie) de feus Giovanni et VIGLINO Lodovica quitta l'Italie muni d'un contrat de travail de la Compagnie des Forges d'Audincourt et arriva dans cette localité le 10 Octobre 1925. Il avait avec lui sa femme et ses trois enfants. Il habite Audincourt, Cité Lemuth, jusqu'au 18 février 1926, et ensuite Arbouans, localité voisine où il avait acheté un terrain et construit lui-même une petite maison. C'est là qu'il réside encore actuellement avec sa famille, travaillant toujours aux Forges.

VOLA Louis Sébastien avait épousé, à Rocchetta Belbo, le 10 Mars 1906, la nommée CHIARLE Thérèse, cultivatrice, née le 3 Mars 1887 à Rocchetta Belbo, de feus Sébastien et Morra Consolata

Trois enfants sont issus de leur union :

T.S.V.P.

AD 25, M 1309

1 - Sébastien Jean, né le 30 septembre 1906 à Rocchetta Belbo, marié avec une française, ouvrière de filature - père d'un enfant. Domicilié à Arbouans, il travaille dans cette localité même à la "Société de construction de matériel d'alimentation". Il ne s'est pas rendu en Italie pour y remplir ses obligations militaires, et il hésite à demander la naturalisation, retenu par la crainte d'avoir à servir en France, et par suite d'être obligé de s'éloigner de sa femme et de son enfant .

2 - Jean Georges, né le 23 avril 1908 à Rocchetta Belbo. (Tous deux travaillent aux Forges d'Audincourt où ils gagnent, l'un 500 francs, l'autre 350 frs par mois.)

3 - Maggiorino, né le 7 avril 1913 à Rocchetta Belbo. (Ils vivent avec leurs parents.)

Cartes d'identité renouvelées par la période 1928-1929
Les époux VOLA ^{font au pouvoir de leur} ont fait ~~la~~ demande de renouvellement de leurs cartes d'identité périmées, n° 1.156.321 et 1.156.322 ~~à~~ la Mairie d'Arbouans, le 26 avril 1927, et il leur en a été délivré ~~ré-~~ ^{par ailleurs} copié. Ils ont fait la déclaration prévue par la loi du 8 Août 1893 : le mari à Audincourt, le 15 mars 1915, n°4023; la femme à Audincourt également, le 6 août 1917, n° 4.175.

Leurs trois enfants se trouvent en règle avec la loi sur les étrangers.

M. VOLA est en situation régulière au regard de la loi militaire dans son pays d'origine : ainsi que l'établit un certificat joint au dossier, il fut dispensé comme fils aîné de veuve. Pendant la guerre, il ne quitta pas Audincourt, la Direction des Forges ayant obtenu qu'il fût mobilisé sur place.

Il a un frère et deux soeurs qui habitent l'Italie

- 1 - VOLA Vincent, 47 ans, célibataire, cultivateur à Rocchetta Belbo-
- 2 - VOLA Thérèse, 35 ans, épouse de FILIPPI Luigi, cultivateur à Castino, prov. de Cuneo (Italie) - 4 enfants -
- 3 - VOLA Carolina, 32 ans, épouse NEGRO Carlo, cultivateur à Rocchetta Belbo - 2 enfants.

Les renseignements recueillis sur la famille VOLA sont favorables. Il n'y a jamais rien eu à lui reprocher au point

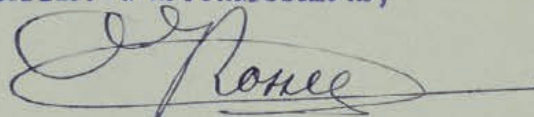
de vue conduite et moralité, non plus qu'au point de vue national. Elle jouit de la considération publique.

Quoique M. VOLA s'abstienne de manifester aucune opinion politique on sait qu'il est attaché aux principes républicains.

Il sollicite la naturalisation parce que, habitant la France depuis 15 ans, et devenu propriétaire à Arbouans, il a perdu tout esprit de retour dans son pays. La population verrait avec satisfaction que cette faveur lui soit accordée; et, de mon côté, j'émetts l'avis que sa requête peut être prise en considération.

M. VOLA possède à Arbouans une maison qu'il habite, et qui vaut environ 50.000 francs! Sa femme y tient un petit débit de boissons. Son salaire moyen, aux Forges, est de 750 frs par mois. Il n'a pas de charges, l'un de ses enfants travaillant à l'usine d'Arbouans, et les deux autres aux Forges. Il offrait 250 francs pour les droits de sceau afférents à sa naturalisation; mais j'ai estimé que cette somme était inférieure à ses moyens et, lui-même en ayant convenu, ~~il~~ s'est engagé à payer 500 francs.

Pour le Sous-Préfet:
Le Conseiller d'Arrondissement,



Chapitre 7

LA CROISSANCE ET SES LIMITES



Sur A.

Coupe Sur E.F.

balle à Charbon.

Plan, Elevations et Coupe du haut Fourneau d'Indre
ainsi que de la Machine soufflante, Composée d'un Petit cylindre et d'un grand cylindre qui est mis en
Mouvement par une grande roue hydraulique qui reçoit les eaux de l'Orang par un Cylindre en fonte de
Centimètres de Diamètre placé dans un Canal souterrain et par une Pompe à Vapeur lesque
eaux de l'Orang ne sont pas suffisamment abondantes; le tout appartenant à Messieurs
Léon et Petitjean, maître de forge Domercq à Gray.
Ceci sur la demande des propriétaires Etienne Domercq par le géomètre Savignat
résident à Doubs, le 15 Décembre 1854. Desancesart

Légende indicative.

- N.1. haut Fourneau, (la tour)
- 1. Conduite d'air depuis le réservoir au fourneau.
- 2. Réservoir d'air de forme circulaire en tôle.
- 3. Machine soufflante de même forme et même matière.
- 4. Colonne sur laquelle se trouve placé le balancier de la machine soufflante.
- 5. Cylindre en fonte de 53 Centimètres de Diamètre qui amène les eaux de l'Orang sur la roue.
- 6. grande roue hydraulique dans les angles sans en tôle.
- 7. autre roue en fonte de 112 centimètres adaptée à la roue de la roue précédente.
- 8. Pétrole en fonte de 22 centimètres qui s'engage dans l'axe de la précédente et qui fait tourner la roue qui agit le balancier de la machine soufflante.
- 9. Cylindres de deux Chaudières à eau bouillante et fermés dans un massif de maçonnerie en Carreau pour faire mouvoir la Pompe à Vapeur. — 10. Pompe à Vapeur.
- 11. Pelane en fonte de la Pompe à Vapeur. — 12. Petite roue en fonte de 25 centimètres adaptée à l'axe de la Pelane et agitée ainsi que la Pelane par l'effet de la Vapeur dans la Pompe.
- 13. Cylindre en fonte de 60 centimètres en bois qui s'engage dans l'axe de la précédente pour agiter la roue qui agit le balancier de la machine soufflante quand la roue hydraulique marche.
- 14. Petit pour alimenter la pompe à eau froide. — 15. Pompe à eau froide.
- 16. Pelane de la pompe à eau froide.

centimètres pour mètres.

Problématique

Quelles sont les différentes phases économiques et quelles sont leurs principales caractéristiques ?

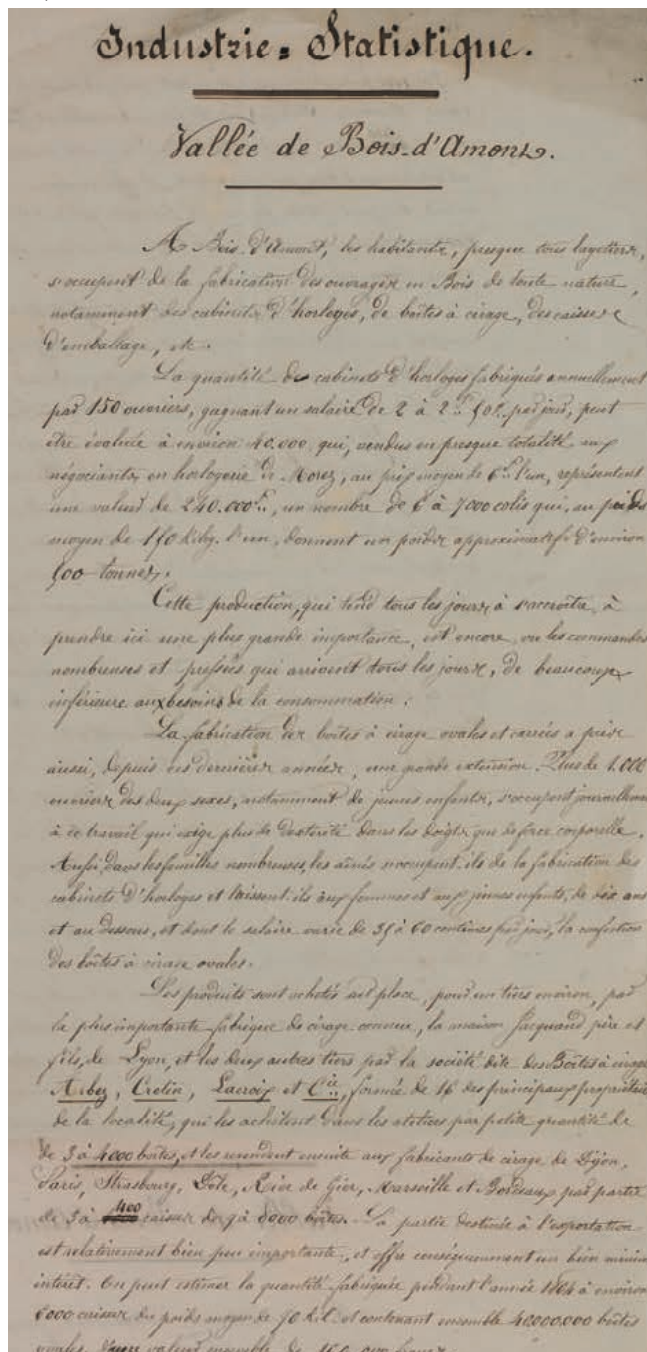
Contexte

L'évolution économique n'est pas linéaire. Le progrès technique qui caractérise cette période d'industrialisation est à la fois un puissant facteur de croissance pour l'activité économique par le développement de nouveaux produits ou de nouveaux modes de production et un générateur de crises pour les secteurs qui ne sont plus compétitifs. Au sein même d'un secteur d'activité, les fluctuations peuvent être importantes au gré des phases de croissance et de crise. Il en va ainsi de l'exemple de la commune de Bois-d'Amont, située dans le Haut-Jura près de la frontière suisse, spécialisée dans le travail de l'épicéa.

Documents

Document 1 : La boissellerie à Bois-d'Amont, 1864

AD 39, 1J827



Le village de Bois-d'Amont, situé dans le Haut-Jura à la frontière suisse, s'est spécialisé au XIX^e siècle dans le travail de l'épicéa pour la boissellerie et la tableterie. Ce travail s'effectue en grande partie à domicile dans des ateliers familiaux qui occupent hommes et femmes, enfants et personnes âgées, où les différentes tâches pour réaliser des boîtes en tous genres sont réparties spécifiquement entre les membres de la famille. Activité de complément durant la mauvaise saison à l'origine, elle devient l'activité principale du village qui voit de véritables entreprises se créer et la production se mécaniser pour atteindre des volumes considérables exportés par les rouliers vers les grandes villes.

sujet d'étude

Document 2 : La crise de la boissellerie à Bois-d'Amont, 1868

AD 39, 6 M 1140

Condammée Impériale
21^e Région
Compagnie du Jura
Arrondissement de St Claude
Brigade de Rouffes
N° 8
1868
St Claude, le 2 Mars 1868
L. Maillard

Le Rouffes le 1^{er} Mars 1868
Mon Lieutenant

J'ai l'honneur de vous faire connaître la prospérité qui existe dans la Communauté de Bois-d'Amont par suite de son développement dans les arts de Boissellerie de pays.

Il se fabrique dans cette Communauté quatre millions de Boîtes à Fromage par mois. Cette quantité est évaluée à six cents mille par mois, avec un profit différent entre la fabrication et la vente, il est facile à comprendre que la place se trouve encombrée.

Les Cabarets de l'endroit ne sont demandés qu'en la même proportion ainsi que la consommation, à vrai dire les deux dernières parties ne sont pas tout à fait au fait équilibrées. Les demandes et le travail est un peu plus actif et temps à autre des demandes arrivent et apportent un bénéfice.

Fort suite de cette prohibition générale de cette industrie la ruine se trouve dans la plus grande gêne. Une suite à leur profit se fait chaque dimanche à Bâle et le montant se distribue selon le besoin de plus profitant.

La Communauté ayant un budget en déficit ne peut rien faire pour venir en aide aux malheureux ouvriers et le Bureau de Bienfaisance qui donne un revenu annuel de 140 francs se trouve ainsi empêché.

Il y a que la Charité privée ou une reprise d'affaires qui puisse sauver cette classe ouvrière. Une telle mesure ne peut se faire sans l'avis de la population. J'ai eu l'honneur de signer, attendu que les pouvoirs publics supportent cette même responsabilité.

La boissellerie, du bûcheron au roulier, étant devenue l'activité principale des habitants de Bois-d'Amont, les place en situation de dépendance et les soumet fortement aux aléas du marché. Le moindre ralentissement de la demande devient vite dramatique et prive de ressources une grande partie de la population. Le développement de nouveaux produits comme les boîtes à fromage à la fin des années 1880 offre de nouveaux débouchés à cette activité de plus en plus concurrencée par les boîtes métalliques ou en carton.

Questions

1/ Quelles activités contribuent à la prospérité de Bois-d'Amont ?

2/ Comment de tels volumes de productions peuvent-ils être atteints ?

3/ Quels sont les aspects de cette prospérité ?

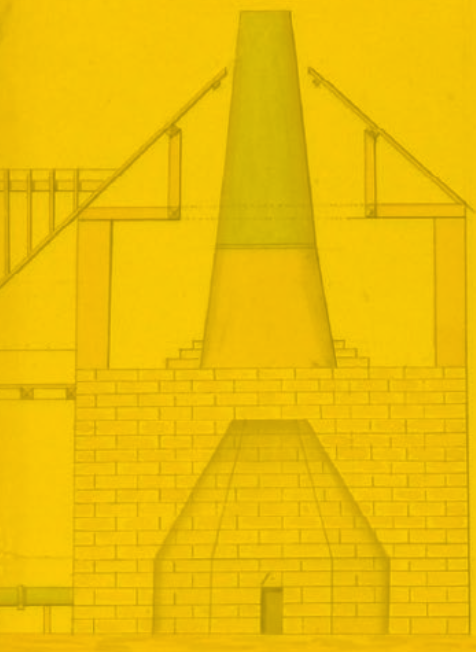
4/ Quelles sont les causes de la crise économique à Bois-d'Amont ?

5/ Quelles en sont les principales conséquences ?

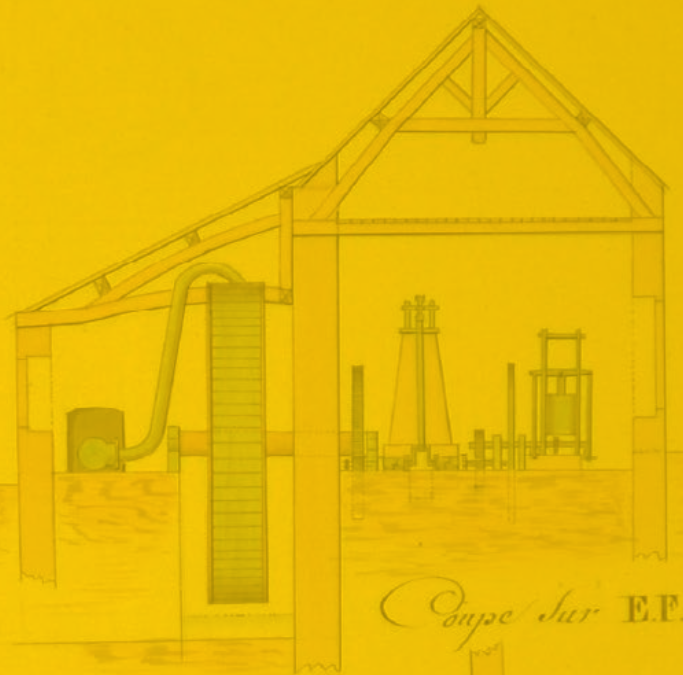
6/ En vous appuyant sur des documents de votre manuel ou sur vos connaissances, dites si les aléas économiques observés à Bois-d'Amont sont propres à cette activité jurassienne ou constatez-vous les mêmes variations à l'échelle nationale ou internationale ?

Expression écrite

Expliquez dans un court paragraphe les évolutions que l'activité économique peut connaître et leurs conséquences.

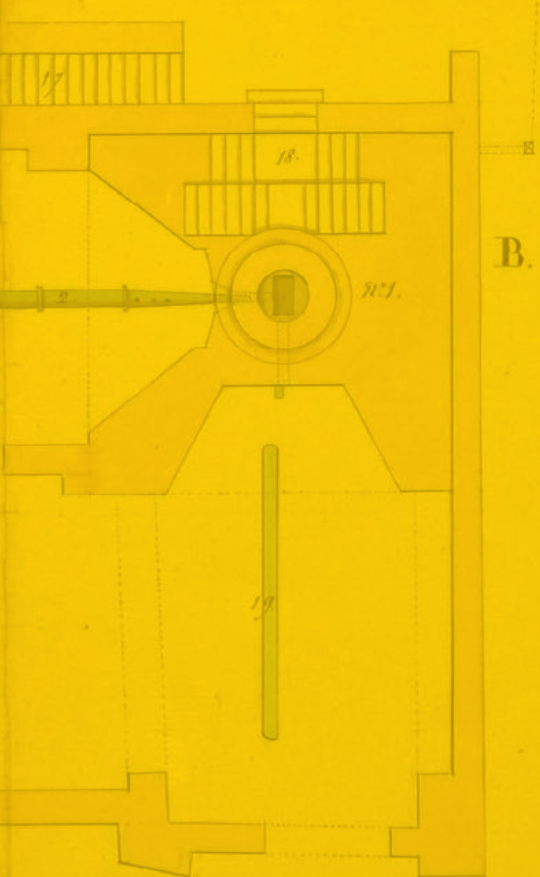


Sur A.B.



Coupe Sur E.F.

halle à Charbon



B.

Plan, Elevations et Coupe du haut Fourneau d'Indre

ainsi que de la Machine soufflante, Composée d'un piston foulant et aspirant, qui est mis en mouvement par une grande roue hydraulique qui reçoit les eaux de l'Orang par un cylindre en fonte de 53 centimètres de diamètre placé dans un canal souterrain et par une pompe à vapeur les eaux de l'Orang ne sont pas suffisamment abondantes; le tout appartenant à Messieurs Louis et Petitqueux, maître de forge Domercq à Gray.
 Cédé sur la demande des propriétaires Etienne Domercq par le géomètre Savignat résidant à Doubs, le 15 Décembre 1854. Desancesart

Légende indicative.

- 1. haut Fourneau, (la tour)
- 2. Conduite d'air depuis le réservoir au fourneau.
- 3. Réservoir d'air de forme circulaire en tôle.
- 4. Machine soufflante de mêmes forme et mêmes matières.
- 5. Colonne sur laquelle se trouve placé le balancier de la machine soufflante.
- 6. Cylindre en fonte de 53 centimètres de diamètre qui amène les eaux de l'Orang sur la roue.
- 7. grande roue hydraulique dans les angles sans en tôle.
- 8. autre roue en fonte de 11 centimètres adaptée à l'axe de la roue précédente.
- 9. petite roue en fonte de 22 centimètres qui s'engrène dans celle de la précédente et qui fait tourner l'arbre qui agit le balancier de la machine soufflante.
- 10. emplacement de deux chaudières à eau bouillante et fermées dans un massif de maçonnerie en Carreau pour faire mouvoir la pompe à vapeur. — 11. Pompe à vapeur.
- 12. Pelane en fonte de la pompe à vapeur. — 13. Petite roue en fonte de 25 centimètres adaptée à l'axe de la pelane et agitée ainsi que le pelane par l'effet de la vapeur dans la pompe.
- 14. Caisse en fonte de 60 centimètres en bois qui s'engrène dans celle de la précédente pour agiter l'arbre qui fait mouvoir le balancier de la machine soufflante quand la roue hydraulique marche.
- 15. Petit puits pour alimenter la pompe à eau froide. — 16. Pompe à eau froide.

centimètres pour mètres.

Problématique

Quelles sont les difficultés posées par une croissance économique rapide ? Quelles réponses sont proposées par les acteurs politiques de l'époque ?

Contexte

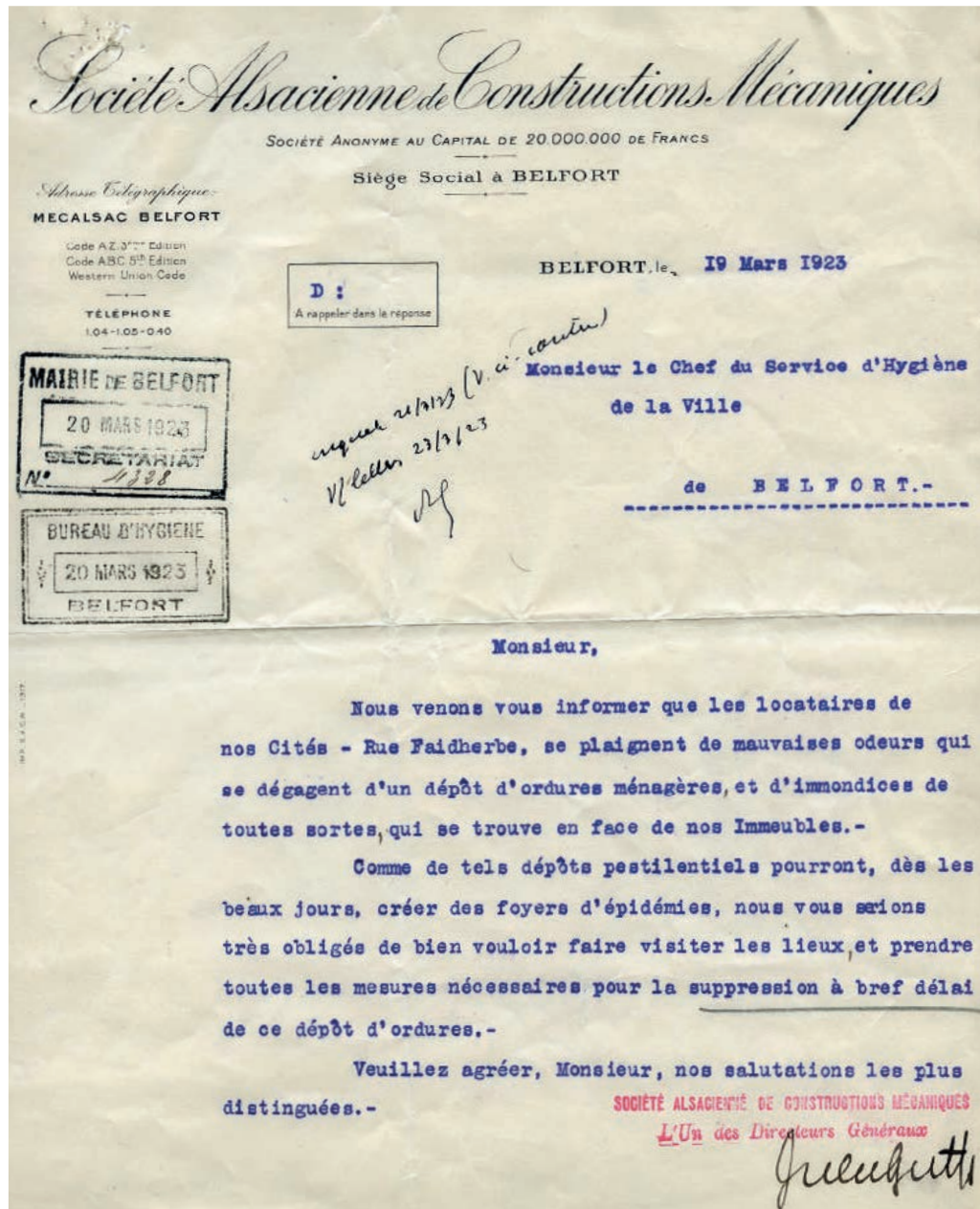
Au XX^e siècle, après plusieurs décennies de croissance économique, des difficultés apparaissent et tendent à freiner l'industrialisation.

Face à l'inquiétude des ouvriers et de leurs employeurs, les acteurs politiques sont sollicités pour proposer des solutions.

Documents

Document 1 : Un problème d'insalubrité à Belfort en 1923

AM Belfort, 5183



sujet d'étude

Document 2 : Article du journal *L'Œuvre Sociale* sur la crise du logement à Besançon en 1923

AM Besançon, 4 Q 9

Œuvre Sociale 14 juillet 1923

BESANÇON

La Crise du Logement

Le problème de l'habitation passionne le monde entier et il ne date pas de la guerre, comme beaucoup sont enclins à le croire.

L'étranger, comme toujours, a pris l'avance sur nous et de nombreuses expériences faites dans bien des pays, ont déjà donné des résultats appréciables.

En France, en 1906, a été promulguée une loi qui facilitait l'accession du citoyen à la petite propriété, des emprunts émis dans des conditions avantageuses pouvaient être consentis aux sociétés d'habitations à bon marché.

L'exode de la campagne vers la ville ne discontinua pas, la crise des logements s'accrut et, en 1912, le Parlement dut prendre de nouvelles dispositions.

La loi parue à cette date innova la création d'offices municipaux et départementaux qui, armés de pouvoirs étendus, peuvent être des armes excellentes pour lutter avantageusement contre le taudis.

Cette même loi accordait le droit aux communes de construire directement des habitations collectives destinées plus particulièrement aux familles nombreuses, tout en profitant des avantages accordés aux sociétés d'habitations à bon marché.

La guerre est venue, aggravant cette crise, et dans tous les départements s'élevèrent des appels émouvants.

Besançon n'échappe pas à la règle, dans notre cité la question du logement se pose brutalement.

Au point de vue hygiène, il faudrait, pour garantir la santé publique, assurer le développement de l'enfant et la vie du travailleur dans des conditions de salubrité et de moralité normales; démolir une masse de corps de bâtiments où, dans des troisièmes et quatrièmes cours, gisent, au milieu des puanteurs et des miasmes, de nombreuses familles ouvrières.

Et au point de vue de pénurie de logement, la question apparaît aussi grave. C'est souvent que des travailleurs s'adressent soit aux pouvoirs publics, soit à nous-mêmes pour trouver un abri qui, malheureusement, est toujours inexistant; en attendant, ces familles vivent dans des garnis loués à des prix onéreux ou se casent dans des taudis.

Actuellement, il se manifeste une reprise d'activité dans l'horlogerie et la main-d'œuvre étant devenue rare à la suite des derniers chômages, c'est fréquemment que les fabricants d'horlogerie s'adressent en Suisse pour demander des ouvriers. Or, l'impossibilité de trouver un logement à Besançon, empêche les déplacements de ces travailleurs.

D'après une information qui a eu son écho au Conseil municipal, une industrie nouvelle, qui, si elle se développe, nécessitera un apport de main-d'œuvre étrangère à la localité, doit venir s'installer à Besançon. Où logera-t-on les familles de ces travailleurs ???

Et c'est ainsi que la crise du logement n'affecte pas que l'hygiène publique, mais aussi le développement commercial et industriel de notre ville. Que faire pour y remédier ???

L'Office départemental a bien construit une trentaine de logements aux Cras et à Saint-Claude, mais cela est insuffisant, une goutte d'eau dans la mer.

L'autorité militaire, en mettant à notre disposition une de ses casernes, qui pouvait être facilement transformée en logements destinés aux familles nombreuses, aurait pu atténuer le mal. Mais Messieurs les militaires, malgré de nombreuses démarches, se refusent à cette concession.

Le Crédit Immobilier, institution intéressante qui permet aux travailleurs possédant un petit capital de construire, dans de bonnes conditions, leur *home*, n'est pas un moyen à la portée des maigres bourses des familles nombreuses.

Les sociétés coopératives locales sont inopérantes.

Il ne reste donc qu'un seul moyen, l'intervention communale.

C'est à quoi j'ai songé lorsque j'ai proposé la nomination d'une commission spéciale du logement, proposition qui, je le reconnais avec plaisir, a trouvé l'unanimité du Conseil municipal.

Cette commission a déjà travaillé et prochainement ses efforts apparaîtront au public sous forme de propositions concrètes.

Ce qui est important, c'est de parer rapidement à cette crise du logement.

Et à moi et à mes camarades, il apparaît que la commune, par la construction directe, en banlieue, d'habitations collectives, de 4 à 8 logements, pourrait orienter la lutte contre le taudis dans une phase nouvelle qui donnerait de bons résultats.

Il y aurait donc lieu de faire un emprunt qui pourrait être réalisé dans des conditions excellentes par suite des facilités offertes par l'Etat, emprunt dont

une partie servirait à la construction d'habitations communales et l'autre partie affectée soit à un Office municipal ou départemental et aux Sociétés d'habitations à bon marché; Crédit Immobilier ou coopérative.

Et aussi, sous l'impulsion du Conseil municipal seraient conjugués tous les efforts, tous les moyens pour solutionner la crise du logement dans notre cité.

Et, d'ici un an, si la bonne volonté du Conseil municipal était aidée, soutenue par celle des intéressés, par un syndicat de locataires agissant, par la masse de ceux qui sont victimes du taudis, il pourrait être édifié des cités-jardins où les familles ouvrières trouveraient joie, hygiène et confort.

La question est d'importance. Nos camarades travailleurs, les gens de cœur le comprendront-ils et viendront-ils nous aider ??

A. JOUCHOUX.



Document 3 : Projet d'une cité-jardin à Montbéliard en 1937 pour répondre au manque de logements

AM Montbéliard, 10 Fi 77



Questions

1/ (Documents 1 et 2) Dans le premier tiers du XX^e siècle, à quels problèmes sont confrontés les industriels franc-comtois et leurs employés ? Justifiez votre réponse en relevant une phrase dans chaque document. Qui est sollicité pour apporter une réponse à ces problèmes ?

2/ (Document 3) Pourquoi peut-on affirmer à partir de ce dessin qu'il s'agit d'un nouveau quartier de la ville de Montbéliard ? Quel type de bâtiments peut-on identifier sur ce dessin ?

3/ En vous appuyant sur des documents de votre manuel ou sur vos connaissances, citez d'autres difficultés engendrées par un développement économique rapide.

Expression écrite

Rédigez un court paragraphe montrant que la croissance économique rapide au XX^e siècle pose des difficultés qu'il convient de résoudre pour maintenir le développement industriel.

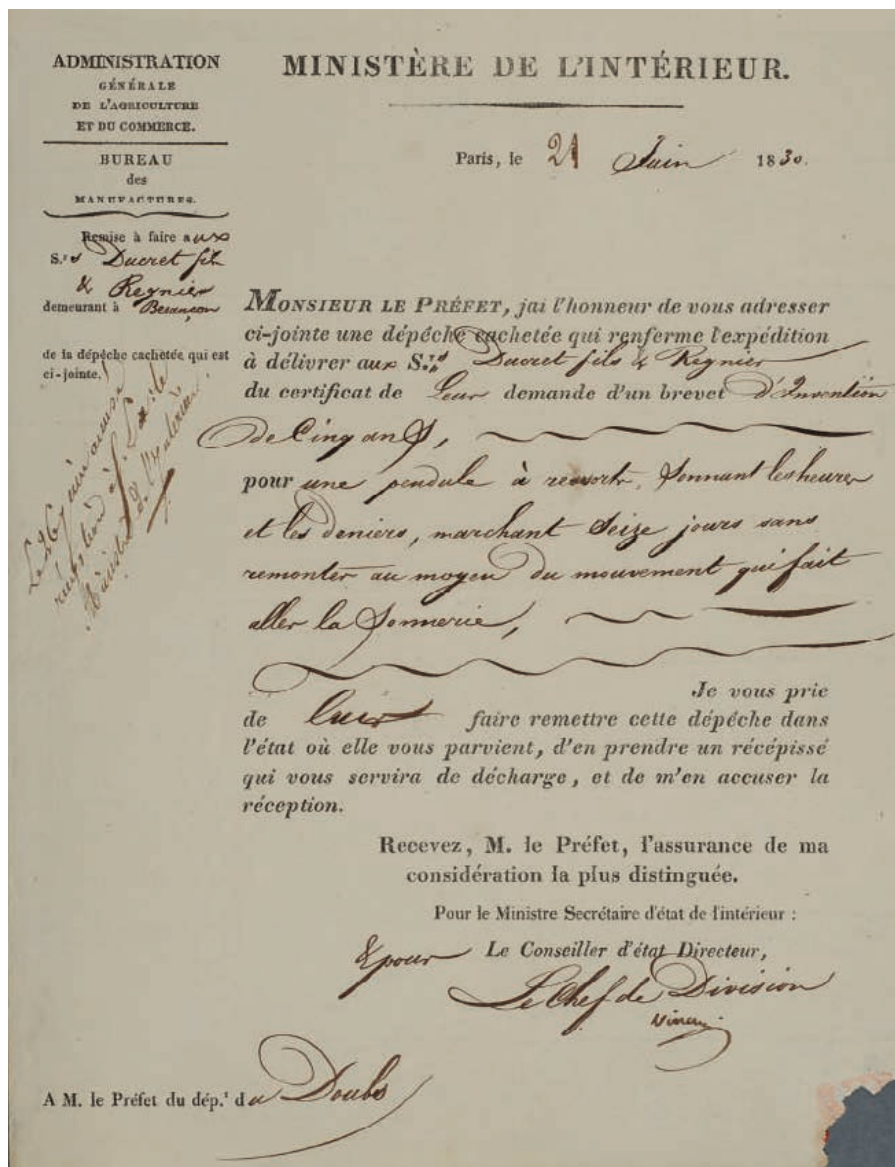
Chapitre 7 // La croissance et ses limites

7.1 Un moteur économique fragile

Brevet de pendule, 1830

Dès le XVIII^e siècle, le privilège accordé à l'inventeur est l'un des outils de la mobilisation administrative qui fait de l'invention une « cause nationale ». Sous l'Ancien Régime déjà, des lettres patentes, délivrées par le roi, permettaient de protéger les innovations. La loi 7 janvier 1791 leur substitue le terme de « brevet d'invention » et crée un dépôt national (le Directoire des brevets d'invention), même si les demandes s'effectuent par département. Le monopole qu'autorise le brevet contredit pourtant le principe de la liberté du travail, autre droit fondamental officialisé sous la Révolution, ce qui place l'État en situation d'embaras. La volonté de promouvoir l'industrie en protégeant l'inventeur va en effet à l'encontre de la lutte contre les privilèges et, de surcroît, la définition d'un droit de propriété immatérielle s'avère difficile. Ce mode de régulation de la propriété industrielle doit pourtant permettre l'extension des marges. C'est par exemple le cas dans le secteur de l'horlogerie qui domine l'industrie bisontine et dont la majorité des brevets sont issus.

AD 25, M2380



78

Bilan de situation des forges d'Audincourt, 1871

La Société des Forges d'Audincourt et Dépendances, fondée en 1824 sous le statut de société anonyme, et qui compte des usines à Audincourt, Bourguignon, Pont-de-Roide ou Chagey, est, au milieu du XIX^e siècle, le plus gros employeur du nord de la Franche-Comté. Sa réussite illustre celle d'une bourgeoisie d'affaires qui a su profiter de la réunion de la principauté de Montbéliard à la France en 1793, de la vente des biens nationaux, puis des guerres révolutionnaires et napoléoniennes pour acquérir des forges et les faire prospérer en répondant à une demande en plein essor. Ses propriétaires, des maîtres de forges, composent un conglomérat de familles (Humann, Saglio, Gast...), pour la plupart alsaciennes, liées par mariages. Le bilan comptable, qui montre la situation patrimoniale de l'entreprise à la clôture des comptes de la fin de l'année 1871, nous informe sur ses possessions, et notamment des forêts, dont le bois était autrefois utilisé comme combustible de la transformation de la fonte, et sur son passif, comprenant les 900 actions qui divisent le capital de 4,5 millions de francs.

AD 25, M 2389

États de situation au 31 Décembre 1871 de la Société Anonyme établie sous la raison de
Compagnie des Forges d'Audincourt et Dépendances.
 Autorisée par Ordonnance Royale du 11 Août 1824 et par décret Impérial du 13 Juin 1855.

Actif.		Passif.	
Immeubles et Outillage Immobilier	5 200 911 81	Capital en actions	4 500 000
Forêts en propriété	2 212 710	Capital prouvé	1 000 000
Outillage mobile et mobilier	4 952 107 15	Emprunts au titre foncier	1 112 176 50
Approvisionnement généraux	1 232 915 50	Capital prouvé	1 000 000
Marchandises dans les usines et les dépôts	2 203 425 50	Emprunts par obligations	910 500
Cash	221 923 30	Amortissement général	225 025 60
Participations	25 261 40	Provisions	70 611 00
Stipend de Paris	5 965 915	Provisions diverses	1 742 286 60
Diverses créances	15 200 00		
	9 992 503 10		9 992 503 10

Ces chiffres ont été vérifiés par les experts de la Compagnie
 pour les états de situation, au 31 Décembre 1871.
 Le Directeur de la Compagnie
 des Forges d'Audincourt et Dépendances
 H. Humann

Propositions pour développer l'industrie horlogère, [1891-1892]

L'exposition d'horlogerie de Philadelphie (États-Unis) en 1876 révèle que, grâce à la fabrication en série et à la mécanisation, ce pays peut produire 300 000 montres par an, menaçant donc sérieusement la production européenne. Jules Bichet, fabricant-négociant en horlogerie, connaît bien l'industrie bisontine et son principal défaut : les montres ne sont pas entièrement fabriquées dans la capitale comtoise, mais de manière éclatée entre la Suisse, Besançon, Beaucourt, Morteau... Dans cette lettre ouverte, il propose donc quelques pistes pour améliorer cette industrie et éviter qu'elle ne disparaisse face à la concurrence américaine.

AM Besançon, 2F9

A Messieurs les Membres du Conseil municipal DE BESANÇON

Pour rendre entièrement réalisables les prévisions émises sur l'Horlogerie du Doubs en cette rapide **RÉPONSE AUX AMÉRICAINS**, il faudrait que la ville de Besançon devint *Tête de Fabrique*, c'est-à-dire que l'Industrie horlogère y possédât des établissements produisant les ébauches, les mouvements et les fournitures, en un mot tout ce qui sert de base à la fabrication des montres.

Depuis 1871, je ne cesse d'enseigner les voies à suivre en vue de ce résultat. Aujourd'hui encore, je désirerais que le Conseil prît une décision ainsi conçue :

1° Un Canal à ciel ouvert, et de dimension utile, sera creusé en amont de l'écluse de la Malâte pour se terminer en aval à

2° Des deux berges de ce Canal, l'une servira de voie de terre à tous usages.

3° Les forces motrices du Doubs, ainsi emmagasinées sur une longueur de plusieurs kilomètres, deviendront l'objet de concessions partielles, à la suite de demandes régulières adressées à l'autorité municipale.

Les présomptions les moins optimistes laissent clairement pressentir que des concessions de forces motrices seraient acquises par des constructeurs en horlogerie. En peu d'années, une population industrielle occuperait cette belle plaine misérablement délaissée aux abords de la ville, et 4 à 5,000 âmes groupées autour des usines augmenteraient de 50,000 fr. le rendement de l'octroi reculé à ces limites.

Mais ce qui reste non moins improbable, c'est que, à défaut de ces installations de fabriques d'ébauches et de fournitures d'horlogerie, nous verrons Montbéliard et ses environs s'emparer successivement de ce que Besançon laissera perdre du chiffre de sa production.

J. BICHET.

80

Tonneliers à Dole, 1916

La présence de tonneliers à Dole rappelle qu'il existait des vignes aux alentours de la ville. De plus, la forêt de Chaux à proximité a longtemps été un atout pour cette activité artisanale. Le tonneau, robuste et étanche, est un contenant fiable pour le transport des liquides et autres marchandises par voie terrestre et fluviale. Avec la crise du phylloxéra à la fin du XIX^e siècle qui détruisit la vigne, et l'évolution technologique en parallèle, cette activité va peu à peu disparaître.

AM Dole, CP/VEL/30/164

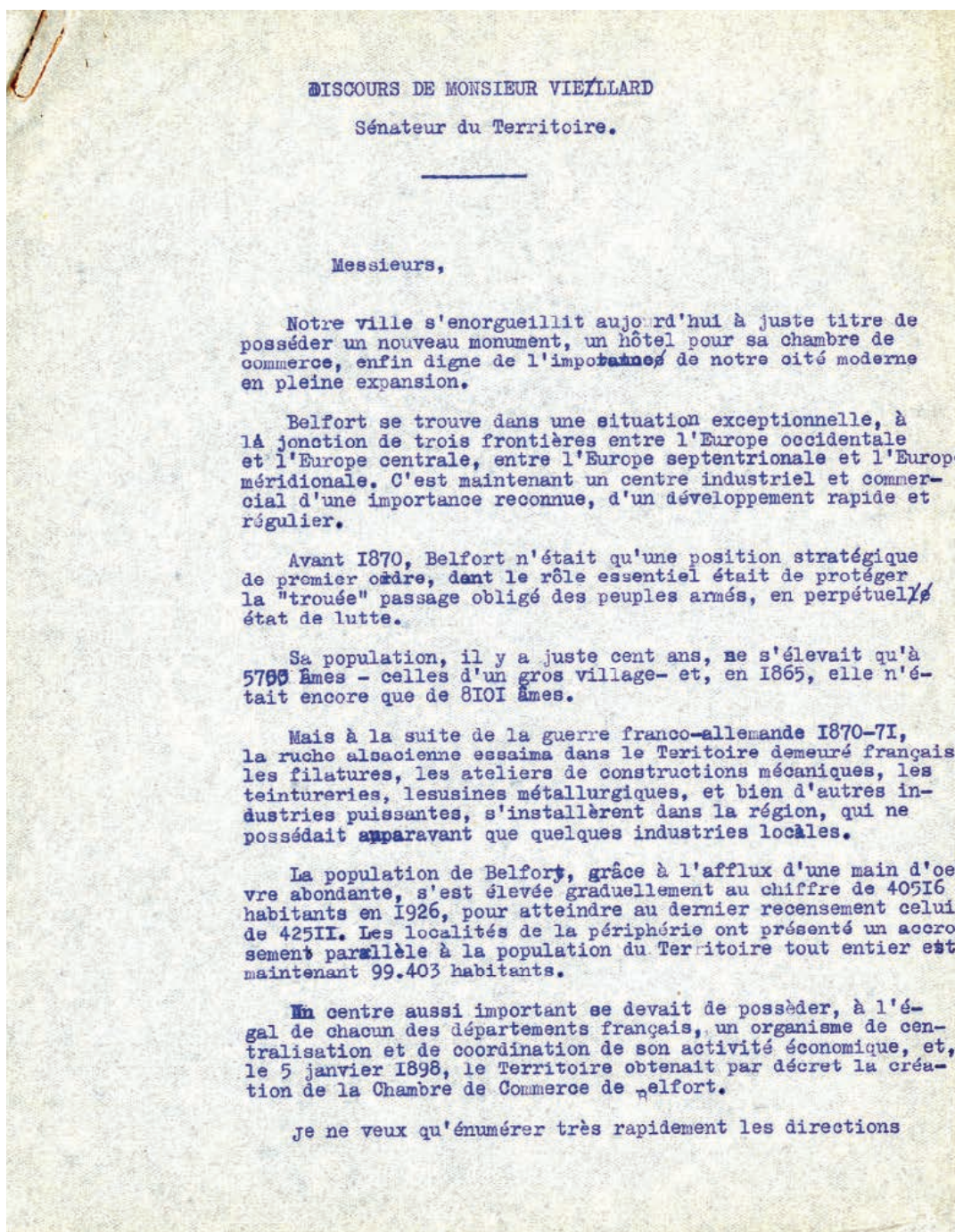


81

Discours du sénateur Louis Viellard lors de l'inauguration de la Chambre de Commerce de Belfort, 21 juin 1931

C'est par décret du président de la République Félix Faure, en date du 1^{er} janvier 1898, qu'est créée la Chambre de Commerce. Pour cette ville industrielle en pleine expansion, bénéficiant d'une position stratégique au croisement de frontières et de routes commerciales, la création d'un organisme s'investissant dans le développement économique était devenue une nécessité. En dépit des premières répercussions de la crise, la construction, selon les plans de l'architecte Charles Schmutz, et l'inauguration des nouveaux locaux de l'Hôtel consulaire, représentent un signe de prospérité indéniable pour Belfort.

AD 90, 2 ETP 283



multiples dans lesquelles se sont exercées les initiatives de cette institution depuis sa fondation : au point de vue général, voies d'accès au Simplon; amélioration des horaires; aménagement des voies navigables; allongement des écluses; études sur les lois sociales; questions douanières; questions fiscales etc. Au point de vue local : lignes télégraphiques et téléphoniques entre Belfort et Paris, écoles professionnelles de Mulhouse et de Belfort; aménagement de la voie navigable du Rhin à la Méditerranée; grande percée des Vosges etc.

L'importance du rôle des Chambres de Commerce, comme organe officiel des intérêts des différentes régions a été intensifiée; en 1919, par leur union en groupements économiques et, ultérieurement, par l'adjonction du Comité consultatif d'action économique. Elles furent aussi en mesure d'apporter aux pouvoirs publics un concours plus efficace dans l'étude et la réalisation des questions à résoudre, et la Chambre de Commerce de Belfort a su maintenir la place qui lui était due dans ce remarquable ensemble de forces organisées.

En 1923, 5 ans après le retour à la France, des provinces pe dues auxquelles nous devons tant, nous avons pu fêter dignement le vingt-cinquième anniversaire de la Chambre de Commerce, et rendre hommage aux membres de sa fondation, en particulier à ses premiers présidents : Mrs Eugène Bornèque et Jean Maître, ainsi qu'à toutes les personnalités éminentes qui lui ont apporté le concours de leur intelligence, de leur compétence, de leur dévouement. Mr René Zeller son président actuel continue brillamment cette tradition.

Mais l'organisme en pleine croissance faisait éclater son cadre devenu trop étroit, il fallu songer à doter la Chambre de Commerce de Belfort d'un siège digne de son importance accrue, en ménageant la possibilité de ses développements futurs. Ce siège nous l'inaugurons aujourd'hui, et voici un joyau architectural de plus pour notre cité et notre cher Territoire.

Je tiens à apporter aussi aujourd'hui en ma qualité de sénateur du Territoire, mes meilleurs voeux de longue prospérité à la Chambre de Commerce de Belfort. Cet événement local, se produit, à la vérité à une époque peu favorable, alors que tous les esprits sont justement préoccupés par l'ampleur et la gravité de la crise économique politique et sociale à la fois presque sans précédent. Mais ce ne peut qu'être une raison de plus pour resserrer en vue du but commun le faisceau des intelligences et des volontés pour affirmer, plus que jamais, cette qualité de ténacité qui a toujours caractérisé la population de notre Territoire et que traduit si bien dans son laconisme expressif la devise du monument Mercier : "Quand Même" (applaudissements)

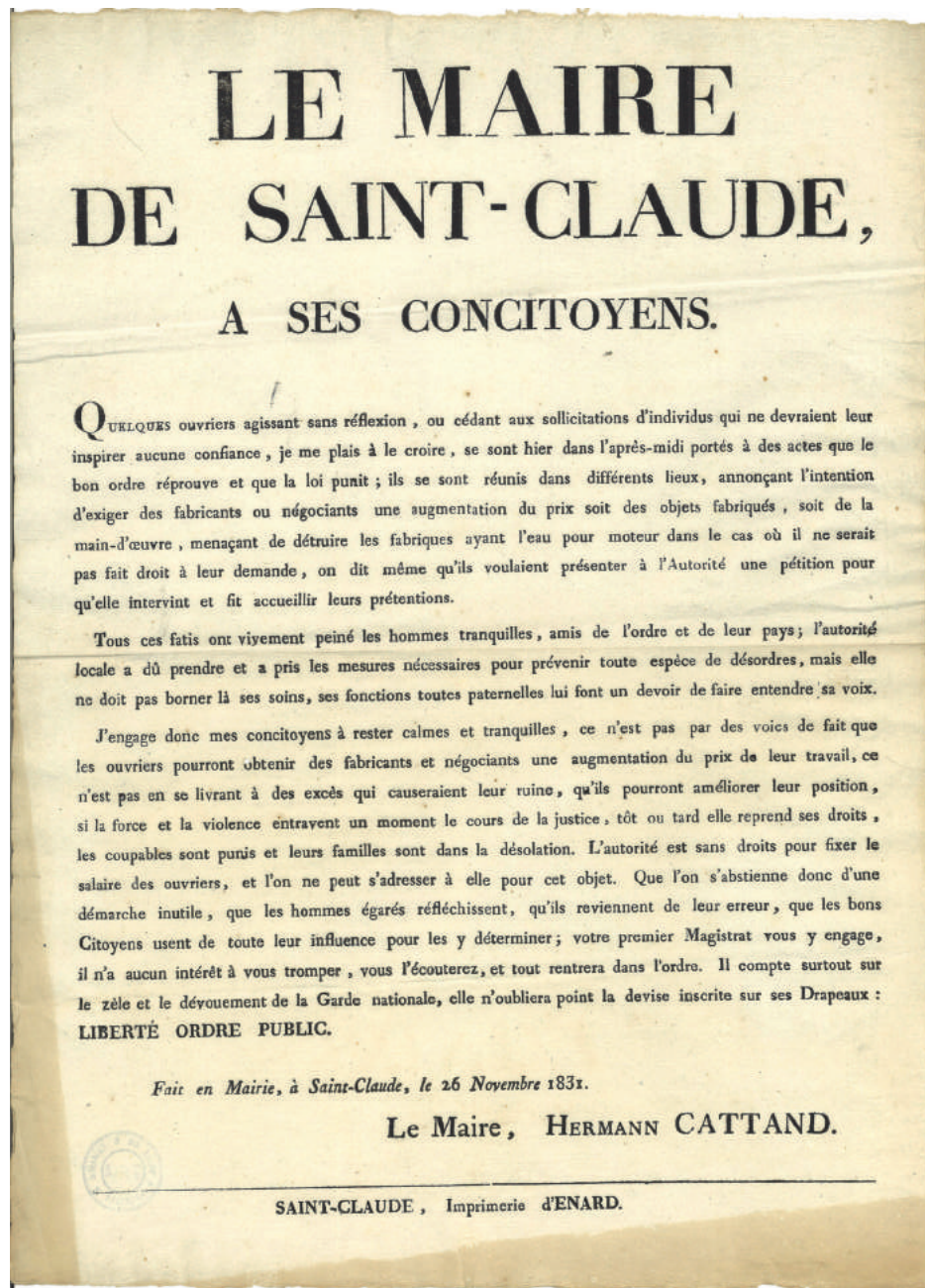
Chapitre 7 // La croissance et ses limites

7.2 Le chômage : un phénomène nouveau qui s'installe

Appel du maire de Saint-Claude au sujet des manifestations ouvrières, 26 novembre 1831

Source précieuse d'informations sur des troubles survenus à Saint-Claude, la date de ce placard du maire montre qu'ils se produisent dans la foulée de la célèbre révolte des canuts de Lyon (21-24 novembre 1831), qualifiée de première révolte ouvrière de l'ère industrielle. Les revendications en sont les mêmes : d'une part, la mise en cause du machinisme, accusé de provoquer chômage et baisse du revenu ouvrier ; d'autre part, la limitation du libéralisme patronal par l'intervention publique (fixation de tarifs minimums de la main-d'œuvre). L'appel à la garde nationale évoque la crainte d'un ralliement au mouvement ouvrier, comme ce fut le cas à Lyon.

AM Saint-Claude, 7F 10

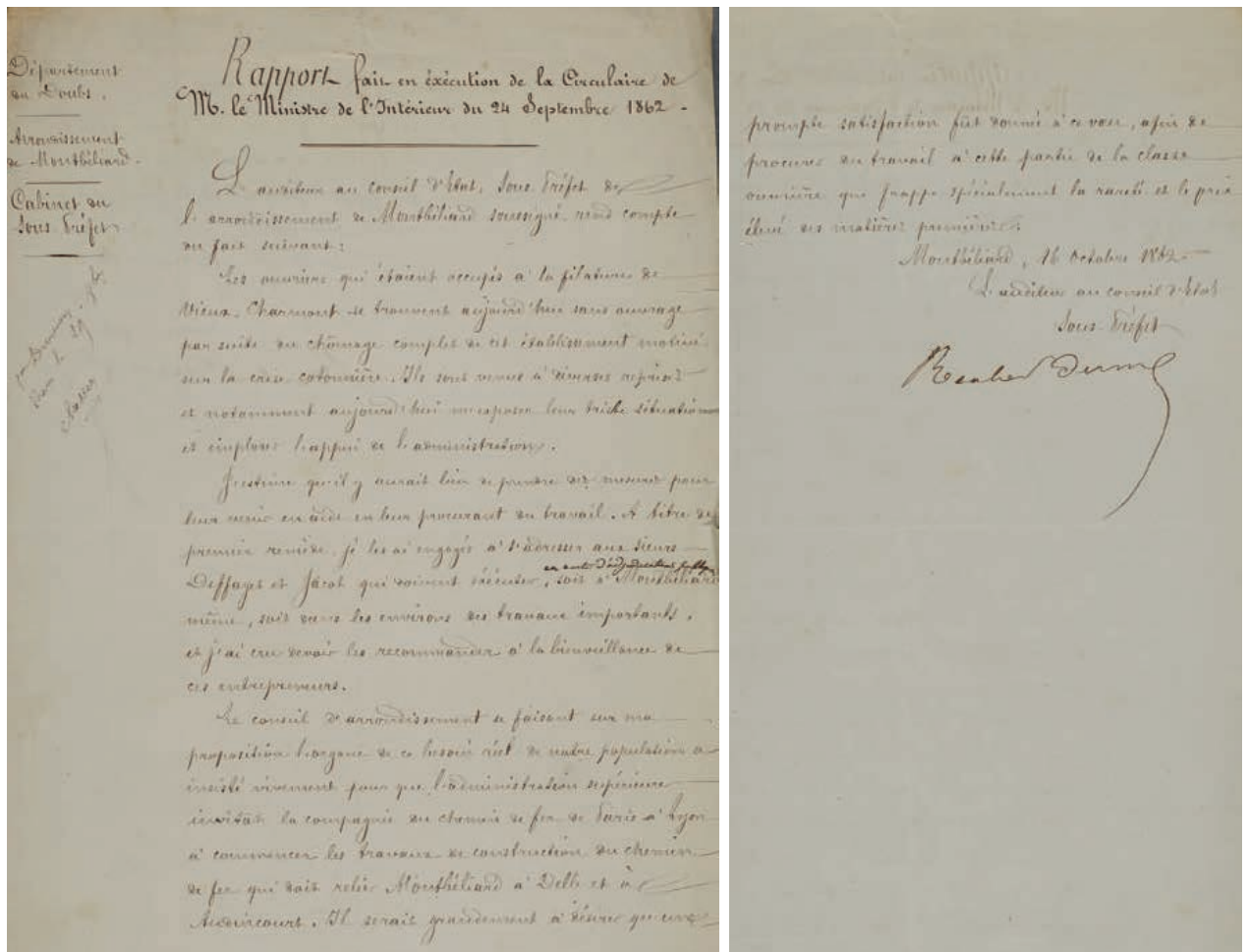


83

Demande d'aide des chômeurs de Vieux-Charmont, 1862

Au XVIII^e siècle, la mécanisation par étape du filage et du tissage a donné le coup d'envoi à l'industrialisation massive du secteur textile. Cette activité emblématique de l'industrialisation ne s'implante que ponctuellement en Franche-Comté, notamment, à partir des années 1830, à Vieux-Charmont. Propriété d'industriels vosgiens, l'usine équipée d'une machine à vapeur et de cinq roues hydrauliques qui actionnent 2 400 broches et 50 métiers à tisser, emploie 66 ouvriers en 1861. C'est alors que survient la « crise du coton » causée par la guerre de sécession américaine. Le blocus des ports confédérés par les Nordistes interrompt les exportations de ce qui était jusqu'alors le premier producteur mondial et le principal lieu d'approvisionnement des Européens. La « famine du coton » qui frappe l'Europe met des milliers d'ouvriers au chômage. Si des institutions de charité et de bienfaisance sont mises en place dans l'urgence en Angleterre, le sous-préfet de Montbéliard suggère d'autres palliatifs. En l'absence de caisses ou de sociétés de secours mutuels depuis la loi Le Chapelier et jusqu'à la création de l'Office du Travail en 1891, il propose que les chômeurs participent au chantier de la construction de la ligne ferroviaire Montbéliard-Delle, qui sera inaugurée en 1868.

AD 25, M 2476



84

L'exode sur Paris, 1899

L'automne 1899 est marqué par de nombreuses grèves dans la région de Belfort-Montbéliard (SACM, Peugeot, Japy, etc.). Entre autres revendications, les ouvriers protestent contre la répression patronale envers les syndicats nouvellement créés. La plupart du temps, le patronat reste intransigeant et malgré la détermination des grévistes, le mouvement s'essouffle. Son leader, le syndicaliste Pierre Biétry, pense le relancer en organisant un exode sur Paris. Le 21 novembre, 1 500 grévistes partent d'Audincourt. Ils comptent sur la solidarité et la générosité de la population comme en témoigne cette affiche placardée dans les rues de Belfort. Mais le cortège est stoppé par les autorités. Fatigués, plus pauvres que jamais, les grévistes reprennent peu à peu le travail. Les grèves de 1899 sont un échec mais elles marquent une rupture incontestable dans le rapport de force entre ouvriers et patrons : l'autorité patronale et le paternalisme ne peuvent enrayer l'émergence d'une conscience de classe ouvrière.

AM Belfort, 2110

Exode sur Paris

APPEL

A la Population Belfortaine

Quinze cents grévistes d'Audincourt, Beaulieu, Valentigney, Châtenois et Badevel, affamés par un patronat intransigeant, mourant de faim au pied des usines, se mettent en route vers Paris.

Nous allons crier au Gouvernement, à Paris, à la France entière notre misère et l'infamie des patrons.

Nous serons à Belfort ce soir à 2 heures et demie sur la place de la Mairie.

Que tous les travailleurs, tous les bons Français, tous les démocrates amis des travailleurs viennent à notre aide.

Que tous nos amis de Belfort, et même nos ennemis aux cœurs généreux ayant des lits de disponibles, viennent se faire inscrire pour loger un ou une ou plusieurs de nos grévistes.

La permanence se tiendra sur la place du Théâtre.

Que d'autres parts ceux qui veulent apporter des secours en argent veuillent les déposer avant demain à la Bourse du Travail où notre Trésorier ira les prendre.

Nous comptons sur vous et merci d'avance.

Vive la République !

PIERRE BIÉTRY,
PAUL QUILICI,
Citoyenne **SORGUES.**

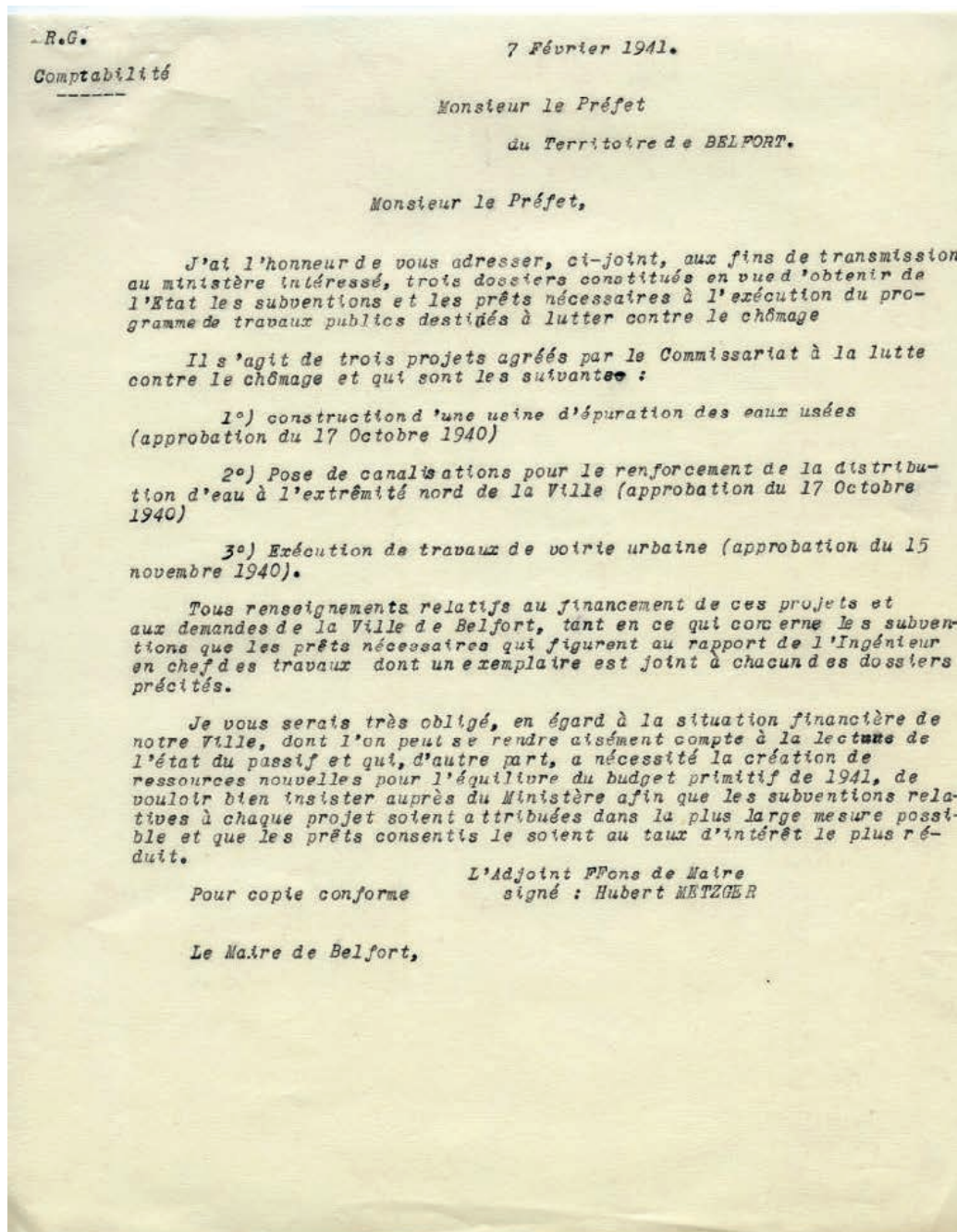
Belfort — Imp. de la Fratellité

85

Chantiers nationaux de lutte contre le chômage, 1941

La défaite de 1940 et l'occupation allemande désorganisent totalement l'économie française. Le nombre de chômeurs ne cesse de croître : soldats démobilisés ou prisonniers libérés dont les usines sont fermées, juifs interdits d'exercer leur profession, femmes devenues chefs de famille ou encore étrangers (Espagnols, Allemands, Polonais, etc.). Pour lutter contre ce fléau, le Commissariat à la lutte contre le chômage est créé le 11 octobre 1940 et de grands chantiers nationaux sont lancés (routes nationales, canaux, ports...). Au niveau local, les municipalités sont subventionnées par l'État pour la réalisation de travaux de voirie ou la construction d'équipements collectifs. Les projets sont approuvés par les préfets qui transmettent les dossiers et supervisent le contrôle des travaux à travers les agents du Commissariat.

AM Belfort, 7F 17



86

Une de *L'Œuvre sociale* sur la crise, 1931

En octobre 1931, le monde est rentré depuis deux ans dans la plus importante dépression économique du siècle. Elle se manifeste principalement par une importante déflation et une explosion du chômage. Si, dans un premier temps, les chiffres du nombre de chômeurs montrent une relative résistance de la France à la récession, celle-ci fut éphémère et notre pays fut la seule grande puissance industrielle en décroissance sur l'ensemble de la décennie. À Besançon, le chômage n'apparaît réellement qu'à partir de l'hiver 1930-1931. C'est dans l'horlogerie, principale industrie de la ville, que la crise a les conséquences les plus visibles, notamment parce que l'activité est très liée à l'économie suisse, très tôt concernée par la récession. Ses effets sont toutefois plus mesurés que dans d'autres régions françaises, mieux insérées dans le grand capitalisme. Octave David, lui-même horloger de formation, permanent syndical et figure de la CGT, proche de la SFIO, est le principal rédacteur de *L'Œuvre Sociale* qui prône un socialisme réformiste.

AD 25, 888 PR 5

DES MILLIONS DE CHOMEURS A TRAVERS LE MONDE

Il faut s'attendre à un hiver particulièrement pénible

L'Agence Havas publie la note suivante, que nous reproduisons sans autres commentaires.

Par la netteté de ses précisions, elle se suffit à elle-même.

Parmi les questions à l'ordre du jour, dans sa cinquante-cinquième session, qui s'ouvrira à Genève, lundi prochain, le conseil d'administration du Bureau International du Travail vœuera une attention particulière à celles qui concernent le chômage.

En effet, rien ne fait encore entrevoir la fin de la crise qui prive d'emploi des dizaines de millions de travailleurs à travers le monde. Toutes les informations recueillies indiquent, au contraire, que le mal ne s'est guère atténué au cours de l'été. Il a tendance à s'aggraver à nouveau.

Généralement, c'est en septembre que, dans la plupart des pays, commencent à se faire sentir les influences saisonnières qui contribuent à intensifier le chômage au cours de l'hiver. Or, cette année, c'est dès le début du mois de juillet que la situation a empiré, par rapport aux mois précédents.

Les chiffres ci-après, relatifs aux mois de juillet ou d'août, permettent, pour chaque pays, une comparaison avec le mois correspondant de l'année 1930 :

- Allemagne** : 4.104.000 chômeurs enregistrés au 15 août 1931, au lieu de 2.892.500 chômeurs enregistrés au 15 août 1930.
- Autriche** : 196.321 chômeurs enregistrés au 15 août 1931, au lieu de 156.124 chômeurs enregistrés au 15 août 1930.
- Belgique** : 62.339 chômeurs indemnisés complets en juillet 1931, au lieu de 35.202 en juillet 1930, et 113.823 chômeurs indemnisés partiels au lieu de 48.580.
- Danemark** : 36.100 chômeurs syndiqués en août 1931, au lieu de 26.232 chômeurs syndiqués en août 1930.
- France** : 53.673 chômeurs enregistrés en août 1931, au lieu de 11.214 chômeurs enregistrés en août 1930 (1).
- Grande-Bretagne et Irlande du Nord** : 2.142.821 chômeurs assurés complets en août 1931, au lieu de 1.560.990 chômeurs assurés complets en août 1930, et 670.342 chômeurs assurés partiels, au lieu de 618.658 chômeurs assurés partiels.
- Hongrie** : 29.412 chômeurs syndiqués en août 1931, au lieu de 21.860 chômeurs syndiqués en août 1930.
- Italie** : 693.273 chômeurs enregistrés complets en août 1931, au lieu de 375.548 chômeurs syndiqués complets en août 1930 et 30.636 chômeurs partiels au lieu de 24.656 chômeurs partiels.
- Norvège** : 22.491 chômeurs enregistrés en août 1931, au lieu de 12.925 chômeurs enregistrés en août 1930.
- Pays-Bas** : 65.952 chômeurs assurés en août 1931, au lieu de 32.755 en août 1930.
- Pologne** : 251.608 chômeurs enregistrés complets en août 1931, au lieu de 173.627 chômeurs enregistrés complets en août 1930, et 81.224 chômeurs enregistrés partiels en juillet 1931, au lieu de 70.597 en juillet 1930.
- Suède** : 44.261 chômeurs syndiqués en juillet 1931, au lieu de 21.170 chômeurs syndiqués en juillet 1930.
- Suisse** : 18.506 chômeurs enregistrés en août 1931, au lieu de 10.351 chômeurs enregistrés en août 1930.
- Tchécoslovaquie** : 210.908 chômeurs enregistrés en juillet 1931, au lieu de 77.309 chômeurs enregistrés en juillet 1930.
- Canada** : 32.400 chômeurs syndiqués en juillet 1931, au lieu de 18.473 chômeurs syndiqués en juillet 1930.
- Nouvelle-Zélande** : 48.670 chômeurs syndiqués en août 1931, au lieu de 5.371 chômeurs syndiqués en août 1930.

Aux Etats-Unis, le pourcentage des chômeurs, qui était de 15,7 % en juillet 1930, s'est élevé, en juillet 1931, à 18,9 %.

Ces chiffres, qui se rapportent à la période la plus favorable de l'année, montrent que si une amélioration sensible de l'économie mondiale ne se produit pas prochainement, il faut s'attendre à un hiver particulièrement pénible pour les travailleurs privés d'emploi.

(1) Il ne s'agit, bien entendu, que des chiffres « officiels », ridicule et stupide hurlement de crâne, qui donne bien la mesure des petits esprits à la Laval et à la Landry.

Vers la débâcle

« La situation de l'Europe est plus grave aujourd'hui qu'en 1914 ». Telle est, dans le dernier numéro des Cahiers des Droits de l'Homme, l'opinion de M. Victor Basch, qui se qualifie pourtant lui-même « d'optimiste impénitent ».

« Depuis le mois de juillet 1914, nous n'avons pas vécu d'heures aussi sinistres ». Ainsi m'écrit aujourd'hui un camarade socialiste très informé des questions européennes. « D'un moment à l'autre, dit-il encore, l'éroulement final peut se produire ».

Des lettres d'Allemagne, des voyageurs revenus d'Hambourg ou de Budapest, me confirment dans cette impression que nous allons vers la débâcle.

Cependant, que fait le peuple ?

Tombé à un degré inouï d'insouciance et d'aveuglement, il se laisse bernier par la comédie infâme qui vient de se jouer à Berlin et personne n'élève la voix pour demander des comptes à ces prétendus sauveurs de l'Europe. Nos députés, en vacances depuis le début de juillet, seront invités à siéger pour la mi-novembre. D'ici là que va-t-il se passer ?

Déjà les journaux bourgeois d'Europe centrale s'inquiètent de la faiblesse des effectifs de police : il est avéré que les chefs d'industrie ont pris à leur solde les organisations nationalistes pour faire face à l'émeute. La guerre civile est pour demain.

Les gouvernements capitalistes souhaitent d'ailleurs cette guerre, qui doit entraîner l'écrasement définitif de la classe ouvrière. Le moment est propice parce que le gouvernement russe a besoin de tranquillité pour son plan quinquennal et Litvinoff refrène l'ardeur de Manouïlsky à la III^e internationale.

La France va fournir, par contre, aux magnats d'Outre-Rhin, les crédits nécessaires à « leur » guerre intérieure. Avec nos francs, Hitler sera en mesure de tuer l'insurrection : parti communiste et, sans doute, parti socialiste mis à bas, toute l'idéologie rouge subira un désastre dans le monde entier et les bourgeois triomphants dormiront enfin tranquilles.

Dans l'Encyclique du 2 octobre, le Pape, toujours en tête, vient de donner le signal de l'attaque en termes enveloppés, mais suffisamment clairs :

« Sus à l'hérésie et vive la guerre sainte ! ».

Proletaires, ne marchez pas : ouvrez enfin les yeux et voyez où nous mènent les traditionnels bergers. Bientôt il faudra prendre nettement position pour ou contre un régime d'esclavage agrémenté de tueries, pour ou contre un régime de liberté sociale, seule garantie de paix.

Dans la débâcle prochaine, nous avons une chose à sauver et une chose seulement : l'arche socialiste, d'où sortira une humanité meilleure, dans un monde uni.

Maurice Hervé.

87

Les effets de la « Grande dépression » dans le pays de Montbéliard, 1931

À la fin de l'année 1930, la « Grande dépression » qui touche les États-Unis depuis le krach boursier d'octobre 1929, fait sentir ses effets en France. Dans le pays de Montbéliard, on assiste alors à un ralentissement de l'activité économique à compter du second semestre de 1930.

Cet article de journal, paru dans *Le Pays de Montbéliard* le 4 février 1931, atteste de ce ralentissement, même si les activités et les usines sont touchées différemment. Reflet de l'opinion, il propose plusieurs solutions pour éviter une crise plus profonde : la fin du recours aux étrangers comme main-d'œuvre, une réduction du temps de travail et une réflexion politique nationale et européenne pour apporter des solutions.

AM Montbéliard, PER 15

La Crise économique dans la Région

La région de Montbéliard commence à se ressentir du malaise général. Il faut tout d'abord considérer que, même en temps normal, cette période de l'année connaît toujours un ralentissement des affaires. A ce ralentissement s'ajoute une crise exceptionnelle, qui sévit d'ailleurs inégalement sur les industries de notre région.

Les filatures, l'industrie du bois, l'automobile sont plus touchées que les cycles, par exemple, et certains ateliers de quincaillerie. On nous signale que chez Peugeot, — qui constitue un des plus considérables éléments industriels de la région, — telle usine, comme Terre-Blanche, travaille à peu près normalement, tandis que telle autre, — Pont-de-Roide, par exemple, — éprouve des difficultés.

Ici et là, les moyens diffèrent pour remédier à cet état de choses, qui s'aggravera vraisemblablement en février, pour s'atténuer un peu en mars et peut-être — nous l'espérons, — disparaître totalement en avril. Il est normal que l'élément étranger soit plus touché que les

gens du pays. Il sera sans doute indispensable aussi de réduire le nombre des heures de travail. Cette réduction peut seule assurer le maintien du personnel.

C'est donc jusqu'à présent une question de prudence qui préside aux décisions. Il ne s'agit nullement d'hostilité à l'égard des étrangers. Mais tous seront d'accord pour admettre que les ouvriers du pays soient protégés.

Nous l'affirmons d'autre part : il est temps que la Chambre des députés et les comités européens se mettent au travail pour apporter au pays le renouveau de vie, dont il a tant besoin.

PENSÉE

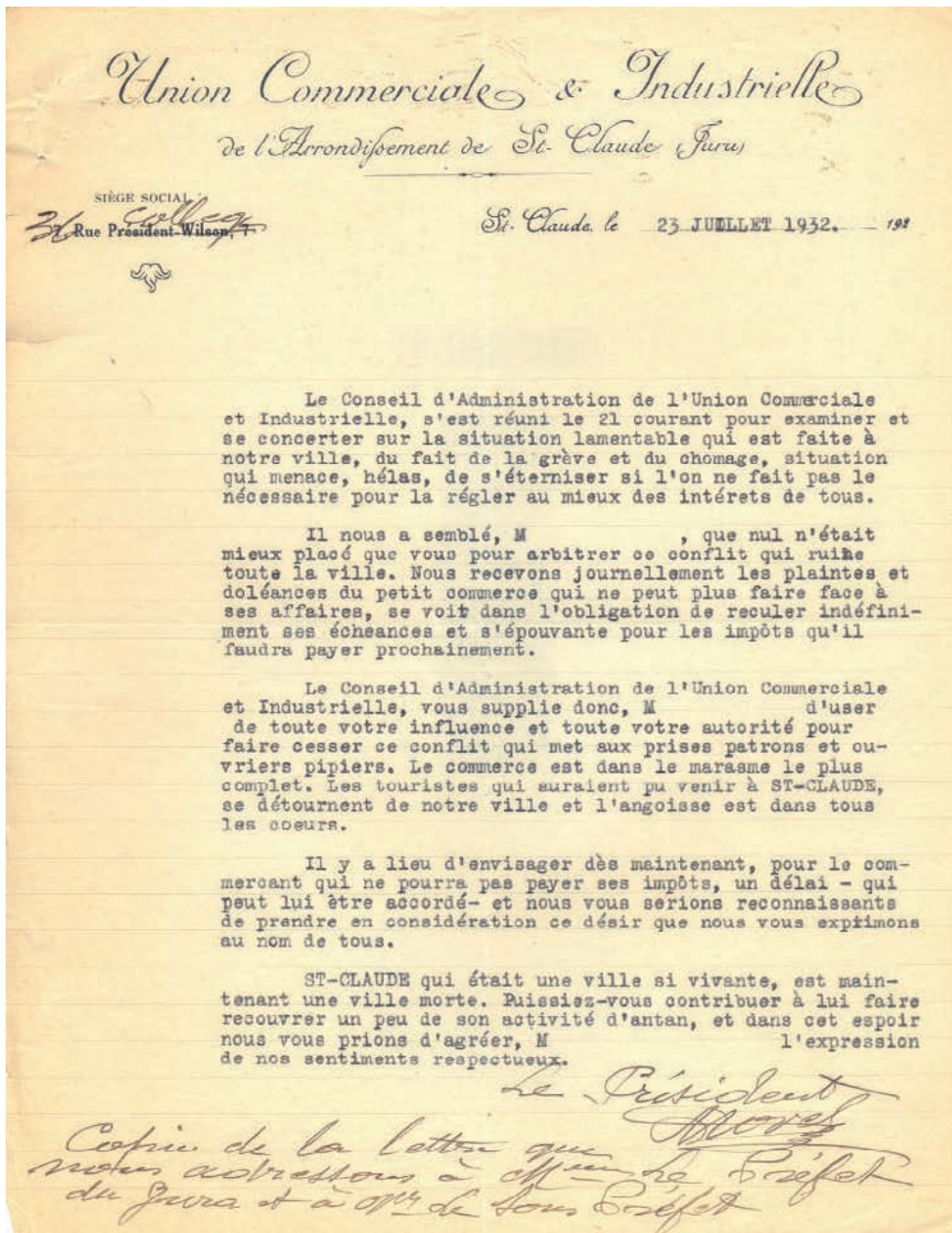
C'est une conviction raisonnée chez moi, qui s'appuie sur une connaissance assez précise de beaucoup de choses, que l'union des Français est indispensable. Je crois qu'elle est nécessaire à l'époque où nous nous trouvons.

Gaston DOUMERGUE
(Extrait du discours au banquet
des Journalistes républicains).

Appel de l'Union commerciale et industrielle de Saint-Claude au sujet des grèves et du chômage, 1932

La « Grande Crise », née du krach de 1929 aux États-Unis, atteint la France en 1931 et culmine au printemps 1932, au moment où le « cartel des gauches » retrouve la majorité à l'Assemblée nationale. À Saint-Claude, la principale industrie locale, celle de la pipe, est étroitement dépendante de ses exportations, notamment vers les États-Unis : la fermeture de ce marché et le marasme de la finance internationale provoquent un chômage massif et une baisse des salaires. Les ouvriers pipiers, menés par le syndicat Le Travail, débute une grève importante le 1^{er} juillet 1932. Elle s'achèvera en août avec la signature d'un contrat collectif, suite à la médiation préfectorale.

AM Saint-Claude, 7 F 10

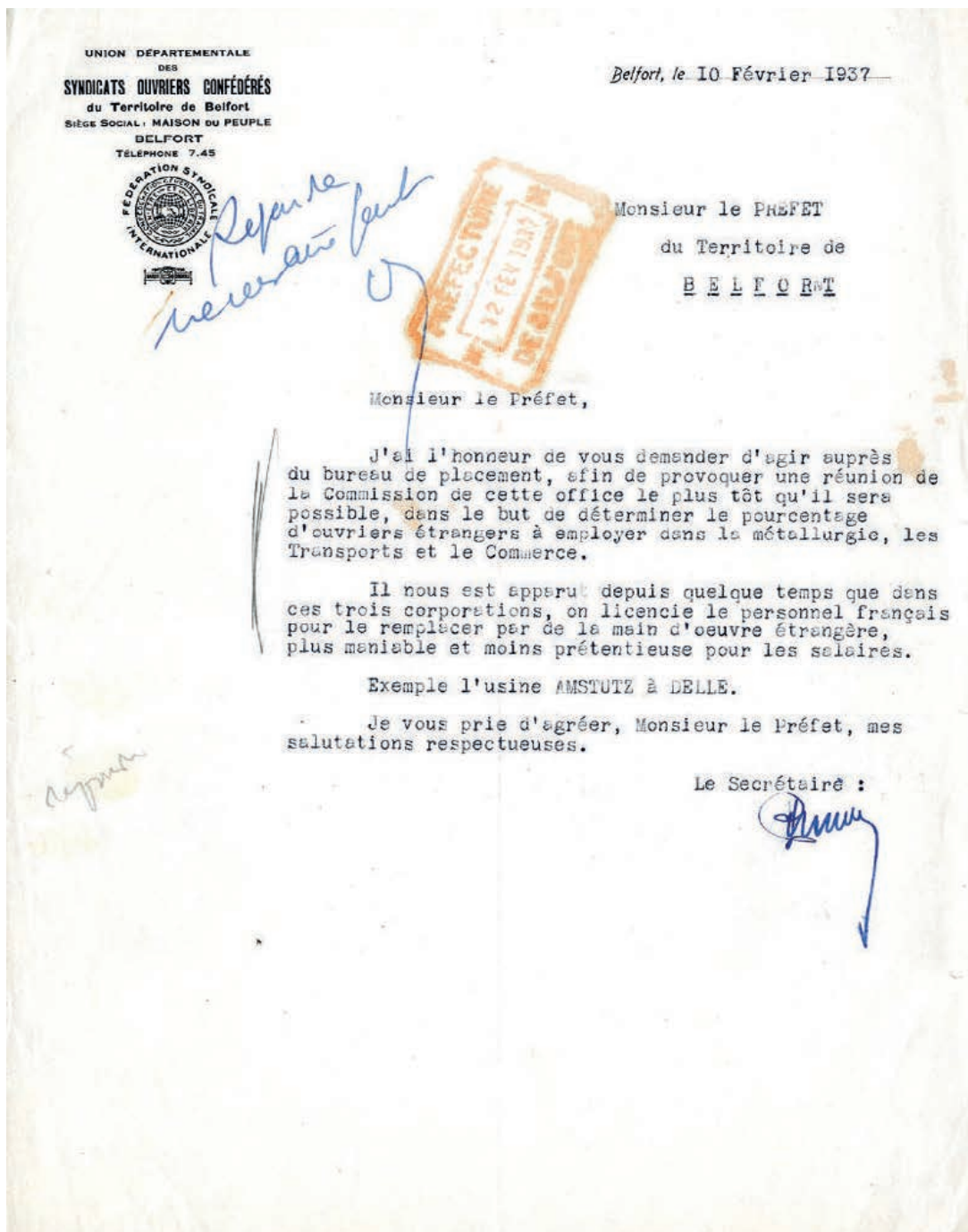


89

Requête de l'Union départementale des Syndicats ouvriers, 1937

Dès 1930, le Territoire de Belfort ressent les premiers effets du ralentissement de la croissance économique. En 1931, quelques entreprises sont contraintes de licencier du personnel. La loi du 10 août 1932 prend des dispositions afin de protéger la main-d'œuvre nationale. En 1937, les syndicats s'inquiètent et dénoncent la concurrence des salariés étrangers. La question des quotas d'étrangers s'impose à l'industrie locale. Les entreprises de travaux publics obtiendront satisfaction avec la publication d'un décret instituant des quotas au *Journal Officiel* en juillet 1937.

AD 90, 10 M 150



Liste des contributeurs

Archives départementales du Doubs

Recherches documentaires et notices : François-Xavier Laithier* (sujets d'étude n°2.1 et 3)

Numérisation : Lydie Besançon

Archives départementales du Jura

Recherches documentaires et notices : Emmanuel Pauly* (sujets d'étude n° 1 et 7.1) et Isabelle Bluet

Numérisation : Christine Mars

Archives départementales de la Haute-Saône

Recherches documentaires et notices : Didier Roux* (sujets d'étude n°2.2 et 4.2)

Numérisation : François Georges et Nicolas Goichot

Archives départementales du Territoire de Belfort

Recherches documentaires et notices : Sandrine Bozzoli* (sujet d'étude n°6)

Numérisation : Olivier Billot

Archives municipales de Belfort

Recherches documentaires et notices : Fanny Girardot

Numérisation : Fanny Girardot

Archives municipales de Besançon

Recherches documentaires et notices : Marion Desvergues, Michel Hitter, Sandrine Natter, Fabrice Pacchin

Numérisation : Bérénice Hartwig

Archives municipales de Dole

Recherches documentaires et notices : Arnaud Alfonsi* (sujet d'étude n°5), Maxime Ferroli et Sylviane Sauge

Numérisation : Henri Bertrand

Archives municipales de Montbéliard

Recherches documentaires et notices : Mathieu Kalyntschuk* (sujets d'étude n°4.1 et 7.2)

Numérisation : AM Montbéliard et Mathieu Kalyntschuk

Archives municipales de Pontarlier

Recherches documentaires et notices : Annie Brischoux

Numérisation : Émilie Michel

Archives municipales de Saint-Claude

Recherches documentaires et notices : Véronique Blanchet-Rossi

Numérisation : Véronique Blanchet-Rossi

* Professeur chargé d'une mission de service éducatif par la Délégation académique à l'action culturelle du rectorat de Besançon

COLLABORATIONS PRÉCÉDENTES

- Le Gaullisme en Franche-Comté (1940-1945)
- La répression de la Résistance par les autorités d'occupation et le régime de Vichy en Franche-Comté (1940-1944)
- La libération du territoire et le retour à la République (1944-1946)
- La Révolution française dans les archives comtoises
- Les Francs-Comtois et la République
- Les Trentes Glorieuses en Franche-Comté

